



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

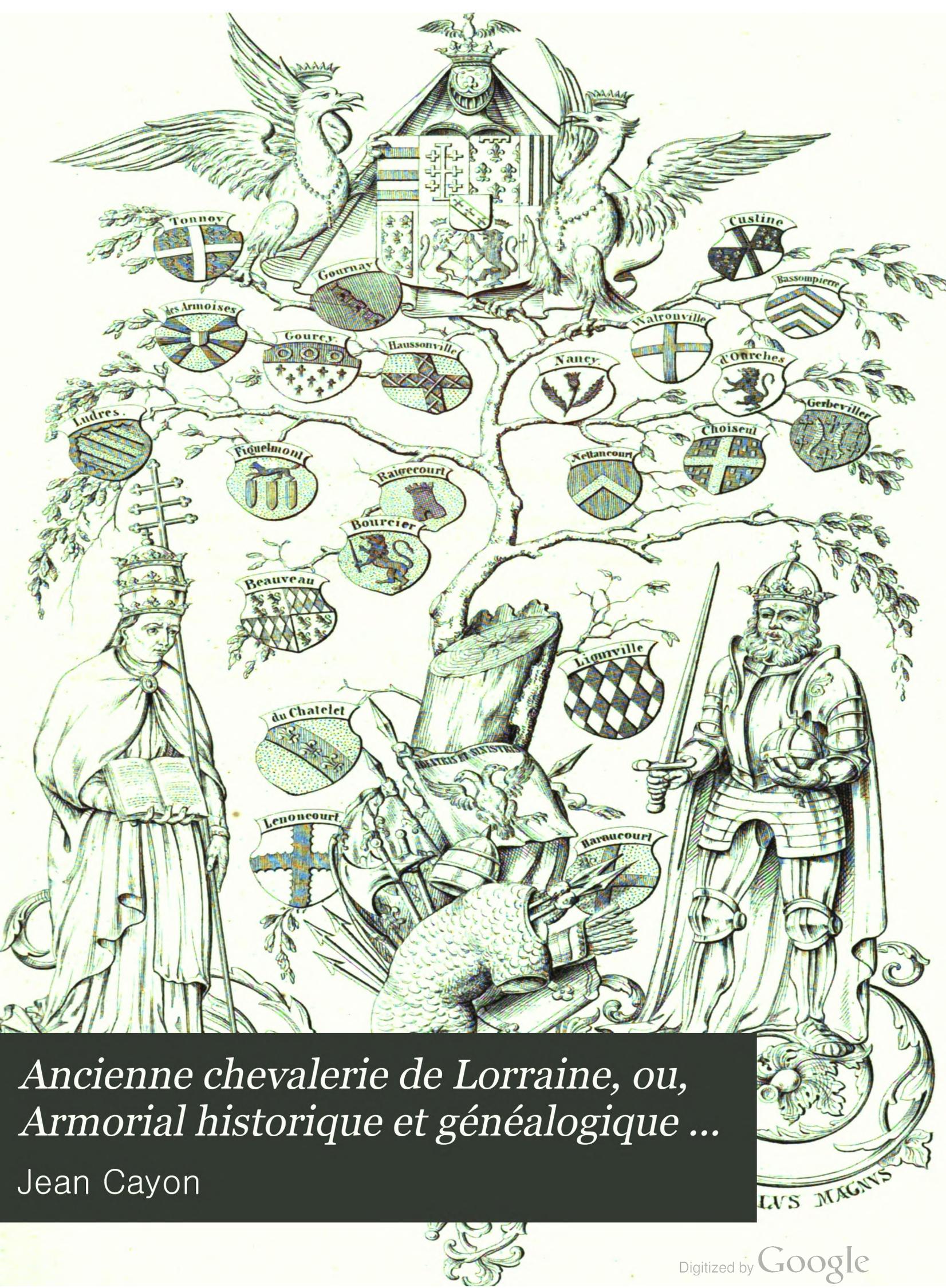
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

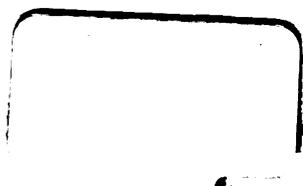
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



*Ancienne chevalerie de Lorraine, ou,
Armorial historique et g n alogique ...*

Jean Cayon

Mason
D. 115.





IMPRIMÉ
A CENT QUATRE-VINGTS EXEMPLAIRES,
DONT CENT-CINQUANTE SEULEMENT EN VENTE.

EXPLICATION DE LA PLANCHE CI-CONTRE :

L'Empereur Charlemagne rappelle les royaumes d'Austrasie et de Lorraine ; le pape saint Léon IX, l'investiture de Gérard I^{er} d'Alsace, son parent. Le tronc séculaire de l'ancienne chevalerie de Lorraine s'élève derrière ; ses rameaux portent encore divers écussons, la plupart de Maisons toujours existantes. On y remarque les armes de la ville de Nancy, à titre seulement de capitale du pays, et celles de Bourcier, pour honorer la mémoire d'un grand homme, ministre de Léopold I^{er} et allié aux meilleures familles du pays. Devant est un trophée d'armures des premiers temps de la Monarchie française ; l'étendard fleurdelisé est accolé à celui de l'Empire d'Allemagne ; des écussons, des couronnes de Maisons éteintes se détachent au bas : l'écu aux armes pleines de Lorraine surmonte le tout.

IMPRIMERIE DE P. TREVEL, A SAINT-NICOLAS-DE-PONT.





ANCIENNE CHEVALERIE

DE LORRAINE,

ou

ARMORIAL HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

DES MAISONS QUI ONT FORMÉ CE CORPS SOUVERAIN,
EU DROIT DE SIÉGER AUX ASSISES ;

AVEC UN DISCOURS PRÉLIMINAIRE ET D'AUTRES ÉCLAIRCISSEMENTS ;

PAR JEAN CAYON,

INSPECTEUR-CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Optimum est habere monumenta majorum....
Cicéron, *De Officiis*.



NANCY.

CAYON-LIÉBAULT, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE STANISLAS, 10.

1850.





PARIS.
TECHENER, LIBRAIRE,
PLACE DU LOUVRE.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

.....
Le monde féodal, ses pompes et ses fêtes,
Des braves chevaliers, les nobles dévouements,
Leurs exploits qui brisaient les trônes des tyrans,
Seront pour l'avenir un rêve des poètes.

.....
Quel principe nouveau plus durable et plus fort,
Réserve à nos enfants la sagesse infinie ?
.....

.....
Qu'ils connaissent du moins les exploits de leurs pères,
Tant de travaux cruels avec force portés,
Tant de biens par le sang et la mort achetés,
Des générations trésors héréditaires.
.....

*Pensée intime de Pierre de Blaru, autour du poème
de LA NANCHE, traduit par M. F. Schütz.*



Les études historiques ont, de nos jours, fait de nouveaux et grands progrès. De toutes parts, dans le but encore d'arracher au passé son secret pour mieux se guider par comparaison dans le présent, on a fouillé avec ardeur des mines long-temps négligées. Au lieu de recherches sur les fastes classiques des Grecs et des Romains, pour en singer ensuite maladroitement les mœurs surannées, on s'est plu de préférence à interroger les antiquités nationales, d'un enseignement moral plus évident, d'une utilité pratique beaucoup plus grande à notre époque. Rien, en effet, de plus merveilleux que les faits et gestes de ces vieux Francs, dont la gloire, noble héritage, se reflète toujours sur nous. Poussés par la main du Tout-Puissant vers des destinées inconnues, sublimes : *GESTA DEI SUPER FRANCOS*.... dit avec une éloquente simplicité leur

plus vieil annaliste, le célèbre et saint évêque (1) Grégoire de Tours, le fier génie des Sicambres terrassa le colosse Romain encore debout, jeta les fondements de cet édifice majestueux qui, durant quatorze siècles, défia les tempêtes, qu'on appelle la monarchie française, et dont la splendeur, au moyen-âge, se résume dans Charlemagne, dans saint Louis; au dix-huitième siècle, dans Louis XIV; au dix-neuvième, par l'auréole de Napoléon-le-Grand. La Lorraine, ce brillant joyau tombé du diadème des successeurs du magnanime empereur d'Occident, devait naturellement attirer l'attention particulière des érudits. Aussi, des collections précieuses ont été formées (2), et, depuis une vingtaine d'années, on a beaucoup plus écrit sur nos annales provinciales qu'à aucune autre époque, même au temps des P. Benoist Picard et Dom Calmet, ces infatigables travailleurs si habiles à débrouiller le cahos de nos origines. Et nombre de bons livres resteront pour témoigner

(1) Rappelons ici le mot du célèbre historien anglais Gibbon : « Le royaume de France a été formé par les évêques. » « La religion chrétienne, dit à son tour un savant Français, avoit pénétré depuis long-temps dans les Gaules, lorsque Clovis, en l'embrassant, la propagea dans ses Etats et permit au peuple conquis de continuer à donner à leurs évêques des preuves de leur vénération et de leur amour. Ils en étoient dignes, par leurs vertus, dans ces temps de guerre et de désolation où l'empire romain, croulant de toutes parts, laissoit aux nations ennemies le droit de se partager ses provinces, après y avoir porté la dévastation et la mort, les peuples effrayés n'avoient de recours que dans leurs évêques. Eux seuls étoient leurs guides et leur appui; eux seuls, en suppliant les conquérants barbares, en adoucissoient la férocité et tempéroient dans leurs cœurs la soif du sang et du pillage. Lorsqu'ils furent assez heureux pour leur faire adopter la religion dont ils étoient les apôtres, ses principes consolans et humains les rendirent plus modérés dans la victoire et plus enclins à pardonner. Saint Remy, en baptisant Clovis, lui dit : « Abaissez ici votre fierté, ô Sicambre, pliez votre tête royale sous la loi du Souverain de l'univers. Il aime tous les hommes, et les a créés vos égaux. Adorez ce que vous avez brûlé, et brûlez ce que vous avez adoré. » (*De Landine, des Etats généraux.*)

Le clergé ayant acquis des terres de bénéfices de la libéralité des monarques, et ces fiefs emportant l'obligation de lever des troupes pour le service du prince et de les conduire à l'armée, on vit les évêques appeler leurs vassaux, les armer et les faire marcher sous la bannière de leurs églises à la défense de l'Etat. Sous la première race, les Français s'empressoient de suivre la bannière de saint Martin, leur patron. Plus tard, les corporations religieuses et les prélats choisirent, sous le nom d'advoués, *advocati*, des seigneurs puissants pour les défendre. Ceux-ci recevaient leurs bannières des mains des abbés et des évêques, et c'est en signe de cette charge qu'en Allemagne nombre de chevaliers mettent des mitres sur les casques de leurs armoiries. Les ducs de Lorraine étoient advoués des principales abbayes du pays.

(2) C'est ici le lieu de citer la précieuse collection de livres, de manuscrits et de gravures sur l'histoire du pays Lorrain, formée avec tant de zèle et de persévérance par M. Soyer-Willemet, bibliothécaire en chef de la ville de Nancy. Cette réunion de tant de précieux matériaux, mise d'ailleurs à la disposition des véritables curieux, avec une parfaite obligeance, ajoute singulièrement à la richesse de ce vaste dépôt littéraire.

de ce zèle si honorable, si véritablement patriotique dans nos contrées.

Cependant, il faut l'avouer, plusieurs lacunes importantes se font notoirement remarquer. Après avoir si bien retracé les événements qui ont agité notre sol, peint et décrit avec autant d'exactitude que d'habileté ce sol lui-même, doté si richement par la nature, embelli par les plus merveilleuses créations des arts, on a trop souvent passé sous silence les détails qui intéressent les héros et autres personnages d'origine illustre qui ont figuré à l'aurore politique du pays, préparé et soutenu, jusqu'à la fin, la splendeur du nom Lorrain. Il est beau, il est juste de tenter de les arracher à un injurieux oubli, et tel est, à nos yeux, un des principaux mérites d'un *ARMORIAL HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE DE L'ANCIENNE CHEVALERIE DE LORRAINE*. Les événements font les hommes, et à leur tour, les hommes font les événements. En parcourant les pages de notre glorieuse histoire, on aimera aussi à jeter un coup-d'œil sur les suites généalogiques de ces grandes Familles ou Maisons, qui composaient jadis la haute noblesse de nos contrées, dont les premiers ancêtres étaient aux côtés de Clovis, les derniers descendants auprès de nos ducs, dont quelques-uns mêmes sont encore au milieu de nous. Leurs noms sont inséparables des faits. Leurs armoiries, leurs blasons, dont chaque figure est un trait historique, rappelleront leurs bannières portées fièrement et tant de fois avec succès, à l'encontre des ennemis de l'Etat; contre la barbarie dans les plaines de Tours avec l'Austrasien Charles-Martel, arborées pour la foi dans la Terre-Sainte à la suite du Lorrain Godefroy de Bouillon; guerriers toujours fidèles à l'honneur du pays ou à la fortune de ses alliés, sur tous les champs de bataille de l'Europe, à Cassel, à Crécy, arrachant la France aux Anglais en pressentant la mission divine de l'héroïque paysanne de Domremy, de l'immortelle Jeanne d'Arc (1). Dans ces souvenirs d'autres âges qui peuplent encore les galeries historiques du Musée de Versailles, le penseur y trouvera de féconds sujets de méditation, le savant un noble sujet d'étude, les arts s'en inspireront avec bonheur, d'autres les renfermeront dans leur cœur, comme un trésor personnel.

Cette désignation d'*Ancienne Chevalerie* marquait expressément l'ancienne noblesse titrée ou noblesse militaire des premiers temps de la monarchie ou au-delà. Elle ne doit pas être confondue avec la dignité de Chevalier, conférée

(1) Ce fut elle qui recoura
L'honneur des François-tellement,
Que par raison elle en aura
Renom perpétuellement.
Tu scez comment estoit aprise
A porter lances et harnois,
Comment par sa grande entreprise
Abattus furent les Anglois.....

(*Le Champion des Dames*, par Martin Franc.) Voir au nom de Baudricourt.

par accolade ou par faveur du prince. La première de ces chevaleries était *genus militare*, race, corps de chevalerie ; l'autre, *militaris honor*, honneur de chevalerie, dignité, décoration de ceux qui avaient reçu l'ordre de chevalerie, qu'on désignait en latin sous le nom d'*Equites*, tandis que ceux de race militaire ou d'ancienne chevalerie sont appelés *Milites*, guerriers, de la race des Ingénus, ou hommes libres des Francs. Plusieurs souverains en ont fait soigneusement la distinction dans diverses chartes, entr'autres le roi Charles II, dans son ordonnance de 1294, remarque très-bien ces deux sortes de chevaleries, l'une naturelle, appelée l'ancienne ; l'autre acquise, dite la nouvelle, et sans droits politiques comme la première. (Voir *De la Chevalerie ancienne et moderne*, par le P. François Menestrier, 1683, in-18.)

Dans l'origine, les membres de l'ancienne chevalerie de Lorraine n'ajoutaient à leurs noms patronimiques que le titre d'écuyer, du latin *equus*, cheval. Ils ne signaient chevaliers qu'après avoir reçu l'accolade ; mais plus tard, tous prirent ce titre : quand aux États de 1605, on permit aux anoblis au quatrième degré, de s'intituler écuyers, ce qui auparavant appartenait exclusivement à la noblesse d'origine inconnue ; elle se réserva aussi la qualité d'*honoré seigneur*.

Comme l'ancienne chevalerie du duché de Bretagne, des contrées de la Normandie, de la Champagne, du comté de Bourgogne et des autres grands fiefs de la couronne, l'ancienne chevalerie de Lorraine descendait directement de ces Barons, Leudes, Anstructions ou Bénéficiaires, qui, sous la conduite des rois Mérovingiens, avaient passé le Rhin pour s'établir dans les Gaules. Suivant les coutumes de ces temps lointains, ils s'étaient partagé le territoire conquis. « Quand on parle de l'ancienne chevalerie de Lorraine, dit le Père Menestrier, déjà cité, on entend les Maisons nobles anciennes qui possédoient des fiefs militaires, et qui estoient obligées, en vertu de ces fiefs de servir à cheval. » Les guerriers formaient alors le corps principal de la nation. Ils élevaient leurs chefs sur le pavois, sanctionnaient dans leurs assemblées solennelles du Champ-de-Mars les décisions gouvernementales, en frappant de leurs frimées sur leurs boucliers ou les rejetant par des murmures. « Or, les François, récite André Favin, dans son *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, faisoient tant estat de leurs escus, qu'ils esleuoient et portoient sur iceux, leurs princes et monarques venants à la couronne, pour leur monstrec par telles ceremonies, que la majesté royale estoit receue entre les armes, pour auoir esté jugée digne de les manier et de les conduire. » Les Leudes, comtes ou compagnons fidèles, désignés très-souvent par les chroniqueurs sous le titre de *Nobiliores*, *Nobiles*, c'est-à-dire, dans la véritable et primitive acception de ce mot, les hommes éprouvés, les plus fameux (1), for-

(1) Cicéron, dans ses Epitres, dit que la noblesse n'est autre chose qu'une vertu connue : « *Nihil aliud est quam cognita virtus.* » Et Varron, que noble signifie connu : « *Nobilis quasi noscibilis.* »

maient une noblesse personnelle, acquise par les armes, qui n'était communiquée que par la prééminence et l'autorité attachées aux dignités de la nation, mais qui devint ensuite héréditaire. Le commandement militaire et la puissance judiciaire étaient également réunis entre leurs mains. Nous nous sommes réservé de traiter à fond ces questions dans un traité complet de l'histoire de l'ancienne chevalerie de Lorraine avec ses preuves justificatives. On se contentera donc ici, pour ne pas trop s'écarter du sujet principal et du plan adopté en conséquence, d'en esquisser les traits principaux, mais suffisants pour l'intelligence d'une matière qui est loin d'être sans intérêt et sans gravité.

Favorisée de plus en plus par les divisions du royaume sous la première race, l'autorité des seigneurs, si considérable sous les rois d'Austrasie, s'accrut encore lors des déchirements de l'empire de Charlemagne. En 844, l'Allemagne fut à jamais séparée de la France. Le royaume de Lorraine est dévolu en 843 et 855 au roi Lothaire, petit-fils de Louis-le-Débonnaire. Un siècle de guerres sanglantes succède à ces partages. En 953, pour y mettre un terme, en satisfaisant autant que possible tous les intérêts nés du système féodal, pour s'attacher les grands feudataires en leur conférant de nouveaux honneurs, détruire tout lien d'unité en éparpillant leurs forces, retarder toute espèce de centralisation par l'extrême division de tant de pouvoirs, et empêcher par là que le royaume de Lorraine ne vint ajouter à la puissance de la France, l'archevêque Brunon, nommé archiduc, et fort de l'appui d'Othon-le-Grand, son frère, divisa ce vaste pays en une multitude de petits États, à la réserve néanmoins de deux fractions principales et considérables, sous le titre de duchés bénéficiaires de la *Haute* et de la *Basse-Lorraine* (4). Ces deux fractions, habilement situées aux deux extrémités de l'ancien royaume d'Austrasie, pouvaient aisément, au besoin, surtout la première, dominer les autres; aussi l'empereur d'Allemagne, resté maître

(4) Remarquons à cette occasion que si Hugues Capet, pour mieux consolider son avènement au trône, combla de nouvelles faveurs ses grands vassaux, les rois de France qui suivirent, s'attachèrent constamment à rétablir l'unité détruite par l'œuvre de Brunon, qui avait imprimé un si grand mouvement à la féodalité. Louis-le-Gros affranchit les communes, instrument nouveau et redoutable habilement exploité par la sombre politique de Louis XI; Henri II réunit, en 1552, sous son sceptre, les villes de Metz, Toul et Verdun, petites républiques nées du partage en 953; l'œuvre de Richelieu laissa peu à faire à Louis XIV, sous le règne duquel la monarchie resplendit dans tout son éclat, et déjà, lors de l'invasion de la Lorraine par Louis XIII, cet État fut hautement réclamé comme domaine ancien et détaché de la couronne. Il est vrai de dire que les empereurs, en nommant des ducs bénéficiaires, craignirent de les rendre trop puissants, et dans cette vue, ils détachèrent de leurs allocations les grandes villes qu'ils confièrent à des comtes. La ville de Metz fut de ce nombre. Ses comtes s'éteignirent en 1220, en Thibaut, dernier comte de Metz, et qui tenait cette dignité du chef de sa femme, Catherine, fille d'Albert, comte de Metz.

de la situation, s'en était-il réservé l'investiture, soit ensemble ou séparément, suivant les exigences de sa politique, ou pour mieux assurer l'œuvre de dislocation de Bruçon. Toutefois, l'ancienne chevalerie de Lorraine, forte de son origine, de ses possessions et de ses droits préexistants, ne regarda jamais l'autorité de ces envoyés du prince, de ces dues bénéficiaires comme supérieure à la sienne. Leur autorité n'était, en effet, que l'organisation de l'ancienne chevalerie descendue des premiers bénéficiaires militaires sous les Francs : « Celui qui tenoit un duché en fief étoit duc, c'est-à-dire, qu'il devoit conduire tous les chevaliers et autres gens d'armes relevant de son duché, quand le souverain le requéroit ; le marquis ou *marchis* (dignité dont jouissaient nos dues) avoit en fief les marches de l'Etat, c'est-à-dire, les pays limitrophes, soit qu'ils fussent sur les bords de la mer, soit qu'ils fussent simplement frontières ; les comtes avoient des fiefs qui les obligeoient à accompagner le prince dans ses guerres ou voyages, ou à se tenir ordinairement à sa cour, et auprès de sa personne pour y exercer les offices et dignités... » Ces chevaliers qui s'investissaient sous les titres de dues, marquis et comtes, composaient la *grande chevalerie*.

Elle conservait toujours ses privilèges antiques, ses *Placita* (1) ou États généraux qui avaient remplacé les Assemblées générales de la nation, enfin, une autorité tranchée, distincte et hautement marquée. Sa soumission n'allait qu'à reconnaître la suzeraineté du chef de l'empire, et non celle de son délégué temporaire, lequel, après tout, ne devoit que veiller au maintien des lois, sans avoir le pouvoir de les faire, ni d'imposer des tributs. Pour tradition dernière de la grandeur originelle de la noblesse chevaleresque, François de L'Alouette écrivait, en 1577, dans son *Traité des Nobles* : « Les gentilshommes François peuvent se vanter qu'ilz ne diffèrent presque en rien du Roy, que du trône et souveraine puissance qu'il a retenue sur eux. »

Les traditions nationales présidèrent toujours à ces transformations du pouvoir. Un des compagnons de Charlemagne, Frédéric, surnommé le Chaste, duc de Lotreick ou de Brabant, de la Basse-Lorraine, mort en 847, institua douze pairs choisis entre les plus nobles du pays, pour régler en son absence les affaires de l'Etat. Ce nombre fut augmenté au XI^e siècle, par Gothelon ou Gozelon, duc de la Basse-Lorraine, « de vingt-quatre chevaliers pour aider les douze pairs établis par ses ancêtres l'office desquels estoit de vuidier tous les différens et de connoître des sentences des juges inférieurs (2). » Frédéric-le-Chaste adoptait à notre pays les coutumes observées

(1) Les Plaids des seigneurs se nommaient ainsi, de la formule des arrêts conçue en ces termes, que les rois de France avaient adopté pour leurs ordonnances : *Car tel est notre plaisir* ; en latin : *quo ita nobis placitum est*.

(2) *La Clef ducelle de la Maison de Lorraine*, par le P. Jacques Salevr, 1663, petit in-fol., pag. 41-54.

en France. Ces coutumes constituèrent depuis les prérogatives du corps de l'ancienne chevalerie de Lorraine, qui, jusqu'à sa dissolution au xvii^e siècle, avait ainsi et pardessus la noblesse de même origine des autres pays, conservé les traditions primitives du pouvoir chez les Francs, et en particulier sous les rois de la seconde race, sortis comme on sait du comté du Chaumontois, depuis le duché de la Haute-Lorraine, qui est le nôtre.

Quelques exemples rendront ceci plus sensible : à l'imitation de ce qu'on observe de temps immémorial chez les peuples anciens, soit encore par dérivation de l'autorité des chevaliers romains et des principaux des Gaulois, les pairs étaient les chefs de la noblesse et celle-ci se composait des ducs, comtes ou barons (1). Ce nom de pairs, *pares*, les parcs, dérivait du droit antique dont jouissait la noblesse française de n'être jugée que par ses égaux. Les prélats l'étaient, par des évêques, les guerriers par des officiers militaires. De là cette distinction des pairs en ecclésiastiques et en laïques. Leurs attributions étaient les mêmes que celles de notre ancienne chevalerie, leur analogie est facile à saisir. En France, les pairs, eux seuls avec le roi, pouvaient décider souverainement les affaires et donner force de loi à leurs délibérations. Sous Charlemagne, l'assemblée des pairs cita devant elle Russillon, duc de Bavière, et le condamna. Sous Philippe-Auguste, elle adjugea le comté de Champagne au jeune Thibaut, et maintint invariablement la loi salique. Les anciens pairs de France, disent les historiens, conseillers, amis des souverains, étaient aussi les protecteurs du peuple. On leur donne dans les chartes le surnom de *latera Regis*, les côtés du roi ; de *lapides regni*, les pierres fondamentales de la monarchie. Les membres de l'ancienne chevalerie de Lorraine, concurremment avec le duc, jugeaient les affaires de l'Etat, déclaraient la guerre ou faisaient la paix, déféraient la régence, n'étaient justiciables que de leurs pairs, plaidaient la cause des pauvres en leurs Assises, et se montrèrent toujours jaloux de la gloire de la patrie et de l'honneur du souverain. Hugues Capet, lors de son élévation au trône, reconnut les services que lui avaient rendus les pairs, en s'environnant de leurs puissances et en les comblant d'honneurs. Il en fut de même à l'avènement de nos premiers ducs héréditaires qui ne manquèrent pas de s'entourer également des anciens chevaliers, leurs pairs (2), investis

(1) Autrefois, nous apprend le P. Anselme, la qualité de comte passait avant celle de marquis. On lit dans plusieurs manuscrits anciens que le duc devait avoir sous lui quatre comtes ; le comte, quatre marquis ; le marquis, quatre barons ; le baron, quatre châtelains et le châtelain ses vassaux. (*Le Palais de l'Honneur, 1663.*)

(2) M. Pithou, homme de mérite et de grand savoir, m'a dit que l'origine du nom et des fonctions des Pairs de France, ne doit être tirée d'ailleurs que de l'usage commun des fiefs, qui est que les vassaux tenant fiefs mouvans, pleinement et directement de mesme seigneur, sont appelés *Pares curie aut domus* : qui n'est à dire

de toutes les dignités. « Les chevaliers, mentionnent Villaret et De Saint-Palaye, étaient en quelque sorte égaux à tout ce qu'il y avait de plus grand en France, honorés de l'amitié et de la familiarité des plus illustres princes, qui se faisaient gloire eux mêmes de cette qualité. La chevalerie pouvait être considérée comme l'âme de la nation en ce qui concernait le gouvernement politique et militaire, elle avait même la meilleure part au gouvernement civil.

On conçoit dès lors que cette haute position traditionnelle de l'ancienne chevalerie de Lorraine ne pouvait pas être changée, mais seulement modifiée par nos premiers ducs héréditaires. Leur ascendant finit cependant par l'emporter, après avoir failli succomber dans les luttes de Gérard I^{er} d'Alsace et de Théodoric-le-Vaillant, son fils; après leur génie, il ne fallut rien moins au premier de ces princes que l'éclatante protection dont le couvrit le pape saint Léon IX, son allié, et à tous deux leur parenté avec l'empire, relevée encore par le prestige du sang de Charlemagne, qui coulait dans leurs veines par les femmes. Quoi qu'il en soit, le pacte national n'en resta pas moins le même, quant au fond et à la forme. Les Chroniques nous apprennent qu'en 1070, Thierry I^{er} n'assura ses droits à la couronne et ne consolida son pouvoir naissant qu'après avoir convoqué les Etats ou la chevalerie, « la noblesse en convent, » à Chatenoy, où il faisait sa résidence. « En Lorraine, dit aussi de Mory d'Elvange, jusqu'à la première invasion de la France, par Louis XIII, le duc, protecteur des anciens usages, se regarda toujours comme le premier gentilhomme de ses Etats; il reconnut l'ancienne chevalerie pour ses pairs, pour ses juges naturels dans toutes les difficultés qu'il pouvoit avoir avec elle. » L'ancienne chevalerie de Lorraine, après avoir traité d'égal à égal, pour ainsi dire, pour le maintien de ses privilèges préexistants, forma depuis cette époque jusqu'à sa dissolution, un corps souverain, national, imposant, qui se perpétuait uniquement entre ses membres. Dans la suite, pour prévenir l'extinction de ces Maisons, et en vertu des droits constitutifs de ce corps, on lui agrégea des gentilshommes des Maisons étrangères, mais descendus par leur mère de l'ancienne chevalerie. Tels furent les Bassompierre, originaires d'Allemagne; Beauvau, d'Anjou; Tornielle, du Milanais, Ludres; de Bourgogne, etc. De là, cette distinction bien tranchée des *Grands-Chevaux*, ou souche sans altération étrangère, comme les Lenoncourt, Du Chatelet, Haraucourt et Ligniville, qui, en outre, appartenaient à la Maison ducale, et celle des *Petits-Chevaux*, dans le cas contraire.

autre chose que pairs de fiefs ou de cour, lesquels doivent assister quand leur seigneur prend possession de sa terre; se trouver aux jours du jugement des causes de fiefs, et qui ont plusieurs droits qui leurs sont communs, par proportion, avec nos pairs de France, qui ne sont autre chose, en un mot, que tenans fiefs du royaume et dépendant immédiatement de la couronne. (*Le Palais de l'Honneur*, par le P. Anselme, 1663, in-4°.)

L'ancienne chevalerie de Lorraine, en l'*Assemblée de ses États*, exerçait la plus haute influence sur tous les actes de la législation et de l'administration. Sous la dénomination antique d'*Assises* (1), qui se tenaient à Nancy, Mirecourt et Vaudrevanges (Sarrelouis), les anciens chevaliers formaient un tribunal supérieur, où appelés à s'y asseoir (2) par le seul droit de leur naissance, sans mission ni provision du prince, ils rendaient la justice souverainement, *sans plainte ni révision de procès*, marque la coutume.

Le bailli ou lieutenant du prince présidait aux réunions qui avaient lieu de quatre semaines à autres, pour les Assises de Nancy et des Vosges. Celles du bailliage d'Allemagne, de deux semaines en deux semaines. Il suffisait de onze gentilshommes, non compris le bailli, pour juger une cause aux Assises de Nancy; sept aux Assises des Vosges; sept tant prélats que gentilshommes aux Assises d'Allemagne, en y comprenant le bailli. Si trois gentilshommes n'étaient pas d'accord avec les autres, le jugement pouvait être suspendu jusqu'à deux fois; mais à la troisième l'arrêt était prononcé. On pouvait néanmoins appeler aux Assises de Nancy, de celles de Vosges, en actions pétitoires, et de celles d'Allemagne, en actions pétitoires et possessoires. Il n'y avait point d'Appel des Assises de Nancy, ni des Feurs-Assises de Vosges. Toujours fidèle à son origine, cette juridiction ne s'étendait qu'aux terres de l'héritage de Gérard d'Alsace, et n'embrassait que les matières féodales, soit entre le prince et ses vassaux, soit de vassaux à autres (1). Le duché de Bar, fief mouvant de la couronne de France, avait des coutumes particulières et ressortait en partie au Parlement de Paris. D'autres localités, Saint-Mihiel, Commercy, avaient des *Grands-Jours*. Par suite des malheurs du règne de Charles IV, les Archives du prince et des familles du pays furent dispersées. Par suite, observe D. Calmet, « il pourroit arriver que plusieurs descendants des meilleures Maisons de Lorraine seroient, faute de titres, embarrassés de

(1) « César, au sixiesme de ses *Commentaires*, dit que la noblesse de Vosges tenoit ses Assises par les villes et villages: ce qui s'accorde à celles que l'on tient quelquefois à Charmes. Ainsi, selon que les difficultés et affaires se présentoient en un lieu, la noblesse s'y transportoit. (*Remarques sur la coutume de Lorrains*, par A. Fabert.)

(2) On s'assembloit à Nancy « au son de la cloche de l'Assise, » dans une salle du palais ducal, ayant vue sur les jardins. Les gentilshommes étaient assis « comme ils se rencontroient, » autour d'une longue table couverte d'un tapis de velours. Il n'y eût jamais de préséance entre les membres de l'ancienne chevalerie de Lorraine; aucune Maison ne prétendait la supériorité sur les autres, sans en excepter celles de Lenoncourt, Du Chatelet, Lenoncourt et Ligniville, et toutes passaient généralement pour être d'origine inconnue.

(3) « Ce sont autant de Minerves armées dès la naissance de science et de valeur, le droit qui sort de leur bouche est porté partout, il n'est pas seulement dispersé par les veines et artères; tous les membres en sont remplis, et le chef mesme, le prince souverain, en est souverainement jugé en ses différends. » (A. Fabert, *loco cit.*)

prouver l'ancienneté de leur extraction, et que sur la foi de Richier (1) et d'autres nobiliaires apocryphes, on seroit tenté de répandre des nuages sur leur naissance, en leur prêtant une origine connue ; mais il est facile de s'assurer du contraire, dès qu'on peut citer l'entrée de ses ancêtres aux Assises, pour laquelle il falloit faire des preuves rigoureuses. » (2) Le gouvernement ducal, constitutionnel, monarchique, dans son essence, étoit tempéré par l'autorité aristocratique de l'ancienne chevalerie, qui, de concert avec le priuce, réglait tout. Les États, toujours animés du désir de concilier les grands intérêts du pays avec le respect dû à une autorité supérieure et paternelle, pouvaient tout. On les assemblait plus ou moins souvent, selon l'occurrence et la volonté du duc, qui seul avoit le droit de les convoquer. Ils étoient ouverts par un discours approprié aux circonstances, et qui annonçoit les intentions du prince ; les États présentaient leurs observations sous le nom de *griefs* ; le duc y répondait et ses réponses faisoient loi.

Contrairement à la loi salique suivie en Lorraine, et en vertu de deux attestations de l'ancienne chevalerie, du 13 décembre 1425, qu'à défaut d'hoirs mâles, les filles étoient aptes à saisir le sceptre, à l'exclusion des autres branches masculines et collatérales, René I^{er} d'Anjou, du chef d'Isabelle, sa femme, fille de Charles II, s'assit sur le trône ducal, au détriment de la branche de Vaudémont. Ayant rencontré dans le comte Antoine un rude compétiteur, pour mieux s'assurer alors du concours de la haute noblesse

(1) Didier Richier, dit Clermont, écrivit en 1577 deux gros volumes de procès-verbaux sur la recherche rigoureuse des titres des nobles de la Lorraine, mission dont il avoit été chargé par le duc Charles III, et par commission expresse de M^{re} de Haussonville, maréchal du Barrois. Ceux qui ont examiné de près cet ouvrage, déclare D. Calmet, disent que Richier n'y a pas apporté toute la diligence et la fidélité qu'il faudroit. » M. le comte de Gourcy possède actuellement le travail de Richier, que nous avons été à même de consulter.

(2) En 1622, le duc Henri II accorda aux gentilshommes déclarés, le droit d'entrer aux États et d'y avoir voix délibérative, mais non aux Assises. « L'énonciation de l'un emporte l'exclusion de l'autre ; si l'on avoit eu l'intention de les rendre aussi capables de l'entrée aux Assises, remarque encore D. Calmet, que de l'entrée aux États, on l'auroit également énoncé ; de là surtout que le pouvoir de siéger aux Assises est infiniment au-dessus de l'autre. On a répété à satiété, que les premières lettres d'anoblissement furent données en 1270, par Philippe-le-Hardi, en faveur de Raoul, l'orfèvre ; mais on trouve des anoblissements dès le temps de Philippe-Auguste. Tel fut Victor Brideau anobli par ce prince, au camp devant Saint-Jean-d'Acre. La traduction de ces lettres d'anoblissement commence par ces mots : Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, salut : Le principal soin des princes étant de récompenser le mérite des hommes illustres, nous les faisons en accordant la noblesse à Victor Brideau, dont le père a fait des actions éclatantes dans la guerre sacrée, et nous voulons qu'il porte sur son écu : *Trois pals en chef sous la croix recroisetée.* »

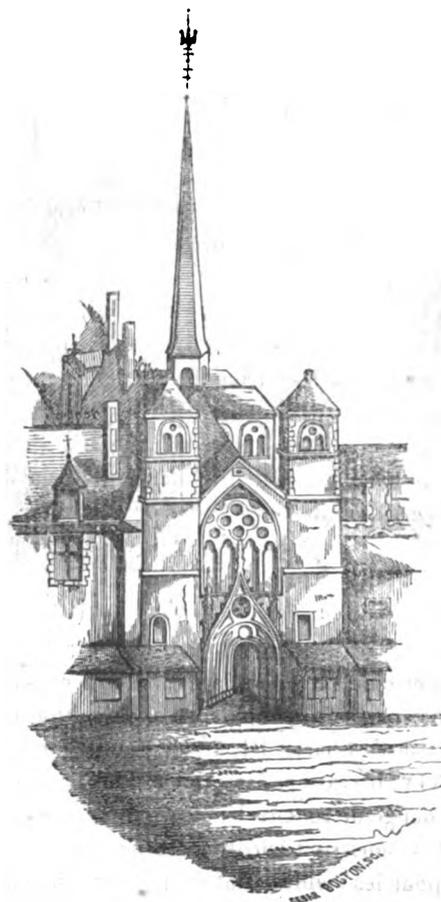
lorraine, non-seulement il confirma, mais encore augmenta leurs privilèges, par lettres-patentes du 30 janvier 1430. Depuis, ces prérogatives consistaient en général à juger souverainement, à avoir l'entrée aux Assises; les chevaliers ne devaient être justiciables, en cas de crimes, que devant les échevins de Nancy, à l'assistance de deux gentilshommes pour veiller à l'observation des formes de la procédure. Leurs biens ne pouvaient être confisqués qu'en cas de lèse-majesté; ils pouvaient disposer et substituer un château avec un quart du bien ancien, en faveur de la famille qui portait le nom et les armes; leurs filles, épousant un simple gentilhomme, les enfants qui en étaient issus entraient aux Assises en qualité de pairs fieffés (1); en temps de paix, les membres de l'ancienne chevalerie de Lorraine pouvaient servir ailleurs, sans être obligés de rompre leur engagement, si le duc venait à avoir la guerre.

L'étendue de ces lettres-patentes a fait croire à des esprits inattentifs, que les privilèges de l'ancienne chevalerie de Lorraine dataient seulement de cette époque. On ne pouvait se tromper plus lourdement; car, outre une foule de documents qui attestent le contraire, on sait que le souverain était obligé, à son avènement et dès son entrée solennelle à Nancy, de jurer aux États du pays la reconnaissance de leurs libertés, et d'en délivrer des actes aux parties intéressées. Lors de la levée des deniers pour les besoins communs le prince donnait aussi ses *lettres de non-préjudice*, à l'ancienne chevalerie, en déclarant: « Que de là ne se puisse tirer conséquence contre eulx ou leurs successeurs, qu'ils y soient autrement attenuz que de leur libre volonté et consentement (2). » Le serment aux États se prêtait sur le seuil même de la ville; le bailli de Nancy en recevait un autre dans l'insigne collégiale de St-Georges (3), sur les saints évangiles. Tous ces procès-verbaux

(1) En Lorraine, dit le P. Ménestrier, déjà cité, quand un noble épouse une fille sortie des premiers feudataires qui composent l'ancienne chevalerie, leurs enfants jouissent de tous les droits de cette chevalerie, « et sont réputez estre de ce corps. » L'origine de ce privilège vient des fiefs auxquels les devoirs de chevalerie estoient annexés. Ces fiefs qui, au commencement, estoient de simples bénéfices personnels, estant devenus héréditaires, les filles qui pouvoient les posséder ou en tout ou en partie venant à les porter à leurs maris, les transmettoient à leurs enfans avec les obligations des mêmes services, et des mêmes devoirs. Tous ces fiefs furent d'abord masculins.... Du reste, poursuit le même auteur, quand quelques-uns de ces fiefs furent par privilège concédés à des filles et à des femmes, elles prirent la qualité de chevaleresses. (*De la Chevalerie et de ses Preuves.*)

(2) Lettres du duc Henri II, du 6 décembre 1619.

(3) Fondée en 1539 par le duc Raoul-le-Vaillant, et achevée par Jean I^{er}, son fils; cette église, qui renfermait quantité de monuments, entre autres celui de Charles-le-Téméraire, fut indignement démolie en 1745.



Église collégiale de Saint-Georges.

existent et remontent bien au-delà du règne de René I^{er} d'Anjou, comme les lettres de *privilège et franchise de Messieurs de l'ancienne cheualerie de la duché de Lorraine*, par Errard, comte de Virtemberg, tuteur de Jean I^{er}, en 1384. La cheualerie assistait encore aux serments faits ailleurs, en l'église.

de Saint-Dié, à Toul, et notamment à Saint-Pierre de Remiremont, au lieu dit à la *Pierre-Franche* (1), qui avoisinait cette abbaye célèbre.



L'ancienne chevalerie de Lorraine, la nation entière, attachèrent toujours la plus grande importance à l'accomplissement de ces formalités, garanties du passé et de l'avenir ; aussi, Charles III, dit le Grand, qui devança en Lorraine le siècle de Louis XIV, n'ayant pas satisfait à ces conditions préliminaires et indispensables, fut obligé de renouveler la cérémonie de son inauguration au pouvoir. Léopold I^{er} y souscrivit encore le 10 novembre 1698, à la vérité, plutôt par respect pour les vieilles coutumes, car l'ancienne chevalerie de

(1) La *Franche-Pierre*, signe extérieur des franchises du lieu, et qu'on retrouve encore aujourd'hui dans plusieurs communes des environs, était une espèce de borne placée à l'angle de la rue, proche l'abbaye représentée ci-dessus ; il suffisait de la toucher pour être libre ou respecté et protégé. Les ducs de Lorraine devaient y prêter serment, et alors on décorait la *Franche-Pierre* avec magnificence et en forme de nos repositoirs à la Fête-Dieu. Walter Scott, dans son *Histoire d'Ecosse*, rapporte que chez les Ecossais c'était une coutume nationale de placer les rois, le jour de leur couronnement, sur une grande pierre. Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, ayant soumis l'Ecosse à son autorité, fit transporter à Londres cette pierre dans l'abbaye de Westminster. Ce monument y a toujours été religieusement conservé, et c'est sur cette pierre aujourd'hui encore, que le trône du roi est placé le jour de son couronnement.

Lorraine, ses assises, avaient été abolies par les armes de la France, sous le duc Charles IV, qui applaudit à cette destruction qu'il avait même poursuivie (1), malgré tant de preuves multipliées du dévouement et de la fidélité d'un corps aussi illustre, dont les fondements étaient ceux de l'État, qui avait pris racine avec lui, et dont le patriotisme aurait pu conjurer la perte de la nationalité d'un pays, que le nerf de ses institutions antiques avait fait prospérer près de sept siècles.

Il est aisé de trouver la solution de ce problème historique, dans l'amour profond de la patrie qui animait sans cesse l'ancienne chevalerie de Lorraine, dans la fière attitude qu'elle avait toujours su conserver. Sous Nicolas I^{er} d'Anjou, le maréchal de Bourgogne ayant surpris la forteresse de Châtel pour inquiéter les terres du duché, et le duc paraissant ne s'occuper que de ses plaisirs à Paris, « Messieurs des Estats, dit la chronique, convoquèrent de leur chef, ban et arrière ban, et ce que ne vouloit leur duc, ils le firent pour le bien général. » La place fut reprise : « Mais quand fut traité fait entre Messieurs de la noblesse et les Bourguignons, ne fut ledit Nicolas nommé au traité, mais bien Messieurs de la noblesse. » Le duc se plaignit vivement de cet oubli, et Simon Des Armoises, qu'on surnommait *le Tonnerre sur les princes*, lui répondit au nom de l'ancienne chevalerie : « Avons toujours combattu loyalement et franchement, et baillé gayment not vie et couraige pour Messieurs nos ducs, mais savoient iceux chevaucher des premiers à l'ost ! » Sous René II, les seigneurs Lorrains, avec leurs propres forces, chassèrent les Bourguignons de la plupart des villes et bourgades dont ceux-ci s'étaient emparés. Le marquis de Beauvau rapporte aussi dans ses précieux mémoires, les représentations courageuses de la haute noblesse de race chevaleresque, pour revendiquer ses privilèges immémoriaux et protester contre leur perte, qui entraînait également celle de la nation.

« Se seroit grand dommage, disait Jacques de Hemricourt, dans son *Miroir des nobles de Hasbaye*, commencé en 1333 et fini en 1398, ce seroit grand dommage pour nos successeurs de laisser périr les noms de ces illustres chevaliers, les plus considérables par leur noblesse, par leurs grands biens et leur grand courage, qu'on ayt jamais veu dans la contrée de Hasbaye, et d'autant plus fâcheux que le nombre en est si petit de ceux qui restent, que le pays s'en trouve entièrement affoibly, ne pouvant plus se prévaloir de leurs forces, de leurs richesses, de leur autorité, de leur gloire, ni de leurs

(1) Par édit donné à Monceaux, le 18 septembre 1634, Louis XIII établit un conseil souverain à Nancy, et lui attribua la juridiction et connaissance de toutes les affaires « civiles et criminelles, de police, de domaine, impositions, aides, tailles, finances, et toutes autres généralement quelconques dont le Conseil d'Etat, Parlement de Saint-Mihiel, Chambre des Comptes, Cour des aides et autres Juges établis audit pais de Lorraine souloient connoître. » Ce fut de cette dernière clause dont on s'arma pour interdire aux chevaliers l'exercice de leurs droits antiques.

bons conseils qui lui procuroient de l'honneur et de l'appui tout ensemble. »

Malgré les plus consciencieuses recherches, il sera toujours impossible de fixer au juste le nombre de ces illustres maisons, dont l'origine se perd si souvent dans la nuit des temps. Les siècles, en s'accumulant, ont à jamais recouvert de leur poussière quantité de ces noms, avant que l'histoire ait pris le soin de les enregistrer, pour les transmettre à la postérité, avec la mémoire confuse des exploits contemporains de leur splendeur. Excepté quelques-uns de ces preux, grâce parfois encore aux récits naïfs des chroniqueurs, aux chants de bardes nationaux, on ne sait rien personnellement de ces hardis seigneurs, de ces chevaliers intrépides qui croisaient si vaillamment le fer entre eux aux temps lointains des affreux déchirements des royaumes d'Austrasie et de Lorraine. Avare qu'elle est de détails, à peine l'histoire fait-elle mention de tant de courageux guerriers du moyen-âge, de ces races chevaleresques, de ces fiers barons qui ne craignaient pas de déployer audacieusement leurs bannières à l'encontre du panonceau du suzerain ; si inquiets, prenant si facilement ombre sous Gérard d'Alsace et sous son successeur, le vaillant Théodoric, de l'accroissement de la puissance des ducs héréditaires de la Haute-Lorraine.

C'est sans doute à cette époque, quand, lassés de luttes sanglantes et continuelles, ces derniers princes et leurs grands vassaux songèrent enfin à régler leurs intérêts politiques communs, qu'il convint de faire remonter les premiers documents certains du dénombrement, devenu nécessaire, des membres de l'ancienne chevalerie de Lorraine, appelés désormais à prendre une nouvelle part, toujours directe comme par le passé, mais définie, plus régulière, légale enfin, dans la gestion des affaires du pays soumis à d'autres lois. En modifiant ainsi son indépendance originelle, ce corps illustre, devenu plus intimement national, en se groupant sur le seul point du territoire qui gardait le nom de l'ancien royaume de Lorraine et les souvenirs du royaume d'Austrasie, conserva dès-lors, comme l'attestent partout nos annales, tant en vertu de sa propre nature que d'actes émanés de l'autorité souveraine, des institutions qui lui appartenaient essentiellement, qui prirent une autre existence à la formation dernière du duché, et disparurent avec lui. Il est probable que pour constater ces droits et en assurer l'exercice, les plus anciens hérauts d'armes de Lorraine (1) durent recueillir officiellement les noms et les armoi-

(1) Chaque roi d'armes devait avoir sous lui deux hérauts d'armes, et chaque héraut un poursuivant d'armes. Les rois, hérauts et poursuivants d'armes, « grands faiseurs de méchans vers, de proverbes et d'épithètes, » de qui nous sont venus tant de romans et de merveilles fabuleuses sur la chevalerie, ses héros et leurs exploits, étaient des officiers, soit des princes ou des grands seigneurs, pour remplir divers messages importants, comme de déclarer la guerre ou la paix, les alliances, défier en combat singulier, etc. Ils étaient juges des duels, des pas d'armes et autres fêtes chevaleresques, qu'ils allaient

ries de ces grandes familles incorporées au sol, mais leurs travaux ne sont pas parvenus jusqu'à nous. D'autres, à partir de l'époque d'Edmond du Boulay, jusqu'à la fin du xviii^e siècle, ne se sont attachés uniquement qu'à désigner les Maisons qui florissaient de leur temps. Cette circonstance dont quelquefois ils ont pris soin d'avertir le lecteur, explique aussi les différences considérables qu'on remarque avec étonnement dans toutes les listes connues jusqu'ici, car aucunes ne concordent parfaitement entre elles. Ne passons pas sous silence, les difficultés extrêmes qu'il y eut de tout temps à vaincre pour réunir, soit dans les chartriers du prince ou des chevaliers, les éléments d'un semblable travail ; tâche qui imposait à chaque pas, la plus grande circonspection, la plus scrupuleuse exactitude, dans l'examen d'un titre qui résumait tant de distinction et d'autres avantages très-importants.

D'autres faits n'ont pas peu contribué à redoubler la confusion et l'obscurité. Avant la révolution de 1789, les chartriers des provinces réunies à la France dès les premiers temps de la monarchie, la bibliothèque royale, les trésors des cours et juridictions, les collections particulières, renfermaient une quantité innombrable de titres et de documents très-précieux pour constater l'existence des Maisons anciennes, et venir en aide à l'histoire. Les événements, les auto-da-fé officiels de tant de parchemins, de titres, de chartres et de diplômes, en haine d'un ordre qui n'existait plus, ont occasionné la rareté générale de ces pièces, et l'ont rendue aussi excessive qu'elle l'était déjà au xviii^e siècle en Lorraine, par les causes suivantes, qui enlevaient au prince et aux anciens chevaliers les moyens de compléter beaucoup de fâcheuses lacunes, pour l'instruction de la postérité.

Dès l'an 1218, l'antique et riche chancellerie d'Amance fut consumée par les flammes. C'était la première ville du duché, le séjour des premiers ducs héréditaires, quand l'empereur Frédéric II s'en rendit maître. Charles-le-Téméraire, entré en vainqueur dans Nancy, en 1476, fit transporter, sans retour, le trésor des chartes dans ses États. Au xvii^e siècle, le père Vignier, de l'Oratoire, qui travaillait alors à son célèbre traité sur l'origine de la Maison de Lorraine, profita du crédit de l'intendant de Metz, son parent, pour se saisir des pièces de remplacement qu'on avait pu rassembler depuis. A la

aussi annoncer à l'avance dans les cours et pays étrangers. En dernier lieu, ils tenaient registre de la noblesse, en expédiaient les titres, étaient commis à leur recherche, et blasonnaient les armoiries. Parmi les hérauts d'armes de Lorraine, on cite le poète *Pierre Gringore*; *Edmond du Boulay*, auteur de plusieurs ouvrages tant imprimés que manuscrits, sur le blason et notre histoire; les trois *Callot*, dont on trouvera plus loin la notice; *Herbel*, mort en 1703, peintre des batailles de Charles V; *Claude Charles*, son successeur, fameux artiste aussi, et qui fut le dernier héraut d'armes en titre. Lors de l'érection de la statue de Louis XV, à Nancy, en 1755, et à la pompe funèbre de Stanislas, en 1766, M. de *Nageac* remplit les fonctions de héraut d'armes. (Voir *D. Calmet et Durival*.)

même époque, on avait sauvé dans la forteresse de La Mothe, réputée inexpugnable, six coffres remplis des titres les plus précieux du trésor ducal; ils furent enlevés après le sac de cette place. Enfin, le maréchal de Créqui, l'intendant de Choisy, firent main basse sur ce qui restait à Nancy, et le tout fut encore dispersé.

C'était sous le règne funeste de Charles IV, qui avait attiré sur ses malheureux Etats tous les fléaux de la guerre. Durant cinquante années, toutes les villes et bourgades de la Lorraine furent ravagées à diverses reprises, démantelées ou rasées. Les forteresses, les châteaux furent pillés, détruits ou incendiés. On s'appesantit sur la noblesse du pays dont on redoutait l'affection pour le duc de Lorraine, malgré ses fautes déplorables. Le palais ducal ne tarda pas à être entièrement dévasté à l'intérieur. On entassa pêle-mêle, sur dix-huit chariots, qui furent conduits à Metz, les titres et les papiers du duc, avec le trésor de la Chambre des Comptes. Dom Calmet, qui nous a transmis ces détails, assure, d'après des témoins oculaires, que les conducteurs de ces chariots ne s'inquiétèrent nullement de leur précieux fardeau, qu'ayant été poursuivis à coups de pierre jusqu'au-delà de Dieulouard, ils perdirent une telle quantité de ces titres que les chemins qu'ils avaient parcourus en étaient jonchés. Pour comble, Charles IV, aveuglé sur ses propres intérêts, se montra fort irrité de la persistance de l'ancienne chevalerie à réclamer le maintien de ses privilèges qui faisaient la sauve-garde de la constitution du pays Lorrain. Ce prince ordonna la recherche exacte et la destruction de tous les registres d'assises, des lettres de non-préjudice, des livres d'armoiries et de tous les actes où les droits de la haute noblesse étaient consignés, et les limites du pouvoir ducal tracées. Qu'on juge alors de la difficulté des recherches ultérieures sur les annales de notre province, et en particulier sur l'histoire de ces grandes familles, orgueil du nom Lorrain, inséparables de ses glorieuses destinées. Voilà ce qui explique pourquoi tel auteur ne mentionne que 36 Maisons, tel autre, 56, ailleurs, 285 — 291, ou 385. L'*Armorial général de Lorraine*, compilé après la cession de ce pays à la France, offre un chiffre beaucoup plus considérable; car cet ouvrage comprend toutes les Maisons connues, éteintes ou subsistantes. Quant à nous, après avoir compulsé tout ce qu'à notre connaissance on a pu écrire sur ce point, nos investigations certaines élèvent le nombre des Maisons de l'ancienne chevalerie de Lorraine et de celles qui avaient droit d'entrée aux Assises, au-delà de sept cents, dont aucun anobli ou personne étrangère proprement dite. Notre Recueil, beaucoup plus complet que les listes qui avaient paru jusqu'ici, a l'avantage aussi d'offrir leurs écussons, à l'imitation d'un ouvrage analogue, fort connu, qui a paru à Londres: *Peerage of England*, et il eût peut-être été bien d'intituler ce livre *Pairage de Lorraine*, pour mieux rappeler les titres et les droits dont jouissaient ceux qui formèrent la Pairie Lorraine.

Le nom de chaque Maison y est soigneusement indiqué, on adoptant toujours les versions généralement suivies pour son orthographe, d'après les titres et l'histoire. S'il existe diverses variantes, on les trouve dans les remarques sur leurs généalogies, alliances et actes dignes de considération qui accompagnent. Ces notices, plus ou moins détaillées, selon l'occurrence, mais exactes et rassemblées avec beaucoup de soins et de peine, ont paru suffisantes pour éclairer le lecteur sur l'origine illustre de toutes ces grandes familles. On y a joint aussi la filiation entière de plusieurs d'entr'elles, florissantes encore aujourd'hui, certain du double intérêt qui ne peut manquer d'être soulevé par cette riche succession non interrompue du passé au présent.

En abordant ces matières délicates, si sujettes parfois à discussion, où l'honneur joue un si grand rôle, le premier devoir de l'écrivain, pénétré de l'importance de la tâche qu'il s'est imposée, est de ne rien négliger pour la découverte de la vérité, de s'entourer de toutes les preuves à portée, afin de laisser le moins possible au hasard des conjectures, trop généralement suspectes en tel cas. Pour atteindre ce but désirable, difficile, et disons-le, si rare à rencontrer, il importait ici de ne citer aucune Maison comme appartenant à l'ancienne chevalerie de Lorraine, qu'après mûr examen, en produisant toujours des autorités respectables à l'appui, en citant les sources où l'on avait puisé. Voici donc nos abréviations pour désigner les textes principaux qui ont servi de base pour la composition de cette page historique, qu'on ne pouvait peut-être tracer avec plus d'impartialité qu'à notre époque : C indique les héralds d'armes de Lorraine du nom de *Callot* ; H-L., *Mathieu-Husson L'Escossois* ; B, *Bermann* ; D-P., *Dom Pelletier* ; AR., l'*Armorial ou Nobiliaire général de la Lorraine et du Barrois*.

Quelques détails bibliographiques ne seront pas superflus : trois *Callot*, portant le prénom de *Jean*, furent successivement héralds d'armes à la cour de Lorraine ; le premier remplit cette charge de 1600 à 1615, et vivait encore en 1644 ; son fils, hérald d'armes après lui, mourut en 1666 ; *Jean Callot*, qui lui succéda, vivait encore en 1674, il composa le *Recueil des armes et blasons de l'ancienne Chevalerie de Lorraine et autres Maisons étrangères y alliées, dédié à Monsieur Du Chatelet, mareschal de Lorraine*. Le manuscrit original existait dans le monastère des Bénédictins de Flavigny, d'où il avait disparu depuis long-temps. On en conserve une copie à la bibliothèque publique de Nancy. *Dominique Collin*, graveur de Stanislas-le-Bienfaisant, l'exécuta en 1759, et fut aidé dans la peinture par *François Lallemand*, son cousin.

Ce travail intéressant se compose de 88 familles in-4°, oblongues, sur 84 desquelles sont représentées les seize lignes paternelle et maternelle du chevalier, mentionné au bas de son arbre généalogique. On n'y trouve que 56 familles, ce qui porte naturellement à croire que le travail de *Callot* est incomplet ou celui de *Collin* inachevé. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage n'en

reste pas moins précieux, attendu les nombreuses armoiries qui révèlent, et constatent les plus illustres alliances. On attribue aussi à Jean Callot, III^e du nom, un recueil des armes de l'ancienne chevalerie de Lorraine, gravées non sur bois, comme l'indique D. Calmet, mais sur cuivre. Cette suite, peu nombreuse du reste, se retrouve manuscrite à la fin de l'ouvrage dont nous allons parler.

Dominique Callot, Prémontré, abbé de l'Etanche, près de Saint-Mihiel, où il mourut le 28 novembre 1684, neveu de Jacques Callot, le graveur par excellence, et frère puiné du dernier Callot, héraut d'armes, composa un ouvrage sous le titre : *Le Héraut d'armes de Lorraine et Barrois*, dédié au duc Charles IV. Il existe plusieurs copies de ce manuscrit in-folio, composé d'à peu près 600 pages. La bibliothèque publique de Nancy possède l'original qui avait appartenu au couvent des Prémontrés de cette ville. Les blasons et autres figures explicatives du texte, sont dessinés à la mine de plomb avec une habileté peu commune, digne du nom de Callot. Cet ouvrage considérable, très-proluxe, se divise en trois parties : la première, pour nous servir des propres expressions de l'auteur, traite : « *De la grandeur de la Maison de Lorraine, avec les seize lignes de S. A., et de tous ses prédécesseurs* ; » la seconde : « *De cette même grandeur, touchant ses Etats, divisés en bailliages, prévôtés, etc.* ; » la troisième : « *De la grandeur de la Maison de Lorraine en sa noblesse* ; » ce qui est, remarque Dominique Callot, « la plus délicate de toute la pièce. » Et en citant 288 Maisons de race chevaleresque qui existaient à son époque, en donnant les lignes paternelle et maternelle de plusieurs d'entre elles, il observe, très-soigneusement, qu'il met une grande différence entre la noblesse de Lorraine et l'ancienne chevalerie, dont l'origine, à son avis, « est hors de notre cognoissance. » Les gentilshommes déclarés par le prince, la liste des nobles de la Lorraine et du Barrois, celle des anoblis et des écuyers des bailliages de Bar, Saint-Mihiel et Clermont, terminent avec un sommaire de l'*Art du blason*, cet ouvrage curieux à plus d'un titre, et que D. Calmet déclare le plus complet qui soit venu à sa connaissance sur la noblesse de Lorraine.

Les bibliophiles Lorrains et autres recherchent « *Le simple crayon de la noblesse des duchés de Lorraine et de Bar, des Evêchez de Metz, Toul et Verdun, par Mathieu-Husson Et Escossois, conseiller au Présidial de Verdun,* » petit in-folio, imprimé en 1674. Dom Calmet cite, mais sans en donner la date, une autre édition, beaucoup plus ample, de cet ouvrage qu'on rencontre presque toujours défectueux, par le vice de sa publication en feuillets détachés. On comprend dès-lors combien il a été difficile de les recueillir avec exactitude, à fur et à mesure de leur impression, pour les classer ensuite ou les faire relier. Aussi la plupart des rares exemplaires connus sont-ils entièrement dissemblables entre eux, soit pour le nombre ou l'arrangement particulier des familles. Dans un de ceux consultés par

nous, on compte 264 pages, et c'est assurément un des plus complets. Il avait été annoté avec soin par le savant Hugo, abbé d'Etival, historiographe de Lorraine, et auteur lui-même d'un Nobiliaire resté inédit, mais que nous avons entièrement fondu dans cet Armorial, avec le *Simple Crayon de L'Escossois*, en ce qui touche l'ancienne chevalerie du pays.

On a mis à notre disposition, avec une obligeance parfaite que jamais notre reconnaissance ne saurait égaler, plusieurs manuscrits précieux de Dom Ambroise Pelletier, sur la noblesse et ancienne chevalerie de Lorraine. On sait que ce malheureux écrivain, curé de Senoues, périt en 1757, victime de son amour de la vérité, pendant l'impression de son *Nobiliaire de Lorraine* (dont le tome I^{er} vit seul le jour), sous les coups de forcenés, dont il avait révélé l'origine obscure. Un curieux délicat et zélé, M. de Gourcy, entre autres précieux documents de ce genre, possède particulièrement l'œuvre inédite jusqu'ici de cet auteur infortuné, sur l'ancienne chevalerie de Lorraine. On sait que Dom Pelletier excellait encore à dessiner et à peindre les armoiries dont il décorait ses manuscrits. Il est facile de s'en convaincre en feuilletant ce magnifique in-folio, de la plus somptueuse reliure. Cette dernière condition fait conjecturer que c'était un présent du savant bénédictin au chanoine de Gourcy, ou mieux, peut-être, un dernier souvenir, « monumentum, » consacré par celui-ci à la mémoire du bon religieux, son ami intime, dont il avait été le collaborateur secret du fatal Nobiliaire, pour l'impression duquel il avait avancé les deniers. Un hasard heureux a fait tomber entre les mains de M. le comte Albert de Rutant (1) un autre recueil, mais plus complet, également de la main de Dom Pelletier, qui, dans le dessein d'en faire hommage à l'empereur d'Allemagne, François I^{er} ou III de Lorraine, en avait déjà tracé la dédicace. Ses recherches nobiliaires paraissent tout-à-fait complètes; rien ne paraît avoir été omis pour dresser, aussi exactement que possible, les listes des membres de l'ancienne chevalerie, des gentilshommes, des écuyers et des anoblis.

En 1763, de *Bermann*, avocat à la cour souveraine de Lorraine et Barrois, fit paraître une *Dissertation historique sur l'Ancienne Chevalerie de Lorraine*, petit in-12 de 218 pages. Ce n'est guère qu'un abrégé, très-superficiel, de la dissertation de Dom Calmet, sur le même sujet. Cependant, on y trouve une liste de 291 Maisons, dressée, dit-il, sur trois autres: 1^o celle publiée en 1630, par M. de Serocourt; 2^o celle donnée par le P. Menestrier; 3^o par Dom



(1) La Maison de *Rutant*, écrit Dom Pelletier, d'après des mémoires fournis, était issue d'une noble famille d'Angleterre, qui, s'étant établie en Lorraine, prit des lettres de noblesse de Charles III, le 12 mars 1567. Les branches des seigneurs de Hanonville, de Jalacourt et de Saulxures, étaient éteintes dans leur postérité masculine à la fin du xviii^e siècle, restaient les seigneurs de Pullenoy et de Marainville; écu primitif: *De gueules à deux palmes adossées d'or.*

Calmet ; le tout corrigé sur le recueil de Callot, un extrait des assises de 1394, un procès-verbal de la dernière assemblée de la chevalerie à Pont-à-Mousson ; enfin, sur le résultat des États du 13 décembre 1423 et du 19 septembre 1433.

Le *Nobiliaire ou Armorial général de Lorraine* fut compilé avec le plus grand soin, en 1770, d'après tous les documents recouvrables, après avoir fouillé le trésor des chartes de Lorraine, compulsé le recueil de *Claude Charles*, dernier héraut d'armes en titre de cette province, par *De Guillemín*, écuyer. Deux fort belles copies de cet immense et très-recommandable travail ont successivement passé sous nos yeux, l'une en trois volumes in-folio, l'autre en deux seulement. La beauté extraordinaire de cette dernière qui faisait partie du cabinet de feu M. Théodore de Ludres, mérite une attention spéciale, soit par la calligraphie, par ses pages encadrées d'un large filet d'or brun, soit par les riches écussons surmontés de timbres avec lambrequins, qui décorent les marges et sont dus au pinceau de Claudot père, artiste Lorrain d'une certaine célébrité. Dans chacun de ces exemplaires, les noms y sont classés par ordre alphabétique, mais toujours les membres de l'ancienne chevalerie y sont désignés par leur qualité exceptionnelle, ce qui prévient toute erreur à cet égard, et nous avons ici adopté cet ordre. Conformément à son titre, l'*Armorial général de Lorraine* embrasse depuis les temps connus des duchés de Lorraine et de Bar, jusqu'à François III, inclusivement, le dernier souverain descendu de Gérard d'Alsace qui ait régné dans la contrée.

M. le marquis de Saint-Mauris fit imprimer en juin 1830, pour être offert aux membres de sa famille seulement, la généalogie historique de sa Maison, in-folio de 284 pages, avec planches. D'excellentes notices sur les Maisons de race chevaleresque alliées à celle-ci, une des plus distinguées du comté de Bourgogne, notices qui comprennent un grand nombre de familles de l'ancienne chevalerie de Lorraine, recommandent encore ce beau livre à l'attention des érudits ; nous y avons souvent puisé, grâce à la communication qui nous en a été généreusement faite par un de ses descendants, M. le comte Victor-Alexandre de Saint-Mauris.

Notre but, dans cet ouvrage, et puissions-nous l'avoir atteint ! a été de rendre hommage à de grandes vérités historiques, défigurées aujourd'hui par le temps, foudroyées par les orages de 1789, où, suivant les éloquentes paroles de l'immortel Chateaubriand : « Le vieux monde fut submergé. »

« Le travail de l'homme intelligent, s'écrie à son tour un lorrain, un homme plein de foi et de conviction, M. Guerrier de Dumast, le travail de l'homme intelligent doit être d'arracher à ce déluge les nobles débris qu'il charrie et de préserver de la ruine, fût-ce au prix de mille soins bienveillants, le peu de monuments fiers et délicats que les désastres ont laissés debout. . . . L'héritage des gloires du passé mérite d'être recueilli par le présent qui lui succède. Une civilisation se greffe sur une autre. » Ccs

généreuses pensées s'appliquent parfaitement à la recherche des vestiges de l'ancienne constitution du pays Lorrain, à tous les efforts tentés pour dérober à un injuste et préjudiciable oubli les noms et les écussons sans tâche, de ce patriciat de vieux chevaliers, qui veillaient avec autant de grandeur que de dévouement aux destinées de l'État, qui se montraient si jaloux des véritables intérêts et du prince et des peuples. « Si notre époque (ajoute quelque part l'auteur cité plus haut) a repoussé et pour toujours les prérogatives nobiliaires, elle n'a pas perdu pour cela ni l'intelligence historique, ni la faculté de sentir quelles délicates obligations morales amène cette intelligence. »

Quelques erreurs involontaires auront pu, sans doute, nous échapper. On les excusera sans peine en songeant aux complications diverses de ce travail, d'une aussi longue haleine, notamment pour la recherche exacte des armoiries, toutes dessinées de notre main. Les curieux sont donc priés instamment de consulter les suppléments et rectifications insérés à la fin de cet ouvrage. La beauté de l'impression, qui n'était pas sans difficultés grandes, la correction sévère du texte et la qualité supérieure du papier, ont droit certainement aux éloges des amateurs de l'art typographique.

En terminant, citons encore ces mots d'une simplicité antique, tracés par *Dominique Callot*, en tête de son Héraut d'armes de Lorraine et Barrois, ils répondent trop bien à notre pensée intime : « Je souhaite au lecteur, dit-il, autant de satisfaction en parcourant ce livre, qu'il m'a coûté de travail. Il n'y rencontrera point de flatterie, ni de mensonges déguisés, n'ayant rien avancé sans avoir les meilleurs auteurs pour garantie de ce que j'avançois, ou mes yeux pour témoins. En tout cas, si mon désir d'intéresser n'étoit pas assez justifié, à son aise, je m'estimerois toujours heureux d'avoir ébauché ce que d'autres plus habiles pourront conduire à la dernière perfection. »

FIN DU DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

DU BLASON.

Avant de passer à l'armorial historique et généalogique des membres de l'ancienne chevalerie de Lorraine, il n'est pas hors de propos de donner une idée succincte de l'art du blason, art jadis important, mais délaissé de nos jours, à titre de renseignements historiques, à quelques patients investigateurs de nos antiques annales.

Le blason est la science de représenter par des figures ou images allégoriques la naissance, la noblesse, les alliances, les emplois et les belles actions des hommes illustres. Elle apprend aussi à déchiffrer les armes ou armoiries qui ont été composées en conséquence, et à en nommer les parties dans leurs termes propres et particuliers. Les Français sont les premiers qui ont réduit le blason en art et tracé les règles observées partout depuis.

De toute antiquité, chaque nation adopta des signes allégoriques pour peindre sa puissance, retracer son génie particulier, définir ses espérances, rappeler ses changements politiques. Dans l'origine toute symbolique et guerrière de cette invention, les armoiries de toute nature furent mises sur les écus ou boucliers avant d'être transportées sur les bannières et étendards, ou apposées aux lieux où on voulait qu'elles fussent considérées. L'ancienne monnaie portait le nom d'écu, en raison des armes du prince qui s'y trouvaient.

Suivant certains auteurs, ce nom d'écu vient du grec *Σκίτρος*, qui signifie cuir, matière principale des boucliers des anciens Gaulois et des Francs, leurs vainqueurs. Ces peuples guerriers étaient accoutumés de les porter en toute circonstance importante, à la guerre et dans les Assemblées publiques. Ils témoignaient leur joie dans les occasions solennelles en frappant avec leurs armes contre leurs écus, comme Jules-César le mentionne particulièrement de l'armée de Vercingétorix, après la harangue de cet héroïque défenseur de l'indépendance de son pays, et, à son tour, notre célèbre annaliste Grégoire de Tours en rapportant d'autres circonstances non moins dignes d'intérêt.

Dès l'antiquité la plus reculée chacun ornait son écu ou bouclier à sa fantaisie, en cherchant à se distinguer des autres, soit par des couleurs, soit par des figures différentes. Ces marques, peintes ou gravées, conser-

craient le souvenir de quelque action généreuse et considérable. Elles étaient réputées à si grand honneur qu'on préférerait la mort à l'infamie de les voir tomber au pouvoir de l'ennemi (1). Plutarque rapporte qu'on reprochait à un Lacédémonien d'avoir fait peindre sur son bouclier un mouche pas plus grande que nature, de peur, disait-on, d'attirer l'attention des ennemis ; je la leur ferai voir de si près, répondit-il, qu'il leur sera facile de la reconnaître.

La forme des écus ou boucliers dont les anciens et les modernes se servaient pour parer des coups à la guerre ou pour y faire peindre divers signes d'honneur, variait suivant le goût de leurs possesseurs. Il y en avait de carrés, d'ovales, en losanges, contournés, enfin de mille manières.

On se sert pour la composition des armoiries de deux métaux et de cinq couleurs particulières, à l'exclusion de toutes les autres. Leurs noms vulgaires sont changés en ceux-ci : les deux métaux sont : l'OR, qui représente le jaune, et l'ARGENT, — le blanc ; les couleurs sont : AZUR, ou bleu ; GUEULES, — rouge ; SABLE, — noir ; SINOPLÉ, — vert ; POURPRE, — tenant le milieu entre les métaux et les couleurs.

L'OR indique la noblesse par excellence, le dévouement perpétuel au prince et à la patrie, la constance, la gravité, la richesse, la générosité.

L'ARGENT marque l'humilité, la pureté, la tempérance, la franchise.

L'AZUR signifie la justice, la charité, la loyauté, la félicité éternelle, la vigilance, la beauté, la douceur, la richesse, la persévérance.

GUEULES, charité, amour ardent de Dieu et du prochain, la vaillance, la hardiesse, la magnanimité, la colère.

SABLE, dénote le deuil, la tristesse, la simplicité, la douceur, la sagesse, la prudence et l'honnêteté.

SINOPLÉ, du mot latin *sinopsis*, substance minérale du Levant, dont on se sert pour teindre en vert, désigne, entre les vertus chrétiennes, la charité et l'espérance, l'honneur, la courtoisie, l'amour, la joie et l'abondance.

POURPRE, la tempérance, la dévotion, la foi, la charité, la noblesse, la grandeur, l'abondance, la tranquillité, la richesse.

Après les métaux et les couleurs viennent les HERMINES et le VAIN, qui, dans l'origine, étaient les fourrures, notamment les premières, des habits royaux et de ceux des plus grands seigneurs, qui seuls avaient le droit de les porter. Les ducs de Bretagne ont chargé les premiers leurs écus d'hermines, qui est d'argent et de sable, suivant la figure.

Le VAIN, dont l'étymologie est tirée sans doute de *varié* : *a variis coloribus*, se blasonne d'argent et d'azur, en forme de petits pots de verre ou cloches,

(1) Sous *Ferri II, le Riche*, duc de Lorraine de 1205 à 1215, il fut déclaré que : « Gentilhomme qui accusera son pair d'avoir perdu son bouclier, prouvera, ou encourra vergogne. » (Coupures de Bournon. Publiées en 1838. Nancy, Cayon-Liébault.)¹

dont les différentes dispositions sont assez nombreuses et compliquées. C'était aussi une fourrure précieuse taillée de plusieurs pièces uniformes de ce dessin, et qui était spécialement affectée aux personnes les plus qualifiées, quoique moindres cependant que les précédentes, et aux chevaliers en renom.

Les anciens héralds d'armes désignaient sur leurs dessins les métaux et les couleurs par les deux premières lettres de leurs noms ou par les chiffres 1 à 7, ce qui ne satisfaisait ni l'œil, ni l'esprit. En 1644, Marc Vulson de la Colombière, dans son excellent traité classique de *la Science Heroïque*, etc., imagina d'autres signes plus commodes, plus faciles à saisir, qu'on adopta universellement depuis : l'OR est pointillé ; l'ARGENT n'a aucuns traits ; l'AZUR a des hachures horizontales ; GUEULES, — perpendiculaires ; SINOPLE, — de gauche à droite ; SABLE, — recroisées ; SINOPLES, — de droite à gauche.

On ne peut jamais mettre *métal sur métal*, ni *couleurs sur couleurs dans l'écu*, c'est-à-dire, que si le champ ou fond est de couleur, les pièces doivent être de métal, et *vice versa*. Si le contraire arrive, c'est qu'il y a eu un grave sujet de transgresser les règles ordinaires. On appelle ces armoiries : « *Armes à enquerir*, » ou ayant été ainsi tracées pour obliger de s'informer des faits extraordinaires et éminemment glorieux qui avaient pu déterminer cette violation des règles héraldiques. Telles furent les armes décernées à Godefroy de Bouillon, après la conquête de la Terre-Sainte, et qui font partie de l'écu de Lorraine : *D'argent à une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même*. Par exception, cependant, les *brisures* ou marques, pour distinguer les aînés des cadets, les légitimes des bâtards, peuvent se mettre couleur sur couleur et métal sur métal, comme les extrémités ou appendices des animaux : la langue, les griffes, les cornes, les couronnes placées sur leurs têtes, ou les objets qui les accompagnent.

Au rapport des plus anciens héralds d'armes, les armoiries telles que nous les connaissons aujourd'hui, n'ont dû leur origine qu'au but bien honorable en lui-même, de tirer légitime vanité, et faire en quelque sorte glorieuse parade des coups qu'on avait reçus à la guerre sur son bouclier ou écu, peint de plusieurs manières ou uniformément. On en imagina les quatre divisions principales des mouvements mêmes que se donnaient les champions en portant leurs coups ou en les parant : PARTI est un trait perpendiculaire de haut en bas qui divise l'écu en deux parties égales ; COUPÉ, c'est partagé de même par une ligne transversale ; TRANCHÉ, une ligne diagonale tirée de l'angle droit de l'écu à sa pointe à gauche ; TAILLÉ, de l'angle gauche d'en haut au bas à droite. De ces combinaisons principales, on en a composé une multitude de figures analogues, toujours destinées à rappeler des incidents belliqueux et dignes de mémoire.

Les pièces honorables de l'écu sont au nombre de dix, savoir : le CHEF, qui

représente le casque du chevalier comme le PAL, sa lance ; la BANDE, son baudrier ; la FASCÉ, son écharpe ; la BARRE, la CROIX, le SAUTOIR, son épée ; le CHEVRON, ses bottes et ses éperons ; la BORDURE et l'ORLE, sa cotte d'armes ; ayant toutes des significations mystérieuses.

Le CHEF, est la pièce honorable par excellence qu'on place au plus haut de l'écu.

Le PAL, rappelle ceux qui, par leur esprit ou leur courage, ont surmonté des difficultés extrêmes et réputées impossibles à vaincre. La BANDE, la FASCÉ, sont des indices de bravoure. A ce propos, on rapporte que Léopold II, duc d'Autriche, se couvrit de gloire dans une bataille contre les Infidèles et en revint couvert de leur sang, à l'exception de l'écharpe blanche qui lui ceignait le corps. Il changea alors les armes de ces prédécesseurs qui étaient d'azur à cinq alouettes d'or passées en sautoir, pour prendre celles actuelles : *De gueules à la fasce d'argent* (1), et comme le remarque un vieux poète :

*De là sont venus les escus
Et les armes qu'ore on voit peintes,
Armes qui jadis furent teintes
Dans le sang des princes vaincus.*

*De là les crys et les devises,
Le métal avec les couleurs
Dont curieux en mille guises
Ils ont blazonné leurs valeurs....*

Ronsard a exprimé aussi la même pensée :

*Celui qui désiroit montrer sa vertu
Portoit sur le harnois dont il étoit vestu,
Ou sur son bouclier, une reconnaissance
Afin que par la presse on connut sa vaillance ;
L'un auoit un serpent, l'autre auoit un lyon,
Un aigle, un léopard, ainsi un million
Par ces signes passés d'enseignes sont venues,
Que les races depuis pour marque ont retenues,
Escussions et blasons de leurs premiers ayeulx
Que la guerre ennoblit par faits victorieux.*

(1) Jurita, dans son *Histoire d'Aragon*, dit que l'empereur Charles-le-Chauve, roi de France, voyant un jour Godefroy, surnommé le Velu, comte de Barcelonne, tout couvert de sang dans une bataille contre les Normands, il trempa dans la plaie quatre doigts de sa main et imprima avec, sur le bouclier de ce brave, quatre pals que depuis il adopta pour armes et ses successeurs également, même lorsqu'ils furent couronnés rois d'Aragon.

Le **CHEVRON**, marque la constance et la fermeté ; la **CROIX**, le SAUTOIR, datent de la conquête de la Terre-Sainte ; la **BORDURE** ou l'**ORLE**, sont des symboles de la protection des princes.

Les **FIGURES CARRÉES**, les **LOSANGES**, les **MACLES** et les **ÉCHIQUIERS** désignent la sagesse, la probité, l'amour de la vérité et de l'équité ; les **BRSANS**, les **BOULES** et **FIGURES RONDES**, se portaient par les Paladins en souvenir des Croisades ; les **FUSÉES** et **NAVETTES** attestaient la prudence et les richesses loyalement acquises.

En général, les autres figures, tirées de tout ce qui existe dans la nature, expriment des qualités analogues à celles attribuées à ces objets ou créatures. Le **LION** désigne la générosité et le courage ; les **CHEVAUX**, la docilité ; les **CHIENS**, la fidélité ; les **ABELLES**, la concorde et l'obéissance ; les **CIGOGNES**, la piété, la charité envers les parents ; le **COQ**, la vigilance ; les **COLOMBES**, la douceur et l'amitié ; les **SERPENTS**, la prudence ; les **POISSONS**, la discrétion ; les **COQUILLES**, les victoires navales, les longs voyages ; l'**AIGLE** était surtout un signe de prééminence, de principauté et la récompense des plus généreuses actions.

Les **ARMES SIMPLES** ou très-peu chargées de figures et de complications, sont réputées plus anciennes et plus nobles que celles composées de quantité de pièces qui, à la vérité, peuvent rendre successivement l'écu primitif plus riche et plus considérable. Mais par la raison première, les armoiries des membres de notre ancienne chevalerie sont d'une grande sobriété d'ornements.

L'**armet**, ou casque grillé qui surmonte l'écu des gentilshommes de l'ancienne chevalerie de Lorraine, doit être tourné au tiers de la fasce, avec cinq grilles ou barreaux à clair-voies, que les gentilshommes ayant la qualité de marquis ou de comte peuvent augmenter jusqu'au nombre de sept. (Recueil de Callot.) « Le gentilhomme ancien, qui estoit chevalier, dit à son tour Vulson de la Colombière, portoit sur son escu un casque d'acier poly et reluisant, montrant cinq grilles, les bords d'argent, posé en profil, et orné du hourlet de chevalerie qui estoit le plus souvent composé des couleurs de sa maîtresse, et parfois des métaux et couleurs desquelles ses armes étoient blasonnées. Il auoit cinq grilles ou barreaux à cause (dit un ancien manuscrit que j'ay) des cinq sens de la nature. » (*La Science héroïque*, p. 383.)

On entend par **Maison de nom et d'armes**, celles qui avaient le privilège, dévolu seulement à ceux qui étaient bannerets, ou chefs de troupes sous leurs drapeaux, d'avoir leur cri particulier à l'armée, soit pour se reconnaître, soit pour animer ceux qui étaient sous leurs ordres. On en usait encore dans les tournois et combats particuliers. Charles VII, ayant établi des compagnies d'ordonnance et dispensé les gentilshommes d'aller à la guerre et d'y conduire leurs vassaux, et par suite d'y porter bannière, le cri d'armes fut aboli. (Voir le P. Anselme.)

Les ordres de chevalerie, les décorations en général et celle de la Lé-

gion-d'Honneur en particulier, tirent leur distinction de ce même principe moral qui a présidé à la création immémoriale des armoiries. Chose singulière! les révolutions, tout en proscrivant, à certaines époques, les blasons des familles, ne laissent pas d'arborer les leurs. Les Français, depuis 1830, ont repris pour couleurs nationales le bleu, le blanc et le rouge, et pour emblème un coq. Le bonnet phrygien fut le signe de la République, en 1793; on sait de quel éclat brillèrent les aigles de Napoléon.

Nous ne pousserons pas plus loin ces explications préliminaires qui suffisent pour initier à la connaissance des écussons gravés dans cet ouvrage. On se convaincra que les blasons, loin d'être, comme on l'a prétendu de nos jours, de ridicules objets de vanité, étaient, au contraire, des sujets nécessaires d'émulation entre les hommes, la conséquence des mœurs, des souvenirs glorieux, des récompenses méritées, des gages enfin de l'estime et de la considération publiques, soit au nom du prince, soit au nom de la patrie, et qu'on ne doit déplorer que l'abus qui en a été fait, comme de toutes les meilleures choses ici-bas.

« On ne peut trop s'attacher à démontrer, dit le comte de Tressan (1), que ce n'est pas à *de vains et foibles préjugés*, que les hommes de tous les pays et de tous les siècles, ont consenti à rendre des hommages. Il a fallu forcer à la reconnaissance, par de grands services, avant qu'il fût possible d'obtenir de l'orgueil un aussi grand tribut. Les hommes n'ont accordé cette constante admiration qu'aux vertus et à l'héroïsme; ce seroit méconnoître et dégrader la noblesse, que de lui supposer une autre origine. L'envie et la rivalité, qui ne meurent jamais dans le cœur humain, auroient fait disparaître depuis long-temps les respects accordés à la naissance, si des services perpétués de génération en génération, n'avoient fait sentir combien il est utile d'éterniser les récompenses et les distinctions de rang, en faveur de ceux qu'un mérite réel fait sortir de l'obscurité. »

A ce même point de vue, on reconnoitra la justesse de la pensée qui dictait ce vers à Boileau :

La noblesse, Dangeau, n'est point une chimère.

(1) Notice préliminaire sur le chevalier Robert.

MAISON DE LORRAINE.



L'écu des ducs héréditaires de Lorraine se blasonne ainsi : *Parti de trois traits , coupé d'un , qui sont huit quartiers ; au premier, fascé d'argent et de gueules, pour HONGRIE ; au deuxième, semé de France, au lambel de gueules en chef, pour NAPLES ; au troisième, d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, pour JÉRUSALEM ; au quatrième, d'or à quatre pals de gueules, pour ARAGON ; au cinquième, semé de France, à la bordure de gueules, pour FRANCE-ANJOU ; au sixième, d'azur au lion contourné d'or, armé, couronné et lampassé de gueules, pour GUELDRES ; au septième, d'or, au lion de sable, armé, couronné et lampassé de gueules, pour JULIERS ; au huitième, d'azur, semé de croix recroisettées, au pied fiché d'or, à deux bars adossés de même, pour le duché de BAR ; sur le tout de LORRAINE, qui est d'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent ; l'écu supporté par deux aigles ou griffons d'or, couronnés à l'antique ; muis la plupart des auteurs disent : supporté par deux aigles au naturel, couronnées d'or, colletées ou accolées d'un chapelet de grosses perles, au bout duquel pend sur l'estomac de chacun de ces aigles, une double croix, ou croix de Lorraine d'or ; avec cette devise : DEVOT LUI SUIS. Le grand écu sommé, depuis le règne de Léopold I^{er}, de la couronne royale de Jérusalem, et enveloppé d'un manteau fourré d'hermines et armorié des quartiers de l'écu sur les replis ; pour cimier : une aigle pareille au support, qui tient dans son bec un listel ou billet sur lequel est écrit ce mot : PRINI, ancien cri de guerre de ces princes.*

Les branches collatérales désignées ci-après, portaient ainsi ces armes : Les comtes de VAUDÉMONT et de MERCOEUR mettaient pour brisure sur tout

leur écu un lambel d'azur en fasce ; les ducs de GUISE (1) échargeaient en chef d'un même lambel à trois pendants de gueules ; les ducs de MAYENNE écartelaient de Guise et d'Est, parti de Ferrare, soutenu de France ; le dernier duc de Mayenne écartelait simplement de Guise et de Ferrare ; les ducs de CHEVREUSE écartelaient de Guise et de Clèves, parti de Lamarck, contre-écartelé de Bourgogne moderne ; les ducs d'AUMALE, de GUISE et de BOURBON, les ducs d'ELBEUF dont les comtes de BRIONNE, et les princes de LAMBESC ajoutaient à l'écu de Guise *une bordure de gueules*, que les comtes d'ARMAGNAC, chargeaient de *huit besans d'or* ; MARSAN, de même.

Les armes primitives de la Maison d'Alsace étaient : *D'or à la bande de gueules*. Le duc Mathieu I^{er}, ayant épousé Berthe de Souabe, sœur de l'empereur Frédéric Barberousse, embrassa vivement le parti de ce prince, qui, en récompense, lui accorda de mettre sur ses écus, harnais et monnaies, *une aigle impériale*, à l'imitation des bannières de l'empire, et tel est, au rapport surtout d'un chroniqueur bien informé, Louis d'Haraucourt, évêque de Verdun, en 1454, l'origine véritable des *alérions*, ou petits aiglons, sans becs, ni pattes, dont Ferri de Bitche chargea le premier l'écu d'Alsace, comme il appert par le sceau d'une chartre donnée par ce prince, en 1206, et qui est le plus ancien monument qu'on en trouve. Les *alérions* figurèrent constamment depuis sur l'écu ducal. Mais auparavant chaque duc de Lorraine avait choisi des armes à sa fantaisie. Simon I^{er} portait sur son écu quatre espèces de roses mises en pal ; Simon II, trois rangs de perles mises en bande ; Mathieu, comte de Toul, son frère, un pal fleuri ; Thierry, évêque de Metz, son autre frère, les attributs de sa dignité : *Un bâton pastoral surmonté d'une aigle essorante*.

Comme tout ce qui se perd dans la nuit des temps et remonte au berceau des sociétés elles-mêmes, l'origine de la très-illustre et auguste Maison de Lorraine, une des plus anciennes ducaltes de la Chrétienté, a été entourée de beaucoup de nuages et vivement controversée. On se crut obligé de recourir aux temps fabuleux des anciens rois Troyens, tant la source de son illustration paraissait reculée. Tour à tour, on la fit descendre de la Maison de Boulogne, d'où étaient sortis Godefroi de Bouillon, et Beudoin I^{er}, son frère, rois de Jérusalem ; d'autres la dirent issue de la ligne masculine de Charlemagne, ou des premiers comtes de Flandres, ou de la Maison de Louvain, investie du duché de la Basse-Lorraine, en 1106, et dont vinrent les premiers ducs de Brabant, et les Landgraves de Hesse florissants au xvii^e siècle. La cause principale de ces erreurs, ainsi que le remarque un des premiers Louis Chantreau le Febvre, dans ses considérations historiques sur la généalogie de

En novembre 1845, les journaux ont publié cette note : « La duchesse de Lorraine, née comtesse Crenville, vient de mourir à Vienne. Avec elle s'est éteinte la Maison de Lorraine-Guise, ligne collatérale de la Maison de Hapsbourg. »

la Maison de Lorraine, vient de ce qu'on n'avait su faire la distinction des duchés de la *Haute* et de la *Basse-Lorraine*, créés en 953, ainsi qu'une multitude d'autres principautés, par Brunon, archevêque de Cologne, frère de l'empereur Othon I^{er}, et archiduc de Lorraine. Le premier de ces duchés, dévolu à Frédéric, comte de Bar, marié en 950 à Béatrix, sœur de Hugues Capet, fut appelé *Mosellanique*, du cours de la Moselle qui arrosait ses plaines. Le second, dit de la Basse-Lorraine, ripuaire ou rivager, de sa situation entre le Rhin, la Meuse et la Moselle, contenait la plus grande partie des duchés de Brabant, de Gueldres et autres pays voisins. Il appartenait en 977, à Charles de France, fils puîné de Louis IV, dit d'Outre-Mer. Othon, son fils, lui succéda en 1003, puis Godefroy, comte de Verdun, de la Maison d'Ardenne; Gozelon, son frère; Godefroy II, *le Bossu*, fameux guerrier; Godefroy de Bouillon et Eustache, son frère, se le partagèrent en 1089. Après eux, Henri, duc de Limbourg, en fut dépouillé par l'empereur Henri V, qui en investit Godefroy, comte de Louvain, dans la postérité duquel il demeura jusqu'à Jean III, mort en 1355, ne laissant que des filles dont l'aînée, Marguerite, apporta en mariage la Basse-Lorraine à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Son fils, Charles-le-Téméraire, ayant été tué devant Nancy en 1477, le Brabant et les dix-sept provinces des Pays-Bas passèrent dans la Maison d'Autriche par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'empereur Maximilien, et c'est à ce sujet que ses descendants prirent, avec le titre de duc de Brabant, celui de Lothier ou de Lorraine.

L'an 1048, Gérard, comte d'Alsace, fils de Gérard, comte d'Alsace, mort en 1046, et de Gisèle, petit-fils d'Adalbert, comte d'Alsace en 1033, et qui fonda l'abbaye de Bouzonville, fut investi du duché de la Haute-Lorraine par l'empereur Henri III. Cette concession impériale, en ajoutant au lustre de la Maison d'Alsace, n'augmentait en réalité que de très-peu sa puissance; car les possessions que le nouveau duc tenait de ses pères comprenaient la plus grande partie du pays. Son génie et sa prépondérance rendirent héréditaire le sceptre ducal, près de sept cents ans, dans sa postérité glorieuse qui suit :

PREMIÈRE RACE DITE DE LORRAINE-ALSACE.

1048 — 1431.

1. Gérard d'Alsace.....	1048	5. Simon II.....	1176
2. Thierry-le-Vaillant.....	1070	6. Ferry I ^{er} , dit de Bitche...	1203
3. Simon I ^{er}	1113	7. Ferry II.....	1206
4. Mathieu I ^{er}	1139	8. Thiébaud I ^{er}	1213

9. Mathieu II.....	1220	12. Ferry IV.....	1512
10. Ferry III.....	1254	13. Raoul I ^{er}	1328
11. Thiébaud II.....	1303	14. Jean I ^{er}	1346
		15. Charles II.....	1390.

SECONDE RACE DITE D'ANJOU-LORRAINE.

1431 — 1473.

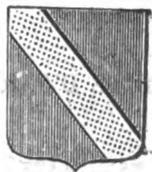
16. René I ^{er}	1431	17. Jean II d'Anjou.....	1453
		18. Nicolas d'Anjou.....	1470

TROISIÈME RACE DITE DE LORRAINE-VAUDÉMONT.

1475 — 1737.

19. René II.....	1473	24. François II.....	1623
20. Antoine.....	1508	25. Charles IV.....	1623
21. François I ^{er}	1544	26. Nicolas-François.....	1654
22. Charles III.....	1543	27. Charles V.....	1673
23. Henry II.....	1608	28. Léopold I ^{er}	1690
		29. François III.....	1729.

Ce duc est le dernier de la lignée issue de Gérard d'Alsace qui ait donné des lois au pays. Il épousa, le 12 février 1736, l'archiduchesse Marie-Thérèse ; céda, en exécution du traité de Vienne du 3 octobre 1733, le duché de Bar, le 24 septembre 1736, et le 13 février 1737, le duché de Lorraine, en échange du grand-duché de Toscane ; fut couronné empereur d'Allemagne en 1745, et mourut le 18 août 1763, ouvrant à ses successeurs, sous le nom de LORRAINE-AUTRICHE, une nouvelle ère de grandeur et de puissance.



La Maison d'Alsace, représentée aujourd'hui dans nos contrées par *Charles-Louis-Albert d'Alsace-Hennin-Liétard*, prince d'*Hennin-d'Alsace*, et ses deux fils, *Simon Gérard* et *Beaudoin d'Alsace*, qui habitent l'antique château de Bourlémont, près Neufchâteau (Vosges), porte : *de gueules à la bande d'or*, pour support, *deux griffons ou aigles d'or*, ou *au naturel*, selon d'autres ; *colletées d'un collier de perles auquel pend la croix de Lorraine d'or* ; le tout sommé de la couronne de prince du Saint-Empire, à l'exception que l'hermine du contour est remplacée par une couronne ducale. Les armes rapportées page 3, sur la foi d'autorités respectables, sont des variantes ou appartiennent à des branches. Vulson de la Colombière dit encore : *De gueules à la bande d'or, accompagnée de six couronnes de même posées en orle*.

Sous le titre d'*Alsace-Hennin-Liétard*, nous rapportons l'origine de ce rameau de l'auguste Maison de Lorraine. On lit dans l'Armorial des comtés de Flandre, d'Artois et de Picardie, publié par M. L. Roger en 1843 : « La terre d'Hennin-Liétard, en Artois, appartient d'abord aux comtes de Boulogne et aux barons d'Ardres ; elle passa ensuite aux comtes d'Artois, et fut érigée en comté en faveur de la Maison de Bournonville, vers la fin du xvi^e siècle. La famille d'Hennin-Liétard est célèbre et connue en Artois depuis le x^e siècle. *Jean d'Hennin* mourut à Azincourt. Plusieurs de ses descendants furent pairs et baillis de Cambrésis. Cette Maison, en possession de la principauté de Chimay, du titre de prince de l'Empire et du comté de Bossut, a porté le nom d'*Alsace* dans ces derniers siècles. Elle a fourni des grands d'Espagne, un grand-écuyer de l'empereur Charles-Quint, un cardinal-archevêque de Malines, des grands-maitres des eaux et forêts du Hainaut, un lieutenant feld-maréchal des armées de l'empereur, plusieurs Dames de l'ordre de la Croix-Étoilée, des chevaliers de la Toison-d'or, trois commandeurs de Malte, etc. Alliances avec les Maisons de Beauvau, Cambis d'Orsan, Gavre, Le Pelletier de Saint-Fargeau, Ligne, Mancini, Riquet de Caraman, Rouvroy-Saint-Simon, etc.

ABRÉVIATIONS

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE,

DES PRINCIPAUX TEXTES DE L'ARMORIAL HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

DE L'ANCIENNE CHEVALERIE DE LORRAINE.

C indique les Recueils des.	CALLOT.
H-L.	MATHIEU-HUSSON L'ESCOSSOIS.
B.	BERMANN.
D-P.	DOM PELLETIER.
A-R.	ARMORIAL OU NOBILLAIRE GÉNÉRAL DE LA LORRAINE ET DU BARROIS.
Ms. signifie.	<i>Manuscrit.</i>
Addit.	<i>Additions.</i>
Gén.	<i>Généalogie.</i>

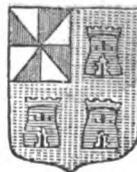
ANCIENNE
CHEVALERIE
DE LORRAINE.

ABONCOURT.

D'or à trois tours d'azur, maçonnées de sable, au canton droit gironné d'argent et de gueules de huit pièces; ABONCOURT MODERNE, gironné d'argent et de gueules de seize pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte et originaire de Lorraine.

(C. B. D-P. AR.)



AIGREMONT.



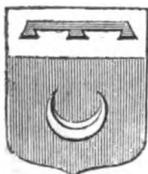
De gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Champagne, quatrième branche de la Maison de CHOISEUL, par *Renier de Choiseul*, chevalier, deuxième fils de Jean II, sire de Choiseul et d'Alix de Nanteuil, qui eut en partage la seigneurie d'Aigremont, le 24 février 1310. On voit aussi qu'il avait consenti, en mars 1271, à la vente que son père fit de la ville de Levernois au Chapitre de Langres. Cette Maison s'établit en Lorraine, au XVII^e siècle, par le mariage de *François d'Aigremont* avec Jacqueline de l'Épine, fille de Nicolas de l'Épine, lieutenant des gardes du corps de Charles III et de Jeanne Du Han. Une *Jeanne d'Aigremont* reçut, en sa qualité d'abbesse de Remiremont, le 3 novembre 1392, les trois serments du duc Charles II, à la Pierre-Franche, à la porte de l'église, sur le maître-autel, et à l'imitation de ses prédécesseurs, de défendre l'abbaye et de porter chaque année les reliques de saint Romaric, le jour de la Division des Apôtres, au mois de juillet. Le château d'Aigremont fut pris et rasé en 1433, par René I^{er} : « le print et abattit tout jus, dont ce fust grande joye, dit la chronique du Doyen de Saint-Thiébaud, de Metz ; car tous pillars et robours y estient soustenus. » Mais l'année suivante, *Guillequin d'Aigremont* s'empara de la forteresse de La Mothe. Le baron d'Aigremont fut chambellan de Charles III, dit le Grand, et le château de ce nom, situé dans le Bassigny-Lorrain, avait été acquis depuis peu par le duc Charles IV, quand le maréchal La Ferté s'en rendit maître en 1650, et en dispersa la garnison.

(C. B. D-P. AR.)

AINVILLE voyez HAINVILLE.

ALLAMONT ou ALAUMONT.



De gueules à un croissant montant d'argent, au chef de même, chargé d'un lambel d'azur de trois pans.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, originaire du Luxembourg, s'établit en Lorraine, où elle posséda des emplois considérables.

Anne d'Allamont fut nommée dame de Remiremont par Charles IV, en 1645. *Jean d'Allamont* mourut en 1657, gouverneur de Montmédy. Le baron d'Allamont, général du duc de Lorraine, commandait un

corps de 4,500 hommes, qu'il joignit aux troupes impériales pour secourir la Franche-Comté, en 1674. Fameux par son intrépidité, il se distingua notamment, le 24 décembre de cette année, au combat de Mulhausen, et le 29 du même mois, au passage de l'Ill, par Turenne, qu'il aurait battu sans l'inaction de ceux qui devaient le seconder. A quelques jours de là, d'Allamont, qui avait eu son cheval blessé sous lui en chargeant sept à huit fois les Français, mourut de déplaisir de ce contretemps qui lui arracha la victoire. Charles IV avait aussi beaucoup usé des talents diplomatiques de ce zélé serviteur, pour se ménager une alliance avec la cour d'Espagne.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

ALOUS.

D'argent au sautoir de gueules, l'écu semé d'hermines de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)



ALSACE-HENNIN-LIÉTARD.

Ecartelé aux premier et quatrième de gueules, à la roue d'or; aux deuxième et troisième d'or, au lévrier de sable rampant, accolé et bouclé d'argent; sur le tout, un écusson en cœur: de gueules à la fasce d'argent, qui est d'Autriche; parti d'or à l'aigle de sable, au chef parti ou à deux têtes, becquée et membrée de gueules, qui est Empire.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette antique et illustre Maison descend de Simon d'Alsace, deuxième fils de Thiéry d'Alsace, fils puiné de Théodoric-le-Vaillant, duc de Lorraine. Elle s'est divisée en quatre branches: 1° Hennin-Liétard; 2° des seigneurs de Dion-le-Val et de Wavrans; 3° des marquis de Saint-Fel; 4° des princes de Chimay.

(Armorial ms. Dict. de la Noblesse.)



AMANCES.

D'azur à l'écu d'argent mis en cœur.

ANCIENNE CHEVALERIE. C'était autrefois un comté, apanage de la Maison de Lorraine, dont fut pourvu Renaud, fils de Mathieu II, qui, de son mariage avec Jacquette de Pulligny, n'eut que deux filles, Jacquette et Catherine; la première, mariée dans la maison de Fénétrange, et



la deuxième, dans celle de Haraucourt. Plusieurs autres seigneurs prirent depuis ce nom et ces armes. On cite un *Richard d'Amances*, chevalier, qui vivait en 1331. *Jean d'Amances*, abbé de Rangeval, mourut en 1400. *Tillequin d'Amances* fut du nombre des signataires de la promesse faite par l'ancienne chevalerie à Charles II, le 13 décembre 1425, de reconnaître les princesses Isabelle et Catherine, ses filles, pour héritières de ses états, au préjudice de la postérité masculine de la maison de Lorraine.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

AMBOISE.

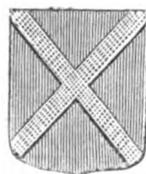


Palé d'or et de gueules de six pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, originaire de France, s'éteignit dans la ligne directe en 1256, à défaut de mâles, en *Hugues III*, seigneur d'Amboise, ville de Touraine, sur la Loire, et dont les biens passèrent avec la main de Marguerite, sa fille et unique héritière, dans la Maison de Berrie, au commencement du XIII^e siècle. *Pierre*, seigneur de Berrie, en Loudonnois, vivait vers l'an 1100. De la branche de *Charmont* sortit le célèbre *Georges d'Amboise*, cardinal et premier ministre sous Louis XII, mort à Lyon, le 25 mai 1510, regretté de toute la France. Il y avait encore les branches des seigneurs de *Bussy* et des seigneurs d'*Ambijoux*.

(C. AR.)

AMONCOURT.



De gueules au sautoir d'or.

Henriette d'Amoncourt, élue abbesse de l'illustre Chapitre de Remiremont en 1407, vivait encore en 1418. Huet du Chatelet, chevalier, baron de Deuilly, épousa en troisièmes noccs *Guillemette d'Amoncourt*. *Edmonde* mourut abbesse de Poussay, le 7 novembre 1625.

(H-L.)

ANCHERINS, voyez DES ANCHERINS.

ANDELOT-PRESCIA.

De gueules à la fleur de lys d'or.

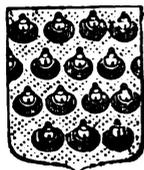
ANCIENNE CHEVALERIE. *Achard d'Andelot*, chevalier, qui vivait en 1200, est le premier auteur connu de cette Maison, d'une origine commune peut-être avec celle d'ANDELOT, une des plus distinguées de l'ancienne chevalerie de Bourgogne, portant : *Échiqueté d'argent et d'azur, au lion de gueules, couronné d'or sur le tout* ; deux branches principales de laquelle ont joué un très-grand rôle en France et en Flandres, et dont les alliances sont prises notoirement dans la haute noblesse de Lorraine ; Clairon, Du Chatelet, Grandmont, Saint-Vincent, Viltz, Vaudrey, Willaffans. ADAGE : *Chevalerie d'Andelot.*

(D-P. Mémoires particuliers.)



ANGLURE.

D'or semé de grillets d'argent, soutenus d'un croissant de gueules ; l'Armorial de Callot écartèle : *de gueules à trois pals de vair au chef d'or, chargé d'une merlette de sable, comme on le remarque aussi dans les fragments des verrières de l'église du village d'Essey-les-Nancy* ; ce qui indique seulement des alliances. On lit dans un ancien hérald d'armes, de la province de Champagne, que l'écu primitif de cette Maison était : *papelloüe* (papelonné, ce qui s'entend, lorsque sur le champ de l'écu, il y a des ailes de papillons rangées comme les écailles d'un poisson), *de gu* (de gueules) *semé de sonnettes d'argent*, ce qui fortifierait la version rapportée plus bas, sur les circonstances fort honorables et extraordinaires de l'origine de ces armes.



ANCIENNE CHEVALERIE. La petite ville d'Anglure, en Champagne, avait donné son nom à cette illustre et antique Maison. Au sujet des exploits lointains des seigneurs d'Anglure, dont plusieurs se croisèrent avec Godefroy de Bouillon et entrèrent à sa suite victorieux dans Jérusalem, on raconte qu'un d'entre eux, ayant été trahi par le sort des armes, obtint du sultan Saladin, et sur parole, de revenir en Lorraine traiter de sa rançon. Le chevalier n'ayant pu réaliser la somme exigée, reprenait ses fers, quand le vainqueur, frappé de cette grandeur d'âme, lui accorda la liberté, sous la condition qu'en mémoire d'un trait chevaleresque digne de tous deux, les premiers mâles des Anglure porteraient à l'avenir le nom de Saladin. Ce qui fut religieusement observé jusqu'au dernier mâle, *Arnoul Saladin d'Anglure*, mort en 1705. On dit encore que le sultan voulut donner pour armes

à cette Maison la cotte d'armes avec ses ornements, qu'il portait dans la bataille où le chevalier d'Anglure avait été fait prisonnier.

D'autres faits témoignent de la grandeur de cette Maison. En 1495, Colart et Simon d'Anglure se ligüèrent avec Robert de Lamark contre le duc René II. Jeanne d'Anglure fut abbesse de Remiremont en 1505.

René, seigneur de Melay, gouverneur de La Mothe, assistait à la tenue des États de Lorraine en 1541. Henry succéda à Claude d'Aguerre, en novembre 1560, dans la charge de maréchal du Barrois. Claudine d'Anglure, abbesse en 1576, avait entrepris la réforme de ce Chapitre noble.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

ANNEVILLE.

D'argent semé d'hermines à la fasce de gueules, chargée d'une étoile d'or.



ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

APREMONT ou ASPREMONT.

De gueules à la croix d'argent.



ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, la plus antique baronnie d'Austrasie et l'une des plus illustres familles de Lorraine, tant par les charges militaires, ses alliances avec les Maisons souveraines, que par la souveraineté dont elle jouissait elle-même dans l'étendue de ses terres, dont le château et bourg d'Apremont, près de Saint-Mihiel, étaient chef-lieu. On la fit descendre, tantôt des comtes de Bourgogne, des comtes de Savoie, tantôt de la Maison d'Este. Le savant Imhoff assure que dès l'an 726, Sigefroy était comte d'Apremont et de Dun. Gobert III, fils de Gobert II, qui vivait en 1050 et 1052, fut le dernier possesseur du château d'Apremont de cette première race, dont les seigneurs étaient qualifiés de *très-puissants chevaliers*; la seconde, d'après les renseignements nouveaux produits par M. Lainé, dans sa *Généalogie de la Maison de Briey* (1843), eut pour auteur Albert de Briey, 1^{er} du nom, et qui naquit vers 1030. Sa descendance, qui succéda au fief d'Apremont avant le XII^e siècle, en augmenta tellement l'importance, qu'on y comptait environ 280, tant villes que bourgs et villages; et par diplômes de 1334 et 1337, l'empereur Charles IV le reconnut et déclara fief masculin, relevant immédiatement de l'Empire. De Geoffroy III, tué à la bataille de Courtray, le 11 juillet 1302, et d'Isabelle de Quiévrain,

sortit une nombreuse postérité, qui s'est subdivisée dans les branches suivantes, toutes éteintes : 1° *Des sires ou barons d'Aspremont, de Dun et de Buzancy* ; 2° *d'Apremont-Nanteuil* ; 3° *de Coulombe et de Sorcy* ; 4° *des marquis de Vandy, barons de Saint-Loup, seigneurs de la Neuville en Tillombois* ; 5° *des seigneurs de Breainville et de Saint-Laurent*, issus de *Bernard*, fils naturel de *Jean d'Apremont*.

Marie-Louise d'Apremont, héritière de la branche de *Nanteuil*, épousa, le 4 mars 1665, Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, mort sans postérité de ce mariage.

(C. H-L. B. D-P. AR. Généal. de la Mais. de Briey.)

APREMONT AUX MERLETTES.

De sable, au chef d'argent, paré de trois corbins ou corbeaux de gueules, membrés et becqués de sable, ou d'azur, suivant l'Escossois et D. Calmet. Originaires : D'argent, à trois merlettes ou corbeaux de sable ; quelquefois, avec une bordure engrelée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Dès 1392, *Thomas d'Apremont* portait ces trois merlettes. *Husson-l'Escossois* et plusieurs auteurs modernes prétendent que cette Maison, quoique très-ancienne et très-distinguée, n'appartient nullement à la précédente. Cependant *D. Calmet*, qui en donne la filiation, la regarde comme une branche d'Apremont. On s'accorde à la faire descendre de *Varin*, seigneur de *Marchéville*, surnommé *de medio castro*, parce qu'il était châtelain d'Apremont et y avait sa résidence dans cette partie du manoir féodal. *Gérard d'Apremont aux merlettes*, qui vivait au xvii^e siècle, ne laissa que des filles de son mariage avec *Guillemette Du Châtelet*. Il existe encore un certain nombre de Maisons du nom d'Apremont, mais qui ne sont pas de la Lorraine : d'Apremont, vicomtes d'Orthez, en Béarn ; d'Apremont, ville avec titre de marquisat, dans le Poitou ; d'Apremont en Bretagne, etc.

(C. H-L. B. D-P. AR. Généal. de la Mais. de Briey.)



ARBOT.

De gueules à trois mains d'argent, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)



ARDRES.



Ecartelé au premier, d'argent à l'orle de gueules, chargé en cœur d'un écusson de même; au deuxième, d'argent à cinq tours de gueules, 2-2-1; au troisième, d'argent à trois fasces de gueules; au quatrième, d'or, à la croix aloisée de gueules, et sur le tout, d'argent à l'aigle impériale éployée de sable. Et suivant Callot, écartelé au premier, d'argent à l'écusson en abîme de gueules; au deuxième, d'or à cinq tours de gueules, 2-2-1; au troisième, d'argent à trois anneaux de gueules; au quatrième, d'or à la croix ancrée de gueules; sur le tout, d'argent à la croix impériale de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Picardie, fort ancienne et considérable, grandement alliée en Lorraine. Ses lignes sont : Bernieulles, de Spois, Rubempré, Malberg, Rugraff, Brandebourg, Apremont.

(C. H-L.)

ARENTIER.



D'argent à deux fasces de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les armes de cette maison éteinte sont aussi celles des comtes d'Issembourg, quoiqu'ils y soient étrangers.

(C. AR.)

ARGIET.



D'or, au lion naissant de sable.

Maison éteinte.

(C. AR.)

ARGUEL.



De gueules à une étoile d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

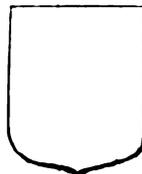
(C. AR. D.P.)

ARQUILLE.

.....

ANCIENNE CHEVALERIE. « Orphée de Gallian, accueilli du duc de Lorraine pour ses talents et son mérite, épousa à Nancy, *Antoinette d'Arquille*, fille d'*Antoine d'Arquille*, chambellan du duc Charles III, de l'ancienne chevalerie. »

(Lionnois.)



ARTIGOTTI.

D'azur à un fer de moulin d'argent.

Maison originaire de Biscaye, fixée en Lorraine vers 1570, où elle compta parmi ses alliances les Du Châtelet, de Raigecourt, de Beauvau, etc. L'épithaphe « de feu monsieur D'Artigotty, grand chambellan de S. A le duc Charles III, » se voyait dans l'église des Cordeliers, à Nancy, avant la disparition de ses mausolées en 1790.

(D-P.)



AUGEVILLER ou OGÉVILLERS.

D'azur à une bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules, et cotoyée de neuf billettes d'or, 1-3, 3-2.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine. *Conon d'Augéviller* est dénommé dans un acte de lui en 1159. *Jeanne d'Augéviller*, mourut abbesse d'Épinal, en 1384; *Hermann d'Augéviller*, abbé de Saint-Epvre de Toul, assista au concile de Constance, en 1414 et 1415; *Didier* mourut abbé de Moyenmoutier, en 1438; *Claude*, abbé de Saint-Clément de Metz, mourut en 1606, après avoir été aumônier du duc de Bar.

(C. B. AR.)



AULCY, AUCEY, AUCY ou AUXY.

D'argent au sautoir de gueules, chargé aux quatre pointes d'une croix d'or, recroisettée, au pied fiché de même, sur le tout un lion de sable, la cuisse senestre chargée d'un écu d'or.

Jean Charles d'Aulcy, fut le dernier mâle de cette ancienne Maison,



établie de Bourgogne en Lorraine, au xv^e siècle. Il laisse deux filles, l'une mariée le 8 mai 1660, à Jean-Frédéric d'Helmstadt, seigneur de Huingesange ; l'autre, Claude Benedite, à Adam de Mussembach, d'extraciam Danoise.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

AULNOY.



D'argent à la fasce de sable ; en chef, un léopard de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

AULTREY.

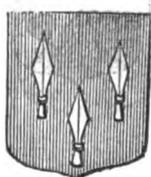


De gueules à l'écusson d'or mis en cœur.

Maison éteinte.

(D-P.)

AULTREY.



De gueules à trois fers de javelots d'argent, 2-1.

(D-P.)

AUMAL ou AUMALE.



D'argent à la bande de gueules, chargée de trois bâtons d'or ; variante : de trois besans d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Picardie, qui a formé les branches suivantes : 1^o Les seigneurs de Quesnoy ; 2^o les vicomtes de Mont-Notre-Dame ; 3^o les seigneurs de Moreuil, de Bugny, d'Ivroucheux, de Haucourt, de La Hergne, de Gondreville et de Nampsel.

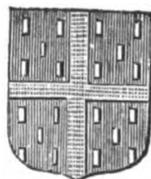
(AR. Dict. de la Noblesse.)

AUTEL.

De gueules à la croix d'or, cantonnée de vingt billettes de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, originaire du duché de Luxembourg, possédait des terres considérables entre Mayence et Coblenz. *Jean d'Autel*, en allemand *Elter*, eut aussi le comté d'Apremont, que lui apporta en mariage la comtesse Jeanne, et l'empereur Sigismond lui conféra, en 1416, la conduite du haut chemin de la cité de Verdun; *Huet*, son fils, épousa Agnès de Lutzelstein ou de La Petite-Pierre, de laquelle il eut une fille, *Manne d'Autel*, mariée en 1446 à Pierre Du Châtelet, baron de Cirey.

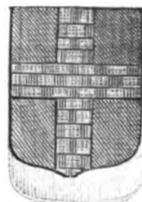
(C. H-L. B. D-P. AR.)

**AUTREMONT.**

De sinople à la croix échiquetée de trois traits d'or et de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Metz.

(C. B. AR.)

**AUTREY.**

De gueules à trois chevrons d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de l'évêché de Metz.

(B. AR.)

**AUZEBOURG voyez D'ASBOURG.****AVILLERS.**

De sable à la croix d'or, au premier canton une fleur de lys de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, de l'évêché de Verdun, très-puissante et d'une origine reculée, éteinte en *Gérard d'Avillers*, conseiller de René II, bailli de Saint-Mihiel, et grand



deuyer de Lorraine, qui se signala dans les guerres des Lorrains contre Charles-le-Téméraire, et ne se fit pas moins remarquer en Alsace, malgré son âge avancé, lors de la défaite des Rustauds, par le duc Antoine en 1525. En récompense de ses importants services, René II, par lettres patentes du 13 juillet 1487, lui donna en échange de la terre de Chatenoy, les château, ville, terre et seigneurie de Commercy. *Gérard d'Avillers*, mourut en 1527, sans hoirs de ses deux femmes, Catherine de Dompmartin, sœur de l'évêque de Verdun et Catherine de Haraucourt. La statue de ce vaillant capitaine, « démembré » au service de son prince, se voyait dans l'église collégiale qu'il avait fondée à Malatour, dont il était seigneur, et où la maison de Fiquelmont lui avait fait ériger un mausolée.

(C. H-L. D-P.)

AYNE ou ESNE.

Écartelé d'or et de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Barrois.

(C. B. D-P.)



BACQUEVILLE.

D'argent à quatre marteaux à tenaille de gueules ; et suivant Vulson de La Colombière, d'or à trois marteaux de maçon de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les armes représentées ci-contre, sont très-probablement celles d'une branche de cette grande Maison, originaire de Normandie, qui vint s'établir en Lorraine et y jouit de toutes les prérogatives de la haute noblesse du pays.

La Maison de Bacqueville, dont une branche s'était fixée en Lorraine, tirait son origine de *Guillaume Martel*, seigneur de Bacqueville, qui donna, en 1133, aux religieux de l'abbaye de Tyron, du consentement d'Alberic, sa femme, d'Eudes, son frère, de Geoffroy et Prosper, ses enfants, tous ses droits sur le prieuré de Bacqueville.

(AR. P. Anselme.)



BAINVILLE.

D'azur à la croix d'argent, cantonnée de croisettes pommétées au pied fiché d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, originaire de Lorraine, était éteinte, quand par lettres du 16 juin 1736, la terre et seigneurie de Bainville, près de Mirecourt, fut unie à celle de Valfroicourt, et la tout érigé en comté « sous le nom de Hoffelize, » en faveur de *Marc-César de Hoffelize*, chambellan du duc Léopold 1^{er}, en considération de sa naissance, de ses services et de ceux de ses ancêtres.

(C. B. D-P. Durival.)



BALANÇON.

D'azur à l'aigle éployée d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

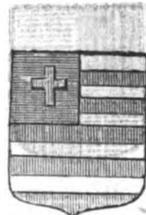


BALEICOURT.

Burelé d'argent et de gueules de dix pièces, au franc quartier d'azur à la croix alaisée d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, fort illustre et ancienne, éteinte depuis long-temps. Cette seigneurie, près de Verdun, était considérable, comme l'attestaient les traces de plusieurs villages et les ruines de son château, visibles encore à la fin du siècle dernier. Il fut forcé et démoli en 1469, par les habitants de Verdun qui avaient à se venger des entreprises de Philippe de Norroy, seigneur de Baleicourt, contre eux et leur territoire.

(C. H-L.)



BAR.

D'azur à deux bars adossés dentés d'or, semé de croix recroissellées, au pied fiché d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. « Le Barrois, nous dit Durival, était connu sous ce nom dès le temps de Vulfoade, au commencement du VIII^e siècle. Ceux qui en avaient la seigneurie, se qualifièrent ducs de Bar, depuis l'an 958 jusqu'en 1032, qu'ils prirent le titre de comtes. En 1353 ou 1354, ils reprirent la qualité de ducs et n'en changèrent plus. Le Barrois ne fut pas toujours gouverné par des princes d'une même Maison. De celle d'Ardennes, il passa à la Maison de Mont-



belliard, ensuite à celle d'Anjou, enfin à la Maison de Lorraine. » Ferri 1^{er}, époux de Béatrix, sœur de Hugues-Capet, et duc bénéficiaire de la Lorraine Mosellane ou Brabant, en 959, avait fait réparer et fortifier, en 931, le château de Bar, sur la montagne qui a donné son nom à la ville et à ce duché.

(C. AR.)

BAR (DE).

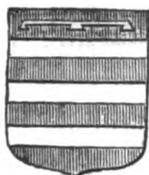


De gueules semé de croix d'or, à la bande d'or et raccourcie, au chef d'azur chargé de deux lions passants d'or, au franc canton d'argent, chargé d'un cœur enflammé de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(Mémoires particuliers.)

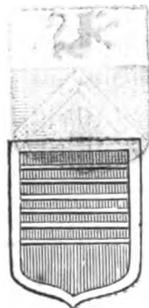
BARAT (DE) BONCOURT.



Burelé d'argent et de gueules, au lambel d'argent en chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de l'évêché de Toul, suivant *Bermann*, et de laquelle *Dom Pelletier* blasonne les armes telles qu'on les rapporte ci-dessus, tandis que *Husson l'Escossois* la dit originaire de Champagne, et ajoute qu'elle portait : *De gueules à trois fascées d'or, au lambel de même mis en chef*. Il est aisé de concilier ces différences en présumant que la Maison citée d'abord par nous était une branche de la tige principale établie dans le pays. Ses lignes sont : Nettancourt, Vaubécourt, Stainville, Dugny, Guelfe, Montson, Bullein, La Haye, La Vaulx.

(H-L. B. D-P.)



BARBEY, BARBA ou BARBAS.

De gueules à trois jumelles d'argent, l'écu bordé de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine. En 1608, un de Barbass était chambellan de Charles II.

(C. B.)

BARENCEY ou BAREZEY.

D'azur à un lion d'argent, accompagné de trois roses de même en canton, l'écu bordé d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.

(C. D. D-P.)

**BARISEY ou BARISY.**

De gueules au chef d'argent, chargé de deux têtes de nègres.

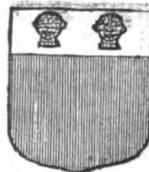
ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, originaire de Lorraine, est éteinte, cependant son sang coule encore dans la famille RAVINEL, originaire d'Anjou, et l'une des plus honorables de nos contrées, par le mariage de *René de Ravinel*, fils de noble Arnold de Ravinel, chevalier, seigneur de Charly et du Bouage, avec *Jeanne de Barisey*, et qui vint s'établir en Lorraine, l'an 1448, à la suite de Jean de Lorraine, duc de Calabre, dont il était écuyer; suit leur descendance jusqu'à nous : 1527, Jean de Ravinel; — 1568, Nicolas de Ravinel; — 1575, Didier de Ravinel; — 1629, Cuny de Ravinel; — 1665, Remy-François de Ravinel, conseiller d'état de S. A.; — 1694, Remy de Ravinel, conseiller d'état de S. A.; — 1753, Hubert-Dieudonné de Ravinel, chevalier, seigneur de Donjulien, Girovillers, Athienville, baron du St-Empire; — Etienne-François, baron de Ravinel, dont trois branches :

1^{re} François-Dieudonné, baron de Ravinel, ancien député des Vosges, dont, Louis-Félix-Dieudonné, baron de Ravinel, membre de l'Assemblée législative.

2^e Claude-Joseph-François, baron de Ravinel, marié à Jeanne-Charlotte Thiéry de *St-Beaussant* (voir à ce nom), dont Alfred, baron de Ravinel.

3^e Etienne-Louis, baron de Ravinel, dont Joseph-Etienne, baron de Ravinel. Porte : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une gerbe d'or, liée de gueules, au chef d'argent, chargé d'un lion-eau de sable rampant. DEVISE : Après Dieu, l'honneur.*

(C. H-L. B. D-P. AR. Mémoires particuliers.)

**BARNEQUIN.**

De sable à la bande d'argent chargée de trois tours de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison très-illustre de la ville de Metz.

(C. D-P. AR.)



BARROIS (DE) MORAINGNES.

D'or à la fasce d'azur, chargée d'une étoile d'or, à deux têtes de cygnes issant au naturel en chef, une hure de sanglier de sable en pointe.

Originaire du duché de Luxembourg. Ses alliances sont : De Bruck, Berne, l'Escossois, Burtel, Mitry, Meroy, Chastelet, Valdeck.

(H-L. D-P.)



BASSET.

Danché d'or et de gueules, au chef d'hermines.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)



BASSOMPIERRE.

D'argent à trois chevrons de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire d'Allemagne, cette Maison, attachée d'abord au duc de Bourgogne, Charles-le-Hardi, vint ensuite s'établir en Lorraine. Elle remonte à *Otery de Dompierre* qui, en 1292, se reconnut homme lige d'Henri, comte de Bar, et déclara reprendre de lui après le duc de Lorraine, la maison forte de Bassompierre. *Christophe de Bassompierre*, chef des finances de Charles III, avait en 1386, fondé le couvent des Minimes de Nancy, où on admirait son magnifique mausolée et celui de Louise de Radeval, sa femme, chefs-d'œuvre du fameux statuaire Florent Drouyn. *François de Bassompierre*, frère du maréchal de France de ce nom, si célèbre par son emprisonnement, ses mémoires et la haine de Richelieu, était grand écuyer de Lorraine sous Charles IV, qu'il accompagna dans ses guerres d'Allemagne où il servit avec distinction.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



BATAILLÉ.

Burelé d'or et d'azur de huit pièces au canton d'argent à l'aigle éployée de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)



BAUCLIN.

D'argent à deux bars adossés de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P. AR.)



BAUCOURT voyez **BEAUCOURT.**

BAUDOCHE.

Chevronné d'argent et de gueules de dix pièces, au chef d'azur, chargé de trois tours d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison fort ancienne, originaire de Metz, jouissait de droits seigneuriaux sur le territoire de cette ville impériale et libre. Le nom des *Baudoché* figure avec honneur dans toutes les circonstances où les intérêts Messins étaient engagés. En 1443, les citoyens de Metz chargèrent *Jean Baudoché* d'assiéger le château de Fléville, ce qu'il fit sans succès. L'année suivante, ils députèrent *Poinsignon Baudoché*, pour traiter de la paix avec René I^{er} et Charles VII, roi de France, qui se trouvait à Nancy. *Pierre Baudoché* s'étant ligué avec les Messins, on confisqua ses biens en Lorraine, et on les donna à Gilles de Tillon, le 1^{er} mai 1490. Le dernier mâle de cette Maison, *François Baudoché*, mourut en 1560, et fut inhumé avec sa femme, Isabelle d'Anglure, dans l'église de Sainte-Barbe, près de Metz, que *Claude Baudoché* avait fait rebâtir en 1516.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



BAUDRICOURT.

D'or au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.



ANCIENNE CHEVALERIE. C'était un fief dépendant de la châtellenie de Mirecourt, et qui avait donné son nom à cette Maison de nom et d'armes, éteinte. On la fait remonter à *Liébault de Baudricourt*, conseiller et chambellan de Robert, comte de Bar, qui, en 1384, l'investit du gouvernement de la ville et marquisat de Pont-à-Mousson. *Robert*, capitaine de Vauconleurs en 1420, pour le roi de France, lui conduisit l'immortelle Jeanne d'Arc, après l'avoir présentée à la cour du duc de Lorraine, où elle fut parfaitement accueillie et équipée. *Jean*, son frère, engagé dans la guerre du Bien-Public contre Louis XI, se rangea ensuite du parti de Charles VIII, reçut le bâton de maréchal de France, et mourut le premier mai 1499. On voit aussi, par une obligation du 8 septembre 1475, qu'il prêta 150 écus d'or à René II, au camp devant Nancy.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

BAUFFREMONT ou BOUFFREMONT.

Contrevairé d'or et de gueules.



ANCIENNE CHEVALERIE. Cette grande Maison, originaire de Lorraine, était néanmoins établie depuis plusieurs siècles en Franche-Comté, comme le prouvait ce vieux proverbe Bourguignon : *Et la Maison de Beauffremons, d'où sont sortis les bons Barons !* et elle passait pour être la seconde de ce pays. Le chroniqueur Jean de Bayon, dominicain, qui écrivait en 1526, qualifie de *Famosus miles*, un *Pierre de Bouffremont*, qui tua le duc de Brabant, dans un tournoi, en 1294. *Catherine de Bouffremont*, fut abbesse de l'Étanche en 1370, et *Jeanne*, abbesse de Poussay en 1341. Le 5 mai 1490, *Valengin*, baron de *Bouffremont*, menait une compagnie au service de René II contre les Messins. Plusieurs membres de cette Maison ont été chevaliers de la Toison-d'Or ; deux, de l'ordre du Saint-Esprit. Elle joua un grand rôle dans la Ligue en servant le duc de Guise. Pour comble de toutes ces distinctions, au XVIII^e siècle, le marquis de Bouffremont s'unit à l'héritière de la dernière branche de Courtenay, issue de Louis-le-Gros, roi de France, et d'Adélaïde de Savoie, sa femme.

Nous joindrons à ces témoignages des héralds d'armes de Lorraine, celui de l'historien de la Maison de *Saint-Mauris* : « Parmi les plus grandes Maisons du royaume, on remarque, dit-il, celle de BAUFFREMONT, comme aussi illustre par son ancienne origine, que par les charges que les hauts barons de ce nom ont de tout temps occupées, tant à la cour de France et à la tête de ses armées, qu'à celles des souverains de Bourgogne ; par leurs décorations et réceptions multi-

pliées dans les ordres de la Toison-d'Or, du Saint-Esprit, de Saint-Michel, d'Alcantara, de Rhodes, de Saint-Georges et de Malte, comme aussi dans tous les hauts Chapitres, depuis le xiv^e siècle; enfin, par leurs hautes alliances, notamment avec les Maisons de France, de Bourgogne, de Lorraine, et l'avantage unique que ses seigneurs ont eu de présider dans trois circonstances la noblesse du royaume aux Etats-Généraux. Cette illustre Maison, admise aux honneurs de la cour en vertu de ses preuves, obtint un diplôme de prince au xviii^e siècle, puis fut élevée à la pairie avec titre de duc dans le dix-neuvième. » Sa tige remonte à *Liébaud I^{er}*, qui vivait en 1203.

Cri de guerre (comme anciens bannerets) : *Dieu aide aux premiers chrétiens.*

(C. H-L. B. D-P. AR.)

BAYER DE BOPPART.

D'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or; écartelé de gueules à un dextrocher au naturel, revêtu d'argent, tenant une bague d'or, accompagné de trois croix fleuronées, au pied fiché de même, 2-1, qui est de Losench.



ANCIENNE CHEVALERIE. C'était un fief antique de l'archevêché de Trèves. Parmi les illustrations de cette Maison, citée souvent dans nos annales, on remarque les puissants évêques de Metz, *Bayer de Boppard*, en 1383, et *Conrad*, qui mourut en 1459, après avoir été régent de la Lorraine sous René I^{er}, roi de Sicile. *Thierry* et *Henry Bayer* firent une guerre acharnée aux Messins en 1443, et leur causèrent de grands dommages. *Georges Bayer*, baron de *Boppard*, figurait à la tenue des États de Lorraine en 1594, et porta lors de la pompe funèbre du duc François I^{er} « le Sage » la bannière de Bourbon, honneur qui n'était réservé qu'aux chevaliers les plus qualifiés.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

BAYON.

D'argent à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Antique Maison, de nom et d'armes, qui possédait ce fief dépendant de la châtellenie de Rosières, bailliage de Nancy; elle portait d'abord : *D'argent à la bande de gueules.* Au ix^e siècle, la ville de Bayon étant échue au comte de Salm, plusieurs cadets de



cette Maison en firent revivre le nom. L'héritière de cette branche porta, au xv^e siècle, cette seigneurie dans la Maison de Haraucourt, qui la conserva 150 ans. Diane de Dompmartin, mariée en secondes noces à Charles-Philippe de Croy, l'acquit ensuite. Elle appartenait en dernier lieu à Marie-Isabelle de Ludres, par contrat du 17 novembre 1693, et ce fut en sa faveur que par lettres-patentes du 7 octobre 1720, le duc Léopold érigea Bayon en marquisat.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

BEAMONT, BEAUZEMONT ou BAZEMONT.

D'azur à la clef d'argent posée en pal.



ANCIENNE CHEVALERIE. Maison depuis long-temps éteinte par la mort de *Godefroy de Beauzumont*, qui avait épousé *Béatrix de Germiny*, en 1490. Cette seigneurie appartient ensuite à la maison de Tornielle.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

BEAUCOURT.

D'argent au lion d'azur ; d'autres disent : de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.



ANCIENNE CHEVALERIE. *Ferry de Beaucourt* mourut en 1460, ne laissant qu'une fille, *Marguerite*, mariée à *Jean de Créhanges*, dont les descendants possédaient encore au xviii^e siècle la terre de Beaucourt, fief de la baronnie de Viviers, mouvante du marquisat de Pont-à-Mousson.

(C. D-P. AR.)

BEAUFORT.

D'or au léopard de gueules.



Ces armes sont celles de la seigneurie de Gellenoncourt, adoptées par *François de Beaufort*, grand veneur de Lorraine, déclaré gentilhomme le 9 octobre 1588, et qui les échangea contre les siennes en prenant possession de cette terre.

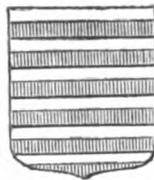
(D-P.)

BEAULIEU.

Fascé d'argent et de gueules de douze pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(AR.)



BEAUMONT.

De gueules à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

• (C. AR.)



BEAUMONT.

Burelé d'argent et d'azur de six pièces, au lion de gueules brochant sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(AR.)



BEAUVAU.

D'argent à quatre lionceaux de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or; porte encore: écartelé, fuselé d'or et de gueules, qui est de Craon.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison très-illustre, qu'on fait descendre des anciens comtes d'Anjou; subsiste toujours avec éclat, et vint s'établir en Lorraine au xv^e siècle. Elle a eu l'honneur de contracter les alliances suivantes avec les Maisons royales de France et de Lorraine: *Isabelle de Beauvau*, dame de Champigny, épousa Jean de Bourbon, II^e du nom, comte de Vendôme, et fut trisaïeule de Claude de France, femme de Charles III, le Grand; *Marguerite-Gabrielle de Beauvau* donna sa main, le 19 août 1721, à Jacques-Henri de Lorraine, prince de Lixheim, mort au siège de Philisbourg, en 1734.

Louis-Joseph, marquis de Beauvau, maréchal de Lorraine, décéda le 6 novembre 1732, et son fils fut tué au siège d'Ipres, en 1744, sans avoir été marié. En 1712, le duc Léopold érigea la terre d'Adonviller



en marquisat de Craon , en faveur de *Marc Beauvau* , grand écuyer de Lorraine , frère puîné de Louis-Joseph. L'empereur Charles VI lui accorda le titre de prince de l'Empire , en 1722 ; il fut aussi créé Grand d'Espagne de première classe , en 1727 ; enfin le roi de France , par brevet de l'année 1739 , donna au marquis de Beauvau et prince de Craon , la qualité de cousin de S. M. T. C. La maison de Beauvau , dont le nom illustre , environné de toutes les sympathies , fleurit toujours dans le pays Lorrain , possède aujourd'hui la terre de Haroné.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

BELGREY.



Losangé de sable et d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison très-ancienne de la ville de Metz.

(C. D-P. AR.)

BELMONT ou BEMONT.



D'or à deux fasces d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. B.)

BELNOY.



D'argent à l'aigle éployée de sable. Callot ajoute : armée, lampassée d'or.

(C. D-P. AR.)

BEMONT.



De gueules à la croix d'argent , cantonnée de quatre billettes de même.

Maison éteinte , originaire de la Franche-Comté.

La terre et le château de Bémont étaient situés au Seinthal , dans les Vosges. On voit encore , au sommet d'un roc escarpé , les ruines des fortes tours et des épaisses murailles de ce manoir féodal.

(C. D-P. AR.)

BÉRUS, BÉLIUP, BELRUZ, BEURAIN ou BÉRAIN.

D'azur au lion d'argent, armé, lampassé d'or; et suivant D. Calmet : d'azur à 2-3 lions d'argent, armés, lampassés et couronnés d'or.



ANCIENNE CHEVALERIE. Dès l'an 1199, *Gérard de Belrain* signa au traité de paix entre *Thibaut*, comte de Luxembourg, et *Philippe de Namur*. La terre de cette Maison, originaire de Bar et éteinte, fut en dernier lieu possédée par le sieur de *Belruz*, gentilhomme verrier, de la Maison d'*Étiffac*, alliée à l'ancienne chevalerie de Lorraine.

(C. B. H-L. D-P. AR. D. Calmet.)

BESANCEY ou BESANCY, voyez BUZANCY.**BESSEY ou BAISSEY.**

D'azur à trois quinte-feuilles d'argent; 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Le premier de cette Maison, originaire de Bourgogne, qui s'allia en Lorraine, fut *Antoine de Bessey*, bailli de Dijon, marié à *Jeanne de Lenoncourt*, fille de *Philippe de Lenoncourt* et de *Catherine de Beauvau*; il en eut *Ève*, qui épousa *Jacob d'Haraucourt*.



(C. H-L. B. D-P. AR.)

BÉTHUNE.

D'argent à la fasce de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de l'Artois, descend des anciens comtes de Béthune, advoués d'Arras, dont la branche aînée se fonda dans la Maison de *Flandres-Dampierre*, par le mariage de *Mahaut*, dame de *Béthune*, avec *Guy Dampierre*, comte de Flandres. Par cette alliance, d'où descendait la comtesse *Marguerite*, femme de *Philippe de France*, duc de Bourgogne, la Maison de Béthune avait l'honneur d'appartenir à presque tous les souverains de l'Europe, au dix-huitième siècle.



(C. D-P. AR.)

BETTANCOURT.

De gueules à trois armets mornés d'or, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. *Anne de Bettancourt* était abbessc de l'Étanche en 1333. *Marie* épousa *Claude de Fresnau*, seigneur de Pierrefort, bisaïeule maternelle de *Nicolas de Lenoncourt de Serre*, et trisaïeule maternelle du baron de Consanges.

(C. D-P.)

BIAN.

D'argent au sautoir de gueules, accompagné de douze billetes de même.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

BILDSTEIN.

D'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent, brist en barre d'un bourdon d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE. *Ferry*, fils naturel, légitimé, de *Charles II*, et de la belle *Alison Du May*, est le premier de cette Maison qui se maintint avec splendeur. *Antoine*, son fils, échanson de la princesse *Yolande d'Anjou*, eut la châtellenie et seigneurie de Remberviller, le 24 octobre 1482. *Guillaume de Bildstein* et sa femme, *Marie de Provenchères*, acquirent la terre de Froville, de *Catherine*, veuve de *Jean Paige*, le 10 mars 1497. *Humbert* seigneur de Magnières, gouverneur de Bitche, *Jean*, son fils, et *Nicolas de Bildstein*, seigneur de Froville, assistèrent à la tenue des États de Lorraine, en 1594.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

BILLY ou BILLIN.

D'azur à trois billetes d'argent, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison fort ancienne, de nom et d'armes, originaire de Verdun, et depuis long-temps éteinte. La terre dépendant de la prévôté de Mengiennes, appartenit ensuite à l'évêque de Verdun. L'église de Saint-Paul de cette ville, comptait, en 1223, au nombre de ses bienfaiteurs, *Veremond de Billy*, et noble *Lucarde*, sa femme.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

BIONCOURT.*D'argent à la fasce d'azur.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, originaire de Metz et éteinte, dont le fief, mouvant de la châtellenie d'Amances, bailliage de Nancy, était situé sur la Seille. *Geoffroy de Bioncourt* eut, de Catherine de Lenoneourt, sa femme, Jeannette, qui, par son mariage, porta cette seigneurie dans la Maison de GUERMANGE. En 1540, Françoise de Guermange, unique héritière de sa Maison, la fonda dans celle de CUSTINE, en donnant sa main à Martin de Custine, baron de Coms.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

**BISSIPAL.***D'azur à la croix alaisée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe, d'un croissant montant d'argent.*

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR. D-P.)

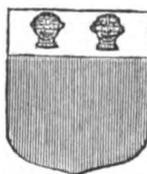
**BISSY.***D'or à trois écrevisses de gueules.*

(D-P.)

**BITCHE.***De gueules au chef d'argent, chargé de deux têtes de Maures.*

ANCIENNE CHEVALERIE. L'aïeul et le père de Gérard I^{er} d'Alsace jouissaient, dès le XI^e siècle, de cette seigneurie, l'un des plus anciens domaines de la Maison de Lorraine. Ce comté passa ensuite, au XV^e siècle, à Éverard de Deux-Ponts, qui en fit bâtir le château. La Maison de Bitche, nous apprend Dom Pelletier, s'éteignit en 1572, et le duc Charles III s'empara de cette terre, faute de reprises par les comtes de Hanau et de Bousweiller, ses vassaux, qui en avaient la possession depuis 1560.

(D-P.)



BITSCH.



D'argent à un lion de gueules , armé , la patte de même.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

BLAMONT.



De gueules à une cuvette d'or , surmontée de trois besans de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Bourgogne.

(C. D-P. AR.)

BLAMONT.



Parti d'azur à trois étoiles d'or mises en pal , et d'or au lion rampant de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)

BLAMONT.



De gueules à deux bars adossés d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les anciens comtes et sires de Blamont , petite ville sur la Vezouze , étaient déjà connus en 962. Ils étaient tenus , avec les comtes de Vaudémont , de présenter l'écu , la lance et l'épée au duc de Lorraine en champ de bataille. Au XIII^e siècle , Hermann III étant mort sans lignée , cette terre et seigneurie passèrent au comte de Salm , son frère , dans la postérité duquel elles demeurèrent jusqu'en 1303 , où , à défaut d'hoirs , René II la réunit à son domaine , par cession d'Olry de Blamont , évêque de Toul.

(C. B. AR.)

BLANCKENHEIM.

D'or au lion de sable, armé, lampassé de gueules, au lambel de trois pièces de même sur l'épule.

Maison très-puissante et éteinte, dont le comté était situé sur les confins du pays de Luxembourg, vers l'Ardenne. *Enguerrand de Blanckenheim* courut, avec nombre de gens de guerre, le territoire Messin, en 1386, et vint défier, jusque sous leurs remparts, les citoyens de Metz, qui ne tardèrent pas à prendre une revanche.

(D. P.)

**BLANDANS.**

D'azur au chevron d'or, accompagné trois vîres ou macles, de même, d'autres blasonnent : de trois roses.

ANCIENNE CHEVALERIE.

De race de l'ancienne chevalerie du comté de Bourgogne, cette Maison tirait son nom de ses fiefs, village, château et tour forte de Blandans, bailliage de Poligny. Elle s'est éteinte dès le commencement du xvi^e siècle. « On trouve nombre de chevaliers, écuyers et damoiseaux de ce nom, depuis l'an 1500 jusqu'en 1480, dans les rôles de compagnies nobles d'hommes d'armes déposés à Dijon, et dans les titres épars des mêmes siècles, à l'officialité, et autres dépôts et archives, ainsi que des actes de réception, aux mêmes époques, dans plusieurs chapitres nobles, de Baume, etc. Gollut, Dunod, D. Plancher et autres citent plusieurs de ces anciens gentilshommes, rapportés dans des actes toujours avec qualification de chevaliers, prenant souvent la qualification de sire de Blandans, et figurant avec l'ancienne noblesse chevaleresque du pays; mais éteinte depuis trois siècles, on ne peut en établir que des fragments de filiation, où l'on remarque toujours des alliances distinguées. »

(C. AR. Généalogie de la Maison de St-Mauris.)

**BOHAN.**

Bandé d'or et d'azur de six pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de la Lorraine allemande.

(C. B. AR.)



BOHAN.



De sable à la bande d'or en deux cotices de même.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(B. D-P.)

BONCOURT.



D'azur à une voile de navire d'or, parti de gueules à trois tours d'or, l'écu semé de croix recroisettées, au pied fiché de même.

Maison de nom et d'armes, au duché de Bar, sur la Meuse, et de l'ancien bailliage de Saint-Mihiel. La Maison de *Boncourt*, issue, comme les Maisons de *Saintignon* et des *Ancherins*, de celle de *La Porte*, la première des trois anciennes familles ou Lignages de la cité de Verdun, a donné plusieurs maîtres-échevins à cette ville. Elle était représentée, en dernier lieu, par feu M. Cleret, conseiller à la cour d'appel de Nancy, et membre de la Légion-d'Honneur, qui a laissé deux fils. (Mémoires particuliers.)

Dom Calmet cite, dans la *Notice de la Lorraine*, une Maison de BONCOURT, très-considérable, dit-il, et connue dès l'an 1247, par *Geoffroy de Boncourt*, sire de Nonsart, qui se reconnut homme-lige des seigneurs d'Aspremont, après le comte de Bar. Elle s'éteignit au xiv^e siècle, par la mort de *Varin de Boncourt*, qui ne laissa pas d'enfants. *Agnès*, sa sœur, vendit ses héritages, le 7 janvier 1363, à Geoffroy, sire d'Aspremont et de Dun.

(Dom Calmet.)

BOUCK.



D'azur à trois écussons d'or, 2-1, au chef de gueules emmanché d'or.

(D-P.)

BOUFFREMONT, voyez BAUFFREMONT

BOULAN ou BOLAND.

D'azur à la croix d'or cantonnée de vingt croisettes au pied fiché de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, originaire de Namur, s'éteignit vers 1363, en la personne de *Robert de Boulan*, qui ne laissa, de son mariage avec *Renée de Lutzelbourg*, que *Charlotte*, femme de *Jean Du Buchet*, seigneur de *Mailly* et d'*Ajoncourt*.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



BOULANGES ou BOULLENGES.

Palé d'or et d'azur de six pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, éteinte en 1439, et dont l'antique château se trouvait dans la châtellenie de *Sancy*.

(H-L.)



BOULAY, BOULA ou BOLCHEN.

D'or à la croix ancrée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les seigneurs de *Boulay* étaient fort puissants et ont fait souvent la guerre à la ville de *Metz*, dans les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. *Robert de Lorraine*, fils de *Simon I^{er}*, épousa, vers l'an 1136, *Demonde*, fille et héritière d'*Oalde*, comte de *Boulay*.

(D-P. D. Calmet.)



BOULLIGNY.

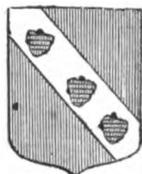
D'azur (de gueules?) à la bande d'argent, parée de trois coquilles de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Ancienne Maison de nom et d'armes de la châtellenie de *Stenay*. Elle était éteinte au XVIII^e siècle.

Thiébault de Boulligny épousa *Isende de Champs* en 1302, suivant le cartulaire d'*Orval*, art 59^e, où il est dit qu'ils y fondèrent un anniversaire. Ils furent inhumés au cloître du monastère.

Jeanne de Boulligny, mariée à *Jacques des Ancherins*, en 1523, est la dernière de cette Maison qui s'était alliée avec celles de *Watronville*, *Fermont*, *Villers*, etc.

(C. H-L. D-P. AR.)



BOULLIGNY.

De gucules à la bande d'argent , chargés de trois étoiles de gucules.

ANCIENNE CHEVALERIE.

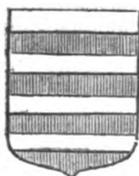
(C. AR.)

BOURGRAFF.

Ecartelé d'argent et de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

BOURLÉMONT.

Fascé d'argent et de gucules de huit pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison très-noble et fort ancienne du bailliage de Chaumont. Elle est éteinte depuis plus de trois siècles, et la terre appartient aux d'Anglure en 1430, par le mariage d'Ogier avec *Jeanne de Bourlémont*, unique héritière. L'histoire de Lorraine cite avec justice le nom de *Thomas de Bourlémont*, évêque de Toul de 1330 à 1335. Pendant la minorité de Raoul I^{er}, il partagea la régence avec la duchesse Isabelle, et soutint vigoureusement ensuite, contre ce même prince, ses droits seigneuriaux sur le château ou forteresse de Liverdun.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

BOURMONT.

D'or, à la tête de lion, arrachée de gucules, lampassée de même, dentée, alhamée et couronnée d'argent.

Maison originaire de Champagne. *Thiébaud de Bourmont* fut prévôt de la collégiale de St-Pierre de Bar en 1330; il se maria deux ans après, et fonda une prébende pour son neveu, Thiébaud de la Mothe.

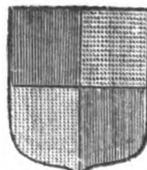
(C. B.)

BOUTEILLER, BOUTHEILLER ou BOUTHILLIER DE SENLIS.

Écartelé d'or et de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, l'une des plus illustres du royaume de France, tirait son origine des anciens comtes de Senlis. Elle posséda long-temps la charge de grand bouteiller de France, un des principaux offices de la couronne; aussi portait-elle alors : *De gueules à cinq coupes d'or posées en croix.* *Faulques de Senlis*, chevalier, seigneur de Chantilly et d'Ermenonville, souscrivit en 1027, ainsi que d'autres personnages, dont *Bouchard de Montmorency*, une charte du roi Robert, en faveur de Guillaume, abbé de St-Germain-des-Prés. *Louis de Senlis*, fils de *Guy*, premier du nom, défendit avec une grande valeur le Pont-Audemer, assiégé en 1124, par Henri I^{er}, roi d'Angleterre. En 1359, *Gérard de Bouteiller* accompagna en Lorraine Claude de France, lors de son mariage avec le duc Charles III. Il se fixa alors dans ce pays, fut nommé sénéchal de Lorraine, et s'allia avec Barbe Housse, dame de Bouvigny et de Ransières. Leur fils, *Daniel*, épousa Ève de Ludres. *Gérard* remplissait les fonctions de grand-maitre de l'hôtel, lors de la pompe funèbre de François I^{er}, duc de Lorraine. Devise : *Franco et loyal.*

(C. H-L. B. D-P. AR.)



BOUVET.

D'argent au chef d'azur, au lion de gueules, brochant sur le tout, parti de l'un en l'autre, tenant en ses pattes une hallebarde timbrée du lion de l'écu.

Maison éteinte, de laquelle néanmoins *Michel Bouvet*, président des comptes de Lorraine, se disant descendre des comtes d'Ast, en Italie, fit ses preuves pour être déclaré gentilhomme, le 4^{er} mars 1610, par le duc Henri-le-Bon.

François de Bouvet, II^e du nom, chevalier, seigneur en partie de Robert-Espagne, de Tannois et du Val de Vassy, conseiller de S. A., fut, par lettres patentes du 9 mai 1724, élevé à la dignité de baron, tant en considération de sa naissance, que de ses services et de ceux de ses ancêtres. Son quadrisaïeul, *François de Bouvet*, I^{er} du nom, fils puîné de *Scipion de Bouvet*, gouverneur de Velass, d'une illustre et ancienne famille de Piémont, vint en Lorraine au service du duc René, et y épousa, à Bar, *Jeanne*, fille de *Denis de Chesneau* et de *Marguerite de Rodouan*.

(D-P. La Chenaye-Desbois, etc.)



BOUVIGNY.



D'argent à trois pals de sable. Callot dit : Palé d'argent et de sable de six pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, dans le Barrois mouvant, châtellenie de Sancy; elle est éteinte depuis 1500, et la terre appartenait aux descendants de Gérard de Bouthillier, sénéchal de Lorraine, comme issus par les femmes de la Maison de Bouvigny,

(H-L. D-P.)

BOUXIÈRES.



Losangé d'argent et de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Antique Maison, originaire de Lorraine et éteinte. Elle tirait son nom du village où était situé l'abbaye de Bouxières, chapitre noble de femmes, fondé par saint Gauzelin, en 936. Jean, sire de Bouxières, chevalier, qui avait épousé Jeannette Du Chatelet, figura dans toutes les circonstances parmi les principaux de la haute noblesse de Lorraine. Il avait fait partie du conseil de Régence, et son nom se trouve parmi ceux des autres conseillers du duo, dans l'acte de remise du sceau de l'état à Charles II, le 5 août 1395.

(C. B. Benoit Picard.)

BOUZEY ou BOUXEY.



D'or au lion de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. L'origine de cette Maison se perd dans la nuit des temps. Le château de Bouzey ayant été pris et repris en 1590, 1636-38, et enfin ruiné en 1639, les titres de cette famille disparurent; la terre elle-même s'appela ensuite Dombrot. Jean de Bouzey, 1^{er} du nom, descendant de Ferry, bailli et président des Assises de la province de Vôge, en était seigneur en 1504.

Gérard de Bouzey, fils de Jean, brillait à la cour de Raoul-le-Vaillant. En 1401, un membre de cette famille s'allia avec Marie de Beaufremont. D'autres, au nombre de cinq, siégèrent aux Assises et assistèrent à l'assemblée de la haute noblesse Lorraine, en 1425. Du mariage en secondes noces de Joseph de Bouzey avec Françoise de

Franquemont, sortirent *Nicolas*, comte, maréchal de Lorraine, et *Jean-Claude*, grand-doyen de la Primatiale de Nancy, abbé de Belchamp.

Nicolas-Joseph, comte de *Bôuzey*, conseiller d'état, chambellan du duc Léopold, épousa, par contrat du 31 avril 1704, *Barbe-Françoise Le Bègue*, dame de Germiny, baronne de Vitrey, petite-fille de *Charles Le Bègue*, ministre sous Charles IV.

La famille *Le Bègue*, originaire de Normandie, s'établit en Lorraine vers le milieu du xvi^e siècle. Elle se divise actuellement en deux branches : celle des *Le Bègue de Germiny*, qui est retournée en Normandie, et celle des *Le Bègue de Girmont*, qui réside encore en Lorraine.

(C. B. Dom Calmet. La Chenaye-Desbois.)

BOVAL.

De sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)



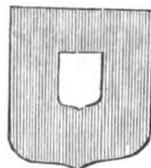
BRANDEBOURG.

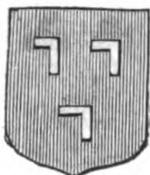
De gueules à l'écusson d'argent en abîme.

Cette Maison, de nom et d'armes, l'une des plus anciennes et des plus illustres du duché de Luxembourg, s'était divisée en deux branches. La première s'éteignit en *Grotard de Brandebourg*, qui ne laissa qu'une fille, *Anne*, mariée en 1429 à *Simon de Fénétrange*; il ne sortit de cette union que *Marguerite*, alliée en 1461 avec *André de Haraucourt*, aîné de sa Maison, dont elle n'eut aussi qu'une fille, *Anne*, qui porta tout l'héritage des branches aînées de *Brandebourg*, de *Fénétrange* et de *Haraucourt* dans la Maison de *Salm*, par son mariage avec *Jean VII*, du nom, comte de *Salm*, père de *Jean VIII*, père de *Paul*, père de *Christine*, qui donna sa main, en 1597, au duc *François de Lorraine*, comte de *Vaudémont*, père du duc *Charles IV*.

La deuxième branche de *Brandebourg* finit en la personne de *Pierre-Ernest*, mort en 1624, n'ayant que trois filles, mariées dans les Maisons d'*Argenteau*, de *Mercy* et de *Lutzbouurg*.

(C. H-L.)



BRANDSCHEIDT.

De gueules à trois crampons d'argent, 2 et 1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison antique, originaire de Luxembourg et éteinte, qui avait sa résidence à Rodondorff ou Château-Rouge, dans la Lorraine Allemande, près de Sarrelouis.

(B. D-P.)

BRAUBACH.

D'argent à une aigle éployée de sinople.

Maison originaire d'Alsace, éteinte depuis long-temps.

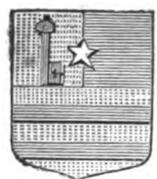
(C. B. D-P.)

BRAUN ou BRON.

D'or à la fasce de gueules, chargée à dextre d'une étoile d'argent ; au lion naissant de sable, armé, lampassé et aléant de gueules.

Claude de Braun, fils de Jean, seigneur de Pierrefort, et de Marguerite de Lenoncourt, mourut sans avoir été marié, et institua pour héritier Louis de Lenoncourt.

(C.)

BRESSEY, BAUXEY, BRISEY ou BRUXEY.

Fascé d'azur et d'or de cinq pièces, au chef parti d'or et d'azur à la clef en pal de gueules, une étoile d'argent mise en cœur (arm. de Charles). L'armorial de Callot porte : (Fascé d'or et d'azur de quatre pièces, au canton dextre d'argent à une clef de gueules mise en pal.

ANCIENNE CHEVALERIE. Le dernier mâle de cette Maison, originaire de l'évêché de Toul, laissa une fille, mariée en 1550, à Philippe d'Iguy, seigneur d'Anglure.

(C. D-P. AR.)

BRICON.

D'argent à trois trèfles de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)



BRIEY.

D'or à trois pals alaisés et fichés de gueules; Husson l'Escossois blasonne aussi ces armes : D'or à trois pals de sable, ce qui est une erreur.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Bar, cette très-illustre et puissante Maison tirait son nom de la ville de Briey, comté de nom et d'armes, qui portait, selon Callot : *D'azur à trois pals pointés d'or*. Son extraction se perd dans les temps primitifs des ducs bénéficiaires de la Lorraine. Les branches de la Maison de Briey, existantes au XI^e siècle, avaient pour chefs : 1^o *Albert de Briey*, d'où est descendue la seconde race des seigneurs d'Aspremont (voir à ce nom); 2^o *Bezelin*, son frère; 3^o *Jean de Thionville*, le plus jeune de tous, de qui sont issues toutes les branches de la Maison de Briey; 4^o *Constantin*; 5^o *Rainald* ou *Renaud*, tous qualifiés d'hommes très-nobles : *Viros nobilissimos*.

Les anciennes archives du pays renfermaient quantité de titres qui attestaient l'éclat dont brillait cette Maison. Nous trouvons en note, dans un armorial de Lorraine manuscrit, que D. Calmet avait en sa possession une généalogie inédite de la Maison de Briey, commençant à *Sigefroy*, comte de Briey, qui vivait vers 981, et continuée jusqu'à *Nicolas-Henri de Landres*, marié en 1720 à *Marie-Magdelaine de Scorail*. La Maison de LANDRES est en effet issue de celle de *Briey*, et en porte les armes. *Obric de Briey*, 1^{er} du nom, surnommé Moinc, chevalier, seigneur de Landres, se reconnut homme-lige de *Thibault*, comte de Bar, le 25 août 1275. De *Perrin de Landres* et de *Walburge de Haussonville*, vint la branche de *Briey et de Thichemont*, éteinte. Celle des barons de *Fontoy*, comtes de *Briey*, encore existante, s'est subdivisée en deux rameaux, représentés de nos jours, le premier, par *Camille*, comte de Briey, baron de Landres, mort le 22 décembre 1827; le second, par *Louis-Edouard-Emmanuel*, comte de Briey, baron de Landres, officier du corps du génie au service de France.

Ferri II, dit *le Riche*, duc de Lorraine, épouse *Agnès de Briey*, fille de *Thibault I^{er}*, comte de Bar. (Voyez *Apremont* et *Landres*.)

(C. H-L.B. D-P. AR. Généal. de la Maison de Briey.)



BRIEY.

Echiqueté d'or et de sable de huit traits.

Originaire de Verdun.

(C. B. D-P. AR.)

BRISAY.

Fascé d'argent et de sable, de neuf pièces, à dix merlettes de sable, 4-1-1-1, sur les bandes d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

BROMBACH ou BROUBACH.

Fretté d'or et de gueules, à la fasce d'or brochant sur le tout. Et suivant Callot : De gueules fretté d'argent à la fasce d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire d'Allemagne. *Jean de Brombach* ou *Broubach*, et *Wolff de Hohenfeltz*, défendirent les terres de l'évêché de Metz, dans la Lorraine Allemande, contre la fameuse invasion des Luthériens ou Rustauds, en 1525. On sait que ces bandes furent exterminées par le duc Antoine, accompagné de sa noblesse, après plusieurs jours d'un acharnement sans exemple.

(C. B.)

BROUCH.

D'azur à la croix d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte.

(C.)

BUFFEGNECOURT ou BUFFENICOURT.

De sable à la bande d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Lorraine, et qui s'éteignit

dans sa postérité masculine, en la personne de *Claude de Buffegne-court*, mort en 1644, ne laissant que des filles, de son mariage avec *Claire-Françoise de Villers*, Maison fort noble du duché de Bourgogne.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



BULGNÉVILLE.

D'or à trois pals de gueules, au bâton d'azur péri en bande, brochant sur le tout. Callot dit : *A la bande engrelée d'azur.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Très-noble et très-ancienne Maison de la sénéchaussée de La Mothe, qui s'éteignit, quant aux mâles, par la mort de *Hubert de Bulgnéville*, tué en 1368, à la bataille de Ligny, entre les Messins et les Barisiens. Jeanne, sa fille et unique héritière, apporta, par son mariage, cette terre dans la Maison Du Chatelet. Elle passa ensuite dans celle de Des Salles, en faveur de qui, Léopold I^{er}, l'érigea en comté le 16 février 1708; puis en marquisat, le 8 juin suivant. L'antique baronnie de Bulgnéville avait été possédée d'abord par la Maison de Beaufremont. Le 3 juillet 1431, il se livra près de ce lieu une sanglante bataille entre le comte de Vaudémont et René I^{er} d'Anjou, duc de Lorraine, qui y fut défait et demeura prisonnier.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



BUZANCY, BUSANCEY ou BESANCY.

Fascé d'or et de gueules de huit pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, dont la terre appartient à la branche d'Anglure de Bourlémont, par le mariage d'Antoinette d'Apremont avec René d'Anglure. Marguerite, sœur de *Henri*, seigneur de Busancey, épousa, au mois de juin 1223, Renauld, fils de Simon, seigneur de Commercy. Leur contrat de mariage est aux preuves de l'histoire de Lorraine, par D. Calmet. BUSANCY-PAVANT portait : *D'argent à trois fasces de gueules, au chef échiqueté d'or et d'azur de deux tires.* La dernière de cette ancienne et illustre Maison, *Louise-Sophie-Zélanie de Buzancy-Pavant*, épousa en 1823 Charles Herbrand, comte de Briey, baron de Landres.

(C. Généalogie de la Maison de Briey.)



BYGNICOURT.

D'or au lion de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(B. D-P.)

CAMASIER.

D'azur à un chevron d'or, en chef deux roses d'argent, et en pointe une d'or. Et selon Callot : Une étoile d'or en pointe, deux molettes en chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, originaire de France.

(C. B.)

CARAIL.

D'argent à une aigle éployée de sable, armée et couronnée de gueules, avec l'ordre de l'Annonciade.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison ancienne, originaire de Savoie.

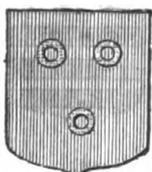
(C. B. AR.)

CARELLE.

D'azur au lion d'or, tenant une hallebarde d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. D-P.)

CARELLE.

De gueules à trois annelets d'or, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Champagne.

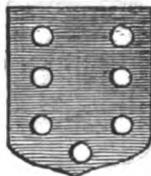
(B. D-P.)

CASTRE.

D'azur à sept tourteaux d'argent, 2-2-1 (Callot). Variante : D'argent à six tourteaux d'azur, 2-2-2.

ANCIENNE CHEVALERIE.

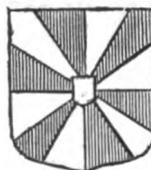
(C. AR.)

**CEILLY.**

Gironné de gueules et d'argent de seize pièces, à un écusson d'argent sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Bourgogne, éteinte dans celle de Savigny.

(C. B.)

**CHABLES.**

D'argent à la croix ancrée de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(Addition manuscrite au Nobiliaire de D. Pelletier.)

**CHAHAGNEY ou CHAHANAY.**

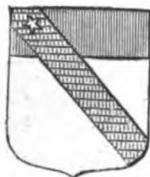
D'argent à deux lions léopardés de sable, l'un sur l'autre.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire d'Anjou, dont une branche s'établit en Lorraine à la suite de René I^{er}, en 1420. Elle finit dans sa postérité masculine en la personne d'Antoine de Chahagney, qui vivait en 1560, et ne laissa que des filles, dont Magdelaine épousa Philippe de Roucelz ou Roncels, seigneur de Warneville. Ses lignes sont : De Tillon, Des Armoises, Sampigny, Domp martin, Lenoncourt, Germiny, Du Chatelet.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

**CHALLANT-BAFFROMONT ou BAUFFREMONT.**

D'argent au chef de gueules, à la cotice de sable brochant sur le tout, brisée d'une étoile d'or. Callot : A la cotice de sable.



Maison originaire de Savoie, éteinte en Lorraine, en 1737, par la mort de *Anne-Joseph*, comte de *Tornielle*, marié à *Philiberte*, fille de *René*, comte de *Challant et de Valengin*, baron de *Bauffremont*, et gouverneur de Savoie. La duchesse *Iolande* avait, du vivant même de *Pierre de Bauffremont*, réuni sa terre au domaine ducal, au détriment de *Claude*, comte d'*Arberg*, seigneur souverain de *Vallengin* en Suisse, que ce dernier avait choisi pour héritier. Après diverses hostilités, *René II* la rendit au comte, qui, de son mariage avec *Guillemette de Vergy*, eut *Louise*, femme de *Philbert*, comte de *Challant*, d'où sortit *René*, seigneur de *Bauffremont et Vallengin*, époux de *Mentie de Portugal-Bragance*.

(H-L. B.)

CHAMAGNE.



.....

Dom Calmet, dans sa *Notice de la Lorraine*, cite sous ce nom une ancienne Maison, connue dès 1270, au sujet d'une contestation entre *Richard*, chevalier, seigneur de Chamagne, et les Dames de *Remiremont*, relativement aux droits qu'elles prétendaient sur la banalité du four, sis en cette seigneurie. En 1304, *Henri*, comte de *Vaudémont*, donna à *Geoffroy de Chamagne*, en fief et hommage, un moulin entre *Crespel* et *Augévillers*, à charge de trois semaines de garde à *Vaudémont*.

(Dom Calmet. Annotations mss.)

CHAMBLAY ou CHAMBLEY.



De sable à la croix d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de France, cette Maison de nom et d'armes de la châtellenie de *Prény*, s'éteignit en la personne de *François de Chamblay*, bailli de *Hatton-Châtel*, époux de *Marie Bayer de Boppard*, dont il n'eut qu'une fille, *Blanche fleur*, qui, par son mariage, apporta la terre de *Chamblay* dans la Maison de *Harau-court*. En 1208, *Thierry de Chamblay*, servit d'otage pour la paix entre le duc *Ferry* et *Thiébaud*, comte de *Bar*. *Ferry*, seigneur de *Chamblay*, combattit les *Messins* en 1420, et fut conseiller de la Régence de *Lorraine* en 1458. Il avait épousé, en 1398, *Jeanne* de

Launoy, dont *Marguerite de Chamblay*, mère d'Isabelle de Beauvau, femme de Jean de Bourbon, comte de Vendôme, bisaïeul de Henri IV, roi de France.

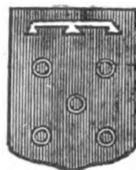
(C. H-L. B. D-P. AR.)

CHARDONGNE, CHARDONNE ou CHARDONNÉ.

De gueules à cinq annelets d'argent mis en sautoir, au lambel de trois pendants de même en chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, originaire du Barrois. Le dernier fut *Ferry de Chardongne*, donné avec d'autres puissants seigneurs, en 1332, par Jeanne, régente du comté de Bar, pour pleige, pendant la minorité de Robert, son fils. *Alix de Chardongne*, sa fille et unique héritière, donna sa main à André de Nancey, et cette terre passa dans la Maison de Lenoncourt.

(C. H-L. Nobiliaire manuscrit.)



CHARMOILLE.

Bandé d'argent et de sable de six pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(Anonyme.)



CHASTELET, voyez DU CHATELET.

CHATEL.

D'argent à la fasce vivrée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, originaire de Lorraine, s'allia avec celle de Lenoncourt. Un de ses membres fut chambellan du duc Charles III. *Thierry du Chatel* résigna, en 1334, l'abbaye de Saint-Clément de Metz.

(C. B. D-P.)



CHATEL ou CHASTEL-SUR-MOSELLE.

D'or au lion de sable, armé, lampassé, allumé et couronné d'or.

La seigneurie de cette Maison, éteinte depuis plusieurs siècles, fut réunie au domaine ducal.

(D-P.)

CHATELU ou CHASTELU.

D'azur à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, quatre en chef, trois en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Telles sont les armes de *Louis de Chastelus*, troisième fils de *Philippe*, seigneur de Chastelus, et de *Barbe d'Hochberg*, sa seconde femme. Il fut nommé gouverneur, pour le roi, de Marsal et de la citadelle de Metz, le 27 août 1570. Cette Maison est une branche de celle de *BEAUVOIR*, qui reconnaît, pour premier auteur, *Jean*, seigneur de Bourdeaux et d'Aulcerre, chevalier, mort en 1550.

(C. AR. P. Anselme.)

CHATENOY ou CHASTENOY.

D'or à un jambon de sable, timbré dudit jambon.

Noble famille citée dans l'Armorial de Callot et l'Armorial Général de Lorraine. Il en sortit *Georges de Châtenoy*, seigneur d'Armoncourt, qui se distingua particulièrement à la fameuse bataille de Lepante, livrée le 7 octobre 1571.

(C. AR.)

CHATENOY.

De gueules à trois têtes de léopards d'or; autre clergie: A trois têtes de loups, arrachées, 2-1, mises de front.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Lorraine et depuis longtemps éteinte. *Charles-Chrétien de Châtenoy* fut déclaré gentilhomme par lettres-patentes de Charles III, le 6 septembre 1593.

(C. B. AR.)

CHAUFFOUR.

D'argent à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, du Barrois mouvant, châtellenie de Stenay, éteinte dans sa postérité directe, *Gérard de Chauffour*, fils de Jeannot et d'Alison de Ruys, n'ayant laissé que deux filles.

Il existait encore deux autres Maisons de CHAUFFOUR, également éteintes. L'une portait : *Fascé d'or et de sable de six pièces*; l'autre : *D'argent au chef de gueules, chargé de deux quinte-feuilles d'argent boutonnées d'or*. La Chenaye-Desbois, dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, dit qu'à cause de son ancienneté, on sait très-peu de chose sur cette dernière, décorée du titre de comte. Il cite *Jean de Chauffour*, chevalier, qui épousa Alix de Deuilly, héritière de la branche ainée de ce nom, alliée aux comtes de Vaudémont, de la Maison de Lorraine.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



CHAUVIGNY.

D'argent à sept fuseaux en fasce de gueules, en chef un lambel à cinq (variante à sept) pendants d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)



CHAUVIREY.

D'azur à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, quatre en chef, trois en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Ancienne Maison du comté de Bourgogne, établie en Lorraine, au XIV^e siècle, par le mariage de *Vauthier de Chauvirey* et d'Elisabeth d'Oyselet, de l'ancienne chevalerie, et issue des comtes de Bourgogne.

Un autre famille ou branche de ce nom porte : *D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois feuilles de chêne d'argent, 2-1.*

(B. D-P.)



CHAVANE.

De gueules à trois croissants d'or, 2-1.



ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

CHENNAY ou CHENNEY.

D'azur à trois annelets d'argent, 2-1, au chef de même, chargé d'un lion naissant de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur. Callot dit : A trois tourteaux.



ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. B.)

CHERISEY ou CHERISY, CHANNEXEY, CHANEZEY, CHANENAY, CHAREXEY.

Coupé d'or et d'azur, le chef chargé d'un lion naissant, armé, lampassé couronné de gueules. D'autres blasonnent : D'azur au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules ou d'un lion naissant d'azur, armé, lampassé et couronné de même.



ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, de nom et d'armes, qu'on dit originaire du Soissonnais, brilla parmi la chevalerie de Champagne et de Lorraine, où elle n'a pas cessé de posséder la seigneurie de Cherisey (*Carisiacum*), depuis le XI^e siècle. Illustre tant par ses alliances que par ses exploits guerriers, elle a été admise aux honneurs de la cour en 1767 et 1783. Ses armes figurent dans les salles des Croisades, au Musée de Versailles. Elle s'est divisée en deux branches au XIV^e siècle; l'une retint le nom de la terre de Cherisey; l'autre releva celui de la famille et de la seigneurie de Nouroy.

Gérard de Cherisey prit part à la première croisade; s'étant établi à Laon, y fut assassiné dans la cathédrale, le 11 janvier 1110. *Henry de Cherisey* mourut au siège de Saint-Jean-d'Acre, au mois de juillet 1191. *Nivelon de Cherisey*, évêque de Soissons en 1175, archevêque de Thessalonique ensuite, rapporta de Constantinople des gouttes du sang du Sauveur pour le comte Philippe de Namur, en 1205; le titre, avec son scel, existe encore aujourd'hui au trésor de la cathédrale de Namur. *Henry et Renaud*, son fils, avaient suivi Philippe-Au-

guste en Terre-Sainte , avec le comte Henri de Bar et une partie de la noblesse Lorraine.

Androwin et Willames de Cherisey prirent parti pour l'évêque et la cité de Metz , contre Marie de Blois , régente de Lorraine ; et plus tard , se joignirent au sire de Pierrefort , ce qui occasionna la ruine de Cherisey , Marsal et Pont-à-Mousson par les Messins. *Jean* , fait prisonnier par eux , s'engagea , en 1393 , à ne rien entreprendre *qu'il ne les eût avertis comme bon gentilhomme*.

Bertrand de Cherisey , seigneur de Félin , est cité , en 1453 , parmi les chevaliers assemblés pour le maintien de la paix. *Simon de Cherisey* était abbé de Saint-Arnou , de Metz , en 1419 ; *Marguerite* , aussi de la branche de Félin , abbesse de Saint-Pierre en 1416. *Vary de Cherisey* servait la France en 1421. *Christophe* , son petit-fils , soutint le parti de la Réforme et de Henri IV. *Nicolas* se distinguait dans la Ligue. *René de Cherisey* était commandeur de l'ordre de Malte , etc.

Les cinq dernières générations de cette Maison comptent : un capitaine des gardes du duc de Lorraine , *Charles de Cherisey* ; trois lieutenants-généraux , grand-croix de Saint-Louis : *Louis* , chevalier , comte , puis marquis de Cherisey , commandant la Maison du roi à la bataille de Dottingen , en 1743 ; *Louis-Jean-François* , président de l'ordre de la noblesse du bailliage et pays de Metz , en 1789 ; *Louis* , marquis de Cherisey , lieutenant des gardes du corps , 1827 ; un chef d'escadre : *Charles II* , Paul-Emile , comte de Cherisey ; un officier d'état-major , officier de la Légion-d'Honneur , *François-Victor* ; un maréchal-de-camp , colonel de la garde royale , commandeur de la Légion-d'Honneur : *Charles III* , Louis-Prosper , marquis de Cherisey , mort en 1837. (Voyez Nourroy.)

(C. B. D-P. H-L. AR. Mémoires particuliers.)

CHIEVRESSON.

Fascé d'or et d'azur de huit pièces , au canton de gueules , chargé d'une aigle d'argent. Une autre branche porte : *Fascé d'argent et d'azur de huit pièces , au canton de gueules , chargé d'une aigle d'argent*.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte.

(D-P.)



CHINTREY.



De gueules à la bande engrelée d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

CHINY.



Burelé d'or et de gueules, au lion de sable brochant sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE. D. Calmet donne pour armes à cette Maison considérable du duché de Luxembourg, *d'or, à deux truites adossées, accompagnées de croisettes*. Le comté de Chiny avait été, dit-on, érigé en 941, par Brunon, archiduc de Lorraine, en faveur d'Arnou, marié à Mathilde, fille de Ricuin, duc de Mosellane. *Marguerite*, comtesse de Los et de Chiny, morte en 1372, fut la dernière de sa Maison. N'ayant pas laissé d'enfants de son mariage avec Jean I^{er}, duc de Lorraine, ces deux seigneuries restèrent vacantes; enfin, le comté de Chiny passa à Venceslas, comte de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV, et celui de Los fut acheté par l'évêque de Liège.

(C. B. AR.)

CHINY.

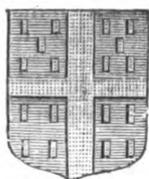


D'or au sautoir de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. B. AR.)

CHOISEUL.



D'azur à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes de même, dix en chef et huit en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Une des plus fameuses de la Champagne, cette Maison tirait son nom de sa terre de Bassigny en Champagne. Son premier auteur connu remonte à *Ranier*, seigneur de *Choiseul*, et dont il est fait encore mention en 1084. Le savant généalogiste, Le Labou-

reur, la croit issue des anciens comtes de Champagne, tandis que le non moins célèbre, P. Vignier, la fait descendre avec les comtes et vicomtes du Bassigny, les seigneurs de Clemont et d'Aigremont, d'un certain *Hugues*, comte de Bassigny et de Boulogne-sur-Mer, qui vivait vers 937. *Ranier de Choiseul*, regardé comme le premier vassal de Langres, dès l'an 1060, était nécessairement un des plus grands seigneurs de ce diocèse.

Le premier de ce nom qui s'établit en Lorraine fut *François de Choiseul*, marié à Madelaine de Livron. *Guillaume*, époux de Jeanne Du Chatelet, était issu d'Alix de Dreux, quatrième fils de Louis-le-Gros et d'Adélaïde de Savoie. Il y eut deux abbesses de Remiremont de cette Maison : *Alix*, morte en 1521, et *Magdelaine*, en 1549. *Antoine de Choiseul*, seigneur d'Ische et gouverneur de La Mothe, défendit, avec le plus rare héroïsme, cette forteresse contre les Français, et se fit tuer sur la brèche. *Jean*, sire de *Choiseul*, servait le duc Ferri III en 1280. Parmi de nombreuses branches, on remarque celles de *Choiseul*, de *Sorcy*, de *Beaupré* et de *Meuse*.

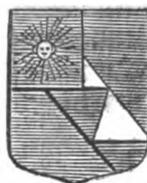
(C. H-L. B. D-P. AR.)

CHORDEL.

D'azur à la bande emmanchée d'argent, au franc quartier d'azur, chargé d'un soleil d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(Addit. ms. au Nobil. de D. Pelletier, bibliot. de Nancy.)



CICON ou SICCON.

D'or à la fasce de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison fort ancienne, marquante dès l'an 1000, et originaire du comté de Bourgogne. Elle a rempli les plus hauts emplois à la cour de Lorraine, et contracta dans ce pays les alliances les plus relevées. *Marc de Cicon*, chambellan du duc, eut, de son mariage avec Bonne de Tavagny, *Marc-François de Cicon*, abbé de St-Epvre de Toul, en 1643. *Anne-Catherine de Cicon*, mourut abbesse de Bouxières, en 1668.

(C. H-L. D-P.)



CIRCOURT.



D'argent, mi-parti de gueules à deux pals de même en pointe à senestre, accompagné en canton d'une tête de bélier de sable, et à dextre à la tige de sinople, fleurdonnée de deux roses de gueules surmontée d'un corbin de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(Mémoires particuliers.)

CIVALART, voyez FROUART.

CLAIREMBAULT.



D'azur à trois têtes de léopards d'or, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. La Chesnaye-Desbois cite, dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, une Maison de CLÉREMBAULT, qui paraît n'avoir rien de commun avec la précédente, car elle porte pour armes : *Burelé d'argent et de sable de dix pièces*. Son origine était aussi fort reculée. *Philippe de Clérembault* fut père de Jean, auquel on donne pour fils, Geoffroy, chevalier, qui vivait en 1117.

(Addit. ms. au Nobil. de D. Pelletier, bibliot. de Nancy.)

CLEFMONT ou CLEMONT.



De gueules à la clef périe en pal d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Champagne, depuis longtemps éteinte et qui s'est fondue par alliance dans celle de *Choiseul* et de *Lisseras d'Anderny*.

(C. B.)

CLÉMERY.

D'argent au chef de gueules, chargés d'une aigle d'or. Autre clergie : D'azur coupé de gueules, à l'aigle d'or. Callot : D'argent et d'azur à l'aigle d'or éployée sur le chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. C'était un ancien fief du domaine ducal, situé sur la Seille. René II en fit don à Antoine Varin, receveur général, qui en prit le nom, après y avoir élevé à grands frais un château. *Jacques de Clémery* n'ayant laissé que deux filles, et *François*, son frère, n'étant pas marié, l'aînée, *Madelaine de Clémery*, porta cette terre dans la Maison Du Hautoy, par son mariage, en 1598, avec *George-Frédéric Du Hautoy*, seigneur de Nubécourt. *Catherine de Clémery*, sœur cadette, donna sa main à *Balthazard de Ficquémont*.

(H-L. D-P.)

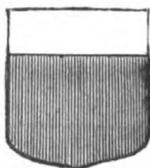


CLERMONT.

De gueules au chef d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, originaire du Barrois.

(C. B.)



CLERMONT-EN-ARGONNE.

D'azur à six annelets d'argent, percés de six flèches de même, 3-2-1, mises en barre.

Maison très-illustre, très-ancienne et éteinte. Le Clermontois était connu dès l'an 716. Pepo, évêque de Verdun, précepteur de Charles Martel, avait obtenu l'agrément de ce prince pour l'acquisition de ce domaine. En l'an 1086, Dudo et ses deux frères, fils du comte Wambert, seigneur de Clermont, se révoltèrent contre l'évêque de Verdun, qui, ayant emporté leur château fort, mit la main sur leurs possessions qui finirent par être réunies au domaine épiscopal, jusqu'en 1204, où Thiébaud I^{er}, comte de Bar, unit définitivement cette petite province à ses états.

(B. H-L.)



CLÉRON ou CLAIRON.

De gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre croisettes fleuronées, le pied fiché de même, couronnées d'or; sur le tout, parti de gueules chargé de trois besans d'argent, à cinq aiglettes de gueules, 2-1-2.



ANCIENNE CHEVALERIE. Cette illustre Maison, de race chevaleresque du comté de Bourgogne, existait déjà au XII^e siècle. Elle tirait son nom de ses village et seigneurie à château fort de Clairon, près d'Ornans. Elle forma plusieurs branches : une s'éteignit dans sa patrie par la mort de *Claude-Antoine de Cléron*, tué en 1643, devant le château de Vaite ; une seconde dans la postérité de *Claude de Cléron*, marié à Anne de Grammont ; mais la troisième, issue de *Guy de Cléron* et de *Philiberte de Moisy*, s'établit en Lorraine où elle prit rang dans le corps illustre de l'ancienne chevalerie, et où elle est toujours florissante sous le nom de **CLAIRON D'HAUSSONVILLE**.

Sa filiation a été particulièrement établie par Chérin, en vertu de quoi cette Maison fut admise aux honneurs de la cour, et de nos jours, elle a été élevée à la pairie. Ses grandes alliances depuis le XIII^e siècle, ses réceptions dans les Chapitres qualifiés de Lorraine et de Bourgogne, son admission dans les ordres de chevalerie du St-Esprit, de St-Michel, de St-Georges, depuis 1450, de Malte, en 1500 ; les charges et hautes dignités dont ses membres ont été revêtus jusqu'à présent, en Bourgogne, en Lorraine et en France, ajoutent encore à son illustration première.

Jean de Cléron, chevalier, seigneur de Cléron, marié, en 1250, à Marguerite de Scey, était issu de Guy, chevalier, nommé dans une chartre de 1160 ; il fut père d'Othenin, chevalier, 1338, père de Gérard, chevalier, père de Humbert, marié à Isabelle de Lomont, 1383 ; père d'Othenin II, chevalier de St-Georges en 1434, marié à Etienne Bourgeois ; père de Simon, marié à Jeannette de Domprey ; père d'Othenin III, marié à Marie de Saigny en 1478 ; père 1^o d'Antoinette, mariée à Jean de Colombier ; 2^o de Claude, chevalier de St-Georges, en 1544, marié à Anne de Grammont, tige de plusieurs branches ; 3^o Pierrette, mariée à Marc de St-Mauris ; 4^o et Guy, marié à Philiberte de Moisy ; père de Joachim, marié à Françoise de Pracomptal, 1566 ; père d'Antoine, marié à Philiberte de Damas ; père de Claude, marié en 1620 à Gabrielle de Avershout ; 2^o à Marguerite de Chaugy en 1632 ; père d'Antoine II, grand-maitre de l'artillerie, marié en 1645, à Agnès de Raigecourt, fille de Bernard et de Barbe de Haraucourt ; Antoine II fut père de Marie, mariée à Eric de St-Ignon ; 2^o et de Joan, grand-maitre de l'artillerie, marié, en 1692, à Louise Du Hautoy ; père de Charles-Louis, maréchal-de-camp, marié à Marguerite de Massebach, mort en 1754 ; père de Joseph, lieutenant-général, chevalier des ordres du roi, grand-louvetier, marié à Antoinette Regnier de Guerchy ; père de Charles, marquis de Cléron d'Haussonville, pair de France, marié à Anne de La Blache ; 2^o N.... mariée à Aimé, comte de

Clermont-Montoison ; 3^e Victoire , mariée à Eléazard , marquis de Rosières-Soran ; 4^e N. . . , mariée à Louis , comte de La Guiche.

DEVISE : *Sonne haut , Clairon , pour l'honneur de la Maison.*
ADAGE : *Franchise de Clairon.*

(C. AR. Généalogie de la Maison de Saint-Mauris.)

CLÉRON de SAFFRE.

De gueules à la croix pattée et alaisée d'argent , accompagnée de quatre petites croix pattées de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Alliés aux plus illustres Maisons , les seigneurs de *Saffre* , village de Bourgogne , bailliage de Semur , se fondirent dans la Maison de *Cléron* , par le mariage d'*Othenin de Cléron* , chambellan de Louis XI , avec Marie de Saigny , fille de Pierre de Saffre et de Roline Choiseul , en 1487.

« La baronnie d'*Haussonville* étant échue à Claude d'*Haussonville* , femme de Gaspard de *Marcossey* , grand-écuyer de Lorraine , Anne de *Marcossey* , leur fille , la porta en mariage à Claude d'*Averhault* , père de Gabrielle d'*Averhault* , baronne d'*Haussonville* , mariée en 1620 , à *Claude de Cléron* , baron de *Saffre* , trisaïeul du comte d'*Haussonville* , maréchal des camps et armées du roi , grand-louvetier de France. » (Durival.)

(C. AR.)



COLIGNY.

De gueules à l'aigle éployée d'argent , armée d'azur et couronnée d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

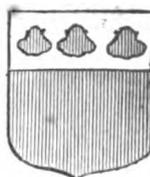
(C. AR.)



COLOMBIER.

De gueules au chef d'argent , chargé de trois coquilles de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. « Cette Maison , de race chevaleresque , remarque le marquis de Saint-Mauris , était aussi antique que distinguée. On trouve , dès l'an 1098 , *Eudes* , seigneur de *Colombier* , témoin d'une donation faite à l'abbaye de Bèze , par Claude de Beaujeu , femme d'*Ulric de Traves*. Dans le commencement et le courant du



xii^e siècle, on voit *Guy, Henry et Émonin de Colombier* faire des dons au monastère du Lieu-Croissant ; en 1272, des seigneurs de ce nom ratifier des fondations faites à l'abbaye de Favorney, par *Guillaume de Colombier*, damoiseau. *Guillaume III*, chevalier, chambellan du duc, reçut, en 1427, les montres d'armes en l'absence du maréchal de Bourgogne. Enfin, on trouve grand nombre d'autres titres sur cette Maison dans les archives de l'Officialité, des Trois-Rois, du Parlement, de la Maison de Saint-Mauris, depuis l'an 1300 jusqu'en 1550, par lesquels on voit qu'elle a fourni une quantité de chevaliers et d'hommes d'armes dans les armées de Bourgogne, de chambellans et d'autres grands officiers des ducs.

» Ses alliances sont : Asvey, Allenjoye, Aucelle, Amance, Bavans, du Blé, Chauvirey, Cicon, Clugny, Cléron, Estavayer, Fouchier, Genly, Maillardet, Mandelot, Messey, Neuville, Rocourt, Russin, Saint-Seigne, Traves, Villers, Ferrière, Vingles. »

(C. AR. Généal. de la Mais. de Saint-Mauris.)

COLORE de LINDEN.

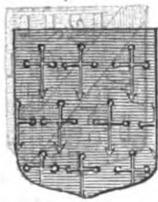


De gueules à la tête de cerf, tournée et ramée de dix cors d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originnaire du duché de Gueldres et fixée en Lorraine dès 1340, cette Maison n'avait plus de postérité masculine au xviii^e siècle. On la divisait en branches de *Linden*, de *Bezonveau* et de *Blénod*.

(H-L. D-P.)

COMMERCY.



D'azur, semé de croix pommétées, au pied fiché d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, de nom et d'armes, fort illustre, puissante et ancienne, était originaire du Barrois. Il est parlé de *Louis*, seigneur de Commercy, dans une charte de Saint-Gérard, l'an 967. *Thiébaut de Commercy* épousa Éléonore, fille de Renaut I^{er}, comte de Bar. La seigneurie de Commercy, après avoir été possédée ensuite par la Maison de *Broyes*, advint à celle de *Sarrebruche*, qui la divisa en deux parts, celle du *château haut*, et celle du *château bas*. La première compta parmi ses seigneurs, le fameux cardinal de Retz, et la seconde, Nicolas de Montfort, comte de Campobasso, qui trahit

le duc de Bourgogne à la bataille de Nancy, le 5 janvier 1477. En 1719, Léopold I^{er} avait réuni l'une et l'autre à son domaine.

On peut, à ce sujet, consulter l'histoire intéressante de la ville et des seigneurs de Commercy, par C.-E. Dumont, publiée en 1843.

(C. H.-L. B. D-P, AR.)

COMS-LA-GRANDVILLE.

D'argent à cinq roses de gueules, tigées de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Notre histoire témoigne de l'antiquité de cette Maison de nom et d'armes, qui, avant son extinction, était titrée de baronnie. Les comtes de Chiny possédèrent autrefois cette terre, une des plus belles du duché de Bar. *Dodo*, seigneur de *Coms*, avec *Hadvide*, sa femme, y fondèrent, en 1088, et sous l'invocation de saint Michel, un prieuré qu'ils donnèrent à l'abbaye de Saint-Hubert. En 1218, *Jacques de Coms* vendit *Hattonchatel* à l'évêque de Verdun. On voit encore que *Gilles de Coms* servit d'otage au duc Ferry, dans le traité qu'il conclut en 1228 avec Thiébaud, comte de Bar. *Guillaume* fut nommé gouverneur et prévôt de Longwy, le 9 avril 1595. Après la mort de *Jean de Coms*, cette seigneurie passa dans la Maison de Neufchastel, et après plusieurs mutations dans celle de LAMBERTYE, en faveur de qui elle fut érigée en marquisat par Léopold I^{er}, le 3 janvier 1719.

(H.-L. D-P.)



CONFLANS-EN-JARNISI.

D'azur, semé de billettes d'or, à un lion de même, sur le tout une cotice de gueules périée en bande.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les seigneurs de cette Maison de nom et d'armes, originaire de Verdun, éteinte depuis long-temps, étaient connus dès le XII^e siècle. On y remarque *Robert*, de Conflans-en-Jarnisi, qui fut témoin, avec plusieurs hauts personnages, de l'acte de fondation de l'abbaye de Châtillon, en 1156. Le château fort de Conflans avait été bâti en 1170, par Thierry, évêque de Metz, successeur, en 1166, d'Etienne de Conflans, son oncle. Cette châtellenie fut encore possédée par la Maison d'Apremont, et engagée, en 1315, à Thiébaud II, duc de Lorraine, par l'évêque Renaud de Bar,



pour sûreté de la rançon d'Édouard, comte de Bar, son neveu, fait prisonnier à la bataille de Frouard.

(C. H-L, B. D-P. AR.)

COURCELLE.

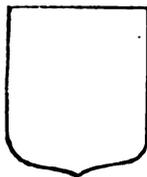


De gueules à deux épées emmanchées d'or, la pointe en bas, mises en sautoir.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

COUSSEY.



.....
 Cette Maison était issue de celle de Lorraine, par Mathieu, fils du duc Mathieu I^{er}, mort en 1176, père de *Renaud de Coussey*. En 1282, *Maheu de Coussey*, chevalier, se reconnut homme-lige du duc de Lorraine, pour tout ce qu'il possédait au ban d'Épinal. Depuis plusieurs siècles, cette seigneurie de Coussey était passée en d'autres mains.

(Dom Calmet. Annotations mss.)

CRAINCOURT.



De gueules à la bande losangée d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

CRAINCOURT.



D'argent à deux lions léopardés de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or, l'un sur l'autre.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes éteinte. C'était un ancien fief dépendant du marquisat de Nomeny, sur la Seille.

En 1456, *Georges de Craincourt* guerroyait contre les Messins, et

sa signature se lit au bas de l'acte par lequel la noblesse du pays promettait à Charles II de reconnaître après sa mort les princesses, ses filles, pour héritières du duché de Lorraine, au préjudice de la branche de Vaudémont, qui finit cependant par l'emporter. *Robert de Craincourt* fut le dernier mâle de ce nom, n'ayant laissé de son mariage, en 1346, avec Marguerite de Jussy, en Bourgogne, que deux filles, dont *Beatrix*, qui épousa Claude de Rivière, et sa sœur *Aliz*, M. de Montreuil, puis en secondes noces Jean de Perul Basque, capitaine de la garde.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

CRANTZ.

De gueules au capuchon ou chaperon de chartreuse d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, originaire d'Alsace, a possédé très-long-temps plusieurs terres en Lorraine, dans le bailliage d'Allemagne.

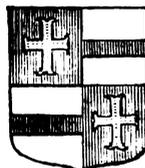
(C. B. D-P.)



CREHANGE ou KRICHINGEN.

D'argent à la fasce de gueules, écartelé de gueules à la croix ancrée d'or.

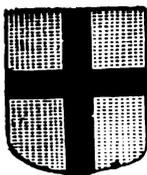
ANCIENNE CHEVALERIE. Baronnie et fief de l'empire, et suivant d'autres, de l'évêché de Metz, fameuse et très-puissante Maison de la Lorraine Allemande, florissante encore au XVIII^e siècle, et qui possédait, dit-on, dix-sept châteaux forts avec ponts-levis et jusqu'à quarante seigneuries. L'origine de cette race chevaleresque est peu connue, écrit Dom Calmet, et la Maison de Créhange, ou du moins la ligne directe est éteinte. *Burchard*, fait prisonnier devant Gaza dans la sixième croisade, est le premier seigneur de ce nom dont on ait connaissance. L'empereur Charles IV, à son entrée à Metz, en 1356, visita *Jean II de Créhange*, surnommé le Magnifique. *Jehan IV*, dit l'Intrépide, acquit à sa famille, par son mariage avec Élisabeth de Daun, le titre de maréchal héréditaire de Luxembourg; il contribua puissamment à la chute de Wenceslas. *Jehan V*, le Posthume, son fils, ennemi déclaré de Charles-le-Téméraire, vit sa forteresse de Créhange assiégée, en 1477, par Campo-Basso; mais la bravoure de la châtelaine, Marguerite de Beaucourt, le força de se retirer à sa



honte. *Virchius* et *Georges* formèrent les branches : de *Créhang* proprement dite, et celle de *Puttange*, dont la première s'éteignit en *Maximilien-Ernest*, mort le 15 janvier 1697.

(C. H-L. B. D-P. AR. Dom Calmet.)

CREUVE, CREVE ou D'HERVILLE.



D'or à la croix de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, une des quatre pairies de l'évêché de Verdun. En 1208, *Alain*, seigneur de Creuve, soutint le peuple de Verdun, soulevé contre son évêque. *Pierre* et *Guillaume de Creuve* furent les derniers de leur race.

(H-L. B. D-P. D. Calmet.)

CREUX.



D'azur à la croix d'argent, au franc canton losangé d'or et de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte.

(C.)

CROY ou CROUY.



Ecartelé aux premier et quatrième, d'argent à trois fasces de gueules, qui est Croy; aux deuxième et troisième, d'argent à trois doloires de gueules en chef adossées, et une en pointe, qui est de Renty.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Picardie, fixée depuis en Flandre. La terre de Croy, qu'on trouve désignée indifféremment dans les titres sous les noms de Crouy ou Croy, et située au-dessous de la ville de Pecquigny, près de la Somme, appartenait, en 1066, à *Eustache*, sire de Pecquigny, vidame d'Amiens. On compte plusieurs branches de cette grande Maison, et parmi, nous citerons celle des marquis d'*Havresch*, ducs de *Croy*, qui remonte à *Jean I^{er}*, sire de Croy, de Renty, de Seneghen et d'Araines, chevalier, grand bouteiller de France, tué à la bataille d'Azincourt. Elle s'était établie en Lorraine, par le mariage, en 1432, de *Philippe II*, sire de Croy, duc d'Arshot, avec *Anne*, fille aînée d'Antoine, comte de Vaudémont. *Charles de Croy*, prince de Chimay, duc d'Arshot, mort en 1551,

avait épousé Louise de Lorraine, fille puinée de Claude de Lorraine, premier duc de Guise.

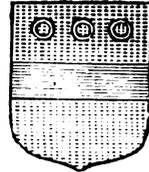
(H-L. B. P. Anselme.)

CUMINIÈRES ou CUMINIERS.

D'or à la fasce d'azur, surmontée en chef de trois annelets de gueules mis devant.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison depuis long-temps éteinte, et dont la terre était située dans la prévôté de Montignon, évêché de Verdun. Le château de Cuminières fut pris et rasé en 1439 par les habitants de Verdun.

(C. D-P.)



CUSANCE.

D'or à l'aigle éployée de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les seigneurs de cette Maison, une des plus anciennes et des plus puissantes des deux Bourgognes, descendaient, selon la tradition commune, de *Vandelin de Cusance*, frère de Saint-Hermantfroy, qui mourut en 670, après avoir fondé l'abbaye de Cusance. Sa postérité a toujours brillé depuis par les alliances les plus distinguées, même avec des têtes couronnées, jusqu'à son extinction au xvii^e siècle, dans les Maisons de Lorraine, d'Aremberg, de Rye, de Berghes, d'Oiselay. *Béatrix de Cusance*, princesse de Cantecroix, épousa en secondes noces Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en 1637, et mourut en 1662.

(Nobiliaire ms. Généalogie de la Mais. de Saint-Mauris.)

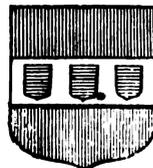


CUSSIGNY.

De gueules à une fasce d'argent chargée de trois écussons d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE. « Les sieurs de *Viange* sont du nom et des armes de *Cussigny*, Maison des confins de la Bourgogne et de la Champagne, alliée aux Bassompierre.

(B. D-P.)



CUSTINE.



Ecartelé aux premier et quatrième d'argent, à une bande de sable accompagnée de deux cotices de même; aux deuxième et troisième de sable, semé de fleurs de lys d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du pays de Liège, cette Maison, où les filles avaient droit de primogéniture à défaut de mâles, s'est divisée en plusieurs branches : Cistine de Guermange, de Villy, d'Of-flance, Pontigny, Marsilly. *Geoffroy de Cistine* s'établit en Lorraine sous le duc Raoul. On cite encore un seigneur de cete Maison et du même nom, père du comte de Rochefort, qui épousa Gertrude d'Egmond en 1231. *Louis*, seigneur de Villy, et *Adam de Cistine*, seigneur de Guermange, figuraient aux États de Lorraine en 1594. *Marguerite de Cistine*, abbesse de Bouxières en 1633, donna sa main, en 1641, à Jean de Lambertye. La terre et seigneurie de Condé fut érigée en marquisat de Cistine, en 1719, par Léopold I^{er}, en faveur de *Christophe*, comte de Cistine, colonel des gardes de S. A. Gouverneur de Nancy.

(H-L. B. D-P.)

DAGUERRE.



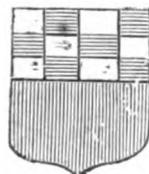
D'or à trois pies au naturel, 2-1. Variante : D'argent à trois corneilles de sable, 2-1.

Antique Maison, originaire de Guyenne, et dont une branche s'établit en Lorraine. Elle était représentée, lors de la recherche de M. de Caumartin, intendant en Champagne, au mois de décembre 1667, par *Louis Daguerre*, écuyer, seigneur de Cours et de Vilette en partie, marié à Catherine de Lizain, dont il avait eu Antoine, Louis, Catherine, Anne et Marie Daguerre.

Gratian Daguerre se signala entre les seigneurs et chevaliers Lorrains, qui, en l'absence de René II, se battirent contre les Bourguignons, restés maîtres de la Lorraine, et en particulier de Nancy, sa capitale.

(C. B. AR. Chronique de Lorraine. Nobil. Caumartin.)

DAILLY.



De gueules au chef échiqueté d'argent et d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

DALHEIM.

D'argent à la fasce vivrée d'azur.

Maison éteinte, dont la terre passa à Jacob de Haraucourt et à ses successeurs. Le château subsistait encore au XVIII^e siècle, entre Bouzonville et Sarrelouis, dans la Lorraine Allemande.

(D-P.)

**DAMAS.**

D'or à la croix ancrée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Bourgogne. *Feziran Damas* ou *de Damas*, chevalier, seigneur de Cousan en Forez, est cité comme témoin d'une donation qu'Almodis, comtesse de Rhodéz et de Nismes, fit à l'église de Cluny et à l'abbaye de Saint-Gilles, en Languedoc, le 23 décembre 1063. Cette Maison ne compte pas moins de douze branches. ADAGE : *Fidèle et valeureux.*

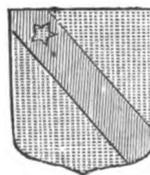
(B. D-P. P. Anselme.)

**DAMELIÈVRE.**

D'or à une bande de gueules, brisée d'une étoile d'or posée en chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, originaire de Lorraine, et dont la terre appartient ensuite aux Buffnécourt.

(C. B. D-P.)

**DAMPIERRE.**

D'azur à deux bâtons noueux mis en chevron d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

**DAMPIERRE.**

D'or à deux lions léopardés de gueules, l'un sur l'autre.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(AR.)



DANGIER-GUILLAUME.

D'azur à une fasce d'or, chargée à dextre d'une étoile de gueules et accompagnée de trois molettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte.

(C. D-P.)

DARGIET, voyez ARGIET.**DARNIEUL ou DARNIEULLES.**

D'or à une contre-bande de gueules chargée de trois alerions d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, qui avait pour auteur *Jean de Pillepille*, fils naturel de Charles II, duc de Lorraine, et d'*Alison-Dumay*. Cette seigneurie passa ensuite, en 1592, dans la famille de *Beaufort de Gellenoncourt*.

(C. B. D-P.)

DASBOURG.

D'argent au lion de sable, à l'escarboucle d'or brochant sur le tout, à la bordure de gueules. (Voir Lorraine ancien.)

ANCIENNE CHEVALERIE. La Maison de Lorraine et la Maison d'Autriche tiraient leurs origines du château de Dagsbourg, aujourd'hui Dabo, où naquit le pape saint Léon IX, célèbre dans notre histoire. Ce nom s'éteignit, en 1223, par la mort de *Gertrude de Dagsbourg*, veuve de Thiébaud-le-Bel, duc de Lorraine, remariée en troisièmes nocés à Simon, comte de Linanges, qui transmit cette terre, qui séparait la Lorraine de l'Alsace, entre St-Quirin et Molsheim, à ses successeurs, qui la divisèrent entre eux.

(D-P.)

DAUN.*De gueules fretté d'argent.*

Les comtes de Falkenstein sont de cette Maison. (Voir à ce nom.)

(D-P.)

**DAUN OBERSTEIN.***D'or fretté de gueules.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison fort illustre et originaire d'Allemagne. Elle était connue dès le commencement du ^{xii}^e siècle. *Adalbéron de Daun* figura comme témoin dans l'acte de fondation de l'abbaye de Speinkirsbach, en 1107. *Richard de Daun*, renommé pour sa science, mourut évêque de Worms en 1237. Cette maison posséda long-temps la charge de maréchal héréditaire du comté de Luxembourg.

(C. D-P. Dom Calmet.)

**DAUN et KIRBOURG, voyez RHINGRAFF.****DE CURELLES.***D'azur à la bande d'argent chargée en cœur d'une étoile de sable.*

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

**DÉFOURS.***D'azur au chevron de gueules bordé d'or, à deux pattes d'aigle affrontées de même en chef, une étoile d'or en pointe.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.

(D-P.)

**DE HAUT.***D'azur à trois griffons d'or, issants du canton senestre.*



Très-ancienne noblesse du pays, produisit en conséquence ses preuves en 1577, d'après lesquelles *Sébastien de Haut* fut déclaré chevalier et créé baron.

(D-P.)

DELTOUF DE PRADINE.



D'argent écartelé de sable à la bordure engrelée de gueules, sur le tout chevronné d'or et de sable de quatre pièces, au lambel de gueules de trois pièces.

Anciennement de *Le Toux* et de *Le Touf*, puis *Eltouf*. Les titres de cette famille remontaient jusqu'à *Guillaume de Le Toux*, chevalier, qui vivait au commencement du xiv^e siècle.

(D-P.)

DES ANCHERINS.

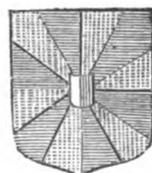


Parti de gueules à une tour et demie d'or, à une demi-tête de cerf.

L'une des premières et des plus anciennes Maisons de Verdun.

(H-L. D-P.)

DES ARMOISES.



Gironné d'or et d'azur de douze pièces, sur le tout d'argent parti de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Ce nom varie dans plusieurs titres : *Des Armoises*, *Des Ermoises*, *Les Hermoises*. Cette Maison fort illustre tire son origine et son nom d'une terre nommée Armoises, située en Flandre. Elle s'est divisée en branches de Neuville, de Jaulny, de Hannoncelles, d'Aulnois, de Commercy. Il est aujourd'hui avéré que l'emprisonnement de Ferry III, duc de Lorraine, dans la tour de Maxéville, par *Adrian Des Armoises*, n'est point un conte fait à plaisir. Cette puissante famille se fixa, au commencement du xiv^e siècle, dans le Barrois, avec *Collart* ou *Nicolas Des Armoises*, qui s'attacha à Henri III, duc de Bar; elle était aussi fort ancienne en Lorraine. Quelques historiens la font descendre des anciens comtes de Flandre, vu la ressemblance des armes des Des Armoises avec celles des anciens Forestiers de Flandre. Quoi qu'il en soit, l'illustra-

tion de ses membres, les emplois qu'ils ont occupés, leurs alliances et la haute réputation dont ils ont joui peut leur suffire, sans qu'il soit besoin de remonter au loin dans la nuit des temps. On voit en effet qu'en 1302, *Collart Des Armoises* fut député vers le roi d'Angleterre, pour lui annoncer la mort de Henri III, son gendre. En 1407, *Jean* était gouverneur du duché de Bar. *Simon Des Armoises* s'attacha en 1465 au duc Jean de Calabre, et accompagna ce valeureux prince dans son expédition en Catalogne. *Charles Des Armoises, comte d'Aulnay*, envoyé extraordinaire du duc Léopold à Vienne, gouverneur des princes de Lorraine et chevalier d'honneur de S. A. Elisabeth-Charlotte d'Orléans, mourut en 1728, et sa femme, *Lambeste de Faing*, gouvernante des princesses de Lorraine, en mars 1748, ne laissant pas de postérité.

Au mois de mai 1436, on vit paraître en Lorraine une fille qui se faisait passer pour la Pucelle d'Orléans, l'immortelle Jeanne-d'Arc, condamnée au feu à Rouen. Deux de ses frères crurent la reconnaître, plusieurs seigneurs de la ville de Metz lui firent de riches présents; enfin, elle donna sa main à un *Robert Des Armoises*, lequel, ajoute la chronique «s'en vint demourer en Metz, en la maison led. Sire Robert, qu'il avoit devant Sainte Segoleine, et se tinrent là jusques tant qu'il lors plaisit.»

(C. H-L. B. D-P. AR.)

DESBOUES.

D'azur à la bande composée de plusieurs fasces d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Champagne.

(B. D-P.)

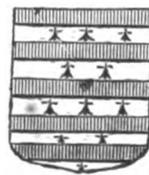


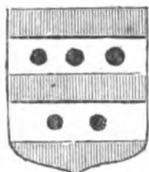
DESCHE.

Fascé d'argent et de gueules de dix pièces, burelées de onze hermines, 5-2-5-2 et 1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Metz. La dernière de ce nom fut *Agnès*, mariée en premières noces à *Pierre de Beauvau*, en deuxièmes à *Renaud de Gournay*, chef du conseil de S. Altesse et bailli de Nancy.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



DESCHE, DESCH ou ESCHE.

De gueules à deux fasces d'argent, chargées de cinq tourteaux de sable, trois sur la première.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Luxembourg. Maison fort noble, établie à Metz avant le XIV^e siècle, et y contracta de brillantes alliances. Husson l'Escossois en donne cette filiation : *Jacquemin d'Esch*, fils de *Geoffroy*, fils de *Philippe-le-Vieil*, épousa *Poincette de Gournay*, dont *Jean d'Esche*, dont *Jacques*, né en 1373, dont *Philippe d'Esche*, chevalier, né en 1416, dont *Collignon d'Esche*, né en 1438, marié à *Catherine de Chievresson*, dont il laissa trois fils et cinq filles.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

DES SALLES.

D'argent à la tour donjonnée de sable, maçonnée d'argent et terrassée de sinople.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, originaire de Béarn, s'établit en Lorraine sous René II, à qui *Pierre des Salles* vint offrir ses services, et en obtint pour récompense le gouvernement de *Damvillers*. Elle s'est divisée en deux branches, *Des Salles de Rorté*, et *Des Salles des Vouthons*; toutes sont brillamment alliées entre autres avec les Maisons d'*Haussonville*, *Du Hautoy*, de *Raigecourt* et de *Nettancourt*. (Voyez *Rorté*.)

(C. H-L. B. D-P. AR.)

DESVIEUX.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Barrois.

(B. D-P.)

DEULLANGES.

D'or à la fasce vivrée de gueules, au lambel de quatre pieds d'azur en chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, dont la terre appelée *Dillingen*

en allemand, et située près de Sarrelouis, vint par alliance à François de Lenoncourt.

(C. B. D-P.)

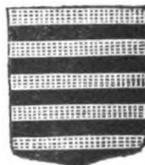


DEULLY ou DEUILLY.

Burelé d'or et de sable de dix pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Très-ancienne baronnie, maison considérable, originaire du duché de Bar, et fondue dans celles de Vaudémont, du Chatelet et de Tornielle. En 1044, *Gauthier de Deully* et sa femme Odile, fondèrent un prieuré de Bénédictins qui porta leur nom. Cette seigneurie formait au XII^e siècle un apanage des comtes de Vaudémont; et Geoffroy, fils puiné de Gérard II, comte de Vaudémont, et de Gertrude de Joinville, en fit hommage, en 1230, à Thibaut, comte de Champagne. *Albert, sire de Deully*, signa comme témoin au testament d'Isabelle d'Autriche, femme de Ferri III, duc de Lorraine. *Charlot de Deully*, maréchal de Lorraine, seigneur de Removille, arrêta, en 1451, à Lay, entre Void et Foug, les ambassadeurs du Concile de Constance à l'anti-pape Benoît XIII. La forteresse renommée de Deully, fut prise et rasée par les Français en 1638.

(C. B.)



D'HUNOLSTEIN, voyez HUNOLSTEIN.

DIESSE.

De gueules au sautoir d'argent, chargé de cinq feuilles de lierre du champ.

ANCIENNE CHEVALERIE. « Cette ancienne et illustre Maison, noble de race, de nom et d'armes et de l'ancienne chevalerie de Bourgogne, sortait et tirait son nom de la haute montagne de Diesse, au sommet de laquelle se trouve un vallon de deux lieues carrées où elle avait ses fiefs. Une de ses branches s'était fixée en Lorraine, où elle s'allia grandement et prit rang aux assises et à la cour. »

(Généalogie de la Maison de St-Mauris.)



D'INTEVILLE.



De sable à deux léopards d'or l'un sur l'autre.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison connue dès 1255, par un accord entre *Pierre de Jaucourt*, seigneur de d'Inteville et d'Ormoy avec les habitants de sa terre et ceux de St-Léger. *Pierre de Jaucourt*, III^e du nom, prit le nom de d'Inteville, en conservant les armes de Jaucourt, qui sont celles ci-dessus. *Jean d'Inteville* fut tué au siège de Metz en 1552. Sa femme, *Gabrielle de Stainville*, était gouvernante des princesses de Lorraine. Il y avait aussi la branche des seigneurs de *Blisy* et *Des Chemetz*, dont *Jacques d'Inteville*, grand-veneur de France, le 1^{er} octobre 1498, mort en mars 1502.

(C. B.)

DIO ou DIO-PALATIN.



Fascé d'or et d'azur de six pièces. Callot ajoute : bordé de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette famille, de race antique et fort noble, originaire de Bourgogne, à long-temps possédée la baronnie de Flechères, dans la principauté de Dombes. *Jean de Dio*, palatin de Bourgogne, épousa en 1587, *Marie de Traves*. *Henry-François*, comte de Brest, fut reçu chevalier de Malte en 1666, *Henri-Claude*, marquis de Monperou, se maria, en 1712, avec *Elisabeth des Salles de Rorté*.

(D-P.)

DOMBASLE.



De sable à deux bars adossées d'argent, l'écu semé de crois pommetées au pied fiché de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les ruines pittoresques du château de Dombasle se voient encore dans le village de ce nom, qui dépendait, avec la terre, du bailliage de Nancy. Cette Maison, de nom et d'armes, dépendant de celle de Blâmont, s'éteignit en la personne de *Marguerite*, mariée en 1420, à *Jean de Lucy*, et son héritage passa ensuite à *Ferry de Harraucourt*, marquis de Chambley. *Edmond* et *Thierry Baude de Dombasle*, avaient, en 1122, fondé le prieuré de Don.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

DOMPMARTIN.

De sable à la croix d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette ancienne et illustre Maison, dont les terres étaient situées dans le bailliage des Vosges, se fondit dans la Maison de Bassompierre, après avoir contracté de brillantes alliances, telles qu'Haroué, Du Chatelet, etc. *Varry de Domp martin*, prieur de Varangéville et conseiller de René II, fut député par lui à Rome, en septembre 1486, et ce prince lui fit, à cette occasion, compter mille florins du Rhin. Le même négocia encore la paix avec Robert La Mark, en 1494, et devint, en 1511, chef du conseil du duc Antoine, dont *Erard de Domp martin*, bailli des Vosges, avait été gouverneur. *Varry*, religieux bénédictin, fut évêque de Verdun et abbé de Gorze. *Louis* mourut grand-prévôt de Saint-Dié en 1509. *Louis de Domp martin*, chevalier, baron de Fontenay, portait la lance à la pompe funèbre de François I^{er}, en 1546. *Nicole*, abbesse de Remiremont, s'était auparavant démise du titre d'abbesse d'Épinal en faveur d'*Alix de Domp martin*, sa parente, morte en 1538.

(H-L. B. D-P.)



DONCOURT.

De gueules à la tour d'or, flanquée de deux roses de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette antique Maison chevaleresque tirait son nom de ses fief et village de Doncourt, en Lorraine, qu'elle possédait de temps immémorial. Elle fut toujours attachée à la cour de nos ducs ou à la tête de leurs armées, et siégeait parmi les membres de l'ancienne chevalerie de Lorraine, quand Charles II prêta les serments accoutumés au Haut Chapitre de Remiremont, le 3 novembre 1392, comme on peut le voir encore à l'article d'*Aigremont*; *Cunégonde de Doncourt* en était alors doyenne. Des titres et l'histoire du pays font foi, que depuis le xiv^e siècle, cette Maison a occupé successivement les charges de gouverneur et bailli du duché de Bar, de grand-écuyer de Lorraine, de gouverneur et bailli du Bassigny. *Humbert de Doncourt*, chevalier, fut un des tenants d'un fameux pas d'armes avec deux Beauvau et deux Stainville, donné à Nancy, le 8 octobre 1517. (Voir l'histoire de cette ville, par J. Cayon, où ce document officiel a été publié pour la première fois.)

On lit dans la Généalogie de la Maison de St-Mauris, achevée d'imprimer en juin 1830, « la Maison de Doncourt vient de s'é-



teindre en Lorraine; *Georges et Louis de Doncourt*, tous deux colonels de cavalerie et chevaliers de St-Louis, derniers rejetons de ce nom, venant de mourir sans alliance depuis quelques années, dans une obscurité où les avaient entraînés des revers multipliés de fortune, bien peu analogue au lustre de leur origine, causes qui les avaient privés de tous les titres qui pouvaient le constater. »

(C. B. Maison de St-Mauris.)

DONCOURT.



D'or à trois besans de gueules, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

DONGEN.



Fascé d'or et de gueules de six pièces.

(D-P.)

DONGEN ou DONJEU.



De gueules à trois pals de vair, au chef d'or chargé d'un corbin de sable, membré et becqueté de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, originaire de Champagne.

(C. B.)

DORMEAU.



Ecartelé aux premier et quatrième de sable, à la croix d'argent surmontée d'un lambel de trois pendants de gueules; aux deuxième et troisième, de gueules chargé de trois molettes, 2-1, au chef d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

DU BUCHET ou DESBUCHET.

D'azur à quinze billettes d'or, 5-4-3-2-1. Autre clergie : A treize billettes d'or, 5-4-3-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire des confins du pays de Liège et du comté de Namur, qui s'était établie en Lorraine au commencement du XVI^e siècle.

(D-P.)



DU CHATELET.

D'or à la bande de gueules chargée de trois fleurs de lys d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette illustre Maison, très-ancienne, de nom et d'armes, passait pour la première des quatre *grands-chevaux* de Lorraine. Elle descend en ligne masculine de la Maison ducale elle-même par Thierry d'Enfer, puiné de Ferry de Bitche. Dom Calmet en a donné l'histoire généalogique que retouchèrent, quant au style seulement, Voltaire et la célèbre marquise Du Chatelet. On y trouve que ce Thierry, ayant eu en partage la vallée de Removille avec plusieurs autres terres, éleva au milieu une forteresse, Le Chatelet, situé près de l'abbaye de Létanche. Lui et sa postérité en conservèrent le nom suivant l'usage d'alors de donner aux cadets le nom de leur apanage. Il avait épousé Gertrude de Montmorency, fille de Mathieu II, surnommé le Grand, et mourut en 1243.

Son fils, *Ferry*, fit hommage de cette seigneurie, en 1236, à Thiébaud, roi de Navarre, comte de Champagne. Dans un échange avec Ferry, duc de Lorraine, il est qualifié de son cousin. *Erard du Chatelet*, V^e du nom, est le dernier mâle de la branche directe des seigneurs du Chatelet qui comptent plusieurs rameaux : *Du Chatelet Trichâteau*, de *Loncourt*, de *Cirey*, etc. Cette Maison portait sur ses armes un manteau ducal, ornement consenti par le duc Léopold en raison de la très-haute origine des Du Chatelet, et malgré les remontrances de la Cour des Comptes. (Voir *Ligniville*.)

(C. H-L. B. D-P. AR.)



DU CHASTELER.

D'argent à la bande de gueules, un lion de sable sur la bande.



ANCIENNE CHEVALERIE. Suivant la généalogie de cette Maison, imprimée avec les preuves, en 1777, par les soins du marquis Du Chasteler, conseiller d'Etat d'Epée et chambellan de leurs Majestés Impériales, etc, elle descendait en ligne directe, légitime et masculine de *Ferri*, seigneur *Du Chasteler*, d'Autigny et de Rouvre, fils de *Thierry d'Enfer*, seigneur d'Autigny et de Rouvre, et petit-fils de *Ferri*, seigneur de Bitche, duc de Lorraine. « Que depuis *Ferri*, seigneur *Du Chasteler* et d'Autigni, qui vivait dès 1250, jusqu'au marquis *Du Chasteler*, ses ancêtres ont toujours terminé leur nom par un *r*, nommément *Ferri* et ses trois fils, Erard, Jean et Thierry. »

Thierry Du Chasteler est le premier de sa Maison qui, vers 1500, vint s'établir en Hainaut, où se trouvait déjà fixé Jacques de Lorraine, seigneur de Bayon, descendu de Henri-le-Lombard, frère de *Thierry d'Enfer*. D'autres familles ont porté le nom de *Chasteler*, mais sans avoir rien de commun avec celle-ci, florissante encore à la fin du XVIII^e siècle.

(Généalogie de la Maison Du Chasteler.)

DUFAY.

.....
ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de l'évêché de Verdun.

(D-P.)



DUHAMEL.

De gueules au chef d'or, chargé de trois molettes de sable.

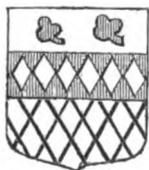
ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)



DU HAN DE MARTIGNY.

D'argent fretté de sable en pointe, à deux roses de gueules en chef fascé losangé de gueules et d'argent de six pièces ; un ancien nobiliaire donne cette variante : Tiercé en fasce d'or à deux quinte-feuilles de gueules, ou de gueules à six fusées d'argent et losangé d'or et de gueules.



ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Vermandois. *Charles Du Han*, général de cavalerie au service de l'empereur d'Allemagne, fit vérifier ses titres de noblesse à la Cour des Comptes, en 1717. Le 9 juin 1727, le duc Léopold I^{er} érigea en comté la terre de Colmey, sous le nom de Martigny, en faveur de *Philippe-Louis Du Han de Martigny*.

(H-L. B.)

DU HAUTOY ou HAUTOY.

D'argent au lion de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or.



ANCIENNE CHEVALERIE. Maison illustre, originaire de Luxembourg et jurée dans tous les chapitres de Lorraine, a formé les branches de *Clémery*, de *Russicourt*, de *Nubecourt* et de *Vadoncourt*, dont les membres siégeaient aux assises et se sont alliés aux Lignéville, Lavaux, Housse, Landres, Haussonville, Savigny, Des Armoises, Beauvau, Nettancourt.

La terre et seigneurie de Belleau, unie aux villages de Clémery et Begnicourt, fut érigée en marquisat, sous le nom de *Du Hautoy*, par lettres du 26 mars 1728, en faveur de *Jean-Baptiste Gaston*, comte *Du Hautoy*, chambellan de Léopold I^{er}, duc de Lorraine, il avait pour douzième aïeul, *Frédéric*, que l'on dit puîné de la Maison de Luxembourg, mort vers l'an 1270, époux de Béatrix, dame d'Orval, près de l'abbaye d'Orval.

DU HOUX.

D'azur à trois bandes d'argent accompagnées de quatre billettes d'or.



ANCIENNE CHEVALERIE. Le village et maison forte *Du Houx*, seigneurie au bailliage de Remiremont, en Lorraine, avaient donné leur nom à cette antique et illustre Maison, dont les titres ont été vérifiés et admis pour les honneurs de la cour, en 1784, par le célèbre Chérin, généalogiste des ordres du roi, qui observa que plusieurs familles de ce nom, établies dans le pays, paraissent ne présenter aucune identité d'origine avec celle-ci. Elle remonte par filiation à *Jehan Du Houx*, chevalier, époux de *Lorie de Montson*, de l'ancienne chevalerie, et qui obtint, le 25 août 1341, de Raoul-le-Vaillant, duc de Lorraine, des lettres-patentes confirmant l'acquisition de leurs biens situés au lieu de Houx et de Lavcline. De *François* et d'*Iolande d'Hennezel*

sont issues trois branches dont une florissante en Allemagne et l'autre en Lorraine : de la dernière est sorti Charles-Joseph-Hiacinthe, chevalier, comte, puis marquis de Vioménil, décédé pair et maréchal de France, dans la 93^e année de son âge, le 5 mars 1827, ne laissant qu'une fille mariée au comte de La Tour du Pin de Montauban. La ville de Nancy, reconnaissante, avait donné le nom de Vioménil à une de ses places tracée sur les débris de l'hôtel de cette branche de la Maison Du Houx.

(D-P. Mémoires particuliers.)

DUN ou DUNG.



De gueules à trois pals de vair.

Cette chatellenie fut, au XI^e siècle, le berceau d'une Maison originaire du Barrois et éteinte. On cite, en 1093, *Valterus de Duno*, seigneur de Dun-le-Château, qui fonda avec sa femme, *Auzeline*, le prieuré de Saint-Gilles. *Renaut*, comte de Bar, réunit cette terre à son domaine, et *Marie de Bar*, fille de *Thiébaud II*, apporta Dun et ses dépendances, en mariage à *Gobert d'Apremont*, en 1519. *Geoffroy d'Apremont* les échangea en 1577, contre la seigneurie de Buzancy avec les moulins et hallage de Stenay. La France reprit la ville de Dun sur *Charles IV*, en 1642.

(B. D-P. Dom Calmet.)

DUPONT.



D'azur semé de croix pommetées au pied fiché d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

DUVAL.



D'azur à la bande d'argent.

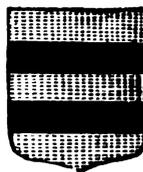
ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Champagne.

(D.-P.)

DYETZ.*D'or à deux fascés de sable.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Ce comté d'Allemagne passa dans la Maison de Nassau avec la main de *Gothe*, fille unique et héritière de Gérard, comte de Dietz, qui n'eut qu'une fille d'Adolphe de Nassau, mariée à Godefroy, baron d'Eppstein.

(C. D-P. Dom Calmet.)

**EBERSTEIN.***D'argent à la quinte feuille de gueules, chargée en cœur d'une rose d'or.*

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

**EINVILLE.***D'argent à la bande engrelée de gueules, accompagnée de douze billettes de même, 3-2-1 en chef, 1-2-3 en pointe.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte en 1545. (Voyez VALBAY.)

(D-P.)

**ELTZ.***D'argent au chef de gueules, chargé d'un lion naissant d'or.*

Maison très-ancienne et très-noble du Bas-Rhin.

(D-P.)

**ÉPINAL.***D'azur à une croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Originnaire de la Franche-Comté.

(C. B.)



ÉPINAL-AUX-PAYS-BAS.

D'azur à trois chevrons d'or, au chef échiqueté d'argent et de gueules de trois traits.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte.

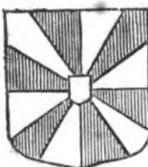
(C. H-L.)

ERNECOURT.

D'azur à trois pals d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison très-ancienne et très-illustre comme le prouvent ses alliances avec les Harâucourt, Sampigny, Fleury, etc., était jurée dans tous les Chapitres nobles et s'établit en Lorraine vers le milieu du XVI^e siècle.

(D-P.)

ESSEY.

Gironné d'argent et de gueules de douze pièces, sur le tout d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Gilles d'Essey était abbé de Saint-Nicolas-des-Prés de Verdun, en 1384. La seigneurie passa ensuite à la branche de Beauvau-Fléville.

(C. B.)

ETHE.

De gueules à trois pals d'argent au chef d'azur paré de deux étoiles d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison alliée à celles d'Aboncourt, Mouzay, Rut, Bourgogne, Bruan, La Mark, Cullembourg, Colore de Linden.

(H-L. D-P.)

FAILLY.

D'argent à un rameau enraciné, de trois feuilles de gueules, cotoyé

de deux merlettes de sable en fasce ; autres clergies : d'argent à un chou simple , ou à trois merlettes , ou à trois maillets.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison très-noble et antique , originaire de Lorraine , dans la châtellenie de Longwy.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



FALKENSTEIN.

De gueules au faucon d'argent , surmontant une colline de sinople.

Le comté de Falkenstein , situé vers les confins de la Lorraine et de l'Alsace , est considéré par plusieurs historiens et publicistes allemands comme le plus ancien patrimoine de la Maison de Lorraine , et l'apanage particulier de la branche d'Alsace , d'où sortit Gérard I^{er} d'Alsace , duc et marquis en 1048. Cependant , Dom Calmet dit positivement que ce fief , qui relevait immédiatement de l'empire , fut donné par Frédéric III d'Autriche , au duc Jean II de Lorraine , en reconnaissance de ses services , à charge de laisser jouir de la seigneurie utile les mâles de la Maison de Falkenstein , connue dès le XII^e siècle. L'an 1176 vivait *Herbran de Falkenstein* , qui fut témoin d'une libéralité pieuse de Henri-l'Aveugle , Comte de Luxembourg , en faveur de l'église de St-Paul de Verdun. *Philippe* , I^{er} du nom , chambellan de l'empereur , existait en 1229 et 1275. Cette Maison avait produit plusieurs branches répandues dans les pays de Trèves et de Luxembourg.

Lors de l'échange de la Lorraine à la France , en 1735 , le comté de Falkenstein , resté en propriété au dernier duc de Lorraine , était un état d'empire , du cercle de Souabe , donnant voix et séance aux Diètes , avec droit d'éligibilité à la couronne impériale , et en 1777 , l'empereur Joseph II , visitant incognito la France , prit le titre de comte de Falkenstein.

(D-P. Dom Calmet. Notes historiques.)



FALTAN ou FALETANS.

De gueules à l'aigle éployée d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de la Franche-Comté et éteinte. Une branche de cette ancienne Maison de race , de nom et d'armes et d'ancienne chevalerie du comté de Bourgogne , se fixa



en Lorraine où elle s'est éteinte. Elle tire son nom du village et seigneurie de Faletans, bailliage de Dôle. Son premier auteur connu est *Thiébaud*, mentionné dans un titre de l'an 1182. En parcourant sa généalogie produite devant M. Chérin, en 1789, au rapport duquel elle fut admise aux honneurs de la cour, on remarque que plusieurs de ses membres figurèrent avec honneur dans les anciens tournois, entre autres un seigneur de ce nom, à Valladolid, en 1506; on cite encore un *Faletans*, admis aux vœux formés pour une nouvelle croisade en Palestine, dit le Vœu-du-Faisan, en 1435.

DEVISE : *Une foy Faletans*. ADAGE : *Ménage de Faletans*.

(B. D-P. Généalogie de la Maison de Saint-Mauris.)

FAUCONCOURT.

D'or à la bande de gueules.



Maison éteinte. Une note manuscrite au tome 1 du *Nobiliaire de Lorraine*, par Dom Pelletier (exemplaire de la Biblioth. publ. de Nancy), cite une Maison du nom de FAUCONNIER, ANCIENNE CHEVALERIE, et qui porte les mêmes armes que celles rapportées ci-dessus : est-ce une variante de la précédente?...

(D-P.)

FAULQUEZ.

D'argent à la bande de gueules, chargée de trois tours d'or.



ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

FAUX-LA-GRANDE ou LA GRAND'-FAUX.

D'azur à un chevron d'argent, cantonné de trois étoiles à huit raies d'or.



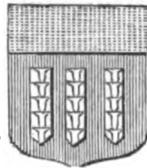
ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Champagne.

(C.)

FAY.

De gueules, à trois pals de vair, coupés, soutenus d'or; variante : D'or au chef de gueules à trois pals de vair.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison très-illustre de Bourgogne, éteinte. *Godemar du Fay*, époux de Marie de Choiseul, fut le premier seigneur de ce nom qui vint, dit-on, s'établir aux confins de la Lorraine. En 1481, *Pierre du Fay* possédait la charge des plus importantes de grand-gruyer de Lorraine. *Antoine* porta la bannière d'Anjou dans la pompe funèbre du duc François I^{er}, en 1548. *M. Du Fay*, gouverneur de Philisbourg pour la France, soutint avec une rare vigueur le siège de cette place contre Charles V, duc de Lorraine, qui s'en rendit maître par capitulation, après quatre-vingts jours d'attaque réglée et six mois de blocus.



(C. H-L. B. D-P. AR. Dom Calmet.)

FELIN.

D'hermines à un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte depuis long-temps. Originaires du Barrois.

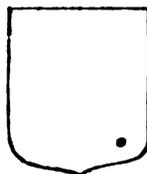
(C. B. D-P.)



FELTZBERG.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaires de la Lorraine Allemande.

(C. B.)



FÉNÉTRANGE, FÉNESTRANGE, FISTINGEN en allemand.

D'azur à la fasce d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, de nom et d'armes, a produit plusieurs branches, toutes éteintes dans leur postérité directe. *Simon de Fénétrange*, de la première branche, ne laissa qu'une fille, Marguerite, qui donna sa main à André de Harsucourt. *Jean de Fénétrange*, de la seconde, mort en 1473, n'eut de son union avec Béatrix d'Ogéwillers que deux filles, Barbe et Madeleine; l'une mariée à Jean, quatrième du nom, comte Rhingrave; l'autre, à Ferdinand de Neuschastel, seigneur de Montagne.



Le premier auteur, connu par titres, de cette race chevaleresque, dont les fastes de l'histoire de Lorraine vantent les exploits, est *Jean de Fénétrange*, cité dans un titre de l'an 1297. *Brochard* fut, en 1346, lieutenant-général au gouvernement du Duché, sous Jean I^{er}. Célèbre par son patriotisme et ses talents, *Jean de Fénétrange*, maréchal de Lorraine, mourut en novembre 1468, au grand regret du pays, qui dans ces temps de crises, avait su apprécier la fermeté de son caractère et son dévouement aux intérêts du Duché.

(C. H-L. B. D-P. AR. Chronique de Lud et Chrétien.)

FEQUENBORCH.

De gueules à trois cœurs d'argent, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(Manuscrit du cabinet de M. Beaupré, à Nancy.)



FERARY.

D'or au lion d'azur, rampant, langué et onglé.

Cette famille ancienne, originaire de Milan, se nomme indifféremment *Ferraris* ou *Ferrari*; ses différentes branches ont adopté quelques changements entre elles, quant au fond de l'écu et à ses attributs, mais elles n'ont jamais quitté le *lion rampant*, distinctif.

On voit que dès l'an 1016, *Lanfranc Ferrari*, étant un des capitaines de Milan, conjointement avec Arnold Visconti, dont la Maison tint ensuite le sceptre du Milanais et s'allia aux premiers souverains de l'Europe, elle contracta ensuite une quadruple alliance avec les Ferary.

(D-P.)



FERETTE.

D'azur à trois fers de cheval d'argent, percés de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Ferette, en allemand Fürth, est une ancienne et illustre Maison alliée à celle de Hapsbourg. Le comté de Ferette, possédé autrefois par les comtes de Bar et de Monbelliard, échut, au XI^e siècle, en partage à Frédéric, quatrième fils de Thierry, comte de Bar.

(D-P.)



FERRAGE ou FERRAIGE.

D'azur, écartelé aux premier et quatrième à un mannequin d'or ; aux deuxième et troisième à un lys d'or ; sur le tout, losangé d'argent et de sable. L'auteur anonyme des Généalogies de Lorraine blasonne : D'azur à l'écu en abîme, échiqueté d'argent et de sable de quatre traits. La première de ces versions est celle des hérauts d'armes de Lorraine.



ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, après avoir contracté de brillantes alliances.

(C.)

FIQUÉMONT ou FICQUELMONT.

D'or à trois pals abaissés au pied fiché de gueules, surmonté d'un loup passant de sable.



ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, originaire de Lorraine et dont il existait plusieurs branches : 1° des seigneurs de Malatour ; 2° de Montier et de Paroye, Gérard, chevalier, seigneur de Ficquémont, vivait en 1130. Dans un acte de l'an 1230, Raymond s'intitule fils de Pierre de Ficquémont, chevalier. René, grand-écuyer du duc Charles III, épousa, en 1570, Charlotte d'Anglure, et en eut Balthazar, maître-d'hôtel de Louis XIII. Léonard de Ficquémont, capitaine de Dragons au régiment d'Asfeld, fut tué le 25 octobre 1709, au service d'Espagne. Les derniers descendants de cette grande Maison ont suivi les ducs de Lorraine à Florence et en Allemagne, ont occupé et occupent encore à la cour de Vienne les emplois les plus relevés.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

FLANDRES (Comtes de), de la Maison d'Alsace.

D'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

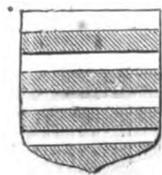


ANCIENNE CHEVALERIE. Thierry d'Alsace, comte de Flandres, fils de Thierry-le-Vaillant, duc de Lorraine, et de Gertrude de Flandres, tante paternelle du comte Beaudoin VII, fut reconnu comte de Flandres par les principales villes du pays qui se révoltèrent contre Guillaume-le-Normand, en 1128. Il mourut le 4 février 1168. Philippe d'Alsace, comte de Flandres et de Vermandois, pair de France, assista en cette qualité au sacre du roi Philippe-Auguste, son filleul,

en 1179, après avoir été son tuteur et régent du royaume pendant sa minorité. Sa mort arriva au siège d'Acre, le 1^{er} juin 1191. On dit que ce fut lui qui changea les armes gironnées des anciens comtes de Flandre, pour adopter le lion de sable en champ d'or, en souvenir d'un écusson pareil qu'il avait arraché à un prince sarrazin, dans un combat, peu de temps après son arrivée dans la Terre-Sainte. Baudoin V, comte de Hainaut, épousa l'héritière de cette Maison en 1194.

(Nobiliaire ms. P. Anselme.)

FLEKSTEIN.

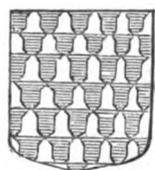


Fascé de huit pièces d'argent et de sinople.

ANCIENNE CHEVALERIE. Illustre Maison qui a contracté de brillantes alliances en Allemagne.

(D-P.)

FLÉVILLE.



Vairé d'argent et d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette grande Maison, originaire de Lorraine, s'éteignit en messire Wary de Fléville, bailli d'Allemagne, qui mourut le 15 septembre 1466, sans enfants de son mariage avec Armeugay de Haussonville. Les biens passèrent dans la Maison de Lutzelbourg, puis dans celle de Beauvau. Le château de Fléville, un des plus pittoresques de la contrée, est à une petite distance à l'orient de Nancy. Il fut presque le seul qu'épargnèrent les Français dans la conquête de la Lorraine, au xvii^e siècle, et en considération de Henri II de Beauvau, l'auteur des célèbres Mémoires sur le duc Charles IV.

On lisait encore cette épitaphe dans l'abbaye de Clairlieu, où fut inhumé le duc Mathieu I^{er} : « Cy gyst ung très-noble chevalier, messire Jehan de Fleuille, voyageur de Hiérusalem, baillif de Vosges aussi, qui à Dieu rendist l'âme, l'an 1430, le xii novembre. » Wary, son fils, mentionné plus haut, reposait près de lui.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

FLIGNY DU FAY.

D'or à la croix ancrée de sable, chargée de cinq écussons d'argent,

engrelés de gueules. Graffigny ajoute : Chargés en cœur d'une rose d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. H-L. AR.)



FLORAINVILLE.

D'argent à la bande de quatre pièces d'azur, l'écu bordé et engrelé de gueules, à l'ombre d'un lion brochant sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette illustre Maison, nous apprend La Chenay Desbois dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, était établie dans le duché de Bar depuis plus de 400 ans; elle tirait son nom de la ville de Florainville, dans le pays de Luxembourg, et s'est fondue dans les Maisons de Choiseul-Meuse et de Beauvau, après avoir brillé en Lorraine tant par ses emplois considérables que par ses alliances avec les Maisons les plus qualifiées du pays, celles de Raigecourt, Mailly, Ludres, Beauvau et Haraucourt. *Jean de Florainville*, seigneur de Fains, capitaine de Hattonchatel, portait la bannière de Hainaut aux obsèques de François I^{er}, duc de Lorraine, mort en 1545.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



FLORENGES.

D'or à la bande de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'argent; mais en 1303, Anselme de Florenge changea ses armes et prit : De gueules à la bordure dentelée d'argent, au lion d'or.

Robert, sire de Florenge, troisième fils de Simon I^{er}, duc de Lorraine, est auteur de la branche de ce nom, qui s'est terminée au septième degré en *Lise*, femme de Colart de Lenoncourt, après s'être alliée dans les Maisons de Passavant, de Septfontaines, La Mark, etc., et avoir donné des femmes à celles de Maresh, Randesch, Lenoncourt. *Robert* est la souche d'où sont issus tous les rois de la race de Bourbon (à présent régnante, écrit au xvii^e siècle le savant abbé Le Laboureur, historiographe de France), par *N. de Florenge*, femme de *Ferry*, sire de Chamblay, et par *Isabelle de Beauvau*, sa petite-fille, femme de *Jean de Bourbon*, comte de Vendôme.

(C. D-P. AR. Dom Calmet.)



FONTAINE.



D'azur à trois bandes d'or ; autre clergie : D'or (variante, d'argent) à une tour de sable, au chef d'azur, chargé de trois bandes d'or.



ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Biscaye, *François de Fontaine*, chambellan de Charles III, mourut en 1378. *Paul Bernard*, son fils, n'ayant point d'enfants d'Anne de Raigecourt, adopta son neveu, puiné de Bernard de Raigecourt, seigneur d'Ancerville, général de l'artillerie de Lorraine et gouverneur de Jametz. Les seigneurs de *Chapey* et de *Sorbey* sont de ce nom et armes.

(D-P.)

FONTENOY ou FRONTENOY.



D'azur à cinq annelets d'argent, 2-2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Lorraine.

(B. D-P.)

FONTOIS.



D'or à l'aigle de gueules, brisé d'un lambel de quatre (variante, de trois) pendants d'azur ; et selon d'autres : De gueules à trois tablettes (ou carrés) d'or, 2-1, chargés chacun d'une croix pleine d'azur.

Antique seigneurie, en allemand *Fentsch*. *Joscelin de Fontois* assista à certaine donation d'Albert d'Apremont, à l'église de Saint-Pierre-mont, en 1116. *Widrick de Valcourt*, seigneur de Fontois, donna, en 1206, le moulin de Sodestal à Viviers II, abbé de Justemont, sous la condition que celui-ci lui fournirait un prêtre pour la desserte de sa chapelle castrale de Fontois.

(D. Calmet. Notes mss.)



FONTOY.



D'argent à l'aigle éployée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Le dernier rejeton de cette antique Maison, dont la seigneurie était située près de Gorcy, fut du nombre des victimes de la fatale journée de Crécy, le 26 août 1346, dans laquelle

aussi Raoul-le-Vaillant, duc de Lorraine, succomba après des prodiges de valeur.

(D-P.)

FORBACH.

D'argent au lion de sable.

Dès l'an 1294, cette seigneurie relevait des ducs de Lorraine. *Henri de Forbach*, qui s'était ligué contre son suzerain, se remit en grâce, sous la condition qu'il lui ferait hommage de son fief, à l'exemple de ses prédécesseurs. Cette terre passa ensuite en d'autres mains par concession du prince.

(D-P. Dom Calmet.)



FORCELLE ou FORCELLES.

De sable à neuf têtes de trèfles d'argent; rangées aussi: 4-3-2; et 3-3-2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte.

(C. B.)



FORCHEY.

D'azur à trois fourches d'or, mises en pal, celle du milieu renversée, au chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Barrois.

(C.-B.)

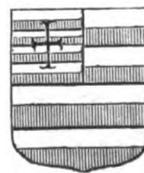


FOUG ou FOUL.

Fascé d'argent et de gueules de huit pièces, au franc canton de même, chargé d'une croix ancrée de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, originaire de l'évêché de Toul, éteinte en *Geoffroy de Foug*, mort en 1524.

Un auteur anonyme donne pour armes à une famille de ce nom, appartenant également au corps de l'ancienne chevalerie de Lorraine: *De sable au chef d'or, chargé de trois oiseaux de gueules; le défaut de*



renseignements plus précis sur ces dernières pièces, nous empêché d'en donner le dessin.

(B. D-P. Nobiliaire de Lorraine par un anonyme.)

FOUGEROLLES.



De sable à trois masses d'argent mises en pal, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Toul.

(C.)

FOULTZ.



De sable au chevron d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Barrois.

(B. D-P.)

FRANQUEMONT.



De gueules à deux bars adossés d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison rapporte son origine aux anciens comtes de Montbelliard, fondus dans celle de Virtemberg. Le premier dont on ait connaissance est *Jean de Francquemont*, bailli de Montbelliard, qui vivait dans la seconde moitié du xv^e siècle. *George-Gabriel de Francquemont*, II^e du nom, chambellan de Léopold, obtint en sa faveur l'érection de la terre du Han en comté, sous le nom de Francquemont, le 7 février 1720. Entre autres enfants, il eut *Marguerite*, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, et veuve, le 13 mars 1747, de Marc-César d'Hoffelize, seigneur d'Aubersin et de Valfraucourt, chambellan du duc Léopold, et *Jeanne*, comtesse de Francquemont, mariée à Jean, comte de Mitry, seigneur du Mesnil.

(C. H-L. D-P.)

FRANEL ou FRESNEL.

D'azur à trois bandes d'or, au chef cousu, chargé d'un lion issant d'or, couronné de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine. *Jean Philippe, baron du Fresnel*, seigneur de Saint-Balmont et maréchal-de-camp des troupes du duc Henri, capitaine de ses gardes, bailli et gouverneur de Clermont, assista en 1621 au contrat de mariage de Charles IV avec la princesse Nicole.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



FRANKEBORCH.

D'azur à la fasce d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(Manuscrit du cabinet de M. Beaupré, à Nancy.)



FRESNEAU.

De gueules à deux fasces d'argent, accompagnées de six merlettes de même; variante : *De huit merlettes de même, 3-2-1*; ou : *A un orle de six merlettes.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire d'Anjou et éteinte dans sa postérité directe. *René de Fresneau*, seigneur de Pierrefort, Trougnon, Reverson, étant mort sans enfants, *Jean II de Fresneau*, son frère, abbé commandataire de Saint-Mihiel, dernier de son nom, et âgé de plus de 60 ans, épousa, en 1570, Claude de Beauvau, dont il n'eut qu'une fille nommée *Claude*, mariée à Louis-Jean de Lenoncourt de Serre, d'où naquit Claude, capitaine des gardes-du-corps du duc Charles III.

(C. H-L. B.)



FROLOIS.

Bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure engrelée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. *Miles de Froloys*, réputé fils puîné de la Maison de Bourgogne, fut témoin de la fondation de l'abbaye de Citeaux, par Eudes, premier duc de Bourgogne, l'an 1098. Il eut de *Jeanne de Berzé*, sa femme, *Miles*, qui continua la postérité, et *Ferri*, dit de



Ludres, époux de *Méline d'Amances*, auteur de la branche existante encore aujourd'hui en Lorraine.

(D-P. AR.)

FROUART ou CIVALART.



D'or au lion couronné de gueules, rampant à un palmier de sinople, terrassé de même.

Cette Maison, qu'on dit originaire de la Biscaye, s'établit dès le xv^e siècle en Lorraine, où elle occupa un rang très-distingué tant par ses alliances que par les dignités et emplois dont elle fut revêtue.

(H-L. D-P.)

FUSSEY.



D'argent à la fasce de gueules accompagnée de six merlettes de sable, trois en rang en chef, et 2-1 en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Bourgogne, cette Maison est, par les Ligniville, alliée à celles de Montmorency et de Bourbon-Condé. Moréri en a donné la suite généalogique. *Henri de Fussey*, reçu chevalier de Malte en 1648, mourut titulaire de la commanderie de Nancy.

(C. AR.)

GALLIAN ou GALLÉAN.



D'azur à une croix d'argent, au titre de même avec l'inscription NIL NISI, surmontée d'un coq au naturel, au chef d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. *Orphée de Galléan*, d'origine italienne, s'établit au xvii^e siècle à la cour de Charles III, dont il était chambellan et ingénieur. Ce fut sur ses plans qu'on traça la ville neuve de Nancy et qu'on éleva ses fortifications réputées sans égales pour la force et la beauté. Ayant suivi le duc de Mercœur en Hongrie, il trouva la mort au siège de Canise, en 1601, laissant deux fils et une fille. Cette dernière entra par son mariage dans la Maison d'Anglure. Quant aux premiers, l'aîné fut tué en Bohême en 1620, l'autre, *Maximilien*, épousa Renée de Ligniville, dont il eut plusieurs enfants.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

GALLO.

Ecartelé d'or à trois coqs de sable crétés, barbés de gueules, mis l'un sur l'autre, et d'azur à la tour d'argent, munie de trois canons de même, allumés, d'or, les canons sortant du haut de la tour.

(D-P.)



GELLENONCOURT.

D'or au léopard de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. François de Gellenoncourt fut déclaré gentilhomme par Charles III, le 9 octobre 1588. Un autre se rendit à Rome en 1665, député par le duc Nicolas François, au nom de son fils, Charles IV, pour s'opposer au mariage de madame de Nemours avec le duc de Savoie.

(D-P.)



GERBÉVILLER ou GERVILLER.

De gueules à deux bars adossés d'argent, semé de croix pommées au pied fiché d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte en 1540, dans sa descendance directe. La seigneurie de Gerbéviller avait été donnée en apanage à Wauthier de Lorraine, fils du duc Simon I^{er}, qui le rappela avec sa femme, dans son testament, en 1441. Elle fut possédée ensuite par la Maison de Wisse, par celle du Chatelet et érigée en marquisat, le 4 mai 1621, en faveur de Joachim-Charles-Emmanuel de Tornielle, qui la tenait de sa femme, Anne Du Chatelet, héritière universelle d'Ulric Du Chatelet, seigneur de Villy et de Gerbéviller. La Maison de Lambertye en jouit après.

(C. B. D-P.)



GERMINY.

D'azur à un écusson d'argent en abîme.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, originaire de Lorraine, dont il y eut plusieurs branches, s'est fondue dans la Maison



de Lutzbourg, après avoir figuré avec honneur en nombre de circonstances importantes. *Jean de Germiny* fut un des trois seigneurs qui, en 1303, apposèrent leur scel au bas du testament de *Ferri III*. On cite *Henry*, évêque de Verdun en 1349; *Jacques*, gouverneur de Neufchâteau en 1496; *Odet de Germiny* compta parmi les principaux chevaliers faits prisonniers à la bataille de Bulgnéville, le 3 juillet 1431. *Jean* était gouverneur de Nancy en 1492. *N. de Germiny*, chambellan de Charles III, portait la bannière du comté de Diepolt à la pompe funèbre de ce prince.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

GIRONCOURT.



D'or à quatre burelles d'azur; D. Calmet dit: *Fasé d'or et d'azur de dix pièces*.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, originaire de Lorraine et éteinte. La dernière de ce nom, *Isabelle*, fille unique de *Jean de Gironcourt* et d'*Alix de Baudricourt*, tante du fameux maréchal de France, épousa, en 1432, *Adrien de Marche*, et lui apporta en dot cette seigneurie.

(C. B. Dom Calmet.)

GOING ou COING.

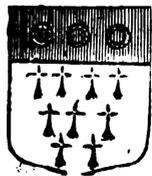


D'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, qui tirait son nom du fief de Going-sur-Seille, village du bailliage de Pont-à-Mousson.

(C.)

GOURCY ou GORCY.



D'argent à neuf hermines de sable, 4-3-2, au chef de gueules, chargé de trois annelets d'or, mis en fasce; Les cadets de cette Maison: *Brisent de trois fasces de gueules posées entre les hermines*.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Luxembourg, l'antique Maison de *Gorcey*, *Gorcy* ou *Gourcy*, issue par mâles des anciens et illustres lords d'Irlande de ce nom, remonte sa filiation consécutive par titres

jusqu'à *Jean de Gourcy*, écuyer, premier seigneur de ce nom, qui s'établit en 1260 aux confins de la Lorraine et du Luxembourg, et fit des acquisitions considérables dans la châtellenie de Longwy. A cette occasion, il justifia, en 1270, de son origine au duc de Lorraine et en obtint par cette considération de reprendre en fief de lui ses seigneuries sous son propre nom de *Gorcy*, qu'elles ont toujours conservées depuis. A dater de cette époque, ses descendants ont pris place parmi la haute noblesse, à la cour du prince, aux assises de l'ancienne chevalerie, aux États du pays; se sont distingués également dans les premières charges ou dans les armées, et ont constamment contracté les plus nobles alliances. Aussi trouve-t-on la Maison de Gourcy reçue de toute antiquité dans tous les hauts Chapitres de la Lorraine.

Les trois premières branches ont toujours retenu le nom de *Gorcey*, et les autres celui de *Gourcy*.

(C. H-L. B. D-P. AR. Gén. de la Mais. de Saint-Mauris.)

GOURNAY ou GRONAIX.

De gueules à trois tours d'argent, maçonnées de sable mises en bande.



ANCIENNE CHEVALERIE. Cette très-antique et illustre Maison, éteinte, était établie de France dans la ville impériale et libre de Metz, avant le XIII^e siècle, et ses membres y ont toujours été en possession des principales charges. Elle se divisait en quatre branches ou seigneuries, réunies depuis sous le même nom primitif. *Gournay de Thalanges*, de *Secourt*, de *Friauville* et de *Marcheville-en-Voivre*. Toutes étaient également jurées dans les plus nobles Chapitres et furent alliées aux familles les plus considérables du pays: *Ligniville*, *Lenoncourt*, *Haraucourt*, *Des Armoises*, *Du Chatelet*, et ces alliances, surtout celle de Péronne, qui lui donnait l'honneur d'appartenir à la Maison royale de France, faisait briller la Maison de Gournay entre toutes celles du Duché.

L'histoire a recueilli particulièrement les noms de *Thiederick de Gournay*, qui vivait maître-échevin de Metz, en 1106; *Nicolas de Gournay*, créé chevalier par Charles-Quint, possédait la même charge lors du fameux siège de cette ville, en 1552; *Renaud de Gournay*, chef du conseil de Charles III, le Grand, en 1602, et bailli de Nancy; *Henri de Gournay de Marchéville*, ambassadeur extraordinaire de

Louis XIII à Constantinople, pour renouveler l'union entre la Sublime-Porte et la France.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

GRAMMONT-GRANGES ou GRANDMONT.



D'azur à trois bustes de Reines au naturel, posées de front, couronnées d'or, à l'antique, qui est GRAMMONT. Ces armes, suivant quelques clergies, furent concédées à un chevalier de cette Maison pour avoir tué en duel un géant qui faisait la guerre à trois sœurs, filles et héritières d'un roi d'Ecosse; on blasonne encore : Ecartelé aux premier et quatrième de gueules au sautoir d'or, qui est GRANGES, aux deuxième et troisième comme ci-dessus.

ANCIENNE CHEVALERIE. La Maison de *Grammont-Granges* est incontestablement, d'après les titres et monuments encore existants, nous dit le marquis de Saint-Mauris, une branche de la Maison des barons et des hannerets de *Granges*, conséquemment d'origine du haut baronnage et de l'ancienne chevalerie du Comté de Bourgogne. Elle a donné un grand nombre de branches toutes également distinguées, soit par leurs grandes possessions, leurs illustres alliances ou la quantité de personnages éminents par leurs dignités et leur mérite. *Guy*, sire de *Granges*, chevalier, vivait en 1105; les sires de *Grammont* prirent ce nom de leur château qu'ils élevèrent en 1300. Cette Maison, dont la première tige subsiste toujours avec éclat, s'était divisée en trois autres branches, celles de *Falon*, de *Vezet* et de *Nomay*. ANTIQUE ADAGE : *Beauté de Grammont*. DEVISE : *Dieu aide au gardien des Rois*.

(D-P. Généal. de la Mais. de Saint-Mauris.)

GRANCY ou GRANCEY.



D'argent au chef de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, originaire de Bourgogne.

(C. B.)

GRANDPREY.

D'or à cinq fasces de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les comtes de Grandprey, nous dit D. Calmet (*Remarques sur les Sceaux de Lorraine*), étaient des cadets de la Maison de Champagne. Il rapporte des scels de *Henri*, comte de Grandpré, en 1188, et d'un autre *Henri*, en 1271, et de *Marie*, comtesse de Grandpré, en 1232. Dans les titres émanés des deux derniers, les armes de cette Maison sont figurées telles que nous les donnons.



(C. AR. Dom Calmet.)

GRANDVILLE.

D'argent à cinq roses tigées, feuillées de gueules, mises en sautoir.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(AR.)



GRODE.

D'azur à un chevron d'or cantonné de trois sautoirs alisés d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. D-P.)



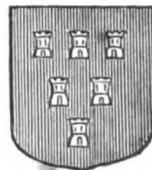
GRONAIX, GRONNAY ou GROUNAY.

De gueules, à six tours crénelées à trois crénaux d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Ancienne Maison fort noble de la ville de Metz, et éteinte.

Les descendants de Nicolas de *Gronaix*, qui épousa Marguerite de La Court (voir à ce nom), prirent ensuite le nom de *Gournay*, dont ils formaient peut-être une branche, ce que n'expliquent pas clairement les auteurs qui rapportent les armes de ces deux Maisons.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



GUERMANGE.

De gueules à un croc d'or mis en pal.



ANCIENNE CHEVALERIE. *Hanus de Guermange*, dernier mâle de cette Maison, qui est originaire de la Lorraine allemande, vivait en 1340. Sa fille, Françoise, épousa Martin de Custine et lui apporta en dot les seigneuries de Guermange et Vioncourt.

(D-P.)

GUICHE (de la).

De sinople au sautoir d'or.



ANCIENNE CHEVALERIE. Terre et seigneurie avec titre de marquisat en Bourgogne. Cette ancienne baronnie a donné son nom à l'illustre et antique Maison de la Guiche dont la généalogie remonte à *Renaud* qui rendit hommage de ses possessions en Mâconnois, l'an 1200, au seigneur de Digoine: Il y avait les branches de *Sivignon* et de *Nanton*.

Philibert de la Guiche, chevalier des ordres du roi, grand-maitre de l'artillerie de France, gouverneur du Bourbonnois, Lyonnais, Foretz et Beaujolois, mort en 1607, laissa de son second mariage avec Antoinette Daillen du Lude, deux filles, dont *Henriette de la Guiche*, mariée en secondes noces à Louis-Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême, gouverneur de Provence et colonel-général de la cavalerie légère de France, dont Françoise-Marie de Valois, veuve de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, grand chambellan de France, et mère de Louis-Joseph de Lorraine, duc de Joyeuse, né en 1650.

(D-P. La Chenaye Desbois. P. Anselmc.)

HADSTADT.

D'or au sautoir de gueules.

Maison très-ancienne, originaire d'Alsace.



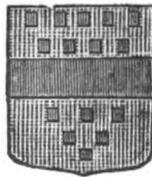
(D.-P.)

HAEN, HAGEN ou LA HAYE.

D'or à la fasce de gueules, l'écu chargé de quinze billettes de même, 3-4 en chef, 3-2-1 en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Très-illustre et antique Maison, jurée dans tous les hauts Chapitres d'Allemagne, et qui résidait au château de La Mothe.

(D-P.)



HAINVILLE ou AINVILLE.

D'or à une croix ancrée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.

(C. B. D-P. AR.)



HAN.

D'argent chaussé de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte.

(C. D-P.)



HANAU ou HANAW.

D'or à trois chevrons de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison tenait un des premiers rangs en Allemagne après les électeurs. La ville de Hanau ou Hanaw avait ses comtes particuliers dès le ix^e siècle. Le dernier mâle de la famille de ce nom fut *Jean Reinhard*, comte de Hanaw et des Deux-Ponts, maréchal et grand-prévôt héréditaire de l'évêché de Strasbourg, mort le 28 mars 1736.

(C. AR.)



HARANGES.

D'or à un lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison fort noble et ancienne, originaire de Lorraine et éteinte. *Jean*, bailli de l'évêché de Verdun, en fut le dernier mâle.

En 1522, *Guy de Haranges*, chevalier, fut témoin de l'église de



Verdun, lorsque Edouard, comte de Bar, reprit d'Henry d'Apremont, évêque de Verdun, les fiefs de Vienne et de Mussey, etc.

(C. B. D-P. AR.)

HARAUCCOURT.



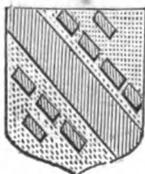
D'or à la croix de gueules, au franc quartier d'argent paré d'un lion de sable, armé, lampassé de gueules, couronné d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originnaire de Lorraine, cette très-antique et très-noble Maison passait pour être l'une des quatre familles les plus considérables de l'ancienne chevalerie de Lorraine. Elle a été de tout temps fameuse par ses alliances et l'illustration de ses membres, qui possédèrent toujours les charges les plus élevées et les emplois les plus éminents du pays. On en comptait un grand nombre de branches qui attestaient la fécondité de ce sang généreux, celles de : Haraucourt, Brandebourg, Fresnoy, Chauvirey, Haudonviller, Chambley, Magnières, Bayon et de Germiny, d'Ormes et de Paroye, d'Hadonville, d'Haraucourt-Dalheim, de Fauquemont. Malgré tant de chances de perpétuité, ce nom s'est éteint au XVIII^e siècle, en la personne de *Charles-Élisée d'Haraucourt*, qui avait épousé Catherine, née comtesse de la Leyen^e, dont il n'eut pas de postérité.

Vauthier ou Gauthier de Lorraine, sire de Gerbéviller, fils de Simon I^{er}, épousa, pour sa beauté, Agnès, fille unique d'Albert d'Haraucourt, qui vivait en 1128, et en eut une fille : Joatte ou Judith, mariée dans la Maison de sa mère.

(C. H-L. B. D-P. AR. Nobiliaire mss.)

HAROUÉ, HAROUEL, HARUÉ ou HANOWEY:



D'argent au lion de gueules, à la queue fourchue, armé, lampassé et couronné d'or, qui est d'Harouel ancien ; HAROUÉ MODERNE : D'or à la bande de gueules, cotoyée de neuf billettes de même, péries en bandes.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, de nom et d'armes, du bailliage de Nancy et très-ancienne, s'éteignit dans sa postérité directe, au XVIII^e siècle, en la personne de *Henry de Haroué*, qui laissa trois filles, dont Catherine, qui apporta cette seigneurie en mariage à Christophe de Bassompierre, grand-maitre et chef des finances de Lorraine. Par lettres du duc Henri, du 28 juillet 1623, cette terre dont dépendait 17 à 18 villages, fut érigée en marquisat, en faveur

du fameux maréchal de Bassompierre ; elle passa ensuite dans la Maison de Beauvau qui la possède toujours (voir à ce nom). Le 20 mars 1418, *Vary de Harouey*, chevalier, signa au contrat de mariage entre René I^{er} d'Anjou et la princesse Isabelle.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

HATTONCHATEL.

De sable à la croix d'or, qui est d'HATTONCHATEL ; écartelé d'azur à six annelets d'argent traversés de dards de même, qui est de CLERMONT-EN-ARGONNE, pour démontrer l'alliance de ces Maisons considérables de Verdun.



ANCIENNE CHEVALERIE. Hatton, évêque de Verdun, avait, en 800, fait bâtir le château qui prit son nom. Ce fief fut ensuite possédé par des seigneurs de Hattonchatel, qui le reprenaient néanmoins de l'évêché, comme *Eudes* et *Symon* au xiii^e siècle. Cette terre, composée de 19 à 20 villages, passa par échange dans la Maison de Lorraine, en 1546, et fut érigée en marquisat en faveur de Henri de Lorraine, fils aîné de François de Vaudémont et de Christine de Salm.

(H-L. B.)

HAUSEN.

D'azur à trois serpettes d'argent, émanchées d'or, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Très-bonne Maison, originaire des environs de Sarrelouis, et dont les membres ont figuré avec honneur aux assises, tenu rang dans les Chapitres les plus illustres et brillé dans les tournois les plus célèbres. Son origine et ses alliances lui ont valu le titre de baronnie. En 1340, Raoul-le-Vaillant donna à *Nicolas Hausen* dix livres tournois de rente sur Vaudrevange, en récompense de ses bons et loyaux services. On compte plusieurs branches qui ont porté les noms des terres suivantes : *Bliderstroff*, *Reling* et *Valen*.



(D-P.)

HAUSSONVILLE.

D'or à la croix de gueules, frettée d'argent.



ANCIENNE CHEVALERIE. Très-illustre Maison de nom et d'armes, originaire de Lorraine, qui s'éteignit en 1562. Un des premiers chevaliers de ce nom dont il est fait mention est *René d'Haussonville*, qui se cautionna pour sûreté d'un traité passé en 1262, entre les ducs Ferry, Henri et Valeran de Luxembourg ; mais ces anciens et hauts barons étaient connus bien auparavant encore. Ils descendaient, en effet, des Maisons de *Nancey* et de *Lenoncourt*, comme le prouvent les faits suivants, qui rappellent aussi la grandeur de cette race chevaleresque.

Par titre de 1175, *Simon d'Haussonville*, mari d'*Idé*, fille d'*Odouin de Froville*, qui avait dessein de se faire inhumer dans l'abbaye de *Beaupré*, donna en conséquence son franc-alleu de *Franconville*, du consentement d'*Odelric de Neuville*, son oncle, d'*Adalbert de Froville*, frère d'*Idé*, et de *Drogon de Nancey*, son beau-frère. (Voir *Nancey*.)

Gauthier d'Haussonville donna des biens considérables à l'abbaye de *Moyenmoutier*. Cette donation fut renouvelée en 1261 par *Régnier*, son fils, le titre original ayant été brûlé. En 1257, le duc *Ferri III* acquit de ce même *Régnier*, la part qu'il avait sur les salines de *Rosières*.

En 1415, *Jean d'Haussonville*, sénéchal de Lorraine, fut député par le duc *François* au Concile de *Constance*, et en 1420, vers le roi d'Angleterre avec *Ferry de Paroye* et *Jean d'Harraucourt* pour y traiter divers sujets importants. Il se trouva aussi à la bataille de *Bulgnéville* en 1431, et, de concert avec *Hermanson d'Autel*, sa femme, fonda le Chapitre et l'hôpital de *Haussonville*, en 1435. *Simon*, leur fils, suivit en Italie le duc *Antoine*, l'an 1509.

African d'Haussonville, un des envoyés du duc *Charles III* aux conférences de *Paris*, en 1563, commandait à *Phalsbourg* une partie de l'armée de ce prince, quand les protestants menacèrent d'envahir la Lorraine, en 1587. Après s'être emparé de *Bitche* en 1571, il assiégea *Jametz* en 1588, et gouvernait *Verdun*, quand *Henri IV* se présenta un instant devant cette ville pour l'emporter.

La plupart des seigneurs d'*Haussonville* avaient leur sépulture dans l'abbaye de *Belchamp*, près de *Lunéville*, et leur nom est conservé de nos jours dans la Maison de *Cléron*. (Voir à ce nom.)

(C. H-L. B. D-P. AR.)

HAUTE-ROCHE.

.....
 ANCIENNE CHEVALERIE. Originnaire d'Auvergne.

(C.)



HAUTOY, voyez DU HAUTOY.

HAYNAULT ou HAINAUT.

D'or (variante : d'argent) à trois chevrons de sable, le premier coupé.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(G. AR.)

**HELMSTADT.**

D'argent à l'aigle essorant de sable.

Cette très-ancienne Maison était originaire du Palatinat, et les comtes d'Helmstadt, dont le château fort s'élevait à Hinguesanges, dans la Lorraine allemande, étaient mis au rang des plus puissants seigneurs du pays. En 1759, la terre de Morhange accrut encore leurs domaines déjà considérables.

(B. D-P.)

**HENNEMONT.**

D'azur à cinq annelets d'argent mis en sautoir.

Maison de nom et d'armes, de l'évêché de Verdun, aujourd'hui éteinte.

(H-L. D-P.)

**HERBERSTEIN.**

D'argent fretté de sable de six pièces.



ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire d'Alsace.

(B. Manuscrit de M. Beaupré.)

HERBERSTEIN.

D'argent à la fasce de gueules.



ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire d'Alsace.

(C.)

HERBÉVILLER.

D'azur à la croix d'argent, cantonnée de seize fleurs de lys d'or.



ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte depuis long-temps et dont la terre était mouvante du comté de Blâmont.

(C. B.)

HEU.

De gueules à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de sable.



ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, qui, dit-on, tirait son nom de la ville de Heu, dans le pays de Liège, dont ses seigneurs avaient été avoués, fut toujours comptée au nombre des plus grandes et des plus anciennes familles de Metz. Après s'être constamment alliée aux noms les plus illustres du pays Lorrain, notamment de Savigny, Ligniville, Haussonville, etc., elle s'éteignit vers 1560. Ses importantes possessions lui assurèrent de bonne heure beaucoup d'influence dans le gouvernement de la ville de Metz, où *Roger de Heu* s'était établi en 1252; *Gilles de Heu*, maire de Liège, fuyant les discordes de son pays, s'y réfugia aussi en 1261, avec ses deux fils, *Gilles* et *Robert* qui fut père de *Jean de Heu*, mort évêque de Toul, l'an 1372.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

HEZECQUE.

D'argent au lion de sinople, armé et couronné de gueules.

Maison originaire d'Artois.

(H-L.)

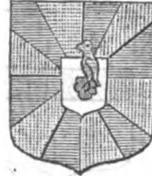
HOFFELIZE.

Gironné d'azur et d'or de douze pièces, à l'écu d'argent, mis en cœur, chargé d'une rose de gueules, et sur le tout un perroquet d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. La terre et seigneurie de Bainville unies à celle de Valfroicourt, furent érigées en comté, le 16 juin 1726, en faveur de *Marc-César de Hoffelize* (alias Liégeois), chambellan du duc Léopold, en considération de sa naissance, de ses services et de ceux de ses ancêtres. Cette famille, toujours existante, et issue d'une très-ancienne Maison de Liège, *Hoffalize*, *Hoffelaise* ou *Homfalize*, soutint, dans la personne de *Regnaut de Hoffelize*, les intérêts de Rodolphe, comte de Linange, qui guerroyait contre Conrad, évêque de Metz, vers 1436; elle s'établit dans cette dernière ville au temps des guerres de Charles-le-Téméraire en Lorraine, et s'y fixa jusqu'au règne de Léopold I^{er}. Sa tige directe, dit Dom Calmet, s'était éteinte en la personne du fils de *Henry de Hoffelize*, mort en 1282.

A ce titre d'illustration et par alliance aussi, se joint ici le nom historique de Riocour (Du Boys DE). *D'azur à l'arbre d'or, fruité de même*. Famille originaire de France, distinguée dans les annales Lorraines par le mérite éminent de plusieurs de ses membres.

1^o Regnier Du Boys, écuyer, conseiller au parlement de Paris, vivait en 1341; 2^o Guillaume succéda à son père dans sa charge; 3^o Pierre, son fils; 4^o Étienne Du Boys, dit de *Bescot*, s'établit en Auvergne en 1471 et épousa Isabeau de Nerieu, d'une des plus nobles familles de ce pays; 5^o Guillaume Du Boys, capitaine de cent hommes d'armes; 6^o Charles Du Boys; 7^o Nicolas Du Boys, écuyer, seigneur d'Haillecourt, conseiller de S. A., s'établit en Lorraine, à La Mothe; 8^o Antoine Du Boys; 9^o Nicolas Du Boys, chevalier, seigneur de Riocour, Provenchères, la Rochette et Marot, lieutenant-général du bailliage de Bassigny, conseiller d'État de S. A., conseiller en la cour du Parlement de Lorraine, président de la cour souveraine des Grands-Jours de Commercy, intendant des armées et garnisons, ambassadeur à la cour d'Espagne: ses relations diplomatiques au sujet de l'emprisonnement du duc Charles IV, s'ajoutent aux fameux Mémoires historiques du marquis de Beauvau; 10^o Antoine Du Boys de Riocour, chevalier, baron de Damblain, conseiller d'État, grand-maitre des eaux et forêts de Lor-



raine ; 11° Nicolas-Joseph Du Boys de Riocour, chevalier, baron de Damblain, seigneur de Villiers, Remoncourt et Champigneulles, conseiller d'État et des finances de S. A., commissaire du duc François III, pour la remise des États de Lorraine à la France, premier président de la chambre des Comptes de Lorraine, conseiller d'État du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, épousa, en 1720, *Anne d'Hoffelize*, de l'ancienne chevalerie, et dont entre autres enfants il eut : 12° Antoine-François, baron Du Boys, comte de Riocour, chevalier, conseiller d'État, premier président de la cour des Comptes de Lorraine ; 13° Antoine-Nicolas-François, baron Du Boys, comte de Riocour, premier président de la cour des Comptes de Lorraine, premier président de la cour royale de Nancy, élu cinq fois député du département de la Meurthe ; 14° Antoine-Louis-Joseph, établi en Champagne ; 15° Antoine-Claude-René-Édouard, membre du conseil général de la Meurthe, marié en 1811, à Claire-Renée-Zoé, née comtesse de Bourcier de Monthureux, de la famille du grand et vertueux ministre de Léopold I^{er} ; 16° Antoine-Louis-Henry-Edmond Du Boys, comte de Riocour, capitaine d'artillerie.



On distingue encore, nous dit D. Calmet, deux Maisons de HOFFELIZE, l'une ancienne, l'autre moderne. La première porte : *D'argent à la fascia d'azur* ; la deuxième : *D'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules à la queue fourchue, passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout, brisé au canton dextre de gueules.*

(D. Pelletier. D. Calmet. Mémoires particuliers.)

HOHENSTEIN.

D'argent frellé de sable de six pièces.

Originaire d'Alsace.

(D-P.)



HOHENZOLLERN.

D'argent écartelé de sable, contre écartelé de gueules, au cerf d'or posé sur un tertre de sinople, et sur le tout de gueules à deux sceptres d'or en sautoir.



ANCIENNE CHEVALERIE. « Cette Maison est la branche aînée et catholique de la Maison de Brandebourg, régnante en Prusse. Elle a pour souche les princes de Zollern, qui, à la dignité de bourggraves,

s'élevèrent à celle d'électeurs , et de celle-ci à la royauté. Les auteurs, partagés sur l'origine de cette Maison, la dérivent, les uns des *Colomes*, les autres des *Guelfes*, quelques-uns des *Carlovingiens*. Toutes ces origines sont regardées comme fabuleuses ; mais dans la science héraldique on regarde les ténèbres même qui couvrent le berceau d'une Maison comme un des titres de sa grandeur. » (Tre-neuil.)

(C. D-P.)

HOLLEFELTZ.

De gueules au fermeil d'or.

Maison éteinte.

(D-P.)



HOMBOURG.

D'argent à quatre chevrons de sable.

Maison éteinte, dont la terre située dans la châtellenie de Sierck, appartient aux héritiers d'Ernest, comte de Créhange, bailli d'Allemagne, qui avait épousé Marguerite de Coligny.

(D-P.)



HOUECOURT.

D'azur à la bande d'or, au lambel à trois pendants de gueules sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.

(B. Nobiliaire ms.)



HOUSSE.

D'argent au chef échiqueté d'or et d'azur de trois traits.

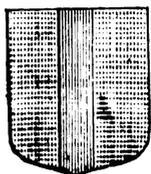
ANCIENNE CHEVALERIE. Maison fort illustre, originaire du duché de Juliers, fondue dans la Maison des comtes de Sponsheim, en Hollande, dont un cadet épousa l'héritière de celle de Housse, en prit le nom



et les armes. Elle s'était établie depuis des siècles en Lorraine, et s'est divisée en deux branches, *Housse de Fermont* et *Housse de Watronville*. Le 20 novembre 1422, *Henri de Housse* signa au traité de paix et d'alliance entre Conrad Bayer de Boppart, évêque de Metz, et Charles II, duc de Lorraine.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

HULZE-DUGLIGNE.



D'or au pal de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte.

(C. D-P.)

HUNOLSTEIN, HONNEST ou HONNELSTAIN.



D'or à deux fascies de gueules, accompagnées de douze fascies de même, 3-4-3.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, toujours florissante dans le pays, l'une des plus anciennes et des plus illustres d'Allemagne, jurée dans tous les Chapitres nobles, tirait son nom du château de sa baronnie, situé dans le pays de Trèves. Elle n'a pas brillé d'un moindre éclat en Lorraine, où une de ses branches, *Hunolstein de Château-Voel*, s'est établie sous René II. Au siège de Nancy par ce prince, en 1476, le capitaine *Hunolstein* commandait la tranchée de la porte de la Craffe, au palais ducal.

Sa tige remontait à *Jean*, baron de *Hunolstein*, qui vivait en 1080, A une époque rapprochée de nous, on cite *François-Antoine Hermand*, chambellan de Léopold I^{er}, sénéchal de Lorraine et Barrois, allié à la Maison d'Eltz. De son mariage avec Marguerite Le Bègue, petite-fille de Charles Le Bègue, ministre de Charles IV, naquit *Agnès d'Hunolstein*, mariée avec dispense, par contrat du 27 mai 1724, à son cousin germain Léopold-Joseph, comte de Germiny, chambellan de Léopold I^{er}, puis du grand-duc de Toscane François III, qui fut empereur d'Allemagne. (Voir Bouzey.)

(C. D-P.)

HURDT.

D'argent à trois feuilles mortes, 2-1.

Une des plus anciennes Maisons du pays de Trèves, s'établit en Lorraine au commencement du xvii^e siècle. On cite en 1042, *Hurd*, seigneur de *Santheim*, et *Guillaume*, en 1198; *Jean*, commandant à Sierck pour le duc René II, 1490; *Angelbert Hurd*, maréchal héréditaire des duchés de Juliers et Clèves, 1574, et en 1630, *Mathieu Hurd*, capitaine au régiment d'Harcourt, cavalerie.

(D-P.)

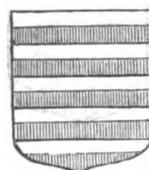


IGNY ou IGNEI.

Burelé d'argent et de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison illustre encore par ses alliances avec les Lenoncourt, Haraucourt, Espinal, Brixey, Anglure, etc. Elle est originaire de Champagne, suivant les auteurs Lorrains; La Chenaye Desbois assure au contraire qu'elle est une des plus anciennes familles du comté de Bourgogne, et effectivement on voit, en 1418, un *Guillaume*, seigneur d'Igny, chevalier, chambellan du duc de Bourgogne. On raconte aussi qu'un de ses membres, cordelier profès, resté le dernier mâle de la famille, obtint une dispense pour rentrer dans le monde et se marier, mais toutefois à la condition que lui et ses descendants porteraient la cordelière dans leurs armes, comme on la vit depuis autour de leur écu. *Simon d'Igny*, comte de Fontenoy, soutint vigoureusement, dans l'Assemblée de la Noblesse de Lorraine, réunie à Saint-Nicolas en 1663, les droits de l'ancienne chevalerie contre les desseins de Charles IV, qui en poursuivait l'abolition.

(C. H-L. B. D-P. AR. La Chenaye-Desbois).



INTEVILLE, voyez D'INTEVILLE.

ISSEMBOURG.

D'argent à deux fasces de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison marquante de Vétéravie, dont la haute extraction fut reconnue par le duc Charles IV, en 1664. *Henri*, comte d'Issembourg vers le commencement du xvii^e siècle, eut trois fils: *Gerlach*, *Louis* et *Everard*. Les branches de *Budingen* et du *Bas-Issembourg* descendent des deux derniers. La première se subdivisa en branches d'*Offenbach* et de *Budingen*; la seconde s'éteignit



en 1664, par la mort d'*Ernest*, gouverneur des comtés d'Arlon et de Namur, qui n'eut point d'enfants de *Charlotte d'Areberg*, ni d'*Anne-Marie de Hohenzollern*, ses femmes.

(D-P. D. Calmot.)

ISSONCOURT.



De gueules à la croix d'argent.

La dernière de cette Maison, *Simone d'Issoncourt*, donna sa main à *Christophe des Ancherins*. Les lignes sont : *Neuville*, *Défours*, *Receicourt*, *Lorraine*, *Saint-Olin*, *La Marck*.

(H-L.)

JAINVILLE ou JOINVILLE.



D'azur à trois caveçons d'or, annelés d'argent, au chef de même, chargé d'un lion issant de gueules, couronné d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Champagne, la Maison de Jainville, éteinte depuis environ deux cents ans, était très-ancienne. Elle s'établit au xv^e siècle en Lorraine, où elle s'allia avantageusement aux *Bourlémont*, *Ligniville*, *Sandrecourt* et *Bouzey*.

Catherine de Jainville, fille d'*André de Jainville*, épousa *André de Paroye*, fils de *Vary de Paroye de Savigny*; elle mourut au xiv^e siècle et fut enterrée dans l'abbaye de *Beaupré* où se voyait son épitaphe.

Ancel, fils de *Jean de Jainville*, seigneur de *Vaucouleurs* et d'*Ancerville*, épousa en 1318, *Marguerite*, fille d'*Henri*, comte de *Vaudémont*, et d'*Isabelle de Lorraine*.

(C. B.)

JALACOURT ou JALAUCCOURT.



De gueules à l'aigle d'or et à la bande d'argent, chargée de trois tours crénelées de deux pièces et demie de sable, brochant sur le tout.

Originaire de Metz.

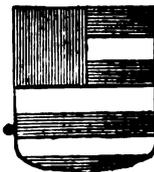
(C. B.)

JAMETZ.

D'azur à trois fasces d'argent, au franc quartier de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison très-noble, de nom et d'armes, originaire de Verdun. *Hugues de Jametz*, chevalier, vivait en 1220.

(D-P.)

**JANDELAINCOURT ou JANDELINÉ.**

D'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, éteinte, et dont la terre était située dans la prévôté d'Etain.

(C. B.)

**JAULNY.**

D'argent à trois chevrons de gueules, l'écu bordé, engrelé d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, de nom et d'armes, s'éteignit vers l'an 1570, dans *Ferry de Jaulny*, qui n'eut point d'enfants de *Marguerite de Rivière*, fille de *Claude*, sénéchal du Barrois. *Thierry Des Armoises*, son cousin, hérita de la seigneurie.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

**JOYEUSE-GRANDPRÉ.**

Palé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules chargé de trois hydres d'or, le chef soutenu d'une cotice de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. On convient généralement, nous dit le Père Anselme, que la Maison de Joyeuse sort des anciens seigneurs de Châteauneuf de Randon, au Bas-Languedoc ou Gévaudan, diocèse de Mende, et qui commencent leur généalogie au XI^e siècle. *Guillaume*, seigneur de Châteauneuf-Randon, le premier qu'on trouve mentionné, vivait en 1050. Leurs armes primitives étaient : *D'or à trois pals de gueules*. Les ducs de *Joyeuse-Grandpré*, pairs de France, dont les armes sont ci-dessus, descendaient de *Guy de Châteauneuf*,



quatrième fils de Guillaume II, seigneur de Châteauneuf. Cette branche s'établit en Lorraine par *Jean de Joyeuse*, seigneur de Champigneulle, qui épousa, en 1579, Nicole Des Ancherins; *Claude de Joyeuse*, comte de Grandpré, gouverneur de Mouzon, marié à Philiberte de Saulx, n'en eut qu'une fille, *Henriette de Joyeuse*, femme de Charles de Lenoncourt.

(H-L. D-P.)

JUSSEY, JOUSSY ou JOUXEY.

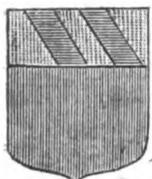


De sable au lion d'or, armé, lampassé de gueules, l'écu bordé d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, des plus distinguées parmi celles de l'ancienne chevalerie du comté de Bourgogne, tirait son nom de la ville de Jussey, dont elle possédait de toute antiquité le château fort et les fiefs dominants. On cite *Olivier de Jussey*, chevalier, qui vivait en 1130 et 1138. Après avoir brillé soit à la cour ou à la tête des armées, occupé les plus grandes charges tant en Bourgogne qu'en Lorraine, cette Maison s'éteignit dans ce dernier pays où *Claude de Jussey* s'était fixé par son mariage avec Anne Des Armoises, en la personne de *Jean de Jussey*, leur fils, dernier mâle, gouverneur de Vaudémont, mort en 1570; Marguerite, sa sœur, épousa Guillaume de Nourroy, chambellan du duc Henri II.

(C. H-L. B. D-P. AR. Généal. de la Mais. de St-Mauris.)

KAURAIING.



De gueules au chef bandé d'or et d'azur.

En 1502, Isabelle, dame de Kauraing et d'Aspremont, Gobert, son fils, affranchirent, sous la loi de Beaumont, leurs villes et hommes d'Aulnois et de Vertuzey.

(D-P. Dom Calmet.)

KELLEMBACH.



Coupé d'argent et d'azur, au lion de l'un en l'autre, armé, lampassé et couronné d'or.

(D-P.)

KRIECHINGEN, voyez CRÉHANGE.

LA CHAUSSÉE ou LA CHAUSSERIE.

D'azur à trois losanges d'or, 2-1, au chef cousu de sable, chargé d'un lion passant d'argent.

Maison de nom et d'armes, originaire du pays Chartréin.

(H-L.)



LA COUR (DE).

Portait anciennement : *D'argent à l'aigle éployée de gueules*; aujourd'hui : *D'argent à la fleur de lys de gueules, accostée à dextre d'une étoile d'azur, à senestre d'un croissant de même, le tout surmonté d'un lambel à trois pendants de gueules.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison très-ancienne et noble, originaire de Metz. *Hugues de La Cour* était maître-échevin de Metz en 1208; *Jean de La Cour* en 1239; *Nicole de La Cour* en 1304; *Jean de La Cour* en 1316.

Jean de La Cour s'est croisé en 1240.

Nicolas de La Cour était bailli de l'évêché de Verdun en 1333.

Dom Didier de La Cour, prieur de St-Vanne de Verdun, réformateur de l'ordre des Bénédictins en Lorraine et en France, en 1623.

Nicolas de La Cour, seigneur de Ville-sur-Iron, de Warise et autres lieux, est mort en 1715, maréchal des camps et armées du Roi, ingénieur-général des places et fortifications de la Guyenne. Il fut un des créateurs et un des membres les plus distingués du Corps des ingénieurs militaires de France.

Cette famille, alliée aux meilleures Maisons, subsiste encore et s'est divisée en plusieurs branches : elle est continuée entre autres par *Henri-Jacques-Louis de La Cour*, veuf de Marie-Charlotte de Nettancourt, et par *Nicolas de La Cour*, marié à Anne-Louise de Faillonnet.

(Mémoires particuliers.)



LA FAUCHE.

D'azur à deux léopards d'or, l'un sur l'autre.

ANCIENNE CHEVALERIE. Antique baronnie qui a donné son nom à une illustre Maison éteinte qui brillait aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles. Cette seigneurie, après avoir été possédée successivement par les Maisons de Joinville et de Baudricourt, passa dans celle de Lorraine et finit par être aliénée.

(C. Dom Calmet.)



LA FOSSE.

De gueules au lion d'or, armé à dextre d'une branche de laurier de sinople, et à senestre de trois roses de gueules, chargé d'un chevron d'argent en pointe; variante: . . . Au lion d'or rampant, le chevron chargé des pièces indiquées ci-dessus.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Verdun, éteinte en 1643, par la mort de *Corbereau de La Fosse*, seigneur d'Andilly.

(D-P.)



LA GRAND'-FAUX, voyez FAUX-LA-GRANDE.

LA HAYE, voyez HAGEN.

LAJAILLE.

D'or au léopard de gueules accompagné de six coquilles d'azur (variante, de sable), trois en chef et trois en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire d'Anjou.

(D-P.)

LALANCE.

D'azur à trois annelets d'argent, 2-1.

(H-L.)

LAMARCHE.

D'azur à la croix d'argent, cantonnée de quatre rocs d'échiquier d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Lorraine. En 1439, *Errard de La Marche* était en guerre contre le damoiseau de Commercy.

(C. B. AR.)

LAMARCK.

D'or à la fasce échiquetée de gueules et d'argent de trois traits, au lion naissant de gueules en chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Westphalie, cette grande Maison descend des comtes d'Altemberg, d'où sont sortis les ducs de Juliers et de Clèves. La seigneurie de Lamarck fut érigée en comté en faveur d'Adolphe, 4^{er} du nom, qui souscrivait en 1222, une chartre de Henri, landgrave de Thuringe. *Charlotte de Lamarck*, duchesse de Bouillon, princesse de Sedan, fut mariée le 15 octobre 1591, à Henri de La Tour, vicomte de Turenne, maréchal de France, de la descendance duquel naquit l'immortel grand homme de ce nom, tué le 27 juillet 1675. Il y a de cette Maison les branches des seigneurs d'Aremberg, et des seigneurs et comtes de Lumain.

(C. H-L. B. D-P. AB. P. Anselme.)

**LAMBERTYE.**

D'azur à deux chevrons d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire du Périgord, descend par les femmes des comtes de Chiny. La terre de Lambertye a été érigée en comté par Louis XIII, en 1644. *François*, seigneur du château de Lambertye, vivait en 1022. *Gabriel*, comte de Lambertye, gouverneur de Nancy, épousa, en 1603, Isabelle de Rocheouart. Leur fils, *Jean*, gouverneur de Longwy, eut pour femme Marguerite de Custine, qui, en 1641, lui apporta la terre de Coms-la-Grand'ville, érigée en marquisat par le duc Léopold, en 1719. *Nicolas-François*, marquis de Lambertye, premier gentilhomme de la chambre de ce prince, fut envoyé, en 1714, pour complimenter le roi d'Angleterre à l'occasion de son avènement. Le duc François III le chargea de notifier à plusieurs cours son arrivée en Lorraine, et il mourut en 1741, capitaine des gardes de Stanislas Lesczinski. Son fils cadet, *Camille*, hérita de son nom et prit les armes de Anne-Joseph de Tornielle, son oncle, et plus tard le titre de marquis de Gerbévillers.

(C. H-L. Mémoires particuliers.)

**LAMEZAN.**

Ecartelé aux premier et quatrième, d'azur à un lion d'or; aux deuxième et troisième, de gueules à une tour d'argent.



Maison de nom et d'armes, originaire de Comminges, sénéchaussée de Toulouse.

(H-L.)

LA MOTHE.



D'or à trois têtes de lion arrachées de gueules, lampassées de même, dentées, allumées et couronnées d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Lorraine, tombée dans celle de Bardin, et fort ancienne, comme il apparaissait par divers mausolées dans l'église des Augustins de Bar, qui devaient à cette famille leur fondation au XIV^e siècle.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

LANDRES ou LENDRES.



D'or à trois pals alaisés et fichés de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, originaire de Lorraine, et dont les filiations principales sont rapportées à l'article BRIEY, où nous renvoyons. *Jean de Landres*, chevalier, seigneur de Taxey, chambellan de René II, épousa Alix Du Chatelet. *Didier de Landres*, seigneur d'Amvillers et capitaine de Briey, portait la bannière de Flandres à la pompe funèbre du duc François, en 1545; et auparavant *Wary*, celle de Berry à la mort d'Antoine-le-Bon. *André de Landres*, seigneur de Fontenoy, assistait à la tenue des États de Lorraine en 1594. (Voir Apremont.)

(C. H-L. B. D-P. AR.)

LANDREXECOURT.



D'argent au lion de gueules, la queue fourchée de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de l'évêché de Verdun. *Barbe de Landrexcourt*, fille unique de *Jean*, épousa François de Villers-le-Prend'homme.

(H-L. B.)

LA PIERRE.*D'or à une quinte feuille de gueules percée d'azur.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Flandres.

(C. B.)

**LA PIERRE.***D'or fretté de gueules.*

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. B.)

**LA RAPPE.**

.....

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Barrois.

(B.)

**LA ROCHE.***D'argent à la fasce de sinople à la bordure de gueules.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire d'Ardenne.

(C. B.)

**LA RUELLE.***Losangé d'argent et de gueules.*

Maison fort noble et ancienne de Verdun, où elle a occupé les premières charges. *Gilles de La Ruelle* était échevin du palais de Verdun en 1314; *Laurent* fut maître-échevin de la même cité et *Ancherin de La Ruelle*, échevin. Ce dernier avait épousé Barbe Des Ancherins, dont la famille était un des trois lignages de Verdun. La Maison de La Ruelle avait pour lignes: Tremelct, Bar, Gircourt, Gallian, Neuville, Des Ancherins, Faily.

(H-L. Hugo.)



LA TOUR.



De sable à la fasce d'argent , accompagnée de trois pattes de lion de même , deux en chef contre-onglées , et l'autre contournée mouvante de la pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Dès l'an 1220, on cite de cette antique Maison , *Geoffroy de La Tour*, avoué de Horville et seigneur de La Tour-en-Voivre , qui forma depuis une branche. *Venhelin de La Tour*, allié avec les Messins contre le duc Charles II , surprit les Lorrains à Ancry en 1420, et en 1428 attaqua Mandres-aux-quatre-Tours. Il avait aussi signé au contrat de mariage de René I^{er} avec Isabelle de Lorraine , le 20 mars 1419. Les branches de *La Tour-Savonnière* et de *La Tour de Jeandelise* ne brillèrent pas d'un moindre éclat par leurs alliances et leurs dignités. Ses lignes sont : Figuémont, Gourcy, Musson, Des Armoises , Custine, Gourcy, Ferrage.

(C. H-L. Dom Calmet.)

LA TOUR-EN-ARDENNE.

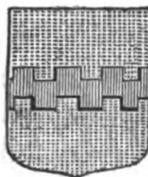


De sable à la croix d'argent , chargée en cœur d'une tour d'or , accompagnée de quatre fleurs de lys de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison était probablement , suivant Dom Calmet, une branche de celle de La Tour-en-Voivre , descendue de *Venhelin de La Tour*, qui possédait en même temps la seigneurie de La Tour-en-Ardenne.

(C. D-P.)

LA TOUR-LANDRY.



D'or à la fasce crénelée de trois pièces de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire d'Anjou.

(C. B.)

LA TOUR-EN-VOIVRE.



De gueules à cinq lions léopardés d'or , l'un sur l'autre , ceux du milieu contournés.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Verdun. Léopold I^{er}, duc de Lorraine et de Bar , par lettres-patentes de l'année 1712, donna le

titre de comte à *Jean*, seigneur de *La Tour-en-Voivre*, pour lui et ses hoirs, et leur permit de continuer à porter les armes de *La Tour*, comme ci-devant. Toutefois, les armes primitives et définitives de cette branche sont celles blasonnées d'abord ici.

(C. B. Dom Calmet.)

LAUNOY.

D'azur à une bande d'argent cotoyée de onze billettes d'or, quatre en chef, 3-3-1 en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de la Franche-Comté.

(C. B.)



L'AVANTGARDE.

Echiqueté d'or et de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Très-ancienne Maison de nom et d'armes, qui portait le titre de baronnie, composée du château de L'Avantgarde, des villages de Marbache, Saiserais-le-Grand et Petit, Pompey. *Odo* ou *Eudes de L'Avantgarde* vivait vers 1120. *Robert*, son fils, mourut en 1163, et fut inhumé avec *Berthe*, sa femme, dans l'église de Liverdun, dont il avait été bienfaiteur. *Ferry*, chevalier, leur héritier, s'étant croisé avec le duc *Simon*, et ayant eu le malheur de tomber entre les mains des infidèles, vendit pour sa rançon sa terre à *Henri II*, comte de Bar. Elle advint en partage à *Renauld de Bar*, et le château de L'Avantgarde fut donné en fief à *Ferry IV*, duc de Lorraine. A ce dernier sujet et pour soutenir ses droits, *Charles II*, fils de *Jean I^{er}*, fit en 1406 la guerre au duc de Bar, prit et rasa le château de L'Avantgarde; mais sur l'intervention du roi de France, il fut obligé d'en relever les murailles, dont les ruines pittoresques, à peu de distance de Nancy, surmontent encore la cime des rochers qui bordent en cet endroit le cours de la Moselle.



(H-L. D-P.)

LAVAUUX.

De sable à trois tours d'argent, 2-1.



ANCIENNE CHEVALERIE. D'une antique noblesse du pays de Luxembourg, où elle occupait les premières charges aux assises, cette Maison de nom et d'armes, s'était établie au xv^e siècle en Lorraine, où elle jouit de tous les privilèges de l'ancienne chevalerie de ce duché. La véritable et légitime Maison de Lavaulx, descendue, dit-on, des comtes de Chiny est éteinte; mais le fils naturel du dernier mâle ayant été légitimé par le duc Antoine, en considération de sa haute valeur, le nom et les titres se perpétuèrent ainsi. Le chevalier de *Lavaulx*, seigneur de Gironcourt, de la branche de ce nom, conduisait les gentilshommes de la Maison du duc François I^{er}, lors de sa pompe funèbre. *Charles-François* et *Claude-Antoine de Lavaulx* furent déclarés comtes par François III, en 1737. Il y avait encore la branche de Vrécourt.

(C. H-L. B. D-P. AR. Dom Calmet.)

LENCOURT.

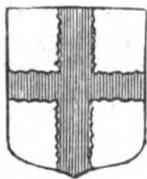


D'azur à la croix engrelée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaires de Lorraine. Ces armes sont blasonnées contre les règles ordinaires de l'art, qui proscrivent, à moins de circonstances exceptionnelles, de mettre métal sur métal et couleur sur couleur. Mais nous ignorons quel est le motif qui a pu porter ici à transgresser l'ordre reçu, et mériter à la Maison de Lencourt cette distinction rare.

(B. D-P.)

LENONCOURT.



D'argent à la croix engrelée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les Lenoncourt furent déclarés descendants de la vraie Maison de Nancey ou Nancy, par arrêt du conseil du duc Henri II, en 1612, qui leur conféra en outre le droit d'affouage dans les bois de S. A., dépendants de la gruerie d'Amance, et dont leur Maison jouissait antérieurement. Cette Maison, fameuse dans nos annales, une des plus anciennes et des plus considérables, s'était divisée en trois branches : 1^o *Lenoncourt-Serres*, 2^o *Lenoncourt-Blainville*, 3^o *Lenoncourt-Baudricourt*, toutes également renommées par l'éclat de leurs alliances avec les plus grandes familles, par les

hautes dignités et les éminentes charges ecclésiastiques dont ses membres furent honorés, et par les emplois élevés qu'ils remplirent. Elle changea son nom de Nancey en celui de Lenoncourt, après le célèbre échange de cette première terre contre celles de Rosières, Haussonville et Lenoncourt, au duc Mathieu I^{er}, en 1153, et s'éteignit en la personne de *François-Charles de Lenoncourt*, marquis de Bainville, décédé sans enfants de son mariage avec Marie-Jeanne-Thérèse de Clairon d'Haussonville, le 18 décembre 1780. (Voir *Ligniville*.)

(C. H-L. B. D-P. AR.)

LE PONT, voyez DUPONT.

LES DENAMY.

Fascé d'or et d'azur à la bande chevronnée d'argent et de gueules, de sept pièces brochant sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)



LES VIEUX.

D'or à trois pals de gueules.

(C. B. D-P. AR.)



L'ETRICOURT.

D'argent à la fasce de sable au lion léopardé de gueules en chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.

(C. B.)

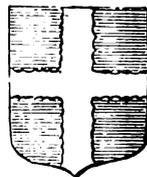


LEUCOURT.

D'azur à la croix engrelée d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)



L'HUILLIER.*D'azur à un chevron d'or.*

(C.)

**L'HUILLIER.***D'azur à trois coffins ou corbeilles d'or, 2-1.*

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)

**LIEBESTEIN.***D'or à deux chevrons échiquetés d'argent et de gueules d'un trait.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Originnaire d'Allemagne.

(B. D-P.)

**LIGNIVILLE.***Losangé d'or et de sable.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, une des plus anciennes et des plus considérables du pays, tant par ses alliances, que par les charges éminentes, civiles, militaires et ecclésiastiques dont furent revêtus ses membres. Elle s'est divisée en plusieurs rameaux : de *Tantonville*, de *Tumejus*, de *Worms*. Rosières était son nom primitif qu'elle quitta pour celui de Ligniville, terre située dans les Vosges, lorsqu'en 1251, *Jean de Rosières* fit un échange de ses salines avec le duc de Lorraine contre les villages de Vitry, Dom-Julien et Giroville. *M. de Saint-Mauris* écrit, dans ses *Recherches généalogiques*, que les Ligniville, de même que les Du Chatelet, Lenoncourt et Haraucourt, jouissaient de la prérogative de pairie primitive et de prééminence dans le corps illustre de l'ancienne chevalerie de Lorraine, à titre d'identité d'origine avec la Maison souveraine des Ducs. La maison de Ligniville est la seule de ces quatre grandes familles qui subsiste encore aujourd'hui.

(C. H-L. B. D-P. AR. Gén. de la Mais. de Saint-Mauris.)



LIGNY.*D'azur à un chevron d'or.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Champagne.

(C. B.)

**LIMBOURG.***D'azur à la fasce échiquetée de gueules et d'argent de trois traits, accompagnée de 14 billettes d'or, 4-3 en chef et en pointe.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire d'Allemagne et éteinte.

(C. AR.)

**LIMBOURG.***D'azur à deux fasces d'argent.*

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)

**LINANGE ou LINAGE.***D'azur à trois aiglons d'argent, membrés et becquetés d'or; d'autres disent de gueules.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, une des plus illustres d'Allemagne, dont elle est originaire, se divisait principalement en branches de Linange d'Asbourg, de Réchicourt, de Westerbourg et d'Apremont.

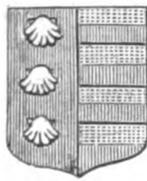
(C. B.)

**LIOCOURT ou LIONCOURT.***D'azur au lion couronné d'or; variante: Au lion léopardé, couronné d'or.*ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Metz. *Henry de Liocourt* épousa Isabelle de Lorraine, fille naturelle de Charles II et d'Alizon

Dumay. *Isabelle de Liocourt* était dame de Saint-Dizier-lès-Nancy, seigneurie qu'elle vendit à Jean II, duc de Lorraine et de Calabre, en 1437, moyennant la somme de 2,000 vieux florins du Rhin. *Anne* épousa, en 1526, Claude de Vaudémont, seigneur de Florines, et oncle du duc Antoine-le-Bon. Il naquit de cette union Barbe de Vaudémont, mariée à Henri Goer, seigneur de Brovaines et Forges.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

LISSERAS.

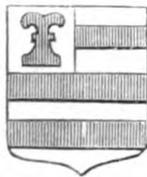


De gueules à trois coquilles d'argent mises en pal, parti fascé d'or et de gueules de huit pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Biscaye; le premier qui s'établit en Lorraine fut *Galliot de Lisseras*, écuyer-tranchant du duc Antoine. Elle s'éteignit en 1633, après avoir subsisté quatre générations alliées aux Maugiron, Fiquémont, de Ludres et Choisel.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

LIVRON.



D'argent à trois fascés de gueules au franc quartier d'argent, chargé d'un roc d'échiquier de même (au franc quartier d'argent à la fasce de gueules de deux pièces, suivant Hugo); et selon Dom Calmet: d'un roc d'échiquier de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Une des plus nobles et des plus anciennes Maisons du Dauphiné. Son origine, dit le P. Anselme, est assez confuse; toutefois on cite *Jaubert de Livron*, vivant encore en 1306, de qui descend sûrement la postérité connue depuis cette époque.

(B. Dom Calmet. D-P. P. Anselme.)

LOEWENSTEIN.



De gueules à l'aigle essorant d'argent, au lambel à trois pendants de même mis en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Palatinat.

(B. D-P.)

LOMBARBE.*Palé d'argent et de sable.*

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)

**LONGEVILLE.***D'azur à une canne levée d'or.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Metz. Il y a une autre Maison de LONGEVILLE en Barrois, de laquelle *Thierry de Longeville*, seigneur de l'Isle, prouva être descendu, en 1630, et qui portait : *D'azur à trois chaînes d'or passées en sautoir, au canton senestre de gueules à deux fasces d'argent en chef, un merle reposant sur la première*, mais nous ne savons si elle appartenait au corps de l'ancienne chevalerie de Lorraine.

(C. B.)

**LONGWY.***D'azur à la bande d'or.*

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

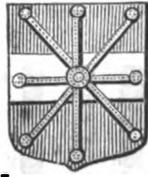
**LOPES-GALLO.***D'azur à la tour d'argent enflammée, posée sur une terrasse de sinople, l'écu bordé de gueules, paré de croisettes d'or.*

Maison originaire d'Espagne, s'établit d'abord en France, puis en Lorraine, par le mariage, en 1628, de *Jean Lopes-Gallo*, III^e du nom, avec Catherine de St-Beaussant.

(D-P. AR.)

**LORRAINE ANCIENNE.**

Suivant Dominique Callot, les premières armes de Lorraine



étaient : *De gueules à la fasce d'argent , à l'escarboucle pommelée et percée d'or brochant sur le tout ;* ensuite elles furent : *De gueules à la croix d'argent , à l'escarboucle pommelée , floretée et perlée d'or , brochant sur le tout.*



L'origine de la très-illustre et auguste Maison de Lorraine remonte aux temps primitifs de la monarchie , par *Archinoald* et *Leudesie* , maires du palais et alliés aux rois de la première race. *Hugues I^{er}* , comte de Ferrette , arrière-descendant d'*Athic* , duc d'Alsace , qui vivait l'an 666 , eut trois fils : *Eberard* , tige de la Maison de Lorraine , *Hugues* , tige de celle d'Egesheim ou d'Asbourg , et *Gontran* , tige de la Maison d'Autriche. Il est à remarquer qu'elles portèrent toutes l'escarboucle sur leurs écus , tantôt fleuronée ou pommelée , quelquefois fleurdclisée , s'il faut s'en rapporter au dessin donné par *D. Calmet* , d'un scel du duc *Mathieu* , en 1172. D'après ce prince , et par concession de l'empereur *Frédéric Barberousse* , nos ducs héréditaires adoptèrent ensuite constamment trois alérions ou aiglettes , en champ de gueules. Un des quartiers de l'écu actuel d'Autriche est (sauf la suppression de l'escarboucle , on ne sait à quelle époque) , blasonné comme les armoiries primitives de la Maison de Lorraine-Alsace : *De gueules à la fasce d'argent.*



(C. D-P. Coupures ou chroniques de Bournon ; Nancy , Cayon-Liébault , 1838.)

LORRAINE MOSELLANE.

De sable à un cerf passant d'or.



ANCIENNE CHEVALERIE. Le duché de la Haute-Lorraine dit de Mosellane , du cours de la Moselle qui le traversait , était un des principaux démembrements du royaume de Lorraine en 953 , par l'archiduc *Brunon* , archevêque de Cologne , frère de l'empereur *Othon I^{er}* . *Frédéric* , comte de Bar , qui avait épousé , en 950 , *Béatrix* , sœur de *Hugues Capet* , en fut le premier investi. *Théodoric* , son fils , et *Frédéric II* , mort sans enfants mâles , lui succédèrent. *Gozelon* , déjà duc de la Basse-Lorraine ou Brabant , réunit alors ces deux souverainetés , par concession de *Conrad-le-Salique* . *Henri III* , ayant refusé l'investiture du duché de Lorraine-Mosellane à *Godefroy-le-Barbu* , duc de la Basse-Lorraine et fils de *Gozelon* , la donna au comte *Albert* , fondateur de l'abbaye de *Bouzonville* , membre de la Maison d'Alsace. *Godefroy* , ne respirant que la vengeance , attaqua son compétiteur , le battit et de sa propre épée le mit à mort dans

le combat. L'Empereur, irrité de plus en plus par cette révolte, donna, en 1048, le duché de la Haute-Lorraine à Gérard III d'Alsace, neveu du vaincu et tige de la Maison de Lorraine, dans laquelle ce sceptre et ce nom se conservèrent héréditairement près de huit cents ans.

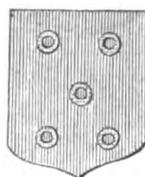
(C. AR. P. Saleur. D. Calmet. P. Benoit-Picard.)

LOUPPY.

De gueules à cinq annelets d'argent mis en sautoir.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Barrois.

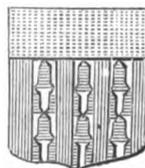
(C. B.)



LOUVE.

De gueules à trois pals de vair, au chef d'or; quelques auteurs ajoutent: Chargé d'une louve passant de sable, accompagnée de trois tourteaux de gueules.

(C.)



L'OUVRIERS.

D'or à la fasce de gueules, accompagnée de trois têtes de loups au naturel, 2-1.

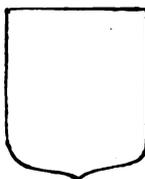
(D-P.)



LOYON.

.....
ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Champagne.

(B. D-P.)



LUBENSTEIN.

Fascé d'argent et de sable de quatre pièces.

Originaire d'Alsace.

(D-P.)



LUCEBOURG , LUTZBOURG , LUTZELBOURG ou LUXEMBOURG.



D'argent au lion la queue fourchée de gueules, couronné d'or ; et selon d'autres : Écartelé aux premier et quatrième, d'or au lion d'azur, aux deuxième et troisième, vairé, qui est Fléville. Ces dernières armes sont celles d'une branche de la Maison de Lucebourg ou Lutzelbourg, établie en Lorraine, comme il est dit plus bas.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette conformité de nom avec la fameuse ville de Luxembourg, chef-lieu de ce duché, a fait souvent confondre, écrit Dom Calmet, les deux maisons de *Luxembourg* et de *Lucebourg*. Léopold I^{er}, duc de Lorraine, prononça en 1708, en faveur de leur origine commune, ce qui n'empêche pas, observe le même auteur, qu'il ne reste de grands doutes à cet égard.

Cette Maison, dit à son tour Dom Pelletier, prétend descendre des ducs de Kleinbourg, et que les noms de *Lutzelbourg*, *Lutzbourg* et *Luxembourg* sont synonymes, ne différencient que par les variations du langage des provinces où ils ont été répandus. Au surplus, la conformité entière des uns et des autres favorise cette croyance. Quoiqu'il en soit, son antiquité, ses richesses, ses brillantes alliances et les charges éminentes conférées à ses membres, l'ont illustrée depuis des siècles, soit à la cour de Lorraine, soit dans d'autres souverainetés.

Il est fait mention, avant 1163, du château de Lucebourg dont les ruines existent encore. Dès l'an 1209, on vit paraître avec avantage *Henry de Lutzelbourg* au troisième tournoi tenu à Worms. Cette Maison, assure Dom Calmet, s'éteignit au xv^e siècle, mais il en subsistait encore des traces dans les Maisons de Fléville, de Sarrebourg et d'Imling. *Adolphe de Lutzbourg*, chevalier, seigneur de Fléville en 1494, épousa N. de Haranges, dont *Wary de Lutzbourg*, chevalier, bailli de l'évêché de Metz, marié en 1482 à Béatrix de Germiny; dont *Nicolas*, marié en 1322 à Marguerite de Lucy, dont il eut quatre filles: *Nicole*, mariée à Claude de Beauvau; *Louise*, à Jean de Haraucourt; *Renée*, à Nicolas de Choiseul, sieur d'Ische; et *Barbe*, à Henri de Ludres, comte d'Afrique. Ses lignes sont: Harangès, Germiny, Raville, Dombasle, Savigny, Craincourt, Serrières.

L'histoire a consigné la fin tragique de *Philippe-Egenolf de Lutzelbourg*, conseiller d'Etat, grand-maitre de l'artillerie de Lorraine, assassiné aux portes de Nancy le 8 octobre 1617, au retour de son ambassade de Bavière. *Nicolas-François*, frère du duc Henri II, avait, dit-on, juré sa perte, à cause des obstacles qu'il apportait au mariage de Charles, son fils, avec la princesse Nicole.

(B. D-P. D. Calmet. Mémoires de Beauvau.)

LUCHEMBERG.

Fascé et contrefascé de trois pièces d'argent et d'azur.

(D-P.)



LUCY ou LUCEY.

D'argent à trois lions de sable, armés, lampassés de gueules, couronnés d'or, 2-1.



ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, originaire de Lorraine et éteinte, dans laquelle se fondit celle de DOMBASLE, par le mariage de Marguerite, son héritière, avec *Jehan de Lucy*, chevalier, fils de *Maheu de Lucy*, qui vivait en 1381. Un autre *Maheu* fut maître d'hôtel du duc Antoine. Vers 1480, *Barthélemy de Lucy* ayant été élu abbé de Saint-Arnou de Metz, *Vary de Lucy* lui succéda dans son prieuré de Flavigny, en fit bâtir le chœur et y plaça de beaux vitraux ; il mourut en 1557, après nombre de fondations utiles en faveur des classes pauvres. *Pernette de Lucy* mourut abbesse de Vergaville en 1593.

(C. H-L. B. D-P. AR. Dom Calmet.)

LUDRES.

Bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure engrelée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Ce sont les armes de FROLOIS, dont la Maison de Ludres tire son origine, et les armes des ducs de Bourgogne, de qui sont descendus les FROLOIS, comme le rapporte Pierre de Saint-Julien dans ses Antiquités de Mâcon : « Le seigneur de Frolois, dit-il, étoit puiné de la Maison de Bourgogne et il en portoit les armes sans aucune différence, que d'une dentelure au bord. »

Milon de Frolois, le premier de cette Maison que l'on connaisse, est rappelé dans plusieurs chartes importantes, sous le règne de Robert de France, duc de Bourgogne en 1032, et rapportées par Ferrard, dans son Recueil de pièces curieuses pour l'Histoire de Bourgogne ; par André Duchêne, dans la Généalogie des ducs de cette Maison, et dans l'Histoire de Bourgogne, par Dom Plancher. Ses successeurs furent toujours en grande considération à la même cour et s'y maintinrent jusqu'en 1417. *Eudes de Frolois* étoit connétable



du duc Hugues IV, en 1228. On représente *Simone de Bassy*, femme de *Miles de Frolois*, sur sa tombe dans l'église de Tornus, avec les vêtements que les princes portaient le jour de leurs noces. Eudes IV, duc de Bourgogne, en rappelant pour témoin dans son testament *Jehan de Frolois*, le qualifie de son cousin.

Dès l'an 1282, *Ferry de Frolois* passa en Lorraine et s'y maria avec Cécile d'Amance. Cette même année ils achetèrent, du consentement de Ferry III, duc de Lorraine, la plus grande partie de la seigneurie de Ludres, dont ils prirent le nom. Leur petit-fils, *Ferry II de Ludres*, épousa Marguerite de la Salvaisière, fille et héritière de Mathieu de Lorraine, sire de Coussey. Notre but n'est pas de suivre ici la généalogie de cette illustre Maison, nous nous contenterons de citer plusieurs faits intéressants à cet égard.

En 1425, *Ferry III de Ludres* traita de la paix avec les treize jurés de Metz, son sçel est aux armes de Frolois. *Ferry* et *Nicolas* son frère, suivirent en Italie le duc Antoine qui accompagnait Louis XII, roi de France, contre les Vénitiens; tous deux en récompense de leur bravoure reçurent l'accolade de la main du prince. *Nicolas* se distingua encore particulièrement à la tête d'un corps de cavalerie dans la terrible guerre des Rustauds ou paysans révoltés en 1525. Il joignit au nom de Ludres le titre de comte d'Afrique. Un mausolée magnifique pour le temps lui fut érigé en 1539 dans l'église de Saint-Georges, à Nancy, et depuis transporté avec les ossements de ce guerrier dans l'église primatiale en 1750, d'où il a disparu depuis 1790.

Les Mémoires galants de la cour de Louis XIV citent avec éloge la beauté d'*Isabelle de Ludres*, chanoinesse de Poussay, fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur, puis attachée en cette qualité à Marie-Thérèse d'Autriche, fiancée au duc Charles IV. *Anne-Elisabeth de Ludres* était abbesse d'Épinal en 1719. *Isabelle*, ayant acquis la terre de Bayon en 1720, la fit ériger en marquisat et substituer à l'aîné de la Maison de Ludres, dont une branche existe toujours dans la province.

(C. H-L. B. D-P. AR. Généal. de la Maison de Ludres.)

LUNATI.



Parti au premier coupé d'azur à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, et de gueules à trois croissants montants d'argent, 2-1; au deuxième d'argent, au guivre de Milan d'azur, couronné d'or, engloutissant un enfant de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Une des plus illustres Maisons du Milanais, qui s'établit en Lorraine à la rentrée de Léopold I^{er} dans ses Etats où le suivit *Ferdinand*, vicomte de *Lunaty*.

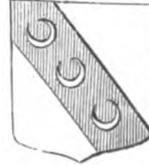
(D-P.)

LUNÉVILLE.

D'or à la bande de gueules chargée de trois croissants d'argent périss de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine. Le comté de Lunéville fut réuni au domaine de l'Etat en 1244, à la mort de *Hugues*, dernier comte de ce nom, et dont l'Histoire a peint le caractère hardi.

(C. B.)



LUTTANGE.

D'argent à l'aigle de sable, membrée et becquetée de gueules.

Le dernier mâle de cette Maison mourut vers 1530.

(D-P.)



LUTZBOURG, voyez LUCEBOURG.

LUTZELSTEIN ou LA PETITE-PIERRE.

D'or au chef de gueules, au chevron d'argent brochant sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, dont le castel subsistait encore au XVIII^e siècle, auprès de la petite ville de Lüttemberg.

(D-P.)



LUXEMBOURG.

D'argent au lion de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. L'une des plus puissantes de l'Europe, cette antique et illustre Maison s'éteignit après avoir donné quatre empe-



reurs à l'Allemagne, dont trois ont été rois de Bohême et de Hongrie ; six reines, dont une impératrice d'Occident, plusieurs princesses qui ont illustré les Maisons dans lesquelles elles ont pris alliance et des grands hommes à la tête des armées françaises.

Le plus ancien seigneur de Luxembourg qu'on cite est *Sigefroi*, frère puiné de *Godefroy*, comte de Verdun ; il mourut le 26 novembre après l'an 997, selon le martyrologe de l'abbaye de Gorze. Il avait aussi pour frères *Guerric* et *Gisibert* ; pour sœur, *Jutte* ou *Judith*, épouse d'Adalbert d'Alsace, fondateur de l'abbaye de Bouzonville, tige indubitable de la Maison de Lorraine.

Les seigneurs de Luxembourg prirent le titre de comte jusqu'en 1534, où cette ville fut érigée en duché par l'empereur Charles IV, qui était de cette Maison, à la considération de Venceslas, son frère. Ce duché fut ensuite cédé à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.

(C. B. Dom Calmet. La Chonaye-Desbois).

MADRUCE.



Bandé d'azur et d'argent de six pièces, écartelé de sable à une montagne d'argent, chargée d'un chevron de gueules, sur le tout de même au gonfanon d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire d'Italie, ses lignes sont : Sparemberg, Challant, Portugal, Bragance, Livron, Chastelet, Bassompierre.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

MAGNIÈRES.



D'argent à trois lions couronnés de gueules.

(D-P.)

MAILLARD.



D'azur à l'écu d'argent, chargé d'un lion armé et lampassé de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Liège et de Champagne. *Jean de Maillard*, écuyer, seigneur de la Grève, épousa le dernier jour d'octobre de l'an 1489, Jeanne Desairelle, fille de Jean et de Jeanne de la Grève.

Pierre, son petit-fils, seigneur de Landres, épousa le 15 juin 1563, Guillemette de Beauvoir, fille du seigneur de Landreville, et en partit

MAILLIART ou MAILLARD.

D'azur à l'écusson d'argent mis en abîme, surmonté d'un lion naissant de même, armé et lampassé de gueules.



ANCIENNE CHEVALERIE. Cette illustre Maison, qui figure dans le *Dictionnaire de la Noblesse*, par La Chenaye-Desbois, sous le nom de MAILLIART DE LANDREVILLE, à cause de la terre de Landreville qu'elle possédait dans les Ardennes françaises, est originaire du comté d'Huy, au pays de Liège. On la croit généralement sortie des comtes de Vianden. Quoiqu'il en soit, la Maison de *Mailliart* a l'avantage rare, même parmi les plus grandes familles, de prouver une ancienneté historique et une existence toute militaire de près de 800 ans. Lefort, roi d'armes du Saint-Empire et du prince de Liège, la qualifie de « très-noble et antique, » et atteste qu'elle était reçue, comme issue d'ancienne noblesse et chevalerie, dans les chapitres d'Andenne, de Moustier-sur-Sambre, de Sainte-Begge et ailleurs, et que son chef siégeait encore aux Etats de Liège, comme baron d'Haneffe et d'Evrehaile, en 1728. Dès l'an 1388, elle était admise dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, elle obtint les honneurs de la cour en 1774, après avoir fait ses preuves pardevant Chérin.

Le premier de cette Maison qui prit ou auquel on donna le nom de MAILLIART, fut *Jean Coley*, surnommé *Mailliart*, parce que son arme favorite dans les combats était une massue. Suivant Jean d'Outre-Meuse et Laurent Mélar, après s'être signalé à la tête des armées de la principauté de Liège dont il était connétable, il fut, en 999, armé chevalier par le roi de France, qui lui donna pour armoiries : un écu d'argent en champ d'azur.

Le lion naissant qui figure maintenant dans les armes de la Maison de *Maillart*, et la devise : ETIAM NASCENDO TREMENDUS, furent le prix de la valeur de *Jean de Mailliart*, III^e du nom, qui arbora le premier sa bannière sur les murs de Milan, emporté d'assaut, en 1112, sous les yeux de l'empereur Henri V, qui lui confia la charge de capitaine de ses gardes. Ces armes, qu'elle n'a jamais cessé de porter, lui ont été maintenues en vertu d'une sentence rendue par M. de Caumartin, intendant de Champagne, le 15 octobre 1670. C'est donc à tort que l'auteur des Additions manuscrites au Nobiliaire de D. Pelletier, lui en attribue d'autres citées page 126. Cependant, comme elles pourraient avoir été adoptées par une branche cadette, pour plus d'exaetitude, nous les avons données. Cet écrivain, qui n'est autre que De Mory d'Elvange, savant lorrain, a mis Jeanne Desai-relle pour des Ayvelles ; le baron d'Hancy pour d'Haneffe.

**

ANCIENNE CHEVALÉRIE

Selon La Chenaye Desbois, à l'époque où il composait son Dictionnaire, la Maison MAILLIART se divisait en trois branches.

1° Celle des barons de *Haneffe*, dont la marquise, depuis duchesse d'Harcourt, fille de *Louis-Henri de Maillart* et de Catherine-Emilie de Choiseul, était la dernière.

2° Celle des barons de *Landre* et d'Evrehaille (au pays de Liège), qui était représentée par *Louis-François de Maillart*, major au régiment de Lenoncourt.

3° Enfin celle de *Landreville* qui avait pour chef *Claude-François de Maillart*, marquis de *Landreville*, lieutenant-général des armées du Roi, lieutenant-chef-d'escadron de ses gardes, premier gentilhomme de la chambre de S. M. Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, fils de *Claude-Charles de Maillart*, mestre-de-camp de cavalerie, tué le 20 septembre 1703 à Hochstedt, et père de : 1° *Jean-Baptiste de Maillart*, marquis de Landreville, mestre-de-camp de cavalerie ; 2° *Innocent-Hector de Maillart*, comte de Landreville, brigadier des armées du Roi ; 3° *Judith-Angélique de Maillart*, Dame de l'ordre de la Croix-Étoilée de l'impératrice Marie-Thérèse, mariée en 1759, à Jacques, comte de Ligniville, colonel du régiment de son nom.

Les deux dernières branches subsistent encore, leurs lignes principales sont : Allamont, des Ayvelles ou de Zével, Beaujeu, Beauvernoir, Beauvois, Beauvau, du Buchet, Choiseul, Clermont-Tonnerre, Dammartin de l'Exhy, Fontaine, Failly, Gourcy, Harcourt, Isnard-Grandpré, Launoy, Ligniville, Montbéron, Pouilly Saint-Blaise de Wassinhac d'Imécourt.

La Maison de MARTEAU (page 132) est une branche cadette de la Maison de *Maillart* ; lors de la destruction de Liège par Charles-le-Téméraire, elle vint s'établir à Metz et en Lorraine, où elle s'allia aux Maisons d'Esche, de Sols, de Beauvau et de Lenoncourt. Suivant un manuscrit qui fait partie de la bibliothèque de M. le comte de Rutant, la dernière de cette Maison fut *Philberte Marteau*, dame de Remiremont, fille de *Charles Marteau*, baron d'Oison, gentilhomme de la chambre du duc Charles III, et d'Antoinette de Beauvau. Elle mourut à Paris en 1636. La Maison de *Marteau*, d'après d'Hermericourt, avait conservé les armes de la Maison de Viandennes dont on la dit issue.

(Jean d'Outre-Meuse. Laurent Mélar. Archives de Liège.
Recueil généalogique de Lefort. Titres pour les preuves
de cour, etc.)

d'Andrevannes, dont il eut *Charles* et *François*, qui partagèrent cette famille en deux branches. *Charles* a formé celle de LANDRES, dont est chef le baron d'*Hancy*, qui a épousé Catherine-Émilie de Choiseul et Marie-Charlotte Bruneau de Labatelière, dont il n'eut qu'un fils.

François, auteur de la branche des seigneurs de GRUYÈRES DE LANDREVILLÉ, était sur la fin du XVIII^e siècle, représentée par M. de *Landreville*, marié à la fille de Nicolas de Beauvoir, seigneur de Pierremont et de Marie-Anne du Hautoy.

(Addit. mss. au Nob. de D. Pelletier. Bibliot. de Nancy.)

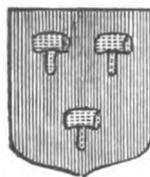
MAILLY.

De gueules à trois maillets d'or, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de l'évêché de Metz, selon Bermann, remontait au XIII^e siècle. *Louis de Mailly* fut abbé de Saint-Léon de Toul, l'an 1298.

La Maison de *Mailly*, nous dit le P. Anselme, une des plus considérables de la Picardie, tant par son origine reculée, ses alliances, que par les hommes illustres et intrépides qu'elle a produits, portait : *D'or à trois maillets de gueules* ; elle s'est divisée en plusieurs branches, dont celle des seigneurs d'AUVILLERS DE MAILLY, citée dans les Nobiliaires de Lorraine avec quelques légères différences dans les couleurs de l'écu ; *Pierre de Mailly*, seigneur d'Auvillers, avait épousé Ermengaye de Dompmartin, fille de *Guillaume*, seigneur de Dompmartin et de Fontenoy en Lorraine, et d'Anne de Neufchatel, Maisons issues de l'ancienne chevalerie.

(C. B. P. Anselme.)



MAIS.

De gueules à la bande d'argent chargée de trois merlettes d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Metz.

(C. B.)



MAISIÈRES.

D'azur au rateau d'or, soutenu d'un croissant et accompagné de deux autres montants d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(Ms. de la Bibliothèque de Nancy.)



MALAIN.

D'azur au sauvage bâtonné d'or, parti d'argent au lion de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de la Franche-Comté et éteinte.

(H-L. B.)

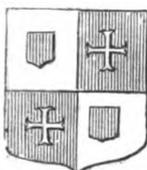
MALATOUR.

D'argent à la tour de sable surmontée de trois tourelles de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison très-noble aujourd'hui éteinte, s'appelait autrefois Mars-la-Tour. Le nécrologe de l'abbaye de Saint-Martin de Metz, mentionne plusieurs donations en 1188, d'*Eudes* ou *Odin de Mars-la-Tour*, qui demanda d'être inhumé dans ce monastère auprès d'Iolande de Marey, sa femme. *Jacques*, ayant pris le parti de Thiébaud I^{er}, duc de Lorraine, contre l'empereur Frédéric II, fut tué au siège d'Amance, en 1218. La terre de Malatour en changeant de maîtres, changea aussi de nom. La maison d'Avillers la posséda jusqu'en 1562, où, Gérard d'Avillers étant mort sans enfants, elle fut partagée entre la famille de Fiquelmont, descendue de Catherine de Housse; et celle d'Apremont aux merlettes.

(H-L. D-P.)

MALATOUR, voyez MENIL-LA-TOUR.

MALBERG.

D'argent à l'écu de gueules mis en abîme, écartelé de gueules à la croix ancrée d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Palatinat.

(C. B.)

MALIGNY, voyez MELIGNY.

MALVOISIN.

Ecartelé d'azur au lion d'argent rampant, tenant en ses pattes une

croix ancrée d'or, aux deuxième et troisième, d'argent au lion rampant de sable, armé, lampassé, allumé et couronné de gueules, timbré d'un lion naissant du premier quartier de l'écu.

Maison citée par Dom Pelletier comme appartenant à l'ancienne chevalerie de Lorraine et dont les membres furent mis au rang des gentilshommes, en 1393. Mory d'Elvange, dans ses annotations manuscrites sur l'ouvrage du bénédictin précité (Biblioth. de Nancy), blasonne ainsi les armes de Malvoisin : *Ecartelé aux premier et quatrième de Grandmont, et aux deuxième et troisième de Myon ; sur le tout d'argent à la croix pattée de gueules.* Lionnois cite aussi une Maison de MALVOISINS : *D'argent à la croix potencée de gueules.*

Mazarin, obligé de sortir de France, traversa la Lorraine ; Charles IV qui, cependant, n'avait pas trop à s'en louer, usa de générosité en le faisant escorter par le colonel *Malvoisin* jusque dans le duché de Juliers. Le mordant Chévrier qui nous a transmis cette anecdote, ajoute que cette Maison existait encore de son temps (1738) ; il fait aussi l'éloge d'un de ses membres décédé vers cette époque, second président à mortier au parlement de Nancy, homme très-recommandable, dit-il, par son savoir profond, la dignité de son caractère et son esprit.

(D-P. Manuscrit de la Bibliothèque de Nancy.)



MANDERS.

D'azur à la bande d'or, cotoyée de sept billettes de même. Le manuscrit de la bibliothèque de Nancy, ajouté au Nobiliaire de Dom Pelletier, porte : accompagnée de sept billettes de même, trois en chef et trois et une en pointe. Autre variante : D'or à une bande d'azur, comme ci-dessus.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. D-P.)



MANDERSCHIEDT.

D'or à la fasce vivrée de gueules.

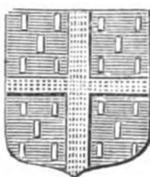
ANCIENNE CHEVALERIE. On fait remonter l'origine de cette antique et très-illustre Maison à *Guillaume*, fils unique de Zuendebold, roi de Lorraine, qui, en 900, eut en partage la terre de Manderscheidt et s'y fixa ; son fils, *Guillaume II*, continua la postérité. On comptait trois branches principales : Manderscheidt-Seleyden, Manderscheidt-Ge-rolstein et de Manderscheidt-Keyll.



Jean de Manderscheidt-Blanckenheim, évêque de Strasbourg, rétablit et fortifia de nouveau le château fort de Haut-Barr, sur les confins de la Lorraine et de l'Alsace, en 1583, et y institua, le 27 mai 1586, une confrérie de buveurs, sous le titre de confrérie de la Corne, car on se servait d'un ustensile commun de ce genre qui contenait environ deux pots de vin, et qu'il fallait vider d'un trait pour être admis. C'était un moyen, écrit l'abbé Grandidier, dans une piquante notice réimprimée par nous en 1850, d'entretenir une certaine liaison, une certaine amitié entre les grands de ces deux provinces. Aussi les noms les plus distingués de la haute noblesse de l'un et l'autre pays figuraient-ils sur le registre de l'illustre confrérie, où les toasts à la prospérité et à l'union des Lorrains et des Alsaciens étaient scrupuleusement consignés.

(D-P. Manuscrit de la Biblioth. de Nancy. Dom Calmet.)

MANDRES.



D'azur à la croix d'or, cantonnée de vingt billettes de même.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. D-P. Manuscrit de la Biblioth. de Nancy.)

MANONVILLE.



D'or à la croix de sable fretée d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Tous les biens de cette Maison, originaire du Barrois et éteinte, passèrent dans celle de Beauvau, par le mariage de *Jeanne de Manonville*, fille unique et héritière de *Jean*, baron de Noltay en 1441, avec *Jean de Beauvau*, gouverneur de la ville et château d'Angers, le premier de ce nom qui se fixa en Lorraine sous le duc René I^{er}.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

MANTEVILLE.



D'or (variante, d'argent) à la tour de gueules grillée d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Un Manteville portait la bannière de Catherine de Luxembourg à la pompe funèbre de Léopold I^{er}, en 1799.

(C. D-P.)

MARCHEVILLE.

De sable à deux fasces d'argent.

Maison de nom et d'armes, fort ancienne, éteinte, et qui était originaire de Verdun. Jean d'Aspremont-aux-Merlettes fit l'acquisition de cette seigneurie au commencement du xv^e siècle; Gérard d'Aspremont, qui vivait au xvii^e siècle, ne laissa que des filles, dont *Louise*, qui porta *Marcheville* dans la Maison de Gournay, par son union avec *Henry*, de cette grande Famille.

(H-L. B.)



MARCOSSEY.

D'azur (variante, de gueules) au lévrier rampant d'argent, accolé de gueules, bouclé et cloué d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les premiers de cette Maison, originaire de Savoie, qui se fixèrent en Lorraine en 1554, furent *Gaspard de Marcossey* et *Etienne*, son frère. Elle s'éteignit en ce pays par la mort de *François de Marcossey*, tué en duel à l'âge de 17 ans, en 1621, par le sieur D'Anderny de Lisseras.

(C. H-L. D-P.)



MARLEY.

De gueules au lion, la queue nouée d'argent, armé, lampassé d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Flandre. *Colard de Marley*, marié à *Ida*, *Odetta* ou *Eude*, fille d'*Erard Du Chatelet*, III^e du nom, mourut après l'an 1446 et avant 1448, laissant pour unique héritière sa fille *Jeanne de Marley*, dont il avait arrêté le mariage, par acte du 15 juin 1446, avec *Robert de Lamarck*, second fils de *Jean*, seigneur d'*Aremberg*, haut-voué de *Hasbaye*, et de cette alliance sont sortis les ducs de *Bouillon*.

(C. B. La Chenaye-Desbois.)



MARSY.

D'azur semé de fleurs de lis d'or, à un lion de même brochant sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)



MARTEAU ou MAILLIART.

D'or à la bande de sable chargée de trois étoiles d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire du pays de Liège, établie en Champagne, puis en Lorraine, est fort recommandable par son ancienneté et la gloire dont se couvrirent les premiers chevaliers du nom de *Mailliart*, changé en celui de *Marteau*. MAILLIART ou MARTEAU ANCIEN portait : *D'azur à la fasce d'argent.*

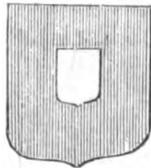
(C. B. D-P.)

**MASUROY.**

De gueules à un écusson en abîme d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. B.)

**MAULÉON DE LA BASTIDE.**

De gueules au lion d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Guyenne. *Arnould-Guillaume de Mauléon* émancipa son fils *Gérard* en 1374. *Jean-Blaise*, chambellan et capitaine des gardes-du-corps de Charles III, sénéchal du Barrois et bailli de l'évêché de Toul, épousa, en 1560, *Antoinette Du Chatelet*. En 1607, vu son grand âge, le duc donna sa charge de capitaine à *Jean-Philippe de Fresnel*, et lui assigna deux mille francs sur la recette de Bar. Le 2 février 1626, *Christine de La Mothe*, veuve de *Louis-Charles de Mauléon*, chevalier, capitaine et gouverneur de Gondrecourt, fit ses reprises pour Saint-Elophe, les trois quarts de la seigneurie dite de Sorcy, à Attigny, La Tour, partie de celle d'Attigneville et Saint-Paul, et sur le ban de Solosse. *Louis*, fils de *François*, épousa, le 9 septembre 1639, *Charlotte de Nogent*, dont entre autres enfants il eut deux fils, *Pierre* et *Nicolas-François de Mauléon*, l'un mort au service du duc Charles V, l'autre sous les drapeaux de l'empereur d'Allemagne.

(H-L. Nobiliaire de Hugo. B.)

**MAULGIRON ou MAUGIRON.**

Gironné d'argent et de sable de six pièces, chargé, suivant quelques-uns, d'une étoile d'or en chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire du Dauphiné, s'éteignit en 1542 par la mort de *Jean*, porte-enseigne du duc de Guise. *François I^{er} de Maugiron* se distingua à la bataille d'Anthon, sous Charles VII, et contribua beaucoup à la victoire que les Français y remportèrent sur le prince d'Orange. *Laurent de Maugiron*, lieutenant-général dans le Dauphiné, servit aussi avec beaucoup de distinction en Italie et pendant les guerres de religion. Entre autres enfants il eut *Louis de Maugiron*, favori de Henri III, et qui fut tué en duel avec le comte de Quélus par Entraguet et Riceras.

(C. B. D-P. P. Anselme.)

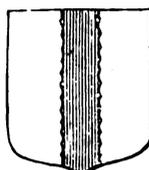


MAXÉVILLE, MACHÉVILLE ou MARCHÉVILLE.

D'argent au pal crénelé de gueules.

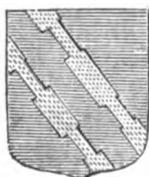
ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de l'évêché de Verdun.

(D-P.)



MÉLIGNY-CHAMPAGNE.

D'azur à la bande potencée et contre-potencée d'or; suivant l'armorial des Callot, et selon d'autres auteurs étrangers au pays: *D'azur à la bande d'argent cotoyée de deux bandes d'or potencées, contre-potencées de sable*; il est probable que cette dernière variante appartenait à une branche distincte.



ANCIENNE CHEVALERIE. « L'illustre Maison de Méigny était réputée issue des anciens comtes de Champagne, ainsi que l'attestent plusieurs généalogistes, notamment un ancien nobiliaire manuscrit de Saint-Vincent; assertions qui sont encore confirmées par les possessions que cette Maison a toujours conservées en Champagne, notamment les baronnies de Thil et autres, les mêmes noms de baptême qu'ils ont assez constamment adoptés, et surtout par les armoiries pleines des anciens comtes de Champagne qu'ils ont toujours conservées, quoique fixés depuis plus de six siècles au comté de Bourgogne, où on les voit dès cette époque s'allier consécutivement à la plus haute noblesse, entre autres fréquemment aux Maisons de Vaudrey, Vesoul, Orsans, Valle, Mathay, Leugney, Citey, Lallemand, Culz, Grammont, Quingey, Montmartin, Saint-Mauris, Montureux, Pontaillier, Du Tartre, Lenoncourt, Mailly, Amoncourt, Angoulevant, etc. Le premier que les titres nous fassent connaître est *Foulque de Méigny*, chevalier, qui fit des dons à l'abbaye de Theulcy,

en 1208 ; dès lors on trouve beaucoup de titres qui font voir que cette Maison était déjà reçue à Saint-Georges en 1494, à Remiremont en 1500 ; que *Robert de Méigny* était maître-d'hôtel du duc en 1416, et que ces seigneurs étaient déjà qualifiés barons dans des titres de l'an 1500, et ont fourni nombre d'ambassadeurs, d'échansons, de chevaliers et d'hommes d'armes aux ducs de Bourgogne. >

(Général. de la Mais. de Saint-Mauris.)

MÉNIL-LA-TOUR ou MENY.



D'argent chevronné d'hermines et de gueules de six pièces ; Lionnois dit : à trois chevrons de gueules , accompagnés de neuf hermines, 5-3 et 1 en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de France.

(C. B.)

MERAUVAULX ou MURAUVAULX.

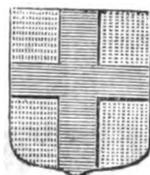


D'or au lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, fort noble et fort ancienne de la châtellenie de Fresnes, en l'évêché de Verdun, et depuis long-temps éteinte. On cite, en l'an 1165, *Garcile* et *Hugues de Merauvaulx*, comme bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun, dans le voisinage de leur seigneurie, qui passa ensuite dans la Maison de *Wisse*, puis en celle d'*Harenges* ; enfin, au xvii^e siècle, dans la maison de *La Granges*.

(H-L.)

MERCY.



D'or à la croix d'azur. Callot dit : *A la croix de sinople.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison de nom et d'armes, originaire du Luxembourg, est surtout fort illustre par la gloire dont se couvrirent *Pierre-Ernest de Mercy*, général des troupes impériales, blessé à mort à la bataille de Nortlingue, le 5 août 1645, et *Claude Florimond*, comte de *Mercy*, feld-maréchal en 1704, fameux par ses victoires remportées sur les Turcs, tué à la bataille de Parme, le 29 juin 1734.

Dans l'Assemblée de Pont-à-Mousson, le 7 février 1663, le sieur de *Mercy* se prononça le plus fortement parmi les autres seigneurs lorrains pour le maintien des privilèges de l'ancienne chevalerie.

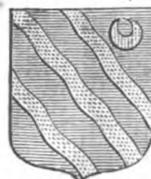
(C. H-L. B. D-P. AR.)

MERLET.

D'azur à trois bandes ondoyées d'or, un croissant de même au canton gauche.

ANCIENNE CHEVALERIE.

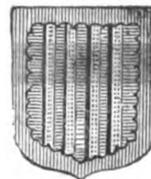
(C. AR.)



MÉRODE.

D'azur à quatre pals de gueules (variante, d'or) à la bordure engrelée de même.

(D-P. Lionnois.)



MESANCY.

D'azur à trois pals de gueules.

(D-P.)

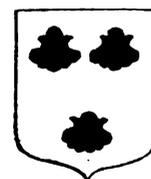


METTERNICH.

D'argent à trois coquilles de sable, 2-1.

Maison originaire d'Allemagne, jurée dans tous les chapitres d'Allemagne, eut de nombreuses alliances avec la chevalerie lorraine. Elle était établie au Château-Rouge, près de Bouzonville.

(D-P. AR.)



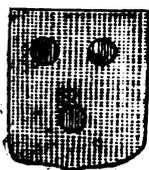
MIRVILLE.

De sable à quatre lions cantonnés d'argent.

(D-P.)



MITRY.



D'or à trois tourteaux de gueules, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, originaire de Metz, s'est divisée en deux branches, de *Mitry de Ménil* et *Mitry de Fauconcourt*. *Thiébaut de Mitry*, marié à Isabelle de Baudoche, était maître-échevin de Metz en 1343. Ce nom, célèbre dans nos annales, n'a pas été moins distingué dans les lettres par *Gabrielle-Rose de Mitry*, comtesse des *Plassons*, qui fit paraître divers ouvrages, notamment des poésies, en 1713.

(C. H.-L. B. D.-P. AR. Durival.)

MOEURS.



D'or à la fasce de sable.

La dernière héritière de cette Maison, originaire d'Allemagne, mourut en 1602, léguant le comté de Mœurs à la Maison d'Orange, qui s'éteignit en 1703, et le roi de Prusse s'empara de Mœurs. « L'empereur Joseph l'érigea, en 1707, en principauté de l'empire, jouissant du droit de suffrage à la Diète. Les ducs de Juliers formèrent dès lors des prétentions sur ce comté, comme étant un arrière-fief de leur Maison. La branche électorale-palatine, subrogée aux droits des ducs de Juliers, prend encore aujourd'hui (1734) les titres et armes de Mœurs. »

(D.-P. Histoire d'Allemagne.)

MOISY DE CLÉRON DE SAFFRE.



De gueules à la croix d'argent alaisée, accompagnée de quatre croix, tréflées de même, et chargée en cœur d'un écusson de gueules à cinq saffres d'argent en sautoir. (Voir Cléron et Cléron de Saffre.)

ANCIENNE CHEVALERIE. La Maison de *Moisy de Cléron*, originaire de la Franche-Comté, s'établit en Lorraine en 1620, par le mariage de *Claude de Cléron*, baron de *Saffre*, avec *Gabrielle d'Averhoul*, fille de *Claude d'Averhoul* et d'*Anne de Marcois*, qui lui apporta la baronnie d'*Haussonville*. (Voir à ce nom.)

(Lionnois. Gén. de la Maison de *Saint-Ignon*. Durival.)

MONCEL.

De gueules à cinq annelets d'or posés en sautoir.

(C. D-P.)



MONCLEF.

D'argent à la clef posée en pal de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Champagne.

(C. B.)



MONHAIRON.

D'azur au bras d'argent armé d'un coutelas de même, posé en pal et garni d'or.

Pierre de Monhairon était capitaine-lieutenant dans le régiment aux gardes de Léopold. Nos recueils héraldiques ne mentionnent point l'origine de cette Maison, mais il est avéré par plusieurs arrêts, jugements et témoignages que, depuis plusieurs siècles, elle possédait plusieurs fiefs et seigneuries en Lorraine, et que ses membres ont embrassé presque constamment et avec honneur la carrière des armes.

(B. D-P.)



MONTAIGU.

De gueules à l'aigle éployée d'argent.

Cette ancienne Maison, très-considérable, éteinte depuis des siècles, dit D. Calmet, remontait à *Conon*, comte de *Montaigu*, son premier auteur connu, mentionné dans une charte dès l'an 1066. Ses descendants soutinrent toujours l'éclat de leur nom, dans la paix, dans la guerre, se signalèrent dans les croisades et contribuèrent par leurs largesses pieuses à la fondation du monastère de Neufmoutier.

(D. Calmet. Notes historiques mss.)



MONTARBY.

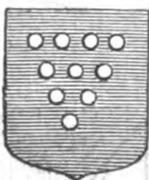


De gueules au chevron d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. La filiation de cette antique Maison, originaire de Langres, en Champagne, remontait à *Gillet de Montarby*, écuyer, qui vivait en 1375 ; on la divisait en deux branches, des seigneurs de *Fréville*, etc., et des seigneurs de *Louweny* ou *Louwigny*.

(C. B.)

MONTBARDON.



D'azur à dix tourteaux d'argent, 4-3-2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

MONTBELLIARD.



De gueules à trois bars adossés d'or.

La Maison des anciens comtes de Montbelliard, nous dit Moréri, s'est divisée en plusieurs branches. Louis, comte de Montbelliard, qui vivait au XI^e siècle, épousa *Sophie*, fille et héritière de Frédéric II, comte de Bar, mort en 1034. THIERRY, leur fils, comte de Montbelliard, de Bar, etc., épousa Ermentrude de Bourgogne, fille de Guillaume II, dit *Tête-Hardie*, comte de Bourgogne ; ils eurent divers enfants de ce mariage, et entre autres *Renaud* dit le *Borgne*, comte de Bar, et *Etienne de Montbelliard*, cardinal et évêque de Metz, neveu, du côté de sa mère, du pape Calixte. Il suivit le roi Louis-le-Jeune dans son expédition d'outre-mer, fit de grands biens à son église et mourut le 29 décembre 1163. Son tombeau fut découvert en 1521, en agrandissant le chœur de l'église de Metz où il avait été enterré. *Amé de Montbelliard*, seigneur de Montsaucon, devint comte de Sarrebruche par son mariage avec Mahaut, fille et héritière de Simon II, comte de Sarrebruche et de Lorette de Lorraine ; il accompagna, en 1248, le sire de Joinville, dans la première croisade entreprise par saint Louis. Le comté de Montbelliard entra dans la Maison de Wirtemberg, en 1597, par le mariage d'Eberard, dit le Jeune, comte de Wirtemberg et du duc de Teck, qui épousa *Henriette de Montbelliard*, fille du comte Henri, seigneur d'Orbre et de Marie de Châtillon. Henri ayant été tué en 1396 à la bataille de Nico-

polis, *Henriette* hérita d'*Etienne*, comte de Montbelliard, son aieul. La branche particulière de Wirtemberg-Montbelliard commence à Louis-Frédéric, fils puiné de Frédéric, duc de Wirtemberg.

(B. D-P. Moréri.)

MONTBERON.

De gueules à deux bars adossés d'or, l'écu semé de trèfles d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. B.)



MONTIGNY.

D'azur au lion d'or, à la cotice de gueules brochant sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)



MONTJOYE.

De gueules à la clef d'argent en pal.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison marquante de haut baronnage, aux confins de la Bourgogne et de l'Alsace, qui jouissait, dès le x^e siècle, de la souveraineté et des droits régaliens. Elle s'est éteinte vers 1300, dans une branche de la Maison de Thuillières d'Hardemont, une des plus distinguées et grandement alliée à celles qui composaient le corps illustre de l'ancienne chevalerie de Lorraine.

(Généal. de la Mais. de St-Mauris.)



MONTPEZAT.

D'or à trois bandes de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

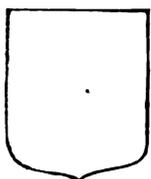
ANCIENNE CHEVALERIE. Sa filiation remonte à *Raymond*, seigneur des Prez, qui mit la dernière main au château de Montpezat en Quercy, et fit son testament en 1286. *Bertrand des Prez*, seigneur de



Montpezat, fils de *Raymond II*, fut blessé dangereusement à la bataille de Crécy, où périt *Pierre des Prez*. Antoine de Lettes, dit des Prez de Montpezat, partagea le sort de François I^{er} à la bataille de Pavie, et fut créé maréchal de France le 15 mars 1543. Henriette de Savoie, marquise de Villars, mariée par contrat du 26 juin 1560, à *Melchior des Prez*, seigneur de Montpezat, se remaria le 23 juillet 1576, à Charles de Lorraine, duc de Mayenne, pair, amiral et grand chambellan de France, fils de François de Lorraine, duc de Guise.

(H-L. D-P. P. Anselme.)

MONTREMY.



ANCIENNE CHEVALERIE.

(Nobiliaire ms. Notes sur Bermann.)

MONTREULX ou MONTUREUX.



D'argent au léopard lionné de sable, à la bordure engrelée de gueules; l'écu primitif de cette Maison, dont une branche s'établit en Lorraine, est : D'or au lion de sable, à la bordure engrelée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. La Maison de *Montureux* ou *Montreulx*, originaire de la Franche-Comté, s'éteignit au XVII^e siècle. Elle tira son nom de son château fort et seigneurie de Montureux, dans l'ancien comté de Ferrette, et plusieurs auteurs la considèrent comme issue de cette dernière et illustre Maison ; quoi qu'il en soit, elle était admise aux assises et états du pays depuis plus de trois siècles, et tint toujours d'ailleurs un rang conforme à son origine relevée. On cite pour un de ses premiers auteurs connus *Varnand de Montreulx*, chevalier, qui vivait en 1159, et cette Maison, reçue dans les grands chapitres de Bourgogne et de Lorraine, à Remiremont, dès l'an 1480, a contracté notamment les alliances suivantes : de Grandmont, Igny, Mugnans, Mélinny, Saint-Mauris, Tuilliert-Montjoye, Vaudémont, De Vy, Vaudrey, etc.

(C. B. D-P. Gén. de la Mais. de Saint-Mauris.)

MONTRICHIER.

Losangé d'argent et de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de la Franche-Comté.

(C. B.)

MONT-SAINTE-LIGIER.

D'argent à une croix ancrée de sable.

Maison de race chevaleresque du comté de Bourgogne, des plus distinguées et qui remontait à *Renaud de Mont-Sainte-Ligier*, chevalier, marié en 1213, à *Damette de Sicon*. *Jean*, dit le beau chevalier, baron de *Melisey*, marié en 1359 à *Jeanne de Faucogney*, fut tige d'une branche florissante en Lorraine. Elle comptait parmi ses alliances celles des Maisons d'*Aigremont*, *Conflans*, *Faletans*, *Mitry*, *Savigny*, *Saint-Mauris*, *Serocourt*, etc.

(Général. de la Maison de Saint-Mauris. Nobiliaire ms.)

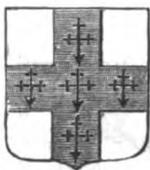


MONTSON ou MOUSSON.

D'argent à une croix d'azur, semé de croix recroisetées au pied fiché d'or. On trouve encore : *D'argent à la croix d'azur.*

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Champagne.

(C. B.)



MONTUREUX, voyez MONTREULX.

MORANVILLE ou MARAUVILLE.

D'argent à trois chevrons de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes de la prévôté d'*Etain*, éteinte en *Jacob de Moranville*, décédé sans hoirs.

(H-L.)



MORET, MORE ou SAINT-MORE.

De gueules à cinq roses d'argent, boutonnées de gueules et mises en sautoir ; boutonnées d'or, suivant le Nobiliaire de Hugo.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire d'Allemagne.

(C. B. AR.)



MORET, voyez SAINT-MAURE.

MOREY.

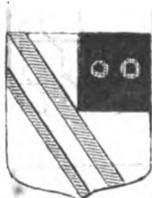


De gueules au chevron d'argent, accompagné de trois sphères d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

MOUZAY.



D'argent à deux cotices d'azur, au canton senestre de sable chargé de deux annelets d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(H-L.)

MUREAU.



De gueules au cheval d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Une des quatre pairies de l'évêché de Verdun, cette Maison, de nom et d'armes, s'éteignit en *Milet de Mureau*, qui n'eût point d'enfants de Lise Des Armoises, sa femme, qui se remaria à Husson de Ville, lequel acquit la seigneurie de Mureau, passée depuis dans la Maison de Landrecourt, enfin dans celle de Saint-Ignon.

(C. H-L. D-P.)

MUSSEY.



D'azur à quatre chevrons d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, d'une origine fort reculée, et l'une des plus puissantes familles qui résidaient sur les frontières du Luxembourg, dans la châtellenie de Longuyon. Ce fief avait été donné en 1189, à l'évêque de Verdun, Albert, de l'illustre Maison de Mercy, par Hillianus, archevêque de Trèves.

Le château fort de Mussey advint après les seigneurs de ce nom,

à Pierre de Bar, par transport de Nicolas de Neuville, évêque de Verdun, auquel il fit en conséquence ses reprises l'an 1314.

H. L'Escossois et l'Armorial de Lorraine mentionnent les armoiries suivantes comme appartenant à la Maison de Mussey, différente peut-être de celle qui précède ou une de ses branches : *D'or au dextrocher revêtu de gueules tenant une épée nue.*

(H-L. D-P. AR.)



MUSSON.

Vairé d'argent et de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE.

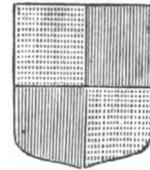
(Mémoires particuliers.)

MYON DE GOMBERVAUX.

Écartelé d'or et de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. L'antiquité de cette Maison, originaire de la Franche-Comté, était déjà prouvée dès l'an 1200, par la sépulture de Jean, sieur de Myon, près de Salins, comté de Boungogne, chez les Dominicains de N.-D. de Montbousson. Ses alliances, les dignités et les hautes charges dont furent revêtus ses membres la rendaient fort considérable. Simon de Myon, II^e du nom, seigneur de Clercy, Barisey, de la Grand'Faux et de Coussy ou Coursey, fut conseiller d'Etat, chambellan et gouverneur de Charles III, puis administrateur du duché de Clèves. Gabriel de Myon, baron de Gombervaux, auteur de cette branche en Lorraine, était page de François II, comte de Vaudémont, un instant duc de Lorraine, et l'un de ses gentilshommes ordinaires.

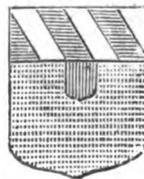
(D-P. H-L. La Chenaye-Desbois.)



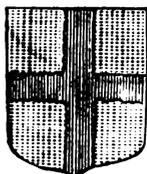
N. . . .

D'or au chef bandé d'argent et d'azur de six pièces, soutenu d'un écu de gueules.

Nous n'avons pu découvrir la Maison à qui appartiennent ces armes, trouvées dans un ancien nobiliaire de la Chevalerie des duchés de Lorraine et de Bar, manuscrit sur vélin, du cabinet de M. Beaupré, à Nancy.



NANCEY ou NANCY.



D'or à la croix engrelée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, d'origine royale et princière, remonte aux anciens comtes du Chaumontois, à compter du sénateur *Anselbert*, dont suit la descendance : Arnoald ; — Saint-Arnoù, né au château de Lay, en 580 ; — Saint-Clou ; — Anchise, son frère, duc d'Austrasie ; — Pépin, — dont Drogus ou Dreux, mort en 707 ; Agnorald ; — Arnoù II ; — Dreux ou Drogon II ; — Hugues I^{er}, père de Hugues II ; — Arnoù III ; — Ulric, son frère, archevêque de Rheims ; — Folmar, leur oncle, qui succéda à leurs droits en 950 ; — Adalphret, son fils, Odelric de Nancey, fils d'Adalphret ; — Hartmann ou Etienne ; — Simon I^{er} ; — Drogon, qui échangea sa principauté, terre et château de Nancey, le 11 décembre 1133, à Mathieu I^{er}, duc de Lorraine, entre le château et chatellenie de Rosières-aux-Salines, Lenoncourt, le ban de Moyen et d'Haussonville. Drogon prit ensuite avec ses descendants le nom de Lenoncourt, quoiqu'il se fut réservé celui de *Nancey* pour lui et sa postérité.

(C. H-L. B. D-P. AR. Histoire de Lorraine.)

NANCEY.



D'azur à la bande bretelée d'hermines.

ANCIENNE CHEVALERIE. « *Monsieur de Nancey* » était l'un des sept capitaines du camp, lors du magnifique tournoi qui eut lieu à Paris, à l'entrée de la reine Marie d'Angleterre, seconde femme de Louis XII, l'an 1514, et où figurait l'élite de la noblesse lorraine.

(C. Wulson de la Colombière.)

NASSAU.



D'azur billeté d'or au lion de même, armé, lampassé et couronné de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les diverses branches de cette antique Maison, si féconde en grands hommes, écartelaient suivant leurs héritages. Le comté impérial de Nassau, dans la Vétérawie, lui avait donné son nom, et sans s'arrêter à certaines origines fabuleuses contemporaines de Jules César, on s'accorde à la faire descendre de *Théodose* qui, par son mariage avec l'héritière de ce comté, acquit la seigneurie de

Nassau au vii^e siècle, et d'Othon, chef de l'armée que l'empereur Henry-l'Oiseleur mit sur pied contre les Hongrois en 926. De mémorables événements l'ont illustré à jamais : en 1291 elle donnait un empereur à l'Allemagne dans la personne d'*Adolphe*, tué près de Worms, en 1298 ; elle a produit des princes d'Orange depuis 1530, fonda et soutint la liberté de la République Batave ; enfin, *Guillaume-Charles-Henri-Frison de Nassau* se fit déclarer, en 1747, souverain de la Hollande, sous le titre de Stathouder héréditaire.

(C. La Chenaye-Desbois.)

NETTANCOURT.

De gueules à un chevron d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette très-noble et très-ancienne Maison de nom et d'arme, tirait son origine de ses bourg et château de Nettancourt, sur la petite rivière du Cher, qui sépare le Barrois de la Champagne. Cette proximité de la France et de la Lorraine ont attaché successivement ses membres, soit aux rois de France, soit à nos ducs. *Georges de Nettancourt*, capitaine et bailli de Bar, le 4 juin 1426, fut le premier appelé par René I^{er} dans ses Etats. La grandeur des alliances ne le cède pas à l'éminence des emplois et des dignités conférés de tout temps à cette illustre Maison, qui était jurée dans tous les hauts chapitres du pays.

Gilles, seigneur de Nettancourt, rendit, en 1256, avec *Viert de Nettancourt*, son frère, hommage de leur seigneurie à Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne. Le comté de Vaubécourt entra dans cette Maison en 1400, par le mariage d'Aléonor d'Aspremont, dame de Vaubécourt, avec *Georges I^{er}*, seigneur de Nettancourt, issu au quatrième degré de *Gilles*, tige de la famille. Le 22 janvier 1476, *Vautrin de Nettancourt* fut nommé gouverneur de Marville, et en 1487, gouverneur de Commercy, puis bailli de Clermont.

Nicolas de Nettancourt, mort en 1678, fut dit de *Haussonville*, en 1605, par adoption de *Jean*, baron de Haussonville, son grand-oncle maternel, comte de Vaubécourt, baron d'Orne et de Choiseul, lieutenant-général des armées du roi, et au gouvernement des ville et évêché de Metz, gouverneur de Châlons, et auparavant de Landrecies et comté de Roussillon.

La Maison de Nettancourt était divisée en plusieurs branches : Nettancourt d'Haussonville, de Passavant, de Chatillon, de Vaubécourt et de Bettancourt.



Glorifié dans les guerres de l'Empire et au siège d'Anvers en 1832, le nom de *Nettancourt* continue toujours de briller d'un pur et légitime éclat. (Voyez Ornes.)

(C. H-L. B. D-P. AR. D. Calmet. La Chenaye Desbois.)

NEUFCHASTEL.

D'argent à une fasce de sable.



ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de la Franche-Comté.

(C. B.)

NEUFCHASTEL ou NEUFCHATEL-EN-BOURGOGNE.

De gueules à une bande d'argent, écartelé de gueules à une aigle éployée d'argent.

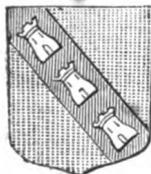


ANCIENNE CHEVALERIE. Cette puissante Maison, qui eut de très-vifs démêlés au xv^e siècle avec les ducs de Lorraine, devait son origine à *Thibaut*, 1^{er} du nom, seigneur de Neuchatel en 1165. *Antoine* était évêque de Toul en 1479; *Claude*, *Louis* et *Guillaume de Neufchâtel*, ious frères, signèrent un traité de paix entre René II et *Henry de Neufchâtel*, seigneur de Châtel-sur-Moselle. *Ferdinand*, seigneur de Montaigu, qui vivait en 1504, fut le dernier mâle de cette famille citée souvent dans les annales de la province. *Thibaut de Neufchâtel*, VII^e du nom, seigneur de Chastelot et de Risnel, épousa *Aliz de Vaudémont*, dame de Chastel-sur-Moselle, de Bainville, de Chaligny et de La Ferté-sous-Amance. Il était à la désastreuse bataille de Nicopolis l'an 1396: Son mausolée se voit encore aujourd'hui dans l'ancienne église des cordeliers à Nancy. Les armes de Vaudémont qui accompagnent sa statue, ne permettent pas de douter de cette identité.

(C. H-L. D-P. Hugo.)

NEUFCHATEAU ou NEUCHATEL suivant Callot.

D'or à la bande de gueules chargée de trois tours d'argent.



ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.

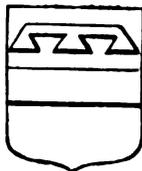
(C. H-L.)

NICEY.

A une fasce brisée d'un lambel de trois pendants.

Nous ne connaissons pas les émaux des armes de cette antique Maison issue de celle de BERUS ou BELRAIN, de l'ancienne chevalerie de Lorraine. Il est fait mention de *Guillaume de Nicey*, chevalier, fils d'Olivier de Belrain, qui vendit en 1294, à Thiébaud, doyen de Bar, un de ses hommes de corps de Nicey et toute sa postérité moyennant 11 livres 13 sols tournois. On ignore quand ce nom s'éteignit, mais en 1520, Nicolas de Vaubécourt possédait une partie de la seigneurie de Nicey. Nous trouvons dans un manuscrit intitulé *Généalogies de Lorraine*, le blason suivant cité comme alliance de la Maison Du Hautoy. NICEY : *De gueules au chevron d'or, au chef d'azur chargé de deux coquilles d'argent accompagnées de trois merlettes de même.* Il est seulement indiqué dans le Recueil des armes et blasons de l'ancienne chevalerie de Lorraine et autres Maisons y alliées. » *De gueules au chevron d'or, au chef d'azur chargé de deux coquilles d'argent.*

(C. Dom Calmet. Notes manuscrites.)



NOGENT ou NOGENT-LE-ROI.

D'azur semé de croix recroisettées au pied fiché d'or, sur le tout un lion couronné de même, marqué à l'épaule d'un cœur de gueules, armé et lampassé de même; au chef d'hermines chargé d'un lambel à trois pendants de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison anciennement connue en Lorraine sous le nom de *Champenois*, et depuis sous celui de *La Neufstotte*, descendait des barons de Nogent, en France, et s'éteignit en *Robert*, baron de Nogent, officier dans les armées de Charles IV, tué à Maubeuge en 1655.

Les descendants de cette antique Maison de Champagne, baronale d'origine, nous dit l'historien de la Maison de Saint-Mauris, est éteinte depuis plus d'un siècle. « Ses descendants, transplantés en Lorraine vers 1500, y prouvèrent en 1550, pardevant le conseil d'Etat des ducs, présidé par le comte de Salm, maréchal de Lorraine, leur filiation exacte et consécutive par titres justificatifs et authentiques jusqu'à *Vambert*, baron de Nogent-le-Roi, chevalier, et dame *Sophie de Rynnel*, son épouse, vivant en 1245. Sur quoi ils obtinrent arrêt dûment signé et enregistré, et inscrit aux actes importants



avec leur généalogie détaillée, en vertu duquel ils prirent à cette cour le rang que leur naissance et leurs grandes alliances leur assignaient parmi la haute noblesse, ainsi qu'aux assises de l'ancienne chevalerie du pays.

» Ces seigneurs à qui l'on a donné quelque temps le sobriquet de Champenois à cause de leur première origine, ont donné fréquemment des conseillers et des ministres d'Etat, des gouverneurs et des capitaines de places fortes, des grands baillis et officiers distingués dans les armées des ducs de Lorraine. »

(D-P. Lionnois. Généal. de la Maison de Saint-Mauris.)

NOIRE-FONTAINE.



D'argent à trois étriers d'or, 2-1, liés d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de la Franche-Comté.

(C. B.)

NOURROY ou NORROY-CHERISEY.



Coupé d'or et d'azur, le chef chargé d'un lion naissant, armé, lampassé, couronné de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. L'église de Port-sur-Seille abrite encore sous ses pierres tombales de nombreux et beaux souvenirs de la famille de *Cherisey-Nourroy*. C'était une branche de cette première Maison de nom et d'armes, et l'une des plus considérables et des plus anciennes du Barrois non mouvant. Les anciens sires de Norroy possédaient dans leurs armoiries six lionceaux affrontés.

Simon de Nourroy, chevalier, seigneur de Port-sur-Seille, mourut le 15 juin 1265; *Hugues* devint, en 1277, la garde au château de Conflans-en-Jarnisy et soixante ouvriers pour en nettoyer les fossés tous les ans. En 1402, *Philippe de Cherisey-Nourroy*, surnommé *Mal-Loyal*, revenant d'Allemagne secourir Wenceslas contre Rupert, battit les Lorrains et l'élite de Metz à Greyère, près de Ville-sur-Ilon. Il fut, en 1414, chargé du commandement et des forces du duché de Bar, pendant l'absence d'Edouard III, et on le vit ensuite guerroyer pour ses propres intérêts jusqu'à un âge fort avancé. *Philippe II* se trouva à la bataille de Bulgnéville et partagea le malheureux sort de René d'Anjou. Lors de la guerre des Rustauds, l'an 1545, Antoine et *Philippe de Nourroy* furent commis par le duc Antoine pour

veiller en son absence, et conjointement avec d'autres preux chevaliers, à la sûreté du pays. *Philippe*, qui faisait partie du conseil de la cité de Verdun, avait fait fortifier le château de Baillecourt, après avoir acquis la terre de ce nom, quand, s'étant déclaré contre les Verdunois, ceux-ci emportèrent la place le 22 février 1469, dont ne fut fait accommodement avec ledit de *Nourroy*, qu'après sept ans de guerres. *Georges*, *Nicolas-Marc* et *Georges* de *Nourroy*, ses fils, chambellans des ducs de Lorraine, se montrèrent toujours dignes de leur origine, tant par leurs services militaires qu'en siégeant aux assises du pays. *Nicolas-Marc de Nourroy* ne laissa qu'une fille et un fils qui mourut en 1636, sans postérité. *Henriette de Nourroy*, dame de Port-sur-Seille, porta cette terre en mariage à Louis d'Ernecourt, d'où elle passa aux Raigecourt, aux Gournay, et en dernier lieu, à Mademoiselle la comtesse de Rosières. (Voyez Cherisey.)

Nous réunissons ici les alliances des Maisons de *Cherisey* et de *Nourroy*. Celles de *CHERISEY* sont : *Aspremont*, *Bassompierre*, *Bazoches*, *Blamont*, *Salm*, *Chamissot*, *Des Armoises*, *Epinal*, *Ernecourt*, *Florainville*, *Fontenoy*, *Hautoy*, *Housse*, *Hunolstein*, *Issoncourt*, *Lannoy*, *Montormentier*, *Morhange*, *Niccy*, *Orthe*, *Pimodan*, *Roye*, *Serocourt*, *Thesey*, *Vombrel*, *Warney*.

Celles de *NOURROY* sont : *Anglure*, *Aspremont*, *Autel*, *Bassompierre*, *Baudoche*, *Bayé de Boppart*, *Bioncourt*, *Des Armoises*, *Du Chatelet*, *Du Houx*, *Ernecourt*, *Failly*, *Florainville*, *Frasnel*, *Gournay*, *Jaulny*, *Jussey*, *Ligniville*, *Ludres*, *Roucelz*, *Savigny*, *Serrières*.

(C. H-L. B. D-P. AR. Mémoires particuliers.)

OETINGEN.

D'argent au sautoir de gueules, à l'orle de vair; le sautoir brochant sur le tout.

Ce nom est celui d'un pays de la Souabe, érigé de comté en principauté par l'empereur Léopold, en 1370. Les princes d'Oetingen descendaient d'Othon-le-Grand.

(D-P.)



ORCHIN.

Bandé d'argent et d'azur de six pièces; l'argent chargé d'une merlette de sable, au franc quartier fascé d'argent et d'azur de quatre pièces.

(D-P.)



ORCY.



De gueules semé de fleurs de lys d'argent, à l'écusson d'azur en abîme.

(D-P.)

ORGAIN.



D'argent, à dextre, mi parti d'azur à un lézard d'or en pal, accompagné en canton d'azur d'une étoile à six raies d'or, au dernier canton comme en dextre.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

ORIOCOURT.

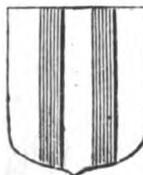


De gueules à quatre pals de vair, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, allumé de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine. Fief relevant de Pont-à-Mousson.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

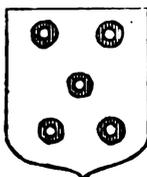
ORLAY.



D'argent à deux pals de gueules.

(D-P.)

ORNES, ORNE ou D'ORNE.



D'argent à cinq annelets de gueules posés en sautoir.

ANCIENNE CHEVALERIE. *Philippe d'Ornes*, abbé de Saint-Vanne de Verdun, mourut le 1^{er} janvier 1297. Cette très-illustre Maison, de nom et d'armes, la première des quatre pairies de l'évêché de Verdun, se fonde dans la Maison de Nettancourt comme il suit : *Jean d'Ornes*, marié à Agnès Du Chatelet, fille d'*Ferrard*, baron-banneret, qui voulut être enterré droit, et d'*Alix de Saint-Julien*, en eut *Ides d'Ornes*, mariée à Olry de Lendres, père de Marguerite, mariée

à Simon d'Haussonville, père de Claude, père d'African qui épousa Marguerite de Choiseul et en eut Ursule d'Haussonville qui, par son alliance avec Jean de Nettancourt, apporta dans cette dernière Maison les seigneuries de Choiseul et d'Haussonville.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

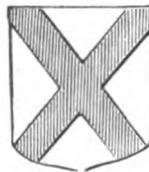
ORSAN ou ORSANS.

D'argent au sautoir de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison des plus marquantes et distinguées de celles d'origine d'ancienne chevalerie du comté de Bourgogne, également illustre par son antiquité, ses grandes alliances, les charges que ses membres ont occupées à la cour, dans les armées, sa réception dans les chapitres qualifiés depuis plusieurs siècles, notamment celui de Remiremont. Elle tirait son nom du bourg d'Orsans, bailliage de Baume, dont le château fort était la propriété originaire de ces puissants seigneurs, dont le premier connu est *Lambert d'Orsans*, nommé dans une charte de l'église métropolitaine et dont la filiation de l'an 1088 se trouve dès lors attestée par nombre de titres. *Marc*, le dernier de cette Maison, n'eut qu'une fille, mariée vers 1600 à Erard Du Chatelet.

Ses autres principales alliances en Lorraine sont : Chauvirey, Cusance, deux Clairon ou Cléron, Gournay, Grammont, Haraucourt, Montureux, Mandres, Mélny, deux Oiselay, Quingeay, Roche, Sansey, De Vy, Vaudrey.

(C. H-L. B. D-P. AR. Gén. de la Mais. de Saint-Mauris.)



OTTANGE, OTTANGES ou OTTENGES.

De gueules à l'aigle d'or couronnée d'azur; dans l'armorial de Callot, l'aigle n'est pas couronnée, et porte un collier d'azur en forme de couronne renversée.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, de la châtellenie de Longwy. Les ruines du château d'Ottange, détruit en 1793, sont la propriété de M. le comte Félix d'Hunolstein, baron d'Eltz, qui possède en ce lieu des propriétés fort importantes et a recueilli dans l'église de ce village les cendres de ses ancêtres. (Voir Hunolstein.) En 1323, *Vauthier d'Ottange*, reprenait en fief et hommage certaines rentes d'Edouard, comte de Bar.

(H-L. D-P. D. Calmet.)



OURCHES.



D'argent à un lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. La Maison d'Ourches, de nom et d'armes, fort ancienne, est originaire de Champagne, au rapport de plusieurs auteurs et notamment du savant Père Benoit Picard. Son antiquité et son illustration ne sont pas moindres en Lorraine où elle s'établit, depuis *Lambyrin*, à qui le duc Thiébaud I^{er} confia le commandement de son infanterie lorsqu'il fit la guerre en Alsace. Ce capitaine, que le chroniqueur Richer, moine de Senones, appelle grand-maitre de la Maison de Thiébaud, se jeta avec son prince dans Amance pour défendre cette forteresse contre les forces de Frédéric II, roi des Romains, qui l'assiégea et prit en 1218.

La terre d'Ourches, située sur le bord ultérieur de la Meuse, appartenait au fisc ou domaine royal vers l'an 633, et Dagebert I^{er} en fit donation à l'église de Toul.

La Maison de Joinville, en 1200, avait dans Ourches un fief mouvant du château de Vaucouleurs, qu'elle donna en 1219 à *Remy d'Ourches* fils de *Lambyrin*, qui en portait déjà le nom.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

OXEY ou OCHEY.

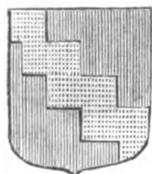


D'or à deux lions léopardés de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.

(C. B.)

OYSELET ou OISELAY.



De gueules à la bande vivrée d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de la Franche-Comté. « *Etienne de Bourgogne* ou de *Châlons*, seigneur d'*Oyselet*, qui vivait en 1240, était troisième fils d'*Etienne*, comte de Bourgogne, et de *Béatrix*, comtesse de Châlons. Ses descendants prirent le nom d'*Oyselet* et gardèrent les armes de la Maison de Châlons, mettant seulement la bande vivrée pour brisure. » (La Cheuaye-Desbois.)

(C. B.)

PAFFENHOVEN.

D'argent à trois têtes de Maures de sable, brisé en cœur d'un crois-sant montant d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originairc d'Alsace et éteinte, cette « très-noble » Maison ne brilla pas moins par ses alliances avec la haute noblesse du pays, que par les charges et dignités dont furent revêtus ses membres. Le 8 septembre 1479, *Thomas de Paffenhoven*, chevalier, bailli de Vaudémont, fut député par René II vers Henri de Neufchatel pour traiter de la paix. Sa signature se lit au bas de l'acte de cession du duché de Lorraine par Yolande à son fils, et reconnaissance des Etats le 2 août 1473. René II le désigna aussi pour son exécuteur testamentaire. *Guérard de Paffenhoven*, sénéchal de Lorraine, bailli de Vaudémont, remplissait les fonctions de premier chambellan de Lorraine, lors de la pompe funèbre du bon duc Antoine, en 1544.

(H-L. B. Hugo.)

**PALAN ou PALLANT.**

Fascé d'argent et de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de France.

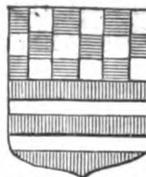
(B. D-P.)

**PALAN.**

D'argent au chef échiqueté d'azur de deux tires, à trois fasces de gueules en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

**PAROYE.**

De gueules à trois lions d'or, à la bordure engrelée de même; variante: engrelée d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, d'une origine fort reculée, d'extraction Lorraine. Elle est depuis long-temps éteinte, et, par l'épitaphe de *Vary de Savigny*, enterré dans l'abbaye de Beaupré en 1533, on voit que les seigneurs du Paroye, village situé



sur les bords du Sanon , descendaient directement des comtes de Metz, de Lunéville et d'Asbourg. Ils furent aussi alliés à la Maison de Lorraine.

Simon de Paroye, 1^{er} du nom, se croisa à la suite de Godefroy de Bouillon ; le sceau de *Simon II de Paroye* est au bas d'une donation faite par le duc Mathieu I^{er} à l'abbaye du Tart. Il se croisa également en 1202, et suivit le roi de France Louis-le-Jeune. *Agnès de Paroye* épousa Philippe de Gerbéviller , frère de Ferri II , duc de Lorraine. *Ferry de Paroye* fit partie du conseil de Régence du duché en 1370, et son fils *André* occasionna une guerre entre les Lorrains et les Messins. *Alix de Paroye* était abbesse de Remiremont en 1463.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

PARSPAYER, PASSEPAGAIRE ou PASPREGAIRE.



D'or, parti de gueules à trois fleurs de lys de même en bande.

ANCIENNE CHEVALERIE. Messire *Paspregaire*, chevalier, fut désigné par Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine, pour être l'un de ses exécuteurs testamentaires, le 24 août 1454.

(Nobil. ms. P. Jérôme Vignier.)

PASSAVANT.



D'or à deux fasces de gueules , accompagnées de neuf merletes de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Ce nom, de haut baronnage et fort ancien, est éteint depuis long-temps, après avoir joui dès le xiii^e siècle de la plus grande considération par ses alliances en Champagne et en Lorraine, comme le constataient les cartulaires de ces deux provinces. Dans une charte de 1232, le duc Mathieu II déclare que si lui ou ses successeurs font quelques dommages à *Simon*, seigneur de *Passavant*, et qu'il ne lui en soit pas rendu justice sur sa plainte ; l'an et le jour, il lui permet de recevoir en fief de qui il lui plaira, les terres qu'il reconnaît tenir en arrière-fief du duc de Lorraine.

(C. D-P. Dom Calmet. La Chenaye-Desbois.)

PERELLE.

D'or à la croix de gueules , aux premier et quatrième chargé d'une

merlette de sable , aux deuxième et troisième , d'un lévrier passant de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de l'évêché de Verdun.

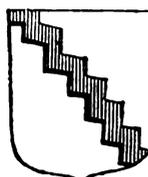
(H-L. B.)



PERMONT.

D'argent à la bande vivrée de gueules.

(D-P.)



PERNY.

D'hermines à la croix alaisée de gueules.

(D-P. Lionnois.)



PIERREFORT.

D'or au lion issant de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes , originaire du Barrois , qui possédait ce fief antique. *Pierre de Bar* , sire de *Pierrefort* , était fils de Thiébaud II , comte de Bar , et de Jeanne de Toey , dont *Henry* , dont *Pierre II* , qui mourut sans enfants. Cette seigneurie échut alors avec d'autres terres à Everard , comte de Deux-Ponts , qui la vendit à Robert , duc de Bar ; elle passa ensuite dans les Maisons de Bron , de Frcsneau , et définitivement en celle de Lenoncourt.

(C. H-L. B. D-P. AR. Dom Calmet.)



PIERREPONT ou PERPONT.

Palé d'or et d'azur de six pièces.

Maison de nom et d'armes , très-noble , très-ancienne et éteinte. Cette seigneurie et châtellenie de la prévôté de Sency , passèrent aux comtes de Bar , puis dans la Maison d'Arkes , qui , suivant L'Essossois , ne releva pas la splendeur de ce nom.

(H-L. D-P.)



PITTANGES ou PITTINGEN.

De gueules à la croix ancrée d'or; Dom Calmet dit: *D'or à la croix de gueules*, ce qui est peut-être une variante.

ANCIENNE CHEVALERIE. En 1281, Henri, comte de Luxembourg, et Arnot de Pittanges échangèrent mutuellement diverses possessions, dont acte fut passé.

(D-P. Dom Calmet.)

PLOMBIÈRES, PLUMIERS ou PLUMEREY.

D'or à la bande de gueules (autre clergie: à une contrebande), chargée de trois alérions d'argent, au lambel d'argent à trois pendans en chef.

Ce bourg, célèbre par ses eaux thermales, fut donné en apanage par le duc Ferri III à son fils Ferri de Lorraine.

(D-P.)

PORCELETS (DES).

D'or au porc passant de sable, armé et alimé d'argent; Cahot dit: *alimé de gueules*.

ANCIENNE CHEVALERIE. Vulson de la Colombière, célèbre auteur héraldique, blasonne ainsi les armes de cette Maison, connue de toute antiquité en Provence: LA MAISON DES PORCELETS D'ESPAGNE ET D'ARLES, *D'or à une truie de sable passant sur une motte de sinople*. Ce qui se rapprocherait beaucoup plus de cette fabuleuse tradition, qu'une dame Des Porcelets, étant enceinte, injuria une pauvre femme qui allaitait deux jumeaux, ne croyant pas, lui dit-elle, qu'ils pouvaient avoir eu le même père. L'inculpée prit Dieu à témoin de sa fidélité à la foi conjugale, et en preuve, souhaita que la haute dame eut autant d'enfants à la fois qu'une truie qu'elle montra avait mis bas de petits cochons. Elle accoucha de neuf garçons, tous baptisés, qui vécurent long-temps après avoir brillé par leurs exploits. Leur origine, quasi maudite, tourna donc à leur glorification entière; aussi adoptèrent-ils, en reconnaissance, une truie pour armoiries. On ferait mieux d'y voir, et selon la naïveté de ces temps reculés, une allusion, assez peu flatteuse du reste, à la très-grande fécondité

Des Porcelets en Provence, où leurs branches étaient fort nombreuses.

On prête aussi une semblable aventure et dans les mêmes circonstances, à Marguerite, comtesse de Henneberg, qui, en cela, beaucoup plus favorisée, accoucha à l'âge de 42 ans, en 1256, le jour du Vendredi-Saint, à neuf heures du matin, de trois cent soixante-cinq enfants, tant mâles que femelles. L'évêque suffragant de Trèves baptisa tous les garçons sous le nom de Jean et les filles sous celui d'Elisabeth. Ils moururent avec leur mère le même jour et furent mis avec elle dans le même tombeau, qui existait encore en 1787, dans un monastère de religieuses. Le célèbre historien Guichardin, né en 1482, parle même de la taille de cette race de Lilliputiens.

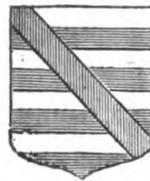
En 1260, *Thiebaut Des Porcelets*, « homme fort riche et d'une graisse énorme » fut choisi évêque de Metz, par les chanoines, concurremment avec Philippe de Florenges, qui finit par obtenir le désistement de son compétiteur. *Guillaume Des Porcelets* fut, dit-on, le seul gentilhomme qui échappa au massacre des vèpres siciliennes, le 12 mars 1282. *Jean Des Porcelets de Maillane*, évêque de Toul, mourut en 1624 et fut inhumé dans l'église du collège de Nancy, dont il était bienfaiteur; le pape et le duc de Lorraine l'avaient député en Angleterre près de Jacques I^{er}, en 1606, pour lui demander le libre exercice de la religion catholique dans ses Etats. *René*, son frère, reposait dans le même mausolée, et en lui s'éteignit cette branche qu'il ne faut pas confondre avec une autre famille Des Porcelets, anoblie, originaire de Neufchâteau, et qui porte : *D'or à trois porcs de sable, 2-1.*

(C. H-L. B. D-P. AR.)

POTTIERS.

D'argent à quatre fasces d'azur chargées d'une bande de gueules.

(D-P.)



POUILLY ou POULLY.

D'argent à un lion d'azur, armé, lampassé de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. L'illustration de cette Maison comtale remontait à une époque fort éloignée. Elle était originaire d'Allemagne et s'était fixée ensuite en Lorraine, dans le bailliage de Saint-Mihiel, châtellenie de Stenay. On en comptait les branches suivantes :



Pouilly d'Inor et de Von , Pouilly d'Esne , de Novion , de Fléville , de Lanson. *Aubertin de Pouilly* acquit , en 1291 , le lundi après la Saint-Martin, de Pérignon de Mouzay, ce que celui-ci possédait sur la Maison du premier. *Simon de Pouilly* fut conseiller d'Etat de Charles IV et maréchal du Barrois, gouverneur de Stenay en 1626 ; il avait été présent au contrat de mariage de ce prince en 1621. La branche de Pouilly-Pouilly est représentée par le comte Emmanuel de Mensdorff-Pouilly, feld-maréchal lieutenant au service d'Autriche , vice-président du conseil aulique de guerre, chambellan et conseiller effectif de l'empereur, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, grand-croix de l'ordre du Bain , de l'ordre de Saint-Henri-de-Saxe , etc., marié le 2 février 1804 avec *Sophie-Frédérique-Caroline-Louise*, princesse de *Saxe-Cobourg-Gotha*, née le 19 août 1778 , morte en 1835, sœur de S. M. Léopold I^{er}, roi des Belges.

(C. H-L. B. D-P. AR. Gén. de la Mais. de Briey.)

PROVENCHÈRES.



D'argent à la croix engrelée de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Très-antique Maison , d'origine chevaleresque et qui tirait son nom de sa seigneurie considérable , à château fort et village de Provenchères, des montagnes du comté de Bourgogne, baillage de Baume. On cite en 1290 , *Verrière de Provenchères*, chevalier, et dès le commencement et dans le courant du XII^e siècle, on connaît nombre de titres qui attestent de pieuses libéralités des seigneurs de ce nom en faveur des abbayes de Corneux, Claire-fontaine, Lieu-Croissant.

Une branche florissante de cette Maison s'établit en Lorraine vers 1400, et y prit rang à la cour et aux assises des États dans le corps illustre de l'ancienne chevalerie de ce pays. « L'on juge de la considération dont elle jouissait par une citation de l'auteur (Hugo) de la Généalogie imprimée de la Maison Des Salles, qui, pour prouver combien la charge d'écuyer tranchant des ducs était honorable, énonce que *Pierre de Provenchères*, gentilhomme de nom et d'armes, de la plus pure noblesse de Lorraine, possédait la même charge en 1477. Ils ont en effet donné plusieurs grands officiers de la Maison des ducs, et l'une et l'autre branche, éteintes dès long-temps, avaient été jurées dans les chapitres et corps de noblesse de Bourgogne et de Lorraine. »

(Général. de la Mais. de Saint-Mauris.)

PULLIGNY.

D'azur au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, du bailliage de Nancy, et qui s'éteignit après avoir contracté de nombreuses alliances avec les familles les plus considérables de la contrée. Jacques de Lorraine, seigneur de Plombières, fils de Ferri de Lorraine, sixième fils du duc Ferri III, épousa *Isabelle de Pulligny*. Jean de Jainville, fils d'Ansel, baron de Jainville, marié à Marguerite, fille de Henri, comte de Vaudémont et d'Isabelle de Lorraine, épousa *Marguerite de Pulligny* et Jeanne, sa sœur, *Gérard de Pulligny*. Jeanne de Pulligny fut fondatrice du couvent des Cordeliers de la Chapelle-aux-Bois et eut trois maris : Collignon De Ville, Jean de Bassompierre et Didier de Landres, chevalier. Cette terre passa en diverses Maisons et par donation du prince, le sieur de Beaufort jouissait au xvii^e siècle de la partie qu'avait acquise la duchesse Renée de Bourbon, de Catherine de Haraucourt.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

**QUINGEY.**

D'azur à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

**RACEICOURT, RACECOURT ou RECEICOURT.**

D'azur au sautoir alaisé d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, du comté de Clermont et qui s'éteignit en 1515.

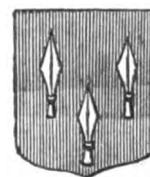
(C. H-L.D-P.)

**RADEVAL.**

De gueules à trois fers d'épieux d'argent, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les alliances de cette Maison, dont l'origine ne nous est pas connue, sont : Estelant, Basset, La Garde, La Mothe, Boufflers, Montmorency et Orgemont.

(H-L. D-P.)



RAIGECOURT.



D'or à une tour de cinq créneaux de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. L'une des plus antiques et des plus nobles Maisons de Metz, qui partageait principalement avec celle de Gournay, le gouvernement militaire et civil de cette fameuse cité impériale et libre au moyen-âge. Illustre entre toutes par ses grandes alliances, ses dignités, ses hautes charges, jurée dans les chapitres nobles de Flandre et de Lorraine, admise aux honneurs de la cour, cette Maison fut dans ces derniers temps élevée à la pairie. Etablie dans notre province, elle s'est divisée en deux branches: *Raigecourt de Buzey* et *Raigecourt de Bremoncourt*. Au xviii^e siècle la dernière n'existait plus que par les femmes.

Le seigneur de Raigecourt, chevalier, inhumé en 1203, fut père de Philippe I^{er}, seigneur de Jouy, maître-échevin de Metz en 1243; père de Jehan I^{er}, maître-échevin en 1264; père de Jacques, 1500; père de Geoffroy, 1536, qui fut un des chevaliers qui portèrent le dais sous lequel l'empereur Charles IV fit son entrée solennelle à Metz, en 1326; père de Jean II, marié à Mahaut-le-Hongre, 1387; père de Nicolas, maître-échevin en 1419, marié à Isabelle d'Esche; père de Philippe II, maître-échevin, 1475, marié à Catherine De Ville; père de Nicolas II, maître-échevin, armé chevalier par Louis XII en 1510; père d'Antoine, marié à Philippe de Paffenhoven, 1535, dont il eut: 1^o Jacques II, chambellan du duc, marié à Madelaine de Gournay, tige d'une branche; 2^o Nicolas III, maître d'hôtel du duc, marié 1^o à Catherine de Ligniville; 2^o à Philippe de Jussey; 3^o à Hélène de Haraucourt; 3^o et Philippe III, marié en 1571, à Philippe de Gournay; père d'Antoine, marié à Renée de Florainville, tige des barons d'Ancerville; et 2^o de Bernard, général de l'artillerie, marié en 1621 à Mario de Haraucourt; père de François, grand chambellan, sénéchal de Metz, député par le duc Charles IV à la diète de Ratisbonne où l'on traitait de la paix en 1630, marié en 1648 à Béatrix de Beaufremont; père de Charles, maréchal de Lorraine, marié à Gertrude Des Armoises en 1678; père de Louis-Antoine, colonel du régiment de Raigecourt en France, maréchal de camp en 1758, portait l'épée dans le fourreau et le ceinturon lors de la pompe funèbre de Léopold I^{er}, en 1729; il fut marié à Anne de Gournay, dont il eut: 1^o Gabrielle-Bernarde, chanoinesse de Remiremont, mariée en 1753 au marquis de St-Mauris, officier-général; 2^o Christophe, qui suivra; 3^o et Joseph, lieutenant-colonel et chambellan de l'empereur, marié: 1^o à Gabrielle de Lenoncourt; 2^o à Adrienne de Bressay; 3^o à Marguerite de Rosières:

il eut de la deuxième, Antoine, pair de France, maréchal-des-camps, marié à Louise de Vincens de Causans ; père de Raoul, officier de Dragons dans la garde royale en 1824.

Christophe, chambellan de l'empereur d'Allemagne, rappelé ci-dessus, épousa Marie de Saint-Ignon et en eut entre autres, Charles-Joseph, marquis de Raigecourt, maréchal-de-camp, marié : 1° à Antoinette de Mitry ; 2° à Eugénie de Salteurre de La Serra, dont il n'eut qu'une fille (juin 1830).

Devise : *Avec honneur.*

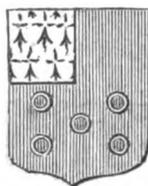
(C. H-L. B. D-P AR. Gén. de la Mais. de Saint-Mauris.)

RAMPONT.

De gueules à cinq annelets posés en sautoir d'argent (variante : D'or), au franc quartier d'hermines.

Cette très-noble Maison, de nom et d'armes, jadis fort puissante, était originaire du Barrois. Sa seigneurie dépendait autrefois de la châtellenie de Clermont, et au xvii^e siècle de l'évêché de Verdun, prévôté de Charny. *Aliénor de Rampont* apporta cette terre à la Maison Des Armoises par son mariage avec Colard Des Armoises, dont elle n'eut qu'une fille mariée à Errard de Germiny, laquelle mourut sans enfants. Sa succession fut disputée entre les descendants de *Jean de Rampont*, frère de *Poinsignon*, père de *Nicolas*, son mari, et ceux de *Nicole de Rampont*. Ils vendirent enfin leurs droits le 1^{er} juin 1504, à Jean d'Ornes et à Gillette de Laveline, sa femme.

(C. B. H-L. Lionnois. Nobiliaire ms.)

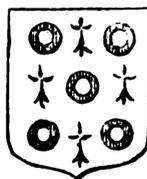


RARECOURT.

D'argent à cinq annelets de gueules mis en sautoir, accompagnés de quatre hermines de même; variantes : A cinq annelets de sable ; ou : D'hermines à cinq annelets de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, du bailliage de Vitry en Pertoy, *Philippe de Rarecourt*, marié à Guillemette de Heu, fille de Jacques de Heu et de Françoise de Pouilly, en eut *Bonne*, mariée en 1600 à Henri de Nettancourt, seigneur de Passavant, et *Henriette*, mariée au seigneur de Susanne.

C. H-L. D-P.)



RARECOURT.



D'azur à deux fasces onnées d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)

RAUCOURT.



D'argent, au lion de gueules couronné d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Metz.

(C. B.)

RAVENEL.



De gueules à six croissants d'or mis en pal, surmontés chacun d'une étoile de même, et une en pointe.

Maison originaire de Picardie, s'établit en Lorraine par le mariage de *Jean-Baptiste de Ravenel*, en 1680, avec Catherine de Savigny. *Balthazar*, son fils et chambellan de Léopold, fut élevé à la dignité de comte par lettres patentes du 30 décembre 1722.

(D-P.)

RAVESTAIN.



D'argent au corbin de sable, posé sur un degré de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(Nous trouvons ce nom et ces armés dans un ancien nobiliaire de la Chevalerie des duchés de Lorraine et de Bar, manuscrit sur vélin, du cabinet de M. Beaupré, à Nancy.)

RAVILLE ou RULLINGEN.



De gueules à trois chevrons d'argent, écartelé de gueules à une croix alaisée d'argent; l'armorial de Callot porte simplement: De gueules à trois chevrons d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. En 1164, Théodoric, évêque de Metz, acquit

cette seigneurie avec celles de Vinsperg et de Conflans. Elle fut possédée ensuite par une puissante famille, originaire du Luxembourg, et qui en fit ses reprises en 1208.

(C. B. Dom Calmet.)

RAVINEL, voyez BARISEY.

RECHICOURT.

De gueules semé de croix recroisettées au pied fiché d'or, à deux bars adossés de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Fief de l'évêché de Metz et chef-lieu du comté de ce nom, pour lesquels Thierry, sire de Marimont, de Rechicourt et d'Haboudange, fit ses reprises de Jacques de Lorraine, évêque de Metz en 1255. Cette Maison se divisait en deux branches : de *Rechicourt* proprement dit, et de *Marimont*. Au XIII^e siècle, la dernière réunit tous les biens qui, à défaut d'hoirs mâles, passèrent dans la Maison de Linange.

Le nom de Réchicourt est célèbre et populaire en Lorraine par la fameuse légende du comte *Cunon*, qui, tombé entre les mains des Infidèles, se trouva, par l'intercession de saint Nicolas, évêque de Myre, transporté miraculeusement avec ses chaînes, d'Asie à la porte de l'église de Saint-Nicolas-de-Port, près de Nancy, le 5 décembre 1240, veille de la fête du bienheureux. *Cunon de Réchicourt*, en reconnaissance d'un tel bienfait, accompagné de circonstances aussi extraordinaires, fit de grandes largesses au prieuré de Saint-Nicolas, et y fonda une procession anniversaire entre huit et neuf heures du soir qu'on célèbre encore aujourd'hui.

(D-P. Dom Calmet. Histoire de Saint-Nicolas.)

RENGUILLON.

Chevronné d'or et d'azur au franc quartier de gueules à la tour d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.A.R.)



REINACK.



D'or au lion coupé d'azur et de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. D'une origine illustre et reculée, cette Maison, originaire d'Alsace, s'éteignit, au dire de Husson L'Escossois, dans sa postérité directe; *Claude de Reinak*, qui épousa Marie, fille de Claude de Beauveau et de Claude Du Fay, n'ayant eu d'enfant qu'*Elisabeth*, mariée à Jacob de Haraucourt. *De Reinack de Montreal*, conseiller et chambellan de Charles III, portait la bannière de Virtemberg lors de la pompe funèbre de ce prince en 1600.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

REINECK.



D'azur à quatre fasces de gueules.

(D-P.)

REMIOT.



D'azur à six tours d'or, 3-2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Metz.

(Addit. mss. au Nob. de D. Pelletier.)

REMOVILLE.



De gueules à trois fasces ondoyées d'argent.

(D-P.)

RENNEL.



D'azur à une croix ancrée d'or, chargée en cœur d'un tourteau de gueules.

Bonaventure Rennel, conseiller-secrétaire de Charles III, et contrôleur-général des finances de Nicolas de Vaudémont, obtint, le 1^{er} avril 1555, des lettres de reconnaissance de l'ancienne noblesse des Rennel, ses aïeux, originaires de Boulogne-sur-Mer. *François Rennel* fut fait comte par le duc François III, en 1730, et ses descendants ont été déclarés gentilshommes.

Jeanne-Françoise de Rennel, fille de *François*, comte de Rennel et d'Antoinette le Mareschal, sa seconde femme, avait épousé, à Nancy, le 16 février 1688, Joseph, comte Le Bègue de Germiny, premier ministre et garde-des-sceaux de Lorraine et mourut à Nancy, le 19 février 1729. (Voir à l'article *Bouzey*.)

(D-P.)

RENTZIERS ou RENZIERS.

De gueules à trois têtes de bœliers d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, du bailliage de Saint-Mihiel, éteinte au XVII^e siècle. En 1250, *Geoffroy de Renziers* et *Hawy* ou *Hadvide*, sa femme, vendirent au chapitre de Verdun les dixmes d'Ambly. Cette seigneurie considérable fut cédée en 1418, par *Hugues de Renziers*, à Jean de Manœuvre, puis les seigneurs de Blâmont, et ceux de Bouvigny la possédèrent et y firent chacun bâtir un château; elle tomba enfin dans la Maison de Henri de Bouteiller de Senlis, dont l'héritière se maria avec le marquis d'Aspremont.

(H-L. D-P.)

**RHINGRAFF ou RHINGRAVE (LE), COMTE SAUVAGE DE DAUN ET KIRBOURG.**

Ecartelé d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, aux deuxième et troisième de sable, au léopard lionné d'argent, armé de gueules; sur le tout, parti au premier de gueules à trois lions d'or, au deuxième, de Salm coupé de Fénétrange.

Suivant l'époque on blasonne encore ainsi: *Ecartelé aux premier et quatrième d'or, au lion de gueules couronné d'azur, qui est de Rhingrave; aux deuxième et troisième de sable, au léopard rampant d'argent, à queue fourchue, qui est de Wildgrave; sur le tout, écartelé au premier de gueules, semé de croix d'or à deux saumons d'argent, adossés, brochant sur le tout, qui est de Salm; au troisième d'azur à la fasce d'argent, qui est de Vinstingen; au quatrième de gueules à la colonne d'argent surmontée d'une couronne d'or, qui est d'Anhalt, quartier particulier aux princes de Salm.*

ANCIENNE CHEVALERIE. *Rhingrave*, en allemand, signifie comte du Rhin. C'est le nom d'une Maison illustre et considérable dans l'em-



pièce, qui a produit de grands hommes de guerre et formé diverses branches. Les seigneurs de Rhingrave, connus dès le VII^e siècle, étaient d'une même origine avec les Wildgraves, comtes Sauvages ou comtes des Forêts, ils héritèrent par les femmes, de ces derniers, au XV^e siècle. Cette qualification de comte Sauvage ou comte des Forêts était, dit un auteur moderne, celle qu'affectaient, vers la décadence de l'empire Romain, les seigneurs des diverses portions de la fameuse forêt Hercynie, dont le défrichement a donné naissance à la Souabe, à la Bavière, à la Bohême et à un grand nombre de principautés.

Philippe Rhingrave se signala dans les guerres de Hongrie, sous Henri-l'Oiseleur, en 935. *Werner*, autre Rhingrave, guerroya en Italie vers 1155, sous Frédéric Barberousse. Cependant on ne fait commencer la généalogie de ces anciens chevaliers qu'à *Jean Rhingrave I^{er}*, mort en 1338.

(C. H-L. B. D-P. AR. La Chenaye-Desbois.)

RIBOLD.



D'argent à une tour de sable sommée de deux tourillons de même, accompagnée de deux bottes aussi de sable, au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable; d'autres auteurs disent: A une tour de gueules.

Maison ancienne, originaire de Milan.

(H-L. D-P. AR.)

RIBEAUPIERRE.



D'argent à trois écussons de gueules, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

RICHARMÉNIL.



De sable au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. La Maison de Ludres possède la terre de ce nom.

(G. B.)

RIPOLTSKIRCH.

De sinople à l'ancre renversée d'argent, cantonné de six billettes de même l'une sur l'autre, écartelé d'argent à une roue de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire d'Allemagne.

(B. D-P.)

**RISTE, RIST ou RICHE.**

D'or, écartelé de gueules au cigne naissant d'argent ; et suivant Callot : D'or au chef de gueules à deux cignes d'argent naissants.

ANCIENNE CHEVALERIE. Ce village, du diocèse de Metz, avait donné son nom à cette très-illustre Maison que les uns ont cru sortie de celle de Lenoncourt, d'autres, que sa souche était commune avec les comtes de Lunéville. Henri dit le Lombard, fils de Ferri de Bitche, duc de Lorraine, et de Ludomille de Pologne, épousa Agnès de Riste ; ils furent inhumés dans l'église de Senones, et le dernier de ce nom et armes, Burnik de Riste, mort en 1343, reposait dans l'abbaye ducale de Beaupré. L'an 1213, Henri, comte de Bar, prit et rasa le château de Riste.

(B. D-P. Dom Calmet.)

**RIVERSCHEIDT.**

D'argent à l'écu de gueules en abîme, au lambel de trois pièces d'azur en chef.

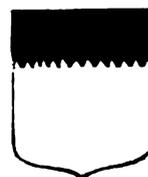
(D-P.)

**RIVIÈRE.**

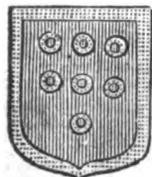
Endenché de sable sur argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Bourgogne.

(C. B.)

**ROCHE.**

De gueules à sept besans d'or, 3-3 et 1, à la bordure d'or ; variante : A la bordure d'argent.



ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire d'Ardenne.

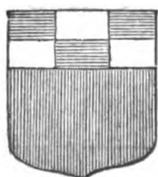
(B. D-P.)

ROCHEBARON.

De gueules, au chef échiqueté d'argent et d'azur, de deux tires.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. D-P.)



ROCHEFORT.

Vairé d'or et d'azur.

(D-P.)



ROCHEFORT.

D'azur semé de fleurs de lys d'or.

(D-P.)

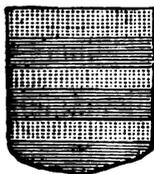


RODEMACK.

Fascé d'or et d'azur de six pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. En 1399, *Roland de Rodemack* se qualifiait él u de Verdun; mais dès l'an 1192, on citait déjà les seigneurs de ce nom, dont la terre était située dans le pays Messin.

(C.)



ROMAIN.

De sable à la croix engrelée d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)



ROMALCOURT.

D'azur à l'aigle éployée d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Verdun.

(C. B. D-P.)



RONCELZ, ROUCELS ou ROUSSEL.

De gueules à trois pals de vair, au chef d'azur, chargé de deux besans d'or, suivant Hugo et Callot; Husson L'Escossois dit : Au chef d'or, chargé d'une étoile de sable posée entre deux tourteaux de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les lignes de cette Maison, originaire de Metz, et qui florissait encore dans la dernière moitié du xvii^e siècle, sont : Bardas, Chievresson, Gronaix, Gournay, Louve, Remiot, Aspremont-aux-Merlettes. Un de ses membres figurait dans l'Assemblée de l'ancienne chevalerie de Lorraine, tenue à Pont-à-Mousson en 1663, pour le renouvellement et le maintien de ses antiques privilèges.

(C. H-L. D-P.)



RONCHÈRES

D'azur à une croix d'argent fleurdelisée d'or.

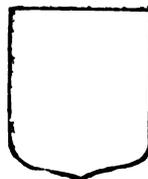
ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)



RORTÉ.

.....
Le château de Rorté, commencé par Bértholde, évêque de Toul, mort vers 1020, et achevé par Heriman, son successeur, avait donné son nom à une illustre Maison qui florissait déjà dans les xi^e et xii^e siècles, mais éteinte depuis assez long-temps. On lit dans l'histoire des évêques de Toul, nous apprend Dom Calmet, qu'Heriman, cité plus haut, écrivit à Etienne, seigneur de Neufchâteau, pour l'obliger à donner satisfaction aux religieux du prieuré de Saint-Bénigne ou Saint-Blin, et qu'ensuite il lui donna l'investiture de ce fief. Les



descendants d'Etienne prirent le surnom de Rorté, et la maison Des Salles en fit de même, après l'acquisition de cette seigneurie, par Henri Des Salles, le 18 novembre 1604.

(Dom Calmet. Généalogie de la Maison Des Salles.)

ROSIÈRES.



Lozangé d'or et de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Ces armes sont celles de la Maison de Ligniville qui porta le nom de Rosières, jusqu'au xiv^e siècle, qu'elle céda la bourgade de Rosières-aux-Salines à Ferri, fils de Mathieu H, duc de Lorraine. Elle acquit ensuite la terre de Ligniville, et en prit désormais le nom, mais sans changer son écu.

(C. D-P.)

ROSIERS ou ROSIÈRES.



De sable à deux fasces d'argent.

Originnaire de Lorraine.

(C.)

ROTZLAR.



D'argent à deux fleurs de lys de gueules mises en fasces.

(D-P.)

ROTZLAR.



De sable à deux fasces d'argent.

(AR.)

ROUCY.

D'or au lion d'azur, armé, lampassé de gueules.

Renaud, comte de Rheims, construisit le château de Roucy et en soutint le siège contre Hugues-le-Grand, l'an 948. Après maints

exploits, il fut tué dans une bataille près de Péronne, que lui livrèrent Raynier III et Lambert I^{er}, comte de Mons, en Hainaut, le 15 mars 973. Il avait épousé Albrade de Lorraine, fille de Gilbert ou Gisilbert, duc bénéficiaire de Lorraine, et de Gerberge de Saxe. *Ebles*, I^{er} du nom, comte de Rheims et de Roucy, mort en 1034, ne laissa que deux filles, dont la cadette, *Avoye de Roucy*, fut mariée à Geoffroy de Florines de Rumigny, de qui la Maison finit en *Isabelle de Rumigny* et de Florines, femme de Thiébaud II, duc de Lorraine, en 1270.

(D-P. P. Anselme.)

ROUCY.

De gueules à un chou d'or ; et suivant l'armorial de Callot qui avait appartenu aux bénédictins de Flavigny : *De gueules au créquier d'or* ; on trouve encore : *De gueules au chevron d'or*.

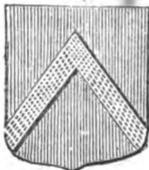
ANCIENNE CHEVALERIE. Très-grande et antique Maison, alliée aux principales de la Lorraine. *Huet de Roucy*, qui vivait en 1159, fonda l'abbaye de Laval-le-Roi, et fut père de *Huytasse*, comte de *Roucy*, décédé sans enfants. Henri du Bos, descendu de cette Maison, en reprit les armes pleines, sans cesser de porter le nom de la seigneurie du Bos qu'il avait eue en partage. Mais son arrière-petit-fils, Guillaume du Bos, de l'avis des rois d'armes de France, le quitta pour adopter définitivement celui de *Roucy*, dont il portait les armoiries.

(C. H-L. D-P.)

ROUGEMONT.

D'or à l'aigle de gueules, couronnée, becquée, membrée d'azur ; Callot ajoute : *Tenant dans ses pattes et de son bec trois tourteaux d'argent*, ce qui est peut-être le signe distinctif d'une branche établie en Lorraine.

ANCIENNE CHEVALERIE. « La Maison de Rougemont, une des plus antiques et des plus puissantes des deux Bourgognes, marquantes parmi celles d'ancienne chevalerie du haut baronnage primitif de ces pays, posséda depuis l'an 1000 et durant trois siècles le vicomté héréditaire de la cité de Besançon, à laquelle elle a donné trois archevêques. Elle tirait son nom d'une grande terre composée de



nombre de villages et de la petite ville de Rougemont, défendue par un ancien château fort, qui était une des principales baronnies primitives, de laquelle relevait un grand nombre de seigneurs bannerets et châtelains. Elle pouvait citer, en outre, parmi ses grandes illustrations, d'avoir fait la guerre en son propre nom à d'autres grands seigneurs ; de se trouver qualifiée dès le $xiii^e$ siècle, de cousin par les ducs et comtes de Bourgogne ; d'avoir été fréquemment leur caution, pleiges et médiateurs ; aussi les voit-on toujours mentionnés des premiers dans tous les traités, chartes et diplômes importants. « On y remarque *Thiébaut I^{er}*, sire et baron de Rougemont, vicomte de Besançon en 1044, auquel remonte sa filiation connue. *Hue de Rougemont* fut grand-maitre des Templiers en 1227, et cette Maison, dont les membres avaient établi leur sépulture dans l'abbaye de Bellevaux, enrichie par leurs bienfaits, occupa les premières charges à la cour et à la tête des armées de Bourgogne jusqu'à son extinction au xvi^e siècle. Ses grands biens passèrent alors à la Maison de Châlons.

(C. AR. Mais. de Saint-Mauris.)

ROVERCK.

D'or à deux lions léopardés de sable, coupés de gueules à deux sangliers d'or.

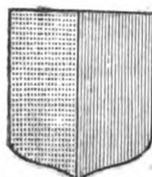


(D-P.)

RUGRAFF.

D'or parti de gueules.

Rugraff, en allemand, signifie comte rude ou sévère.

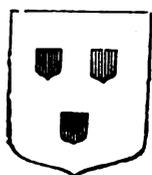


(D-P.)

RUPPES.

D'argent à trois écussons de gueules, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Brillante et antique Maison de nom et d'armes, originale du Barrois, éteinte, et dont l'héritage passa aux princes de Salm, puis fut réunie au domaine ducal.



On voit qu'en 1554, *Huart de Ruppès*, promet pour et au nom de *Hugue de Vienne*, son frère, qu'il ne poursuivrait point Jean de Serrières, pour les dommages qu'il lui avait fait en guerre. En 1568, Jean de Sarrebruche, seigneur de Commercy, donna à *Aubert des Deux-Ponts*, et à *Sibille*, sa femme, la pécherie de la rivière de Commercy, pour récompense de ses services dans la guerre qu'il soutenait contre *Liébaut de Ruppès*. La même année, *Michel et Henry de Ruppès*, échappèrent au sort fatal qui atteignit plusieurs seigneurs lorrains, tués ou faits prisonniers, dans la bataille donnée près de Ligny, entre les *Messins* et les *Barisiens*. *Isabelle de Ruppès*, morte en 1579, fut la troisième abbesse du chapitre noble de Bouzières, et *Antoinette de Ruppès*, sa nièce, la quinzième. En 1590, *Vaultier de Ruppès* assista les Verdunois contre Simon de Bassompierre.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

RUTZINGA.

De gueules à deux bars adossés d'or, l'écu semé de croix recroisettées au pied fiché de même.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)



SAILLY.

De gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, originaire de Metz. Le dernier *Bouillon de Sailly* fut compté parmi les morts de la bataille de Bulgnéville, le 2 juillet 1452. Cette terre passa ensuite dans la Maison de Savigny, qui la possédait encore à la fin du XVII^e siècle.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



SAINT-AMANT.

D'argent à trois fasces de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Flandre.

(C. B. D-P.)

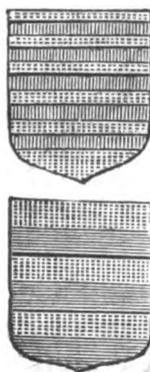


SAINT-AMANT.

D'azur au sautoir engrelé d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

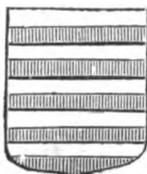
(C. D-P.)

SAINT-ASTIER.

D'or à cinq burèles de gueules, ou burelé d'or et de gueules; on trouve encore cette variante : Burelé d'or et d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE. *Geoffroy de Saint-Astier*, gouverneur de Verdun, fut le premier de cette très-noble Maison, originaire de France, qui se fixa en Lorraine. De son union avec Anne de Nettancourt naquirent : 1° *Geoffroy*, mort en 1630, après avoir perdu, dix ans auparavant, un fils, unique rejeton de son alliance avec Marie de Beauvau; 2° *Ursule*, abbesse de Saint-Maur de Verdun, en 1611.

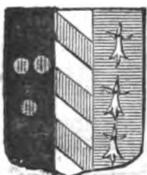
(C. H-L. B. D-P. AR.)

SAINT-BALMONT.

Burelé d'argent et de gueules de dix pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, de la châtellenie de Darney dans les Vosges, éteinte depuis des siècles. Cette seigneurie passa dans la Maison de Reinack, puis en celle de Haraucourt, enfin dans celle de Des Armoises, par le mariage de l'unique héritière de Jean-Jacques de Haraucourt, qui n'avait eu qu'une fille de son union avec Barbe d'Ernecourt.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

SAINT-BAUSSANT.

Tiercé en pal, au premier de sable à trois besans d'or, 2-1; au deuxième d'argent à trois bandes de gueules; au troisième d'azur à trois hermines d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, du bailliage de Saint-Mihiel, sous Bouconville. *Claude de Saint-Baussant* épousa

Poincette de Bohan et en eut Anne de Saint-Baussant, mariée à Alexandre de Pouilly, dernière de sa Maison, dont les lignes sont : Saffre, Saigny, Du Chatelet, Bohan, La Grève, Orcymont, Arquille. Il existe aussi une autre Maison de *Saint-Baussant*, citée à l'article BARISEY, mais qui n'est pas de l'ancienne chevalerie de Lorraine.

(H-L. D-P.)

SAINT-BELIN.

D'azur à trois têtes de béliers d'argent, acornées d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. B.)



SAINT-BLAISE.

D'azur au pied chaussé d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Champagne.

(B, D-P.)



SAINT-EPVRE.

D'or, parti d'azur, à la bande d'hermines brochant sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Lorraine et éteinte depuis long-temps.

(C. B.)



SAINT-FÉLIX.

Ecartelé aux premier et quatrième, coupé de gueules et d'argent, le premier chargé de trois merlettes d'argent; aux deuxième et troisième de gueules au lévrier rampant d'argent.

(D-P.)



SAINT-IGNON.



De gueules à trois tours d'or, maçonnées de sable, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison fort illustre et d'une origine reculée, la première des trois anciennes familles ou lignages de la cité de Verdun, où elle possédait la souveraine puissance. Elle s'était divisée en trois branches: *Saint-Ignon de Belleville*, de *Villers-le-Preudhomme* et de *Netting*. Nous ne pouvons ici les suivre dans leurs développements, et les curieux liront avec grand intérêt l'histoire généalogique écrite à ce sujet par le laborieux abbé Lionnois. Le 28 juin 1733, le duc François III permit à *Joseph-Félix de Saint-Ignon* de semer ses armées de *croix pommetées au pied fiché d'or*.

(H-L. B.)

SAINT-JULIEN.



D'argent à trois jumelles de gueules, bordées de même que l'écu.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

SAINT-LEGIER.



D'argent à la fasce frettée d'or, en chef deux étoiles et une en pointe de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)



SAINT-LOUP.

D'or à trois cotices de gueules; autres clergies: D'or à trois fascées de gueules; ou: d'or à la fascées de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Champagne.

(C. B.)

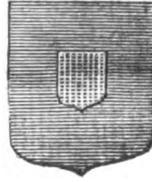


SAINT-MANGE.

D'azur à un écusson d'or mis en abîme.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.

(C. B.)



SAINT-MAURE, SAINTE-MAURE, MORE ou SAINT-MORE.

D'argent à la fasce de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison, l'une des plus anciennes de France, tire son nom de la ville de Saint-Maure, en Touraine; Foulques, comte d'Anjou, en bâtit le château vers 1032. Il y eut deux Maisons de Saint-Maure, la filiation de la première remontait à Goscelin, mentionné dès l'an 1007; Guillaume de Sainte-Maure, troisième fils de Goscelin II, mort au commencement du XIII^e siècle, ne laissa qu'une fille, nommée *Avoye*, mariée, avant 1203, à Guillaume, seigneur de Prescigny, en Touraine, qui, à cause de cette alliance, prit le nom de la Maison de sa femme. Les seigneurs de Prescigny descendaient, suivant l'abbé Le Laboureur, de la Maison de Loudun. A. Duchesne croyait qu'elle était issue de celle de Berrie, la plus grande et la plus illustre du Loudonnois. Entre autres branches de la deuxième Maison de Sainte-Maure, on distingue celle des seigneurs et ducs de Montausier, pairs de France, dont Charles de Saint-Maure, marquis de Montausier, gouverneur du Dauphin, si célèbre par son esprit et son austère vertu, à la cour de Louis XIV. Il avait épousé, le 13 juillet 1643, Julie-Lucie d'Argennes, marquise de Rambouillet et de Pisany. On sait que ce fut pour elle qu'il fit composer la *Guirlande de Julie*, précieux recueil sur vélin des plus belles peintures de fleurs avec des compliments allégoriques à la noble et gracieuse damoiselle. Tous les beaux esprits du temps, le grand Corncille lui-même, s'empressèrent d'y apporter leur tribut, et ce présent de M. de Montausier passe, avec raison, comme un trait marquant de la vieille galanterie française, et d'une recherche si exquise.

(C. AR. P. Anselme.)



SAINT-MAURICE.



De gueules au lion d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes de la prévôté d'Étain, maintenant éteinte.

(H.-L. D.-P.)

SAINT-MAURIS.



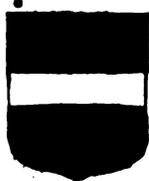
De sable à deux fasces d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Les preuves de cette illustre Maison, toujours existante, fort antique et originale du comté de Bourgogne, ont été faites avec succès en 1787, pour l'admission aux honneurs de la cour, par *Charles-Emmanuel-Polycarpe*, marquis de *Saint-Mauris*, pair de France en 1827, et qui acheva d'imprimer, en juin 1830, la *Généalogie historique de sa Maison*, recueil précieux en particulier pour l'histoire de notre province et qui n'a point été rendu public. Les trois premiers degrés de la Maison de *Saint-Mauris* remontaient à *Richard 1^{er}*, *Henri* et *Albert*, chevaliers, tous frères et vivant vers 1060. *Nicolas de Saint-Mauris*, écuyer du duc de Mercœur, prince de Lorraine, en 1555, fils d'*Hugues de Saint-Mauris*, armé chevalier par Charles-Quint, et de Claudine de Mugnans, fut marié en 1555 à Françoise, baronne de Nogent, et admis, dès cette époque, héréditairement dans le corps illustre de l'ancienne chevalerie de Lorraine. Il forma la septième branche de son illustre Maison, dite des seigneurs de *Lambrey*, qui finit en *Paul-François*, baron de *Saint-Mauris*, capitaine des gardes et gentilhomme de la chambre du duc, colonel de cavalerie, gouverneur de Gray (qu'il défendit contre le grand Condé et sous les yeux de Louis XIV), mort le 10 septembre 1683, sans enfants de Louise de Montrichard, sa femme.

Primitive DEVISE: *De la MOR je me RIS.* ADAGE: *Lealeté de Saint-Moris.*

(Gén. de la Mais. de Saint-Mauris.)

SAINT-MAURY.



De sable à la fasce d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de France,

(C. B. D.-P.)

SAINT-MAURY.

D'argent à la fasce de gueules, écartelé d'or au lion de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. B. D-P.)



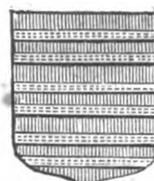
SAINT-MORE, voyez MORET.

SAINT-SEIGNE.

De gueules à six cotices jumelées d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Bourgogne.

(C. B. D-P.)



SAINT-VINCENT.

D'or au taureau de gueules, au canton senestre d'argent, chargé d'une croix pattée de gueules, écartelé d'or à une cloche bataillée de gueules (Dom Pelletier); et suivant d'autres auteurs : D'or aux bœufs effarés de gueules, à queue fourchue, au franc canton dextre d'azur; à une croix potencée d'or, écartelée aux deuxième et troisième, d'or aux beffrois de gueules bataillés d'or.



« Cette maison, de haute noblesse chevaleresque de Biscaye, donna plusieurs branches, qui toutes furent classées au premier rang dans les divers pays où elles s'établirent. On voit par ses titres et la vérification authentique de noblesse faite par M. de Caumartin, intendant de Champagne, que *Bernard de Saint-Vincent*, baron de Montassin, amené de Biscaye par le fameux d'Aguerre, son cousin, fut par lui présenté au duc Antoine de Lorraine, qui l'agréa pour page; s'étant extrêmement distingué à son service, il y fut porté aux premiers grades par le duc, qui le nomma successivement aux charges de gentilhomme de sa chambre, puis grand-fauconnier, après l'avoir marié, vers 1540, à Marguerite de Saulxures, d'une maison distinguée de l'ancienne chevalerie de Lorraine, corps illustre, auquel il fut, dès son début, également agrégé, ce qui fixa ses droits d'entrée à la cour, aux États et dans les grands chapitres, où se maintinrent pareillement ses descendants par leurs services et leurs hautes alliances.

» On trouve vers l'an 1500, quatre branches existantes de cette Maison, distinguées entre elles par les qualifications de barons de *Saint-Vincent*, de barons d'*Aulnoy et Jouy*, de barons de *Montassin*, de barons de *Narcy*, toutes éminemment distinguées par leurs alliances, etc. »

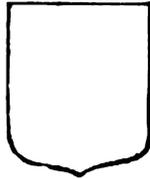
(Général. de la Mais. de St-Mauris.)

SAINTE-HOUSSE.

.....

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire du Barrois.

(B.)



SALINS.

D'azur au chevron d'argent, surmonté d'une croix de Lorraine d'or, à la pointe du chevron, accompagnée de deux croissants montants d'argent.

La Maison de *Salins*, autrefois *Billard*, était originaire de Champagne, et s'éteignit au xvii^e siècle, après avoir fourni des sujets distingués au service du prince et de l'État.

(D-P.)



SALLAZAR.

De gueules à cinq étoiles d'or posées en sautoir, écartelés d'or à cinq cœurs de gueules mis de même.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)



SALM.

De gueules à deux saumons adossés d'argent, l'écu semé de croix recroisetées au pied fiché de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette très-illustre et très-ancienne Maison s'est divisée en deux branches, l'une avait ses terres en Ardennes, l'autre était établie depuis plusieurs siècles dans les Vosges, sous le



titre de comté , puis de principauté. Duchesne , dans ses *Preuves* de la Maison de Luxembourg , croit que les seigneurs de Salm descendent du deuxième fils de Gisibert, comte de Luxembourg. *Henri*, comte de *Salm*, bâtit son château en Lorraine vers 1190 ; mais ce ne fut point lui qui a donné son nom à cette Maison si fameuse : il existait auparavant. En 1208 , ce même *Henri* fut donné en otage de la paix signée entre Ferri II, duc de Lorraine , et Thiébaud , comte de Bar.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

SALVAN.

D'azur au chevron d'or, à la bordure de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.

(B.)

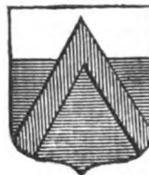


SAMPIGNY.

D'azur au chef d'argent, au chevron de gueules brochant sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire du Barrois et éteinte. *Jean de Sampigny*, qui vendit la seigneurie de Rembercourt au duc de Lorraine, n'ayant eu de son mariage avec *Pernette de Savigny* qu'une fille, *Isabelle de Sampigny*, mariée au seigneur de Saint-Balmont.

(C. H-L. B. D-P. AR.)



SANCY ou SAUCY.

D'azur à une étoile à six rais d'or, sur le tout une bande de gueules chargée de trois lions d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.

(C. B.)



SANDRECOURT.



D'azur à trois quinte-feuilles d'argent, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)

SARREBRUCHE ou SARBRUCK.



D'azur semé de croix recroisettées au pied fiché d'argent, au lion de même, armé, lampassé et couronné d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Très-ancienne Maison de nom et d'armes, des plus considérables de la Lorraine, du Barrois et du pays de Luxembourg. Le château de Sarrebruch ou Sarrebruche avait été donné par l'empereur Othon III, le 18 des calendes de mai 998, à l'évêque de Metz, Adalbéron, quand l'empereur Henri IV joignit à ce présent le comté de ce nom par lettres datées de Mayence, le 3 des nones d'avril 1063, ce qui fut ratifié par Frédéric I^{er}, en septembre 1171.

Le plus ancien seigneur qui ait possédé le comté de Sarrebruche est *Sigebert*, à qui l'empereur Henri IV, à la prière de l'impératrice, sa femme, et de Thierry-le-Vaillant, duc de Lorraine, donna, l'an 1080, la ville de Wadegase, dans le Sargau. *Simon*, comte de Sarrebruck, épousa Berthe, sœur du duc Mathieu II, et renonça en son nom, en 1226, à toutes ses prétentions sur l'héritage paternel et maternel. *Jacques*, évêque de Metz, frère de Berthe, lui donna la terre de Sarrebruck, en 1227. *Jean I^{er}*, fils de *Simon*, transmet à ses descendants la seigneurie de Commercy et en affranchit les habitants le 2 février 1323. La Maison de Sarrebruche la vendit ensuite, en 1444, au duc Jean de Calabre.

Amé de Sarrebruche, III^e du nom, comte de Roucy et de Braine, seigneur de Commercy, gouverneur de l'île de France, mourut le 19 novembre 1323, sans laisser de postérité de Marie d'Amboise, sa femme, et ses sœurs se partagèrent sa succession. Il y eut deux branches : 1^o des seigneurs de *Sissonne* ; 2^o des seigneurs de *Sainte-Preuve*.

(C. H-L. B. D-P. AR. P. Anselme.)

SARLEY.

Gironné d'argent et de gueules de douze pièces, au chef de gueules paré de trois besans d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Barrois.

(C. B. D-P.)

SARNAY.

De gueules à une tour d'or, écartelé de même, à une croix alaisée de gueules ; d'autres disent : D'argent à la bordure de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire du Barrois et éteinte. *Ulric de Sarnay* était, en 1271, évêque de Metz. *Claude de Sarnay* assistait à la tenue des Etats de Lorraine en 1594.

(C. D-P.)

SARWERDEN.

De sable à l'aigle éployée d'argent, becquée et armée d'or ; Callot ajoute : Écartelé d'or à la fasce de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cet ancien comté, fief masculin mouvant de l'évêché de Metz, se composait des petites villes de Sarwerden, de Bouquenom et de plusieurs villages. Le premier seigneur de ce nom dont il soit fait mention est *Folmar*, en 1142 et 1143. *Mathieu I^{er}*, duc de Lorraine, se ligua en 1160 avec l'évêque de Metz, pour faire la guerre au comte de Sarwerden, qui fut fait prisonnier et envoyé à Lucelbourg, son château pris et rasé. *Thiedric de Sarwerden* ne laissa qu'une fille, *Valburge*, mariée à *Frédéric*, comte de Mœurs, qui, en 1412, revendiqua du chef de sa femme la possession de ce fief, s'en empara et s'y maintint. Après la mort, en 1527, de *Jean-Frédéric de Sarwerden*, dernier de la Maison de Mœurs, ce comté fut l'objet de grands débats entre l'évêque de Metz et le comte de Nassau, aux droits de Catherine, sa femme, fille de Jean-Frédéric. La Chambre Impériale décida enfin en faveur du duc de Lorraine, par arrêt du 7 juillet 1629. La Maison de SARWERDEN-MŒURS portait : *D'or à la fasce de sable.*

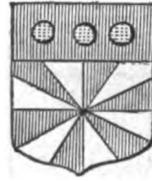
(C. H-L. B. D-P. AR. Dom Calmet.)

SAULX.

D'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Barrois.

(C. B.)



SAUVILLE.



De gueules à trois pélicans (contournés, dit Hugo), d'argent. Je trouve encore dans le manuscrit de M. de Ludres, ce blason évidemment mal expliqué : De gueules à trois aiglons d'argent, la tête tournée entre, le vol élevé.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

SAVIGNY.



De gueules à trois lions d'or, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. En 1072, l'empereur Henri IV, pour apaiser les querelles entre Thierry-le-Vaillant et Gérard, son frère, au sujet de la succession de Gérard I^{er} ou III, d'Alsace, leur père, érigea en faveur de Gérard, Vaudémont et le château de Suniac ou Savigny, en comté. Cette dernière seigneurie fut ensuite possédée particulièrement par une Maison de nom et d'armes, descendue elle-même des ducs de Lorraine, par *Vary de Paroye* (voir à ce nom), issu des anciens comtes de d'Asbourg, Lunéville et de Metz, qui le premier prit le titre de *Savigny*, et leurs armes sont identiques.

Cette Maison, citée souvent dans nos annales, s'était divisée en plusieurs branches, qui toutes ont brillé par leurs dignités et leurs alliances avec la haute noblesse du pays et d'autres contrées; on comptait : 1^o les seigneurs de Savigny, Tonnoy, Valfroicourt et Dombasle; 2^o Savigny-Laymont, éteinte dans sa postérité directe; 3^o les seigneurs de Rhosne (dont le maréchal de ce nom, au temps de la Ligue), vicomtes d'Estoges, marquis de Bellay et seigneurs d'Anglure; 4^o Savigny de Sailly; 5^o et Savigny de Lenoncourt, éteinte au xviii^e siècle.

Jourdain de Savigny, premier chambellan de Charles VI, roi de France, eut la vaisselle d'argent qui se trouvait dans la chambre mortuaire de ce monarque, ce qui lui fut adjugé, après quelques difficultés, en 1424. *Ferry de Savigny* fut maréchal de Lorraine, en 1428; *Philippe*, après quelques hostilités, battit les Messins, l'an 1443, et le jeudi devant les Palmes, dit le doyen de Saint-Thiébaud, il les poursuivit depuis Lorry jusque sur le pont des Morts.

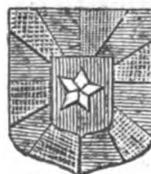
(H.-L. D-P. D. Calmet. Durival.)

SAVIGNY-EN-RHETELOIS.

Gironné d'or et d'azur de douze pièces, à un écusson en abîme de gueules, le tout brisé d'une étoile d'argent mise en cœur.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison différente de la précédente, et qui est sortie du duché de Rhétel depuis duché Mazarin, où était située la terre de *Savigny*. Ce nom, à défaut de mâles, s'est fondu dans les Maisons de Ludres et Du Hautoy. Ses lignes sont : de Patrice, Xonot, Villers-aux-Vents, Gournay, Crehanges, Ligniville, Des Armoises.

(C. H-L. D-P.)*



SCHLEIDEN.

D'azur semé de fleurs de lys d'or, au lion d'argent.

(D-P.)



SCHMITTBOURG.

De sable à la boucle d'argent clouée de gueules.

(D-P.)



SENNETERRE.

D'azur à cinq fusées d'argent mises en fasce.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette Maison remonte à *Louis*, seigneur de Saint-Nectaire, en Auvergne, en 1231 et 1234. Le premier de ce nom que cite le P. Anselme dans son *Palais de l'honneur*, est *Bertrand*, seigneur de Senectaire, vulgairement dit Senneterre, qui épousa, en 1365, Jeanne de L'Espinasse. *François de Senneterre*, lieutenant du roi au gouvernement de la ville de Metz, épousa Jeanne de Laval, dont il eut entre autres enfants, *Henri de Senneterre*, marquis de La Ferté-Nubert, ambassadeur à Rome; *Henri II*, son fils, duc de la Ferté, pair et maréchal de France, mort le 27 septembre 1684, fut gouverneur de la Lorraine, au nom de Louis XIV, et se montra d'une extrême dureté envers les habitants, surtout la noblesse, dont il redoutait l'ascendant et les moyens d'action pour



assurer l'indépendance du pays. Dans les mêmes vues politiques, il accabla aussi la ville de Nancy de charges de toutes sortes.

(C. P. Anselme. Beauvau. Histoire de Nancy, par J. Cayon, 1846.)

SENNINGEN.



De gueules à la quinte-feuille d'argent percée d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

SEPT-FONTAINE.



De gueules à la croix ancrée d'argent, une tour de sable en abîme.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

SERAUCOURT ou SEROCOURT.



D'argent à une bande de sable, cotoyés de sept billettes de même, quatre en chef, trois en pointe. Graffigny ajoute : Un lambel à trois pendants d'azur sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, d'une origine antique, de la prévôté de La Marche, éteinte et fondue dans la famille d'Ourches. Elle se divisait en plusieurs branches : 1° Seraucourt ; 2° Seraucourt des Romains ; 3° Seraucourt d'Ourches ; 4° Seraucourt d'Erize. C'était une des plus illustres de la contrée, jurée dans tous les collèges, et dont le nom seul faisait preuve de haute noblesse.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

SERINCHAMP.

D'argent à la bande de gueules.

Le baron de Serinchamp, entre autres missions diplomatiques qui lui furent confiées par Charles IV, duc de Lorraine, représentait les intérêts de son maître, au célèbre congrès de Nimègue.

(D-P.)

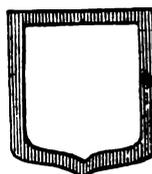


SERNAY ou SARNAY.

D'argent bordé de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Bourgogne. *Ulric de Sarnay* fut évêque de Verdun de 1271 à 1277. *Claude* assistait à la tenue des Etats du duché de Lorraine, en 1594.

(C. D-P.)



SERRIÈRES.

D'argent à un lion léopardé de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Lorraine.

(C.)



SERRIÈRES.

D'or à la croix de gueules, au franc quartier d'argent, chargé d'un lion léopardé de sable, armé, lampassé de gueules et couronné d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes dont le fief dépendait du marquisat de Pont-à-Mousson. En 1555, le duc Raoul donna à *Henry de Serrières*, écuyer, vingt livres de terres, à petits tournois, sur les tailles de la ville d'Amance, à Pâques et à la St-Remy, en récompense de ses services, moyennant quoi *Serrières* devenait homme-lige du duc de Lorraine. *Jean-Huttin de Serrières*, époux d'Eve de Mazurot, fut le dernier mâle de sa maison, n'ayant eu de son mariage qu'une fille, *Claude*, l'an 1517, et mariée à Antoine de Nourroy, seigneur de Port-sur-Seille et de Serrières, qui en eut Bertrand de Nourroy, décédé sans hoirs, Claude, marié à Antoinette de Bassompierre, et Philippe, marié à Madelaine Bayer de Boppart (voyez Nourroy).

(C. H-L. D-P. Dom Calmet.)



SICCON, voyez CICON.

SICKINGEN.



De sable à cinq besans d'argent mis en sautoir.

(D-P.)

SIERBERG.



D'azur à la tour crénelée et maçonnée de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de l'évêché de Trèves.

(B. D-P.)

SIERCK.



D'or à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison déjà fameuse au commencement du XIII^e siècle. *Henri de Sierck* signa en 1204, en qualité de témoin, au bas de l'acte de donation de la terre de Lutzweiler à l'abbaye de Bouzonville, par le duc Ferri I^{er}. *Jean de Sierck* fut nommé évêque de Toul, en 1297, et *Jacques* occupa le siège archiepiscopal de Trèves, de 1439 à 1456. *Conrad* était, en 1535, commandeur de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem.

(D-P. D. Calmet.)

SIERCK.



D'or à l'aigle éployée de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

SIREY ou SIRECH.

De gueules à une croix ancrée d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.

(C. B. D-P. AR.)



SOLMS.

D'or au lion d'azur, armé et lampassé de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(Addit. ms. au Nobil. de D. Pelletier.)



SORBEY ou XORBHEY.

D'azur au croissant d'argent surmonté d'une étoile de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, que L'Escossois fait remonter, mais sans en donner la date, à *Thiébault de Sorbey*, chevalier ; *Jeanne de Sorbey* porta cette seigneurie dans la Maison de Lavaulx par son mariage avec Wary de Lavaulx. Jean, son fils, n'eut qu'une fille, Marie, qui en hérita et s'unit avec Guillaume de Croix, fils de Tassinot de Croix et de Jeanne Des Armoises, dont Thomas, dont Louis qui vendit cette terre à Arnould de Gorcy, racheté par Jean de Croix pour en avantager les sieurs de La Fontaine et de L'Escamoussier. La Maison de Sorbey était éteinte au XVII^e siècle. On en comte plusieurs branches ou Maisons distinctes, toutes de l'ancienne chevalerie et qui suivent.

(C. B. H-L.)



SORBEY.

D'argent au croissant de gueules surmonté d'une étoile d'or ; variante : D'une étoile de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte.

(C. Lionnois. Manuscrits divers.)



SORBÉY.

D'argent à une étoile de sable supportée d'un croissant de gueules, l'écu bordé de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Verdun et éteinte.

(C. D-P. AR.)

SORBÉY.

D'azur au chef d'argent, au lion léopardé, la queue baissée, de gueules, brochant sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE.

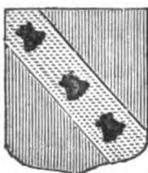
(C. B. Manuscrits divers.)

SORCY, voyez SOXEY.**SOUILLY.**

D'azur à une croix d'argent, au franc quartier losangé d'or et de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de l'évêché de Verdun.

(C. B.)

SOURGS.

De gueules à une bande d'or, chargée de trois coquilles de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Barrois.

(C. B.)

SOUXEY.

De sable au lion d'or, armé, lampassé de gueules, l'écu bordé d'or.

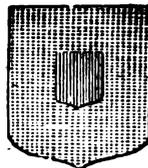
ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire du Barrois.

(C.)

SOXEY, SORCEY ou SORCY.*D'or à l'écu de gueules en abîme.*

ANCIENNE CHEVALERIE. C'était un fief, nous dit D. Calmet, relevant des comtes de Bar, et dont les seigneurs, qui prirent quelquefois le titre de comtes, sont cités dès l'an 1033, dans une charte octroyée par l'empereur Conrad, à l'abbaye de Saint-Epvre. En 1332, Jeanne de Bar, saisissant les rênes de l'État, vu la minorité du comte Robert, son fils, donna pour pleiges plusieurs gentilshommes les plus qualifiés, au nombre desquels figura *Eudes de Sorcey*. Cette maison s'éteignit en celle de Des Armoises.

(C. D-P. Dom Calmet.)

**SOXXEY ou SAUSEY,***D'or à deux fasces de sable.*

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. Additions à Dom Pelletier.)

**SPADA.***D'azur à deux épées d'argent posées en sautoir.*

Maison d'Italie, dont une branche s'établit en Lorraine par *Silvestre Spada*, chevalier d'honneur de la duchesse Élisabeth-Charlotte d'Orléans. Il avait épousé, en 1709, Marguerite d'Apremont, fille d'honneur de S. A.

(D-P. Lionnois.)

**SPANHEIM.***Échiqueté d'argent et de sable.*

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)



STAINVILLE.



D'or à la croix ancrée de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire du Barrois, cette très-noble et antique Maison avait l'honneur d'être alliée à celle de Lorraine, par le mariage de *Louise de Stainville*, avec Jean, comte de Salm, ce qui, suivant la déclaration du duc Nicolas-François, au Chapitre de Strasbourg, formait la quatrième ligne de ce prince. Le nom de Stainville est connu dès le xiii^e siècle; on voit que *Gauthier de Stainville*, seigneur de la ville de Vaucouleurs, et Berthe, sa femme, firent plusieurs fondations à l'église de Vaulx-en-Ornois, en 1280. *François*, abbé de Saint-Epvre de Toul, fit la translation des reliques de ce patron en 1527. *Pierre de Stainville*, grand doyen de la Primatiale, fonda l'hôpital de Saint-Charles de Nancy, en 1626, pour y nourrir et entretenir trois cents pauvres enfants; il était aussi grand-aumônier de Lorraine. *Charles de Stainville*, grand-maitre-d'hôtel du palais de S. A. R., fit, en 1698, la demande de la main d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans pour le duc Léopold I^{er}. La terre de Stainville avait été érigée en marquisat le 7 avril 1722, et en 1758, en duché-pairie. M. de Stainville étant gouverneur de la province en 1785, fit tracer à Nancy l'immense place de Grève, terminée par un arc de triomphe consacré au triomphe de l'Amérique si heureusement secourue par Louis XVI; cette porte s'appelait alors de Stainville.

(C. B. D-P. AR. Lionnois.)

STREPIGNY.



De gueules à trois eoquilles d'or mises en bande, accompagnées de deux cotices d'argent.

(D-P.)

STROMBOURG.



Echiqueté d'or et de gueules, la première pièce chargée d'une étoile de sable à six raies.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

SUBLET.

D'azur au pal brétélé d'or : telles sont les armes de la branche établie en Lorraine ; la tige principale portait : *Au pal brétélé d'or , maçonné de sable , chargé d'une vergette de même.*

Maison originaire de Normandie. *Michel Sublet* , natif de Blois , seigneur de Heudicourt , intendant et contrôleur général des finances , conseiller d'État , intendant de l'ordre du Saint-Esprit , mourut en 1602. *Denis Sublet* , comte d'Heudicourt , se signala à la sanglante bataille de Senef ; il épousa Marie-Françoise , marquise de Lenoncourt et de Marie-Cécile de Morsberg. *Michel Sublet* , qui vint après , fut grand-louvetier de France , et cette charge distinguée de la cour , passa depuis à d'autres de cette Maison.

(D.-P. Père Anselme.)

**SUSANNE.**

De sable à trois annelets d'argent, 2-1.

La dernière de cette noble Maison fut *Charlotte de Susanne* , fille de *Jean de Susanne* , baron de Cardaillac et de Montbrun ; elle épousa Pierre de Gournay-Secourt , dont naquit Jean-Jacques de Gournay-Secourt.

(H.-L.)

**TANNOY.**

D'azur à trois bandes d'or.

Originaire de Champagne.

(D.-P.)

**TANTONVILLE.**

Burelé d'argent et de sable de dix pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette très-considérable Maison , originaire de Lorraine , depuis long-temps éteinte , s'est fondue dans celle d'Our-



ches. *Philippe de Tantonville* était grand-prévôt de Saint-Dié en 1620 et député du bailliage d'Epinal aux États en 1621.

(C. B. D.-P.)

TAVAGNY.



D'azur à trois têtes de griffons, écartelé, émanché, fleurdelisé d'argent et de sable de l'un en l'autre.

ANCIENNE CHEVALERIE. Réputée originaire d'Italie, cette Maison s'établit en Lorraine vers 1540, par *Ferdinand de Tavagny*, dont le fils, *François*, fut fait écuyer de la grande écurie et grand gruyer de Lorraine ; il conduisit le cheval d'honneur à la pompe funèbre du duc Antoine. *Jacques de Tavagny*, brigadier des armées du roi, mourut en 1707, sans laisser de postérité de son mariage avec *Marie de Cicon*. *Marie-Louise-Anne Du Varo* était de cette Maison ; elle avait épousé en premières noces *Joseph de Grimaldy*, prince de Lixheim, veuf de la fameuse princesse de Phalsbourg, sœur du duc Charles IV, et en deuxièmes, *Ignace de Gournay*.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

TELLOT.



D'argent à trois fascés de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de la Franche-Comté.

(C. B.)

THOMMESSON.



D'argent à la bande d'azur, chargé de trois boucles rondes d'or.

Maison fort illustre, originaire d'Écosse, et qui s'établit en Lorraine par le mariage de *Jean de Thommesson*, avec *Catherine Des Armoises*. *Geoffroi de Thommesson*, écuyer, seigneur de Remencourt, était échanson à la cour de Lorraine en 1533. Le dernier mâle de cette branche, *Louis de Thommesson*, n'eut de son union avec *Agnès de Veroncourt*, qu'une fille, attachée à *Madame Douairière d'Orléans*,

puis Carmélite sous le nom en religion de sœur Thérèse de Jésus, et fort renommée au xvii^e siècle par ses éminentes vertus.

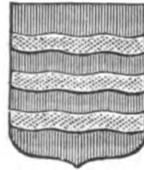
(C. H-L.)

THOULONGEON.

De gueules à trois fasces ondées d'or ; Graffigny ajoute : Écartelé de gueules et d'argent en fasce, de huit pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)



THUILLIÈRES, TUILLIER ou TUILLERT.

D'or ; variante : D'argent à une clef de gueules mise en pal, l'écu billeté de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, originaire de Lorraine, « où elle subsista jusqu'au xviii^e siècle, toujours classée au premier rang par son antiquité, ses emplois à la cour et aux armées et ses brillantes alliances.

» Un seigneur de cette Maison, ayant épousé, vers 1500, une de celle puissante des barons de Montjoye qui en devint héritière, en prit dès lors le surnom et en écartela les armes, ainsi que le font encore aujourd'hui ses descendants, qui ont toujours soutenu avec lustre, ainsi que leur tige, l'éclat de leur haute origine : » *Aux premier et quatrième de gueules à la clef en pal, qui est de Montjoye ; aux deuxième et troisième de gueules à la clef d'or aussi en pal, accompagné de neuf billettes, qui sont ses propres armes.* La Maison de Tuillert-Montjoye était représentée, en 1830, par M. le comte Ernest de Montjoye-Vaufrey, marié à Laurance d'Ambrugeac.

(D-P. Généal. de la Maison de Saint-Mauris.)



TIERENSTEIN

D'or au chevreuil de gueules, terrassé de sinople.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(Ancien Nobiliaire manuscrit du cabinet de M. Beaupré.)



TILLON.



De sable à deux épées d'argent mises en sautoir, garnies d'or, la pointe en bas ; au canton dextre, une aigle éployée d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originnaire d'Anjou, établie en Lorraine sous le duc René I^{er}. *Hardy de Tillon*, maître-d'hôtel de René II, fut choisi par ce prince parmi ses exécuteurs testamentaires.

On lit dans l'histoire du pays, que le sire de *Tillon* ayant délivré, à la tête d'un certain nombre d'hommes, le duc Ferri III, de la tour de Maxéville où il avait été enfermé par la trahison du sire Adrian Des Armoises, obtint en récompense et sur sa demande qu'il aurait le droit, lui et ses descendants, d'aller à l'adoration de la croix le jour du Vendredi-Saint, dans l'église paroissiale de la cour, immédiatement après le duc et en prenant le pas sur la duchesse, ce qui eut lieu effectivement jusqu'au xviii^e siècle, sous Léopold, qui alors changea de paroisse.

Il s'en suit de là que le sire de *Tillon*, en possession de ce privilège qui remontait au xiv^e siècle, n'avait rien de commun peut-être avec la Maison qui précède, et qu'on dit établie en Lorraine seulement le siècle suivant. C'est une autre famille dont nous ignorons l'origine et les armoiries.

(C. B.)

TONNOY.



D'azur à la croix d'argent, cantonnée de dix-huit fleurs de lys d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originnaire de Lorraine.

(C. B. AR.)

TONNOY.



D'azur à trois chevrons d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)

TORNIELLE.

De gueules à l'écusson d'or, chargé d'une aigle impériale à deux têtes de sable (variante : Accolée d'une couronne d'or), l'écusson accompagné de deux courges d'or ; d'autres disent : De deux massues d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison très-illustre, originaire du Milanez, qui s'établit en Lorraine par le mariage de *Joseph*, comte de *Tornielle*, avec *Philiberte*, comtesse de *Chalant*, fille de *René*, comte de *Chalant*, et de *Mentie* de *Portugal-Bragance*. Elle y contracta les alliances les plus relevées et y posséda les charges et dignités les plus considérables. *Anne-Joseph de Tornielle* mourut le 30 mai 1737, sans avoir eu de postérité. Il choisit pour héritier *Camille Lambertye*, qui abandonna son nom pour prendre celui de *Tornielle* et en adopter les armes.

(H-L. B. D-P.)



TORSVILLER.

Ecartelé aux premier et quatrième, d'argent à la fasce de gueules, aux deuxième et troisième, de gueules à la croix ancrée d'or, qui est de Pittanges.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire d'Alsace et éteinte.

(B. D-P.)



TOULLON.

D'azur à la croix d'argent, au lambel de trois pendants de gueules en chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes, éteinte. On cite *Husson de Toulon*, écuyer, fils de feu *Gérard de Toulon*, chevalier, qui céda, dès l'an 1282, à *Thibaut*, comte de *Bar*, certains droits sur les halles et marchés de *Bar*. *Jean de Toulon*, seigneur voué de *Nomeny*, se rangea sous les drapeaux des ducs de *Bourgogne* ; quand celui-ci se fut rendu maître de la *Lorraine*, en 1473, ses biens furent alors confisqués et dévolus à *Jean de Baudé*.

(C. H-L. D-P. D. Calmet.)



TOUROTTE.



De gueules au lion d'or, armé, lampassé et couronné d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)

TRESTONDAN.



D'azur à trois chevrons d'or mis en bande et cotoyés de deux cotices de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. La filiation de cette antique Maison du comté de Bourgogne, remontait à *Gérard de Trestondan*, damoiseau, qui vivait au XIII^e siècle. On divisait cette famille en deux branches, dont l'une s'était établie en Lorraine et l'autre en Franche-Comté. Elle avait pour ADAGE : *Bonté de Trestondan*.

(C. La Chenaye-Desbois.)

TRICONVILLE.



De gueules à trois bandes d'argent (ou : Bandé de gueules et d'argent), au franc-quartier d'azur, au lion d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. *Ferri de Triconville*, chevalier, vivait en 1397. Cette Maison s'éteignit à défaut de mâles au XVII^e siècle, en la personne de *Jean de Triconville*, lieutenant du comte de Salm, qui de son mariage avec Anne de Vicrange, fille du seigneur de Savonnières et d'Hélène de La Tour, n'eut d'enfant que *Louise*, héritière de Besonvaux, mariée à Nicolas Colore de Linden.

(H-L. D-P.)

TRICONVILLE.



D'or à trois bandes d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison citée dans l'Armorial de Lorraine de Graffigny, hérault d'armes en titre d'office.

(Graffigny.)

TRISTAIN DE TRÈVES.

D'or à une étoile à huit rayons de sable, chargée d'un écu d'or, à la fasce de sable en abîme.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire d'Allemagne.

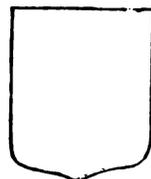
(*La cheualerie de la duché de Lorraine. Ms. du cabinet de M. Beaupré.*)

**TUILLERT, voyez THUILLIÈRES.****TURQUESTEIN.**

.....

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire. d'Alsace. Les *Turquestein* furent reçus en qualité d'anciens chevaliers aux États du 19 septembre 1435.

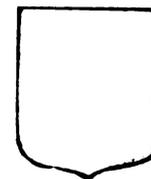
(Cartulaire de Lorraine cité par Bermann.)

**UBEXEY.**

.....

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine. « Le château d'Ubexy, à une lieue de Savigny et de Charmes, à deux de Mirecourt, était le chef-lieu d'une des plus anciennes et des plus belles terres de ce canton. Elle appartient à la Maison Du Chatelet ; Gérard de Haraucourt la possédait en 1488.

(B. Dom Calmet.)

**ULERANGE.**

D'argent à trois merlettes de sable.

(D-P.)

**URRE (D') THEISSIERE.**

D'argent à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'argent.

Cette Maison, originaire du Dauphiné, s'était établie en Lorraine



au commencement du xvi^e siècle, par le mariage de *Jehan d'Urre*, fils d'*Amé d'Urre*, seigneur de Theissières, et de *Gilette de Ceylus*, avec *Antoinette de Villeneuve*, fille et héritière de *Jacques de Villeneuve*. Elle lui apporta en dot la moitié de la seigneurie de *Commercy*, dite de *Sarrebruche*. La *Maison d'Urre Theissières*, réputée de l'ancienne chevalerie, contracta les plus belles alliances avec la noblesse la plus illustre du pays, et s'éteignit dans sa postérité masculine en la personne de *Charles d'Urre*, mort en 1627, renommé par sa haute piété et son mérite personnel. Le duc de Lorraine l'avait député vers *Henri IV* qui l'estimait, et il prit aussi une part active à la rédaction définitive des coutumes du pays.

(D-P. Lionnois. Hist. de Commercy, par M. C.-E. Dumont.)

VABÉCOURT ou VAUBÉCOURT.



D'or au chevron de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. AR.)

VAEDECK.

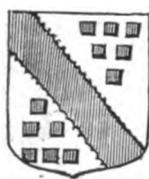


D'or à l'étoile à six raies de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

VALHEY.



D'argent à la bande engrelée de gueules, accompagnée de douze billettes de même, 3-2-1 en chef, 1-2-3 en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Ce sont les armes de la *Maison d'Einville*, originaire de Lorraine et éteinte, à qui la terre de *Valhey* appartient long-temps. *Jean d'Einville*, III^e du nom, et *Claude*, sont mentionnés dans une missive adressée par *Charles-le-Téméraire*, en 1475, aux principaux seigneurs Lorrains; le premier mourut sans hoirs, et l'autre ne laissa qu'une fille, *Catherine* dite de *Valhey*, qui apporta cette terre et ce dernier nom dans la *Maison Des Porcelets*, en donnant sa main à *André Des Porcelets de Maillanc*.

De Valhey, conseiller d'Etat de Charles III le Grand et surintendant de l'évêché de Metz, portait les gantelets aux funérailles de ce prince.

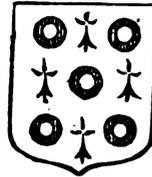
(C. B. D-P. Dom Calmet.)

VALLÉE (LA) DE PIMODAN.

D'argent à cinq annelets de gueules posés en sautoir, accompagnés de quatre hermines de sable.

Maison originaire du Clermontois, ou plutôt de la Bretagne, s'est attachée aux ducs de Lorraine dès le xvi^e siècle. La VALLÉE DE RARECOURT portait : *Semé d'hermines à cinq annelets de gueules en champ* ; cette dernière branche s'est fondue en d'autres Maisons en 1600.

(D-P.)

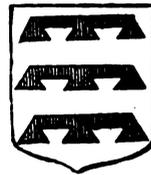


VALLEROY.

D'argent à trois lambels de gueules l'un sur l'autre.

ANCIENNE CHEVALERIE. C'était un fief qui dépendait du comté d'Aspremont. On trouve qu'en l'an 1286, *Jean de Valleroy dit Pallaix*, demandait au sire d'Aspremont de recevoir pour son homme-lige, et à cause de cette seigneurie, Gilles de Siers, écuyer, de la Maison de Valleroy, son cousin, fils de sa tante, et que c'est de son consentement exprès.

(C. Dom Calmet.)



VALTREICH.

Fascé d'azur et d'or de huit pièces.

(D-P.)



VARISE.

D'argent à la fasce de sable.

(D-P.)



VARNENCOURT.



D'argent à trois fascés de gueules, à la bordure de même.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes du Bailliage de Vitry. *Jean de Varnencourt* n'eut qu'une fille nommée *Nicole*, mariée à *Pierre-des-Salles*, dont elle eut *Philippe*, mort fort riche en 1559; il avait part en 80 seigneuries.

(D. P.)

VARNEPERT ou VARNEPONT.

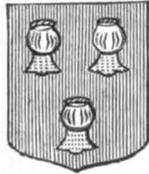


De gueules fretté d'argent de six pièces.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Trèves.

(D-P.)

VAUBÉCOURT



De gueules à trois casques d'argent, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Très-illustre Maison éteinte depuis long-temps dans sa postérité directe, mais qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. *Perrin de Vaubécourt*, chevalier, épousa *Nanon de Sampigny*, dont *Jacques* dit l'hermite, chevalier de Vaubécourt, qui vivait en 1530; dont, *Jeannot de Vaubécourt*, dont *Gauthier* qui n'eut que deux filles, 1° *Heluyd* ou *Helvide*, mariée à *Thomas d'Apremont*, dont elle eut *Aliénor d'Apremont*, femme de *Georges de Nettancourt*, père de *Jean*; 2° *Catherine de Vaubécourt*, Dame pour moitié de cette seigneurie, mariée à *Jean de Launoy*, dont les enfants cédèrent leur héritage à la Maison de Nettancourt. Cette terre avec bourg fut érigée en comté sous son nom ancien, par Louis XIII, le 26 avril 1635, en faveur de *Jean de Nettancourt de Vaubécourt*, qualifié de premier pair de l'évêché et comté de Verdun, au bas d'une enquête au même monarque, en 1629, pour le maintien des privilèges de la noblesse du pays Verdunois. C'est ici le lieu de rappeler avec honneur la mémoire du comte de *Vaubécourt*, doyen des lieutenants-généraux de France, mort en 1822, à Nancy, ville à laquelle il épargna de grands malheurs, lors de la terrible affaire de 1790, par un sacrifice d'argent, fait à propos, pour appaiser la garnison révoltée. (Voyez Nettancourt.)

(H-L. D-P. AR. Relat. de l'aff. de Nancy, p. Léonard.)

VAUDÉMONT.

Burelé d'argent et de sable de dix pièces.

En 1072, l'empereur Henri IV érigea la seigneurie de Vaudémont en comté, en faveur de *Gérard*, deuxième fils de Gérard I^{er} d'Alsace, duc de Lorraine. *Ferri* (le Courageux), seigneur de Guise, fils de Jean I^{er}, ayant épousé, vers 1394, Marguerite de Joinville, comtesse de Vaudémont, la dernière de sa Maison et l'héritière de tous les biens qu'elle possédait, qui rentrèrent dans la Maison de Lorraine, devint la seconde tige des comtes de Vaudémont qui tinrent depuis le sceptre ducal en la personne de René II et sa postérité.

(C. B. D-P.)



VAUDÉMONT.

D'azur à une bande d'or, cotoyée de sept billettes de même, trois en chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de Lorraine.



VAUDREY ou VAULDREY.

Emanché de gueules et d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison baronnale des plus anciennes et des plus florissantes des deux Bourgognes, qui s'éteignit de nos jours après avoir très-long-temps brillé, surtout par le grand nombre de chevaliers de ce nom qui se sont distingués de toute antiquité, dans les armées, les tournois, à la cour, par leur valeur, leur adresse, leur force et leur mine avantageuse. Son premier auteur connu remonte à *Charles de Vaudrey*, chevalier, favori du duc Hugues I^{er}, fameux par sa vaillance et sa beauté, cité comme un des chevaliers les plus accomplis de son siècle. Les descendants se sont toujours montrés fiers de cette origine par le mérite avec lequel ils ont constamment depuis rempli des charges éminentes en Bourgogne, en France et ailleurs. Cette Maison, reçue à Remiremont dès l'an 1500, contracta aussi de brillantes alliances en Lorraine. Sa Devise était : *J'ai valu, vault et vaudrey*. Son ancien ADAGE : *Coup de lance de Vaudrey*.

(C. AR. Généal. de la Mais. de Saint-Mauris.)



VELDENZ ou VELDENTZ.



D'argent au lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. La Maison des comtes de Veldenz, écrivent les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, a eu deux souches. L'une remonte au temps de l'empereur Henri V, et a fini vers 1260; l'autre dite de Géroldseck, par le mariage de Henri I^{er}, seigneur de ce lieu, avec Agnès, unique héritière de Veldenz, s'éteignit en 1444, dans la personne de Frédéric, beau-père d'Étienne, comte palatin.

Veldenz était, suivant les autorités citées plus haut, un château ancien et célèbre, situé entre Bernscastel et Traebach, sur la Moselle, au-dessous de Trèves. Dès le commencement du XII^e siècle, il relevait de l'évêché de Verdun. Les possessions de la première Maison de ces comtes étaient loin de se borner au bourg de Veldenz et à ses dépendances. La terre de Meissenheim, Lautereck et plus de quinze autres bourgs et villages, situés dans l'ancien Nohgau, leur appartenaient de temps immémorial, pour ainsi dire. En raison de cette grandeur et de leur puissance, les archevêques de Mayence, de Trèves, les évêques de Worms, de Verdun, de Metz, de Spire, se plurent à leur accorder, à charge d'adveu, plusieurs terres et fiefs. Les comtes palatins du Rhin, les ducs de Lorraine, les comtes de Luxembourg en usèrent de même vis-à-vis ces hauts seigneurs, qui eurent à la fois pour vassaux les comtes de Hombourg, les Rhingraves, les anciens seigneurs de Heizenberg, de d'Haun et d'Orberstein. Suit leur filiation : *Gerlac I^{er}*, mentionné en 1112; *Gerlac II*, de 1146 à 1186; *Gerlac III*, de 1191 à 1214; *Gerlac IV*, fit ses reprises en 1220, de Jean d'Aspremont, évêque de Verdun, et en présence de Théodoric, archevêque de Trèves; *Gerlac V*, 1254; *Agnès*, sa fille, mariée vers 1270 à Henri I^{er} de Géroldseck.

(D-P. D. Calmet. *L'Art de vérifier les dates*.)

VENDIÈRES.



D'argent à l'écusson en abîme de gueules.

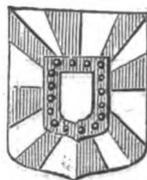
Originaire du Barrois. En 1142, la donation qu'avaient faite, à l'abbaye de Saint-Mihiel, deux frères, nobles hommes Surouvard et Richard, de ce qu'ils possédaient à Vendières, fut confirmée en conseil du duc Mathieu I^{er}. Cette seigneurie appartient en 1209 à Milon de Vendières, chevalier, et par dévolu de Frédéric II, duc de Lorraine, sous l'obligation de guet et de garde à Prény. *Alix de Champé*,

veuve du sire de Vendières, célèbre par son esprit et ses charmes, défendit valeureusement son châtel contre Raoul-le-Vaillant, l'an 1334. Ce prince l'emporta, mais ne put résister à la passion violente que lui inspira son entrevue avec la noble damg; il s'ensuivit une intimité qui dura jusqu'au départ de Raoul pour les plaines de Crécy où il fut tué. Nous avons, en 1838, publié d'après les manuscrits de Mory d'Elvange, savant Lorrain, trois lettres amoureuses d'Alix, qui justifient parfaitement le proverbe qui courait de son temps : « Belle à point d'Alix, esprit et scavoir d'Alix. »

(B. D-P. D. Calmet.)

VERGNEY, VERGNY ou VERNY.

Gironné d'argent et de gueules de seize pièces, sur le tout un écu d'argent à la bordure de gueules chargée de seize (Hugo n'en compte que cinq) besans d'argent.



ANCIENNE CHEVALERIE. Le village et seigneurie de Verny, autrefois Vergney, étaient possédés par l'ancienne famille de ce dernier nom qui les tenait en fief du seigneur de Chérisey. En 1331, Henry de Chérisey, écuyer, céda à l'évêque de Metz, Adhémar, ses droits sur la Maison forte de Vergney, sur la ville et ses autres dépendances. Vers cette époque, *Louis de Vergney* vendit à l'abbesse de Sainte-Marie de Metz le fief de Pournoy-la-Grasse, du consentement de son oncle, Henry de Chérisey, susnommé.

(C. Nobiliaire de Hugo.)

VERGY.

De gueules à trois quinte-feuilles d'or, 2-1.

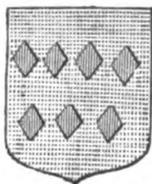
ANCIENNE CHEVALERIE. Le premier dont on ait connaissance de cette fameuse Maison de Bourgogne, qui tire son nom du château de Vergy, ruiné par l'ordre de Henry IV, en 1609, est *Guy*, l'un des principaux seigneurs auxquels les papes Eugène III et Anastase IV recommandèrent les intérêts de l'abbaye de Vézelay en 1143 et 1153, contre les entreprises du comte de Nevers. *Hugues* guerroya contre le duc de Bourgogne, de 1183 à 1184, pour refus de lui rendre hommage de son château de Vergy. Il se trouva au siège de Saint-Jean-d'Acre en 1191, et mourut en 1202. *Guillaume de Vergy*, II^e



du nom, seigneur de Mirebeau et d'Autrey, mourut sans enfants de Laure, fille de Mathieu II, duc de Lorraine. *Jean de Vergy IV*, chevalier de la Toison-d'Or, sénéchal et gouverneur de la Bourgogne, prit le parti du comte de Vaudémont dans ses démêlés avec René I^{er} d'Anjou. Cette Maison, illustrée encore par ses grandes alliances, a formé les branches des seigneurs d'Autrey, de Champuant, de Mirebeau. Les premiers brisaient les armes de Vergy : *D'une bordure de sable ; les derniers : D'une bordure d'argent.* *Jean de Vergy*, de la branche d'Autrey, était présent à l'entrevue du pont de Montereau, entre le dauphin et Jean-sans-Peur qui y fut assassiné, le 10 septembre 1419.

(C. P. Anselme.)

VERNEMBOURG.



D'or à sept losanges de gueules mises en pal, 4 et 3.

Dès l'an 1043, *Hermann*, comte de Vernembourg, figure comme témoin de la fondation de l'abbaye du Lac, et en 1157, *Henri*, dans un diplôme accordé par l'empereur Frédéric-Barberousse à Hellin, archevêque de Trèves. Les membres de cette très-ancienne Maison étaient cités parmi les seigneurs les plus qualifiés de l'archevêché de Trèves dont ils relevaient, et brillèrent également soit dans les combats, soit sous les mitres des églises de Cologne et de Mayence. Ce comté d'Allemagne, dans l'Eifel, passa au xvi^e siècle dans la Maison de Manderscheidt par le mariage de *Mathilde*, fille unique de *Guillaume*, comte de Vernembourg, avec Conon, comte de Manderscheidt.

(D-P. D. Calmet.)

VERNIERANGE.



Echiqueté de sable et d'argent de sept traits.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.)

VERONCOURT.

D'azur à trois lions couronnés d'or, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison éteinte, dont François Alix, seigneur de Veroncourt et déclaré gentilhomme en 1613, prit ensuite le nom et les armes.

(C. D-P.)



VERREY.

De gueules à trois pals de vair.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C.) •



VERRIÈRE.

D'argent au chef de gueules, chargé de trois annelets d'or.

(D-P.)

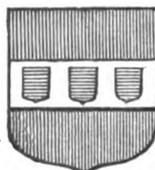


VIANGE.

De gueules à la fasce d'argent, chargée de trois écussons d'azur.

ANCIENNE CHEVALERIE. Jean Claude de Cussigny, comte de Viange, maréchal et grand-veneur de Lorraine, mourut sans enfants en 1699, et sa succession passa au comte d'Haussonville.

(D-P.)

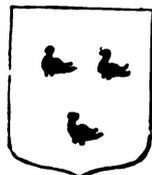


VICRANGE.

D'argent à trois merlettes de sable, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire de l'évêché de Trèves.

(B.)



VIDRANGE.

D'azur à trois cignes d'argent (écartelé de DOMPTAILLE qui est d'or; tranché de gueules, selon d'autres).

(C. D. B.)



VIENNE-LE-CHASTEL.



De gueules à l'aigle éployée d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. L'une des plus illustres Maisons de Bourgogne et d'une haute antiquité, était généralement réputée comme issue des anciens comtes de Bourgogne et de Mâcon. *Philippe de Vienne*, seigneur d'Antigny, de Pagny et de Sainte-Croix, vivait en 1180. *Jean de Vienne*, amiral de France, rendit de signalés services aux rois Charles V et Charles VI, dans leurs guerres contre les Anglais, et fut tué à la bataille de Nicopolis, le 27 septembre 1396. Une branche s'établit en Lorraine par Claude de Vienne, chambellan de l'empereur Charles V, qui épousa, en 1532, Claude Du Chatelot, née en 1518. ADAGE : *Grandeur des De Vienne*. DEVISE : *Tôt ou tard Vienne*.

(H-L. D-P.)

VIGNER.



D'or au chef de gueules, à la bande composée d'argent et de sable de trois pièces, brochant sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)

VIGNEULLES DE MASEY.

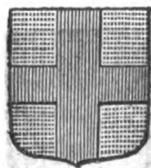


D'azur à cinq annelets d'argent, 2-2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Dom *Jacques de Vigneulles* mourut abbé de Saint-Ayry de Verdun en 1287. De *Vigneulles*, conseiller d'État, sous Charles III, portait la bannière de Brandebourg lors des somptueuses funérailles de ce grand prince.

(C. H-L. D-P.)

VILLE.



D'or à une croix de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette très-noble et très-ancienne Maison s'éteignit en Lorraine au commencement du XVII^e siècle en la personne de *Collignon de Ville*. Mais il en subsistait bien plus tard une autre branche en Piémont. *Gilbert de Ville* s'engagea par traité en

1091, à défendre l'abbesse et le Chapitre d'Épinal contre certains aventuriers qui faisaient des courses sur leurs terres. En 1449, vivait *Savary de Ville*, chevalier de grand renom. *Errard de Ville* participa au gouvernement du duché de Lorraine sous Thiébaud I^{er} et Mathieu II. *Jean de Ville* est qualifié de cousin par le duc Raoul, dans un traité conclu avec Adhémar, évêque de Metz en 1343. *Antoine de Ville*, chevalier, seigneur de Domjulien, épousa Claude de Beauvau, et en eut, 1^o *Marguerite*, mariée à Jean de Saint-Amador, seigneur de Lanoy; 2^o *Catherine*, mariée à Philippe de Raigecourt.

(C. H-L. B. D-P. AR.)

VILLE-SUR-COUSANCE.

D'azur à la fasce d'or, chargée de deux coquilles de sable, à trois roses d'or en chef.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison de nom et d'armes du bailliage de Clermont, éteinte au XVII^e siècle. *Husson de Ville*, marié à Lize Des Armoises, en eut trois fils, *Jean*, *Geoffroi* et *Raulin*, morts sans lignée; deux filles, *Alix*, femme de Jean de Landrecourt, et *Jeanne*, femme de Colin d'Eix.

(C. H-L. D-P.)



VILLE-SUR-COUSANCE.

De gueules au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, deux en chef, une en pointe.

ANCIENNE CHEVALERIE. Autre Maison mentionnée dans l'Armorial des Callot, comme appartenant au corps illustre de l'ancienne chevalerie de Lorraine.

(C.)



VILLERS.

De gueules à trois bâtons d'argent mis en bande, accompagnés de cinq étoiles de même, 1-3-1.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(C. D-P.)



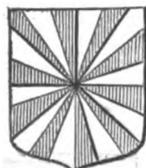
VILLERS-AUX-VENTS.



D'azur au sautoir d'or.

Telles sont les armes que Mathieu Husson L'Escossois assigne à cette Maison de nom et d'armes, originaire du Barrois, et dont la branche suivante s'établit dans l'évêché de Verdun.

Nous trouvons encoré dans les *Généalogies de Lorraine*, in-folio manuscrit, qui avait appartenu au dernier marquis de Lenoncourt, la Maison de Villers-aux-Vents citée comme une des lignes de la Maison de Savigny, mais avec les armes suivantes : *Gironné d'argent et de gueules de vingt pièces.*



(H-L. Généalogies de Lorraine.)

VILLERS-LE-PREUD'HOMME.



D'azur au sautoir d'or.

C'est une branche de la Maison précédente, fixée dans le Verdunois, châtellenie de Dieulouart, et qui remonte à *Jean de Villers-le-Preud'homme*, marié vers 1289 à Thenon d'Aboncourt.

(H-L. D-P.)

VILLIERS-L'ISLE-ADAM.



D'or au chef d'azur, chargé d'un dextrocher revêtu d'hermines, chargé d'une aumusse de même, frangée de sinople sur le tout.

ANCIENNE CHEVALERIE. Raoul, seigneur de Villiers, donna, en 1146, l'église de Villiers-le-Bel avec plusieurs héritages et rentes à l'abbaye de Saint-Victor de Paris. Parmi les célébrités de cette Maison, l'une des plus anciennes de France, on cite *Jean de Villiers*, maréchal de France, qui reprit Paris sur les Anglais et fut tué dans une sédition à Bruges, le 22 mai 1437. *Philippe de Villiers*, quarante-troisième grand-maitre de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, défendit avec héroïsme la ville de Rhodes, assiégée par les Turcs, en 1522. Obligé de capituler, il se retira avec ses chevaliers à Malte et y mourut le 21 août 1534.

(C. P. Anselme.)

VILLY.

De gueules à deux bourdons d'argent mis en sautoir, écartelé de gueules à une croix engrelée d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. *De Villy*, conseiller d'État de Charles III et capitaine de Longwy, portait la bannière de Hohenbourg aux cérémonies funèbres de ce prince, en 1608.

(C. D-P.)



VIVIERS.

Bandé d'or et d'azur de six pièces, l'écu bordé de gueules (Hugo); autre clergie: Fascé d'or et d'azur de six pièces à la bordure de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire de Champagne. *Henri III*, comte de *Salm*, hérita de son père de l'antique baronnie de Viviers et mourut en 1280. Elle passa ensuite dans la Maison de Lorraine par le mariage, en 1597, de François, comte de Vaudémont, père du duc Charles IV, avec Christine de *Salm*, fille de Paul et de Marie Leveneur.

(C. B. AR. D. Calmet.)

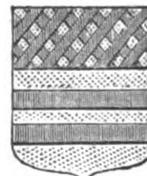


VOLCRANGE ou VOLKERANGE.

D'argent à la fasce de gueules, au chef fretté de même; ou: D'or à deux fasces de gueules au chef fretté de même.

Maison autrefois considérable et dont le château relevait des ducs de Lorraine, comme la prouvaient diverses reprises faites par les seigneurs de ce nom. On cite en l'an 1220, Arnold de Volkerange, chevalier, et en 1302, Guillaume et Jean, ses fils.

(Dom Calmet. Notes historiques.)



VY (DE).

D'or à la bande de sable, chargée de trois tours d'argent.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette antique Maison, d'origine chevaleresque du comté de Bourgogne, s'éteignit au XVII^e siècle, après avoir constamment brillé par ses possessions, ses dignités et ses emplois

qui la plaçaient au premier rang parmi la haute noblesse du pays. On la faisait descendre des anciens comtes de Ferrette, dont en effet elle avait conservé (au moins la tige principale) les armes pleines : *D'argent au lion de sable couronné d'or, à queue fourchue*. Sa filiation remontait à *Hugues de Vy*, cité en 1130 et père d'Odon, vivant en 1180. Une branche de cette illustre Maison florissait également en Lorraine, et c'est à elle qu'il faut assigner les armoiries rapportées en tête de cette notice. Parmi ses membres, qui s'allièrent constamment avec l'ancienne chevalerie de Lorraine, on remarque *Jean de Vy*, chevalier, élevé à la dignité de pair et maître-échevin de la ville impériale et libre de Metz, en 1398, charge des plus importantes par les pouvoirs très-étendus qu'elle conférait à ceux qui en étaient investis. Cette Maison était encore jurée à Malte et dans tous les hauts chapitres nobles, notamment à Remiremont.

(C. AR. Généal. de la Maison de S.-Mauris.)

WARISE.



De gueules à la fasce d'argent, à une rose d'or en chef.

Maison de nom et d'armes, fort ancienne, près Boulay. *Renauld de Neufchatel et de Warise*, épousa une fille de Jean de Coms, fils de Jacques, qui vivait en 1217. *Jean Warise*, fils de Renaud, obtint à son profit, un jugement pour la seigneurie de Coms-la-Grandville. *Bertrand*, son fils, donna en 1379, son dénombrement, et reprit en fief, foi et hommage de Robert, duc de Bar, la moitié de la ville de Coms-en-Ardenne, la moitié de la ville de Dugney, le quart de la ville de Grand-Failly et autres biens. Éteint dès le xv^e siècle, quant à la postérité masculine, la descendance de cette Maison continua à tenir un rang conforme à son illustration première par ses hautes alliances avec les Maisons d'Esche et de Raigecourt.

(H-L. Dom Calmet.)

WARSBURG, WARENSBERG ou WARNESBERG.



De sable au lion d'argent.

Sous le titre d'antique et haute baronnie, cette Maison, jurée dans tous les chapitres d'Allemagne, a joui autrefois d'une importance considérable. Tantôt elle résidait à Trèves d'où elle était originaire, tantôt dans son fort château de Warensberg, qui lui a donné son

nom, et qui s'élevait entre Boulay et St-Avoid. Sa situation était sans doute favorable pour faire des courses sur les terres des environs, car l'histoire nous apprend que la plupart de ses seigneurs ne s'en firent pas faute, et qu'ils désolèrent maintes fois leurs voisins, notamment le comte de Waresberg, qui, en 1484, se tua en tombant de cheval, au grand soulagement du pays.

Par un acte de l'an 1241, Thierry, comte de Forbach, vendit à Jean de Warnesberg, chevalier, et pour en jouir après la mort de Jacques de Warnesberg, son frère, le fief que ce dernier tenait du comte. Les armes de Robert de Warnesberg, nous dit Dom Calmet, qui ne les blasonne pas autrement, étaient : *Trois chevrons brisés.*

(D-P. AR. Dom Calmet.)

WATEVILLE.

De gueules à trois demi-vols d'argent, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(D-P.)



WATRONVILLE.

D'or à la croix de gueules.

ANCIENNE CHEVALERIE. Ce village, du diocèse de Verdun, avait donné son nom à cette illustre Maison, l'une des quatre pairies du Verdunois. Elle s'était éteinte, au moins dans sa postérité directe, suivant Dom Calmet, dès 1219, en Liétard de Watronville, qui embrassa la vie monastique. Il est certain que la dernière de ce nom et armes, sortie sans doute d'une autre branche, fut Jeanne de Watronville, mariée en 1608 à Gérard de Housse, et dont les grands biens passèrent avec sa main dans cette dernière Maison. Jean de Watronville, son père, avait été bailli d'Épinal, en 1523, et Perrin, son frère, bailli de St-Mihiel.

(C. H-L. B. D-P. AR. D. Calmet.)



WERNEBORCH, voyez VERNEBOURG.

WERTHEIM.

D'azur à trois roses d'argent, 2-1 ; au chef d'or, chargé d'une aigle naissante de sable ; une autre branche écartelait ainsi : Aux premier et quatrième, d'argent à deux fasces de sable ; aux deuxième et troisième, d'azur au chef d'or, chargé d'une aigle naissante de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE.

(*La chevalerie de la duché de Lorraine. Ms. du cabinet de M. Beaupré.*)

WILLAFFANS.

D'argent à la bande de sable, cotoyée de deux bâtons de même, chargée de trois coquilles d'or.

ANCIENNE CHEVALERIE. L'opinion des auteurs Bourguignons, observe M. de Saint-Mauris, est que cette Maison, marquante entre celles de l'ancienne chevalerie de Bourgogne, était une branche de celle de *Cicon*. Sa filiation remontait à *Harduin de Willaffans*, chevalier, qui vivait en 1138. Elle s'éteignit en la personne de *Claude*, mort sans postérité, et dans celle de *Philiberte de Willaffans*, femme de *Pierre de Saint-Mauris*, baron de Châtenois, morte en 1564. Vers cette époque, l'autre branche de cette Maison s'éteignit aussi dans celle de *Vaudrey*.

ADAGE : *Honneur de Willaffans.*

(Général. de la Mais. de Saint-Mauris.)

WILTZ.

D'or au chef de gueules chargé de deux coquilles de sable.

Maison originaire du Luxembourg, établie en Lorraine par le mariage de *Jean de Viltz* avec *Madelaine de Vaux*, le 12 juillet 1654.

(B. D-P.)

WISSE ou WISZ DE GERBÉVILLERS.

D'argent à trois têtes de Maures de sable, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. Cette illustre et antique Maison, originaire de Lorraine, s'éteignit après avoir produit plusieurs branches, par la

mort, en 1340, d'*Otry Wisse de Gerbévillers*, qui laissa, à défaut d'hoirs, sa succession à ses trois sœurs, Marguerite, mariée à Henri de Ligniville; Madelaine, à Hugues Du Chatelet; et Ève, à Jacques de Germiny. Elle datait au moins de l'an 1090, et tirait son origine du petit village de Wisz, près de Marsal. Un seigneur, nommé *Matfride de Wisz*, et sa femme Cunégonde, donnèrent au prieuré de Lay, près Nancy, bâti en 1090, l'église de Wisz, pour le repos de l'âme d'*Elmot*, et principalement de celle de *Marthe*, mère de Cunégonde, dont les auteurs sont fondateurs de ce prieuré.



La seigneurie de Gerbévillers entra dans cette Maison par l'acquisition qu'en fit des trois quarts, *Jean Wisse*, bailli d'Allemagne, qui en possédait déjà un quart, de Vécer, comte de Linanges, et de Hanemans, son frère, en 1483, moyennant neuf mille florins du Rhin, avec faculté de rachat, dont ils se départèrent le 9 novembre de la même année. Elle passa ensuite dans la Maison Du Chatelet, par le mariage rapporté plus haut.

La Maison de WISSE DE GERBÉVILLERS a donné un grand nombre de personnages éminents qui figurèrent toujours avec le plus grand honneur à la tête des affaires du pays : entre autres, *Jean de Wisz de Gerbévillers*, bailli d'Allemagne, fut employé par le duc Nicolas d'Anjou, en 1475, pour renouer ses négociations afin d'obtenir la main de Marie de Bourgogne. La haute noblesse du pays le députa encore vers la princesse Yolande, retirée à Joinville, pour lui présenter, au nom des Etats, la couronne ducale. Il se distingua dans la guerre de René II contre Charles-le-Téméraire, et *Wautrin de Wisz* contribua beaucoup à la défaite de ce dernier, le 5 janvier 1477, par son expérience et son intrépidité en chargeant à la tête des Suisses, auxiliaires du duc de Lorraine. Plusieurs seigneurs de ce nom, et parmi « nobles escuyers, » *Jacques et Philippe de Wisse de Gerbévillers*, fils de *Jean*, bailli de Nancy, morts en 1478, avaient leurs sépultures dans l'abbaye de Beaupré, « antique cimetière des princes lorrains. »

(C. H-L. B. D-P. AR. Hugo. D. Calmet.)

WOLMERANGE.

Vairé d'argent et d'azur.

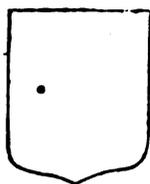
Le village de Wolmerange, diocèse de Metz, a donné son nom à cette Maison qui s'éteignit après avoir brillé avec éclat. En 1310, Renaud de Bar, évêque de Metz, déclara que pour terminer les contestations survenues entre lui et son cousin, Thiébaud, duc de Lorraine, au sujet de la Maison de *Wolmerange*, soit de fief ou d'arrière-fief,



il s'en rapportait au jugement de Jean, comte de Salm, son cousin et à celui d'Errard et Pierre de Bar, ses frères. *Simon de Wolmerange*, fut choisi en 1312, pour arbitre du différend entre Cunes de Warnesberg, chevalier, Henri et Nicolas, ses fils, et Kunes, fils de Geoffroy de Boulay, et Jean, son frère. En 1664, Charles de Haraucourt, marquis de Faulquemont, baron de Lorquin et maréchal du Barrois, prenait encore la qualité de seigneur de Wolmerange.

(Dom Calmet. Notes historiques.)

XAINTONGE.



.....
ANCIENNE CHEVALERIE. Originaire d'Anjou.

(B.)

XONOT.



D'argent à trois hermines de sable, 2-1.

ANCIENNE CHEVALERIE. *Jean et Claude de Xonot* signèrent, le 25 novembre 1564, avec Jean d'Haussonville, de Saint-Ignon, Guillaume Du Hautoy, et d'autres gentilshommes fiefés de l'évêché et comté de Verdun, une protestation au sujet des édits de l'évêque Pseaume contre la religion prétendue réformée, et comme portant atteinte à leurs anciens droits, franchises, privilèges et libertés.

(Mais. de Saint-Ignon et Addit. ms. au Nobil. de D. Pelletier. Général. de Lorraine. Ms. du cabinet de M. le comte de Montangon.)

ZETERN.



D'argent à la contre-botice cramponnée de sable.

ANCIENNE CHEVALERIE. Maison originaire d'Allemagne.

(B. D-P.)

SUPPLÉMENT

• ET

RECTIFICATIONS.

ARQUILLE.

D'azur à l'épée mise en pal, la poignée d'or, accompagnée de deux croissants de même.

Jean Callot, III^e du nom, blasonne ainsi les armes de cette Maison dans son Recueil sur l'ancienne Chevalerie de Lorraine, dédié à M. Du Chastelet ; nous nous tenons de préférence à cette version, quoiqu'on trouve dans le manuscrit intitulé *Généalogies de Lorraine*, parmi les alliances de GALLIAN : d'ARQUILLE, *de gueules à la tour d'argent, écartelée d'azur à la bouche enchaînée de quatre chatnes d'or passées en sautoir* ; et plus loin, article Pouilly : ARQUILLE, *d'or, à un sautoir de gueules accompagné de quatre fleurs de lys de même.*

(Recueil de Callot. Généal. de Lorraine, ms. apparten. à M. le comte de Montangon.)



BASSOMPIERRE.

Ce nom s'éteignit dans sa postérité masculine au commencement du XIX^e siècle. Le dernier de cette Maison avait épousé Mademoiselle de Vence, dont il n'eut que des filles, l'une desquelles épousa M. le comte d'Hunolstein.

(Notes historiques.)

BRIEY.

Plusieurs éclaircissements ont paru ici nécessaires, notamment en ce qui touche les branches existantes aujourd'hui de cette grande Maison.

Suivant le certificat de la municipalité, du 9 octobre 1766, les armes de la ville de Briey sont celles de la famille. Cette attestation

légale, conservée dans les archives de la Maison de ce nom, est rappelée dans les preuves pour les honneurs de la cour, faites par le comte *Gabriel de Briey*, admis en conséquence le 5 avril 1768. Cette famille s'est subdivisée en trois rameaux représentés de nos jours, 1° par *Charles Habrand*, comte de *Briey*, baron de *Landres*, ancien capitaine aux chasseurs à cheval de la garde royale, marié le 28 mai 1823, à *Louise-Zélanie de Buzancy-Pavant*, dernière du nom (voir *Buzancy*).

2° *Camille*, comte de *Briey*, baron de *Landres*, ancien ministre des finances et des affaires étrangères de Belgique, ministre plénipotentiaire près la confédération germanique, grand'croix de la Légion-d'Honneur, etc., marié le 29 septembre 1829 avec *Caroline-Amélie-Laurence de Beaufort*, fille du comte *Jules de Beaufort* et d'*Adèle de Pouilly*. *M. de Beaufort* mourut à Paris le 22 décembre 1827, et non *M. le comte Camille*, comme nous l'avait fait penser d'abord la rédaction obscure de certains renseignements.

3° Par *Louis-Édouard Emmanuel*, comte de *Briey*, baron de *Landres*, officier supérieur du génie, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de la couronne de chêne de Hollande, marié le 5 août 1833, à *Léopoldine-Françoise-Marie de Namur d'Elzée*.

(Notes historiques. Généal. de la Maison de Briey.)

CHERISEY ou CHERISY, CHANNEXEY, CHAREXEY.

De nouveaux documents tirés d'un armorial manuscrit, appartenant à madame la comtesse de Montluc, et des extraits des travaux de *Théodore et Denis Godefroy* (trésor des chartes de Lorraine, aux archives de la bibliothèque du roi à Paris, 1774) font connaître les variétés des armoiries de cette Maison et de différentes branches, qu'on avait confondues sous un même titre.

CHERISY. *D'azur au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules, aujourd'hui : Coupé d'or et d'azur....* (voir page 44.)

Il y avait une branche de cette Maison, dont les membres étaient seigneurs de *Mesnil-la-Tour*, et en cette qualité premier pair du comté de *Toul*.

CHANNEXEY. *D'azur au chef d'or, paré d'un lion naissant, armé, lampassé et couronné d'azur.* *Dom Pelletier* met le lion de gueules. Maison éteinte.

CHENNAY, CHENNEY ou CHESNEY. *D'azur à trois besans d'argent, au*



chef de même chargé d'un lion naissant, armé, lampassé et couronné de gueules. Maison éteinte.

NOURROY. *D'azur au chef d'argent, paré d'un lion de gueules, au chef d'or.* (Arm. de Lorraine. Bibl. du Roi.)

(Vidimé avec attestation du 16 mars 1830, par M. le conservateur de la biblioth. de Metz.)

CUSTINE.

Cette Maison est encore représentée de nos jours par M. le marquis de Custine, petit-fils du général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle. On sait avec quelle énergie son père, le fils du vainqueur de Mayence, se défendit au tribunal révolutionnaire qui ne comptait que des victimes, et combien fut grand l'intérêt du public à son sort.

(Mémoires historiques.)

FERETTE ou FERRETTE.

Le château de Ferrette, dans la Haute-Alsace, avait donné son nom à la ville qui s'éleva au pied de ses murailles escarpées. Après Frédéric, le premier comte de Ferrette, mort vers 1144, son fils, *Louis*, lui succéda; après 1187, *Frédéric II*, étranglé en 1234, par Louis Grimmel, son second fils; *Utric I^{er}* mort le 1^{er} février 1275; *Thébault*, en 1310; *Utric II*, le 10 mars 1324, sans enfants mâles. *Jeanne*, sa fille, épousa au mois de mai 1319, Albert d'Autriche, à qui ce mariage assura la succession du comté de Ferrette; après *Rodolphe d'Autriche*, mort sans enfants, le 26 août 1365, il échut à *Albert et Léopold*, ses frères. *Sigismond*, petit-fils de ce dernier, l'engagea en 1469, avec d'autres domaines, à Charles-le-Téméraire, qui le fit gouverner par Pierre de Hagembach, décapité en 1474 pour ses exactions. La Maison d'Autriche, remise en possession de cette seigneurie par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien I^{er}, la conserva jusqu'au traité de Westphalie, où elle fut cédée à la France. Cette cession fut confirmée à la paix des Pyrénées en 1659, et Louis XIV, en reconnaissance des services du cardinal de Mazarin à cette occasion, lui fit don, sauf l'hommage et la souveraineté, du comté de Ferrette et des seigneuries de Belfort, Dèle, Thann, Altkirck et Isenheim.

(Chronologie des comtes de Ferrette.)

HAUSSONVILLE.

Il est dit, page 96, que cette illustre Maison s'éteignit dans sa postérité masculine en 1562, ce qui n'arriva qu'au commencement du xvii^e siècle, et cette erreur matérielle est en quelque sorte réparée par la citation immédiate de faits postérieurs. Toutefois, pour mieux éclaircir ce point, voici les principales et dernières filiations de ce nom : *Jean d'Haussonville*, maréchal de Lorraine en 1445, épousa Ermenson d'Autel, dont *Balthazard*, dont *Simon*, dont *Claude*, dont *African*, marié à Marguerite de Choiseul, dont *Paul*, mort sans hoirs l'an 1580, suivant Callot, III^e du nom ; et *African*, dont *Jean d'Haussonville*, qui adopta Nicolas de Nettancourt, fils de Jean de Nettancourt, seigneur de Vaubécourt, lequel fut tige de la branche de Nettancourt d'Haussonville. (Voir Nettancourt.)

D'autre part, *Claude de Haussonville*, fille de Jean, bailli de Metz, mort le 28 août 1545, apporta en mariage la baronnie de Haussonville, à Gaspard de Marcossey, grand-écuyer de Lorraine ; Anne, leur fille, la transmit à Claude d'Averhault, père de Gabrielle d'Averhault, baronne d'Haussonville, mariée en 1620, à Claude de Cléron, baron de Saffre, qui ajouta aussi le nom d'Haussonville à celui de sa Maison. (Voir Cléron et Cléron de Saffre.)

(C. H.-L. Généal. de la Maison Du Chatelet.)

LIOCOURT ou LIONCOURT.

D'azur au lion couronné d'or...

**LOPES-GALLO.**

Ajouter : *Parti d'or, à trois coqs au naturel, mis en pal.*

**LUCEBOURG ou LUCELBOURG.**

Frédéric, quatrième fils de *Louis*, et comte de Mouson comme lui, obtint en partage la partie d'Alsace qui dépendait alors du comté de Montbéliard. Il y bâtit le château de Ferrette et se fixa ensuite en Italie, par son mariage avec Agnès de Poitiers, fille du comte de Savoie, dont il eut trois fils, *Pierre*, *Brunon* et *Sigefroi*. Sa mort arriva le 29 juin 1091.

Pierre, chassé, ainsi que ses frères, de l'Italie, par l'empereur Henri, se retira avec eux en Alsace et y bâtit, sur les confins de la

Lorraine, le château de Lucelbourg. Dès lors lui, *Brunon* et *Sigefroi*, furent connus sous le titre de comtes de ce nom. *Brunon* était doyen de la cathédrale de Strasbourg, en 1108 ; *Sigefroi* gérait l'advocatie épiscopale de la même ville, de 1116 à 1119. *Pierre* mourut vers l'an 1130, laissant d'Itha, sa femme, deux fils : Réginald et Henri ; ce dernier qui succéda en 1119 à *Sigefroi*, son oncle dans l'advocatie de la ville de Strasbourg, mourut sans postérité le 31 mai 1148, et Réginald, « Vir sanctitate et miraculis eximius » le 1^{er} janvier 1150, sans laisser d'hoirs. Étienne, évêque de Metz, neveu de Frédéric, son aïeul, hérita du château de Lucelbourg, qu'il réunit au domaine de son église. « Ce château fut dans la suite habité par une famille noble qui en prit le nom, mais qu'il ne faut pas confondre avec celle des précédents. Celle de *Lucelbourg*, qui existe encore aujourd'hui en Alsace, en Lorraine, en Souabe, en Bavière et en Saxe, ne descend pas des comtes de Lucelbourg, qui s'éteignirent dès l'an 1150. »

(Voir l'*Art de vérifier les dates*, édit. de M. Saint-Allais.)

MONTBÉLIARD.

Le comté de Montbéliard était situé au pied des Vosges, entre la Franche-Comté, la Haute-Alsace et le territoire temporel de l'évêque-prince de Bâle. Cette terre et ce nom sont forts anciens, car il est fait mention d'un comte portant le titre de Montbéliard, chez lequel Félix, successeur en 695 de Saint-Claude, dans l'église de Besançon, se réfugia à la suite d'une émeute populaire. En laissant de côté l'origino fabuleuse des possesseurs primitifs de cette grande seigneurie, il convient, et suivant le sentiment de l'*Art de vérifier les dates*, de s'arrêter plus sûrement à Louis de Montion ou Mouson, du château de ce nom en Lorraine, au haut de la montagne qui abrite la ville de Pont-à-Mousson. « Louis est incontestablement l'auteur des comtes de Bar, de Montbéliard et de Ferrette. Comme ces trois Maisons avaient une même origine, elles portaient aussi les mêmes armoiries : celles des comtes de Montbéliard et de Ferrette étaient de gueules à deux bars, ou barbeaux, adossés d'or. » Cependant l'armorial de Lorraine blasonne, à trois bars adossés d'or, ce qui signifie sans doute, et d'accord avec la version précédente, que les comtes de Montbéliard se regardaient comme auteurs de trois branches distinguées, et avaient adopté en conséquence un dessin allégorique. Louis, comte de Mouson, était issu des anciens ducs d'Alsace et d'un des trois fils d'Eberard IV, comte de Nordgaw, mort en 967.

Voici sa descendance : *Thierry I^r*, son fils, après l'an 1065 ; *Thierry II*, 1105 ou 1104 ; *Amédée*, après 1162 ; *Richard*, après 1185 ; *Thierry II*, après 1237 ; *Renaud et Guillemette*, sa femme, 1282 ; *Ottelin*, 1321 ; *Henri*, 1332 ; *Etienne*, 1366 ; *Henriette et Éberard*, 1397.

(Art de vérifier les dates.)

PULLIGNY.

D'azur au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.



LES VASSAUX

AU BAILLIAGE D'ALLEMAGNE,

QUI SONT DE L'ANCIENNE CHEVALERIE.

Autrefois, la Lorraine se divisait en trois bailliages principaux : de Nancy, Vosges et ALLEMAGNE, ou plutôt provinces, départements, où se tenaient les Assises, à Nancy pour le premier, à Mirecourt pour le second, à Vaudrevange pour le troisième. Vaudrevange était comme la capitale de la Lorraine-Allemande ; cette ville fut détruite en 1680, par Louis XIV, qui, à sa place, bâtit et fortifia Sarrelouis. Les lieux suivants dépendaient de ce bailliage : Vaudrevange, Dieuze, Sierck, le comté de Boulay, Forbach, Berus, Siersberg, Puttelange, Faulquemont, Morhange, Dilling, Sarguemines.

« Toute personne, nous dit Dom Calmet (*Dissertation sur la noblesse de Lorraine*), en état de justifier qu'elle descend de quelqu'un qui a siégé aux Assises de la province de Nancy, ou aux Assises et Feurs-Assises (1) des gentilshommes de la province de Vôges, a nécessairement son origine inconnue, et de quoi parler, indépendamment de tous titres de famille, à l'ignorance ou à la malice de ceux qui auroient ou voudroient lui prêter une origine connue, et rendre par ce moyen sa naissance équivoque.

» On dit aux Assises de la province de Nancy, ou aux Assises et Feurs-Assises des gentilshommes de la province de Vôges, parce que les prélats non gentilshommes étoient admis aux Assises de la province d'Allemagne, et qu'il y avoit dans la province de Vôges, outre les Assises et Feurs-Assises des gentilshommes, celles des prévôts, lesquelles deux différentes Assises et Feurs-Assises, il ne faut pas confondre. Les gentilshommes pouvoient assister aux Assises des prévôts, mais les prévôts n'avoient pas le droit de siéger à celles des gentilshommes. »

Ainsi, la plupart des noms qui suivent n'appartiennent réellement pas au

(1) Feurs-Assises, c'est-à-dire, Assemblée, à l'imitation de celles où l'on rendait la justice, qui se nommait en latin *Forum*, et en vieux langage, *For* ou *Fuer*. (Ménéstrier.)

corps illustre de l'ancienne chevalerie de Lorraine. Les titulaires avaient seulement le droit de partager son exercice de la justice au bailliage d'Allemagne. Cette distinction a été toujours observée par tous les hérauts d'armes de Lorraine, car la présente liste se trouve toujours séparée et mise à la suite des Maisons de l'ancienne chevalerie proprement dite.

Le marquis de Baden, résidant au duché de Luxembourg à cause du tiers de la seigneurie de Forbach, les comtes de Saltz, les Rhingraff, les comtes de Schwartzemberg, les comtes de Créhange, les barons de Créhange, les barons de Beaupré et de Lémont, le sieur de Raigeourt, les sieurs de Warsberg, le sieur Delmot, résidant à Juliers, les sieurs de Haraucourt d'Acragne, le sieur de Guervange qui est Custine, le sieur de Hunolstein, le sieur de Soeteren, le sieur d'Eltz, le sieur de Bertendorff, le sieur de Schmidberg, le sieur de Kerpen, le sieur de Loewenstein, le sieur de Helmstat, le sieur de Stromberg, le sieur de Metternich.

DES PRÉLATS ET GENTILSHOMMES

DE

L'ANCIENNE CHEVALERIE DU BAILLIAGE D'ALLEMAGNE.

Le sieur d'Eltz, grand-commandeur de l'ordre Teutonique à Becking-les-Vaudrevange ; l'abbé de Villers-Bettlach, devers Sierck ; l'abbé de Bouzonville, de l'ordre de Saint-Benoit ; l'abbé de Vadgasse, sous le comte de Nassau ; l'abbesse de Vergaville ; l'abbé de Freistorff, de l'ordre de Saint-Bernard ; l'abbé de Tholey, de l'ordre de Saint-Benoit ; l'abbé de Saint-Mathias-les-Trèves ; le sieur de Warsberg, chanoine de Mayence ; Warsberg, doyen de Worms ; le prieur de Rettel, chartreux ; le prieur de Zel ; le prieur de Bessigay ; le prieur d'Amanges ; le prévôt de l'Eglise de Marienflos, à Sierck ; l'abbé de Longeville ; l'abbé de Mettloch de l'ordre de Saint-Benoit ; le comte de Sultz, à cause du château de Meinsberg ; les comtes de Morhanges ; les sieurs de Soetern, neveux de l'archevêque de Trèves, seigneurs gagés de Schomberg et Sirsperg, tiennent par engagement la moitié du bourg de Mertzig ; le comte d'Eberstein ; le comte de Crehange ; le baron de Crehange ; le baron de Warsperg ; Samson de Warsperg et Louis de Warsperg ; Jacques de Sartz et

son frère, Samsen de Hausen et Alexandre de Hausen, Hans Wolf de Schuntberg, Georges-Frédéric de Loewestein, les comtes de Schauvenbourg à cause de Varize, le sieur de Kerpen; le sieur de Guermange, le baron de Lemont, le baron de Beaupré, les sieurs de Hunoldstein, le sieur de Bartas, le sieur de Raigecourt, le sieur de Guermange, sieur de Pontigny, le sieur de Gombreville, office de Sierck, le sieur de Netz, gouverneur de Valdrefange le sieur de Carelle, bailli du bailliage, le sieur de Hausen, gouverneur de Trèves, de l'ancienne chevalerie; l'abbesse de Fraulautern, le sieur de Warsperg, le sieur de Freistroff, les comtes de Schwartzenberg tiennent Boulay par engagement; les comtes d'Eberstein et les barons de Fribourg sont seigneurs de Forbach; le comte de Sultz est seigneur de Bérus; le comte de Créhange, Augustin Zand de Merlen, Alexandre de Hausen, devers Sirsberg, les Rhingraff sont seigneurs de Morhange et de Puttelage; le baron de Beaupré tient Fréistroff; la baronne de Brombach est abbesse de Fraulautern; les barons de Créhange et de Lemont sont seigneurs de Dillingen; le baron de Lemont est seigneur collateur de la paroisse de Waldrefange.

LISTE

DES PAIRS FIEFVÉS

QUI ENTRAIENT AUX ASSISES

ET JOUISSAIENT DES MEMES PRIVILÈGES

QUE LES MEMBRES DE L'ANCIENNE CHEVALERIE.

Le maréchal de Bassompierre, le sieur de Removille, son neveu, le baron de Dompmartin, son frère. Le comte de Tornielle, le comte de Brionne, son fils, et ses deux fils.

Le sieur de Vaubécourt, le sieur de Nettancourt, le sieur de Leymont, le sieur De Ville, le sieur de Raigecourt, général de l'artillerie de Lorraine; le sieur de Raigecourt d'Ancerville, son frère, le sieur Dombrot, comte de Bey, le sieur comte de Fontenoy, le sieur de Mélay, le baron de Mercy, le sieur baron de Mercy, son fils.

Le sieur de Stainville, grand doyen de la Primatiale, le sieur de Stainville, gentilhomme du duc de Lorraine. Le sieur de Stainville de Sorcy, ses

deux fils ; le sieur de Stainville de Versay, le sieur de Stainville, ci-devant gouverneur de Marsal ; le chevalier de Stainville, le sieur de Bonsecourt, à cause de la Maison d'Anglure ; le chevalier d'Anglure, le sieur vicomte d'Estoges, le sieur de Mitry, son fils, le sieur de Mitry du Mesnil, le sieur de Mitry de Brainville, le baron d'Iche.

Le sieur de Gournay, fils du défunt sénéchal de Lorraine, et son frère, le sieur Gournay de Marchéville ; le sieur de Gournay, évêque de Toul, son frère ; le sieur Gournay de Serocourt, le sieur de Gournay de Friaville, le sieur de Gournay, qui tua en duel le sieur de Haraucourt, bailli de Nancy.

Le sieur de Florainville, le sieur de Florainville de Fains, le sieur de Vigneules de Massey.

Le sieur de Savigny, altéré de son esprit ; le fils du sieur de Savigny de Ferrières, le sieur de Cherizy, son frère, le sieur d'Ourche, le sieur Prieur de Varangéville, son oncle, le sieur d'Allaumont, abbé de Beaupré.

Le sieur de Couvonges, le baron de Couvonges, son fils, tous deux de la Maison de Stainville ; le sieur de Remencourt, le sieur de Bouzey, le sieur de Joinville, son fils, le sieur de Vidranges, le sieur de Gironcourt, le sieur de Lavaulx, le sieur de Buffegnecourt, son frère, chanoine ; le sieur de Villepartoy, son frère, le sieur de Ludres, le sieur de Richardménil, son fils, ses autres fils ; le sieur de Brioncourt, le sieur de Tillon son fils, le sieur de Haboudanges, son autre fils, le sieur d'Anderny, capitaine des gardes du duc ; le sieur de Tichemont, le sieur de Malatour, le sieur de Flin, son frère, le sieur de Serocourt, le sieur des Armoises, le sieur des Armoises de Jaulny, le sieur de Bildstein de Magnières, son frère.

Les deux fils du prince de Salm, le baron de Crehange, le comte de Salm, gouverneur de Saverne ; le comte de Ribaupierre, le comte Jean de Salm, le comte Frédéric de Salm, le comte de Linanges, le comte d'Erbestein, le comte d'Oberstein, le comte de Grombach.

Le duc d'Havereck, le prince Ernest de Croy, duc de Poméranie ; le fils de M. de Luxembourg, le comte de Hollenzollern, le comte de Soulz, le baron de Villy.

Le baron de Mercy, le baron de Honstein, le marquis de Sy, le sieur de Bourlemont, le baron de Hon, le baron de Beauvau, le sieur de Lutzbourg, le comte d'Holstein, le baron de Friberg.

FIN

DE L'ARMORIAL HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

DE L'ANCIENNE CHEVALERIE DE LORRAINE.

TABLE.

	PAGE		PAGE
Beaucourt, profane.	xx	Beaucourt.	67
Be Hamon.	xxx	Be.	68
Beau de Lorraine.	xxxv	Be de .	68
Beau-Hermin-Lesard.	xxxv	Beau De Beaucourt.	68
Beaucourt.	1	Bebercy - Bebercy ou Bebercy.	68
Beaucourt-Hedern.	1	Bebercy ou Bebercy.	68
Bebercy.	2	Bebercy ou Bebercy.	68
Bebercy, veyez Beauville.	2	Bebercy.	68
Bebercy ou Bebercy.	2	Bebercy (de) Bebercy.	68
Bebercy.	3	Bebercy.	68
Bebercy-Hermin-Lesard.	3	Bebercy.	68
Bebercy.	3	Bebercy.	68
Bebercy.	4	Bebercy.	68
Bebercy.	4	Bebercy, veyez Bebercy.	68
Bebercy, veyez Des Bebercy.	4	Bebercy.	68
Bebercy-Presse.	5	Bebercy.	68
Bebercy.	5	Bebercy ou Bebercy.	68
Bebercy.	6	Bebercy de Bebercy.	68
Bebercy ou Bebercy.	6	Bebercy.	68
Bebercy-oux-Bebercy.	7	Bebercy, Bebercy ou Bebercy.	68
Bebercy.	7	Bebercy.	68
Bebercy.	8	Bebercy.	68
Bebercy.	8	Bebercy.	68
Bebercy.	9	Bebercy.	68
Bebercy.	9	Bebercy.	68
Bebercy ou Bebercy.	9	Bebercy ou Bebercy.	68
Bebercy, Bebercy, Bebercy ou Bebercy.	9	Bebercy.	68
Bebercy.	10	Bebercy.	68
Bebercy.	10	Bebercy, Bebercy, Bebercy.	68
Bebercy ou Bebercy.	10	Bebercy ou Bebercy, veyez Bebercy.	68
Bebercy.	11	Bebercy ou Bebercy.	68
Bebercy.	11	Bebercy.	68
Bebercy.	11	Bebercy.	68
Bebercy, veyez Bebercy.	11	Bebercy.	68
Bebercy.	11	Bebercy.	68
Bebercy.	11	Bebercy.	68
Bebercy ou Bebercy.	12	Bebercy ou Bebercy.	68
Bebercy.	12	Bebercy.	68
Bebercy.	12	Bebercy.	68
Bebercy.	13	Bebercy.	68
Bebercy.	15	Bebercy.	68

	TABLE.	228
Bitche ,	25 Chamblay ou Chambley ,	40
Bistsch ,	26 Chardongne ,	41
Blamont ,	26 Charmoille ,	41
Blamont ,	26 Chatelet, voyez Du Chatelet ,	41
Blanckenheim ,	27 Chatel ,	41
Blandans ,	27 Chatel ou Chastel-sur-Moselle ,	42
Bohan ,	27 Chatelu ou Chastelu ,	42
Bohan ,	28 Chatenoy ou Chastenoy ,	42
Boncourt ,	28 Chatenoy ,	42
Bouck ,	28 Chauffour ,	43
Bouffremont, voyez Bauffremont ,	28 Chauvigny ,	43
Boulan ou Boland ,	28 Chauvirey ,	43
Boulanges ou Boullenges ,	29 Chavane ,	44
Boulay, Boula ou Bolchen ,	29 Chenney ou Chenney ,	44
Boulligny ,	29 Cherisey ou Cherisy, etc. ,	44
Boulligny ,	30 Chievresson ,	45
Bourgraff ,	30 Chintrey ,	46
Bourlémont ,	30 Chiny ,	46
Bourmont ,	30 Chiny ,	46
Bouteiller de Senlis ,	31 Choiseul ,	46
Bouvet ,	31 Chordel ,	47
Bouvigny ,	32 Cicon ou Siccon ,	47
Bouxières ,	32 Circourt ,	48
Bouzey ou Bouzey ,	32 Civalart , voyez Frouart ,	48
Boval ,	33 Clairembault ,	48
Brandebourg ,	33 Clefmont ou Clemont ,	48
Brandscheidt ,	34 Clémery ,	48
Braubach ,	34 Clermont ,	49
Braun ou Bron ,	34 Clermont-en-Argonne ,	49
Bressey ,	34 Cléron ou Clairon ,	49 - 50
Bricen ,	35 Cléron de Saffre ,	51
Briey ,	35 Coligay ,	51
Briey ,	36 Colombier ,	51
Brisay ,	36 Colore de Linden ,	52
Brombach ou Broubach ,	36 Commercy ,	52
Brouch ,	36 Coms-la-Grand'ville ,	53
Buffignécourt ou Buffenicourt ,	36 Conflans-en-Jarnisi ,	53
Bulgnéville ,	37 Courcelle ,	54
Buzancy ,	37 Coussey ,	54
Bygnicourt ,	38 Craincourt ,	54
Camasier ,	38 Craincourt ,	54
Carail ,	38 Crantz ,	55
Carelle ,	38 Chréhange ou Krichingen ,	55
Carelle ,	38 Creuve , Crève ou d'Herville ,	56
Castre ,	39 Creux ,	56
Ceilly ,	39 Croy ou Crouy ,	56
Chables ,	39 Cuminières ou Cuminiers ,	57
Chahaguey ou Chahanay ,	39 Cusance ,	57
Challant-Bauffremont ou Bauffremont ,	39 Cussigny ,	57
Chamayne ,	40 Custine ,	58

TABLE

229

Daguerre ,	58 Eberstein ,	73
Dailly ,	58 Einville ,	73
Dalheim ,	59 Eltz ,	73
Damas ,	59 Epinal ,	73
Damelièvre ,	59 Epinal-aux-Pays-Bas ,	74
Dampierre ,	59 Ernecourt ,	74
Dampierre ,	59 Essey ,	74
Dangier-Guillaume ,	60 Ethe ,	74
Dargiet, voyez Argiet ,	60 Faily ,	74
Darnieul ou Darnieulles ,	60 Falkenstein ,	75
Dasbourg ,	60 Faltan ou Faletans ,	75
Daun ,	61 Fauconcourt ,	76
Daun-Oberstein ,	61 Faulquez ,	76
Daun et Kirbourg, voyez Rhingraff.	61 Faux-la-Grande ou La Grand'Faux ,	76
De Curelles ,	61 Fay ,	76
Défours ,	61 Félin ,	77
De Haut ,	61 Feltsberg ,	77
Deltouf de Pradine ,	62 Fénétrange ,	77
Des Ancherins ,	62 Fequenborch ,	78
Des Armoises ,	62 Ferary ,	78
Desboues ,	63 Ferette ,	78
Desche ,	63 Ferrage ou Ferraige ,	79
Desche, Desch ou Esché ,	64 Fiquémont ou Ficquelmont ,	79
Des Salles ,	64 Flandres (comtes de),	79
Desvieux ,	64 Flekstein ,	80
Deullanges ,	64 Fléville ,	80
Deully ou Denilly	65 Fligny du Fay ,	80
D'Hunolstein, voyez Hunolstein ,	65 Florainville ,	81
Diesse ,	65 Florenges ,	81
D'Inteville ,	66 Fontaine ,	82
Dio ou Dio-Palatin ,	66 Fontenoy ou Frontenoy ,	82
Dombasle ,	66 Fontois ,	82
Dompmartin ,	67 Fontoy ,	82
Doncourt ,	67 Forbach ,	83
Doncourt ,	68 Forcelle ou Forcelles ,	83
Dongen ,	68 Forchey ,	83
Dongen ou Donjeu ,	68 Foug ou Foul ,	83
Dormeau ,	68 Fougérolles ,	84
Du Buchet ou Desbuchet ,	69 Foulz ,	84
Du Chatelet ,	69 Francquemont ,	84
Du Chasteler ,	69 Franel ou Fresnel ,	84
Du Fay ,	70 Frankeborch ,	85
Duhamel ,	70 Fresneau ,	85
Du Han de Martigny ,	70 Frolois ,	85
Du Hautoy ou Hautoy ,	71 Frouart ou Civalart ,	86
Du Houx ,	71 Fussey ,	86
Dun ou Dung ,	72 Gallian ou Galléan ,	86
Dupont ,	72 Gallo ,	87
Duval ,	72 Gellenoncourt ,	87
Dyetz ,	73 Gerbéviller ou Gerviller ,	87

Germiny ,
 Gironcourt ,
 Going ou Coing ,
 Gourcy ou Gorey ,
 Gournay ou Gronaix ,
 Grammont-Granges ou Grandmont ,
 Grancy ou Grancey ,
 Grandprey ,
 Grandville ,
 Grode ,
 Gronaix, Gronnay ou Grounay ,
 Guermange ,
 Guiche (de la) ,
 Hadstadt ,
 Haen, Hagen ou La Haye ,
 Hainville ,
 Han ,
 Hanau ,
 Haranges ,
 Haraucourt ,
 Haroué ,
 Hattonchatel ,
 Hausen ,
 Haussonville ,
 Haute-Roche ,
 Hautoy, voyez Du Hautoy .
 Haynault ou Hainaut ,
 Helmstadt ,
 Hennemont ,
 Herberstein ,
 Herberstein ,
 Herbéviller ,
 Heu ,
 Hezecque ,
 Hoffelize ,
 Hohenstein ,
 Hohenzollern ,
 Hollefeltz ,
 Hombourg ,
 Houecourt ,
 Housse ,
 Hulze-Duglignoe ,
 Hunolstein ,
 Murdt ,
 Igny ou Ignéi ,
 Inteville, voyez D'Inteville .
 Issembourg ,
 Issoncourt ,
 Jainville ou Joinville ,
 Jalacourt ou Jalaucourt ,

TABLE.

250

87	Jametz ,	406
88	Jandelaincourt ou Jandeline ,	406
88	Jaulny ,	406
88	Joyeuse-Grandpré ,	406
89	Jussey, Joussey ou Jouxey ,	406
90	Kauraing ,	406
90	Kellembach ,	406
90	Kriechingen , voyez Créhange.	>
91	La Chaussais ou La Chausserie ,	407
91	La Cour (de) ,	407
91	La Fauche ,	407
91	La Fosse ,	408
92	La Grand-Faux, voyez Faux-la-Grande.	>
92	La Haye , voyez Hagen.	>
92	La Jaille ,	408
93	La Lance ,	408
93	Lamarche ,	408
93	Lamarck ,	409
93	Lambertye ,	409
94	Lamezan ,	409
94	Lamothe ,	410
95	Landres ou Lendres ,	410
95	Landrexcourt ,	410
95-96	La Pierre ,	411
97	La Pierre ,	411
>	La Rappe ,	411
97	La Roche ,	411
97	La Ruelle ,	411
97	La Tour ,	412
97	La Tour-en-Ardenne ,	412
98	La Tour-Landry ,	412
98	La Tour-en-Voivre ,	412
98	Launoy ,	413
98	L'Avant-Garde ,	413
99-100	Lavault ,	413
100	Lencourt ,	414
100	Lenoncourt ,	414
102	Le Pont, voyez Dupont.	>
101	Les Denamy ,	415
101	Les Vieux ,	415
101	L'Etricourt ,	415
102	Leucourt ,	415
102	L'Huillier ,	416
102	L'Huillier ,	416
103	Liebestein ,	416
>	Ligniville ,	416
103	Ligny ,	417
104	Limbourg ,	417
104	Limbourg ,	417
104	Linange ou Linage ,	417

TABLE.

231

Liocourt ou Lioncourt,	417	Mauléon de la Bastide,	432
Lisseras,	418	Maulgiron ou Maugiron,	432
Livron,	418	Maxéville, Machéville ou Marchéville,	433
Lœwenstein,	418	Méligny-Champagne,	433
Lambarbe,	419	Ménil-la-Tour ou Mény,	434
Longeville,	419	Merauvaulx ou Murauvaulx,	434
Longwy,	419	Mercy,	434
Lopès-Gallo,	419	Merlet,	435
Lorraine-Ancienne,	419	Mérode,	435
Lorraine-Mosellane,	420	Mesancy,	435
Louppy,	421	Metternick,	435
Louve,	421	Mirville,	435
L'Ouvriers,	421	Mitry,	436
Loyon,	421	Mœurs,	436
Lubenstein,	421	Moisy de Cléron de Saffre,	436
Lucebourg, Lutzbourg, Lutzembourg ou		Moncel,	437
Luxembourg,	422	Blonclaf,	437
Luchttemberg,	423	Monhairon,	437
Lucy ou Lucey,	423	Montaigu,	437
Ludres,	423	Montarby,	438
Lunati,	424	Montbardon,	438
Lunéville,	425	Montbelliard,	438
Luttange,	425	Montbéron,	439
Lutzembourg, voyez Lucebourg,	>	Montigny,	439
Lutzstein ou la Petite-Pierre,	425	Montjoye,	439
Luxembourg,	425	Montpezat,	439
Madruce,	426	Montremy,	440
Magnières,	426	Montreux ou Montureux,	440
Maillard,	426	Montrichier,	440
Mailliart,	223	Mont-Saint-Ligier,	441
Mailly,	427	Montson ou Mousson,	441
Mais,	427	Montureux, voyez Montreux,	>
Maisières,	427	Moranville ou Morauville,	441
Malain,	428	Moret, More ou Saint-More,	441
Malatour,	428	Moret, voyez Saint-Maure,	>
Malatour, voyez Menil-la-Tour,	>	Morey,	442
Malberg,	428	Mouzay,	442
Maligny, voyez Melignys	>	Mureau,	442
Malvoisin,	429	Mussey,	442
Manders,	429	Musson,	443
Manderscheidt,	430	Myon de Gombervaux,	443
Mandres,	430	N.....	443
Manonville,	430	Nancey ou Nancy,	444
Manteville,	430	Nancey,	444
Marchéville,	431	Nassau,	444
Marcossey,	431	Nettancourt,	445
Marley,	431	Neufchastel,	446
Marsy,	431	Neufchastel ou Neufchatel-en-Bour-	
Martean ou Mailliart,	432	gogne,	446
Masuroy,	432	Neufchateau ou Neufchatel,	446

Nicey ,	147	Reineck ,	164
Nogent ou Nogent-le-Roi ,	147	Remiot ,	164
Noire-Fontaine ,	148	Removille ,	164
Nourroy ou Nourroy-Cherisey ,	148	Rennel ,	164
Œtingen ,	149	Reuziers ou Renziers ,	165
Orchin ,	149	Rhingraff ou Rhingrave (le),	165
Orcy ,	150	Ribold ,	166
Orgain ,	150	Ribeaupierre ,	166
Orisecourt ,	150	Richardménif ,	166
Orlay ,	150	Ripoltskirch ,	167
Ornes, Orne ou d'Orne ,	150	Riste, Rist ou Riche ,	167
Orsan ou Orsans ,	151	Riverscheidt ,	167
Ottange, Ottanges ou Ottenges ,	151	Rivière ,	167
Ourches ,	152	Roche ,	167
Oxey ou Ochey ,	152	Rochebaron ,	168
Oyselet ou Oyselay ,	152	Rochefort ,	168
Paffenhoven ,	153	Rochefort ,	168
Palan ou Pallant ,	153	Rodemack ,	168
Palan ,	153	Romain ,	168
Paroye ,	153	Romalcourt ,	169
Parspayer, Passepagaire ou Passepre- gaire ,	154	Roncelz, Roucel ou Roussel ,	169
Passavant ,	154	Ronchères ,	169
Perelle ,	154	Rorté ,	169
Permont ,	155	Rosières ,	170
Perny ,	155	Rosiers ou Rosières ,	170
Pierrefort ,	155	Rotzlar ,	170
Pierrepont ou Perpont ,	155	Rotzlar ,	170
Pittanges ou Pittengen ,	156	Roucy ,	170
Plombières, Plumiers ou Plumery ,	156	Roucy ,	171
Porcelats (Des) ,	156	Rougemont ,	171
Pottiers ,	156	Roverek ,	172
Pouilly ou Pouilly ,	157	Rugraff ,	172
Provenchères ,	157	Ruppés ,	172
Pulligny ,	158	Rutant ,	xxii
Quingey ,	159	Rutzinga ,	173
Racecourt, Racecourt ou Receicourt ,	159	Sailly ,	173
Radeval ,	159	Saint-Amant ,	173
Raigecourt ,	159	Saint-Amant ,	174
Rampont ,	160	Saint-Astier ,	174
Rarecourt ,	161	Saint-Balmont ,	174
Rarecourt ,	161	Saint-Baussant ,	174
Raucourt ,	162	Saint-Belin ,	175
Ravenel ,	162	Saint-Blaise ,	175
Ravestein ,	162	Saint-Epvre ,	175
Raville ou Rullingen ,	162	Saint-Félix ,	175
Ravinel, voyez Barisey .	162	Saint-Ignon ,	176
Richicourt ,	163	Saint-Jullien ,	176
Renguillon ,	163	Saint-Legier ,	176
Reinack ,	163	Saint-Loup ,	176
	164	Saint-Mange ,	177

	TABLE	233
Saint-Maure ,	177 Soxey ou Sausey ,	191
Saint-Maurice ,	178 Spada ,	191
Saint-Mauris ,	178 Spanheim ,	191
Saint-Maury ,	178 Stainville ,	192
Saint-Maury ,	179 Strepigny ,	192
Saint-Morc, voyez Moret,	> Strombourg ,	192
Saint-Seigne ,	179 Sublet ,	193
Saint-Vincent ,	179 Susanne ,	193
Sainte-Housse ,	180 Tannoy ,	193
Salins ,	180 Tantonville ,	193
Sallazar ,	180 Tavagny ,	194
Salm ,	180 Tellot ,	194
Salvan ,	181 Thommeasson ,	194
Sampigny ,	181 Thoulongeon ,	195
Sancy ou Saucy ,	181 Thuillières , Tuillier ou Tuillert ,	195
Sandre-court ,	182 Tierenstein ,	195
Sarrebruche ou Sarrebruck ,	182 Tillon ,	196
Sarley ,	182 Tonnoy ,	196
Sarnay ,	183 Tonnoy ,	196
Sarwerden ,	183 Tornielle ,	197
Saulx ,	183 Torsviller ,	197
Sauville ,	184 Toullon ,	197
Savigny ,	184 Tourotte ,	198
Savigny-en-Rhételois ,	185 Trestondan ,	198
Schleiden ,	185 Trianville ,	198
Schmitthourg ,	185 Triconville ,	198
Senneterre ,	185 Tristain de Trèves ,	199
Senningen ,	186 Tuillert, voyez Thuillières ,	>
Sept-Fontaine ,	186 Turquestein ,	199
Seraucourt on Serocourt ,	186 Ubexy ,	199
Serinchamp ,	186 Ulerange ,	199
Sernay ou Sarnay ,	187 Ure (d') Theissières ,	199
Serrières ,	187 Vabécourt ou Vaubécourt ,	200
Serrières ,	187 Valdeck ,	200
Siccon, voyez Cicon,	> Valhey ,	200
Sickingen ,	188 Vallée (la) de Pimodan ,	201
Sierberg ,	188 Valleroy ,	201
Sierck ,	188 Valtreich ,	201
Sierck ,	188 Varise ,	201
Sirey ou Sirech ,	189 Varnencourt ,	202
Solms ,	189 Varnepert ou Varnepont ,	202
Sorbey ou Xorbey ,	189 Vaubécourt ,	202
Sorbey ,	189 Vaudémont ,	203
Sorbey ,	190 Vaudément ,	203
Sorbey ,	190 Vaudrey ou Vauldrey ,	203
Sorcey, voyez Soxey ,	> Veldenz ou Veldentz ,	204
Souilly ,	190 Vendières ,	204
Sourges ,	190 Vergney, Vergny ou Verny ,	205
Souxei ,	190 Vergy ,	205
Soxei, Sorcey ou Sorcy ,	191 Vernembourg ,	206

234

Vernierange ,
 Veroncourt ,
 Verrey ,
 Verrière ,
 Viange ,
 Vicrange ,
 Vidrange ,
 Vionne-le-Chastel ,
 Vigner ,
 Vigneulles de Masey ,
 Ville ,
 Ville-sur-Cousance ,
 Ville-sur-Cousance ,
 Villers ,
 Villers-aux-Vents ,
 Villers-le-Prud'homme ,
 Villiers-l'Isle-Adam ,
 Villy ,
 Viviers ,
 Volerange ou Volkerange ,
 Vy (de) ,
 Warise ,
 Warsberg, Warensberg ou Warnesberg ,
 Wateville ,
 Watronville ,
 Werneborch , voyez Vernembourg ,
 Wertheim ,
 Willaffans ,
 Wiltz ,

TABLE.

206	Wisse ou Wisz de Gerbévillers ,	214
206	Wolmerange ,	215
207	Xaintonge ,	216
207	Xonot ,	216
207	Zetern ,	216
207	SUPPLÉMENT ET RECTIFICATIONS.	>
207	Arquille ,	217
208	Bassompierre ,	217
208	Briey ,	217
208	Cherisey ou Cherisy , etc. ,	218
208	Custine ,	219
209	Ferette ou Ferrette ,	219
209	Haussonville ,	220
209	Liocourt ou Lioncourt ,	220
210	Lopes-Gallo ,	220
210	Lucebourg ou Lucelbourg ,	220
210	Montbéliard ,	221
211	Pulligny ,	222
211	Mailliart , *..*	222
211	Les Vassaux au bailliage d'Allemagne	
211	qui sont de l'ancienne chevalerie ,	223
212	Des Prélats et Gentilshommes de l'an-	
212	cienne Chevalerie du bailliage d'Al-	
213	lemagne ,	224
213	Des Pairs fiefvés qui entraient aux	
>	Assises et jouissaient des mêmes pri-	
214	vilèges que les membres de l'ancienne	
214	Chevalerie ,	225
214		214

FIN.





